DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

JEUDI 17 DÉCEMBRE 1987

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13338 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine

Asymétries belges

Vérité d'un côté de la frontière linguistique, erreur au-delà... Les élections belges du 13 décembre n'ont pas fait mentir l'adage. Les seuls vainqueurs sont en effet, en Flandre, les libéraux conduits par le jeune vice-premier ministre Guy Verhofstadt, un « reaganien » pur et dur, et, en Wallonie, les socialistes, qui se sont opposés aux plans d'austérité successifs du gouvernement Martens.

Autre différence de taille : si, dans le nord du pays, les électeurs se sont surtout déterminés en fonction de thèmes économiques et sociaux, ils ont été davantage sensibles, en Wallonie, à la querelle linguistique relancée par le différend sur les Fourons. Autant d'« asymétries », comme on dit à Bruxelles, qui ne vont pas simplifier la conduite du pays.

Compte tenu des résultats du scrutin, il est possible que le gouvernement national et les exécutifs flamand et wallon ne soient pas de la même composition. Si les sociaux-chrétiens et les libéraux peuvent continuer à gouverner en Flandre, la même coalition est impensable en Wallonie, et très difficile à envisager pour le gouvernement national. Le départ de M. Martens ne rend pas non plus les choses plus claires. Le premier ministre sortant avait personnalisé sa campagne en souhaitant un choix net des électeurs. Ce langage n'a pas été entendu.

L'accord sur les missiles intermédiaires signé à Washington ôte une épine du pied des socialistes. Ceux-ci s'étaient en effet engagés, s'ils revenaient au pouvoir, à exiger au moins l'arrêt de leur installation sur la base de Florennes. Une telle position leur interdisait pratiquement d'entrer dans quelque coalition que ce soit. Sur d'autres sujets, en revanche, ils pourraient fort bien trouver un terrain d'entente avec des partenaires sociaux-chrétiens ou libéraux, chez lesquels certains courants au moins sont favorables à un assouplissement de la politique d'austérité.

Reste, bien entendu, l'insoluble problème linguistique. Clochemerle, disent certains en pensant aux Fourons, cette petite commune qui est aujourd'hui au centre de la querelle. Apparemment, pourtant, l'écrasante victoire des socialistes en Wallonie et à Bruxelles ne va rien faciliter. Le parti de M. Guy Spitaels devrait en effet durcir sa position par rapport aux partis flamands. Quant à ceux-ci, dès qu'on aborde la « problématique linguistique », leur cohésion est toujours aussi solide.

La négociation sur la définition d'une nouvelle répartition des pouvoirs, donc sur la révision de la Constitution, s'annonce très ardue. Pourrait-elle se faire, au vu des résultats du scrutin, sur des bases plus claires ? Flamands et francophones auront peut-être le courage de poser la vraie question : que pouvons-nous encore faire ensemble ?

Rappel des prérogatives présidentielles

M. Mitterrand refuse une session extraordinaire sur Renault

Le président de la République refuse de convoquer une session extraordinaire du Parlement dont l'ordre du jour prévoirait l'examen du projet de loi sur la réforme du statut de la régie Renault. M. Mitterrand l'a signifié à M. Chirac, le mercredi 16 décembre, au cours de l'entretien qu'ils ont eu avant la réunion du conseil des ministres.

Ce projet de loi, approuvé par le conseil des ministres du 5 novembre, déposé à l'Assemblée nationale le 7 décembre a fait l'objet d'une journée de discussion au Palais-Bourbon. Mais en raison de l'obstruction pratiquée par les députés communistes, il risquait de n'être pas adopté définitivement avant la fin de la session ordinaire, c'est-à-dire avant le 20 décembre, la fin des débats parlementaires devant être consacrée au budget de 1988.

Le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin (UDF-PR), considère ce texte comme essentiel. Mais M. Chirac, répugnant à utiliser, cette fois-ci, les procédures contraignantes de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, avait annoncé, mardi, au cours du déjeuner traditionnel des responsables de la majorité, son intention de renvoyer l'affaire à une session extraordinaire, au mois de janvier.

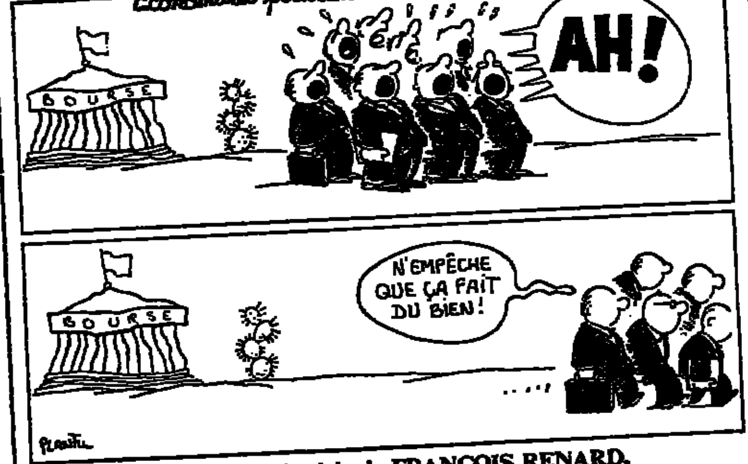
Mercredi matin, M. Chirac a confirmé au président de la République qu'il n'avait pas l'intention de demander au conseil des ministres l'autorisation d'engager sa responsabilité sur ce texte (conformément à l'article 49-3). M. Mitterrand lui a indiqué, selon l'Elysée, que, *« pour obtenir le vote d'un projet de loi par le Parlement, le gouvernement dispose de nombreuses procédures prévues et organisées par la Constitution, les lois organiques et les règlements des assemblées »*.

(Lire la suite et nos informations page 8.)

Dans une mise en garde solennelle

Des experts internationaux redoutent un nouveau «krach»

Faut-il redouter un nouveau krach, dont les conséquences pourraient être plus graves que la crise de 1929 ? Oui, si des mesures radicales ne sont pas prises pour remédier aux grands déséquilibres mondiaux accumulés depuis des années. Tel est le constat établi par trente-trois experts internationaux, dans une déclaration solennelle publiée le 16 décembre.



Lire page 27 l'article de FRANÇOIS RENARD.

L'ENQUÊTE : itinéraires de Jean-Marie Le Pen

Les coups de sang d'un exclu

M. Jean-Marie Le Pen est l'invité, jeudi soir 17 décembre, sur TF 1, de l'émission « Questions à domicile ». L'enquête d'opinion la plus récente portant sur les intentions de vote (SOFRES-journaux de province) situe son audience électorale à 10 %. Le président du Front national a reçu longuement deux journalistes du *Monde* qui retracent l'itinéraire mouvementé de ce fils de marin breton devenu le porte-parole de l'extrême droite.

Deux vies, reliées par un grand tunnel noir. Jean-Marie Le Pen n'est pas né à Dreux, en 1983. Bien avant de resurgir en fanfare des oubliettes de la politique où il croupissait depuis la guerre d'Algérie, il campait déjà à la « une » des journaux, tant à la rubrique des « faits divers » que dans les pages politiques. C'était il y a trente ans, presque dans une vie antérieure. Tour à tour étudiant castagneur, jeune député mondain, lieutenant écorché de la Légion étrangère, Le Pen nous a laissé bien des clés méconnues pour comprendre le leader d'aujourd'hui, assoiffé de reconnaissance et de respectabilité.

Le petit Jean-Marie est le rejeton d'une lignée de rudes pêcheurs bretons, avaleurs de paquets de mer, mauvaise tête et chalut vide plus souvent que garni. Au cours de l'hiver 42, son père, patron pêcheur à La Trinité-sur-Mer, saute sur une mine marine. Il est déclaré « mort pour la France ». Son nom sera gravé sur le monument de pierre de La Trinité. Cela se respecte. Mais pourquoi diable Le Pen invoque-t-il régulièrement les mânes paternelles en réplique aux accusations de sympathie envers les collaborateurs ou les nazis ? Ce brevet de combattant par filiation paraît un peu mince, de même que la résistance du jeune Breton.

Il a seize ans en 1944 quand se constitue, du 6 au 18 juin, à Saint-Marcel, l'unique maquis d'importance du Morbihan. Jean-Marie assure qu'il en fut, mais le récit de sa guerre connaît plusieurs variantes. S'il lui arrive d'affirmer avoir participé à la bataille *« comme tout le monde, c'est-à-dire en prenant les mêmes risques »*, il nuance parfois : *« Quand je suis arrivé,* nous a-t-il raconté il y a quelques jours au cours d'un long entretien, *un officier de la Résistance m'a dit :* « C'est terminé, rentrez chez vous. » *Cet officier, c'était Michel de Camaret. »*

Devenu sur le tard député européen lepéniste, Michel de Camaret, compagnon de la Libération aujourd'hui décédé, a confirmé cette rencontre, sous serment, au tribunal de Paris en 1984. Et rien de plus.

De sa jeunesse à l'heure allemande, Jean-Marie garde en fait le souvenir d'une cohabitation impossible : *« Moi, j'étais pétainiste et gaulliste à la fois »*, résume-t-il. *« Pour Pétain mais contre l'occupant »*, précise Pierre Mahé, son condisciple au collège Saint-Louis de Lorient.

LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 10.)

La course à l'investiture démocrate aux Etats-Unis

Le retour tonitruant de Gary Hart

A la surprise générale, M. Gary Hart s'est à nouveau lancé, mardi 15 décembre, dans la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle. Il avait dû s'en retirer, en mai dernier, devant le scandale provoqué par ses relations avec un jeune mannequin de Miami.

WASHINGTON
de notre correspondant

On espérait du neuf dans la course à l'élection présidentielle, et voici que la campagne semble revenue plusieurs mois en arrière. Gary Hart, l'ancien enfant chéri des sondages et des dames, est de retour. L'ex-sénateur du Colorado a annoncé mardi 15 décembre qu'il *« revenait dans la course »*, ajoutant ainsi son nom à ceux des six candidats à l'investiture démocrate qui font, eux aussi, campagne depuis des mois.

Belle gueule, voix agréable, parole facile et idées généreuses mais générales, celui qui fut le météore des primaires de 1984, avant d'être battu par Walter Mondale (lui-même écrasé par Ronald Reagan), n'a pas manqué sa rentrée. Toutes les chaînes de télévision lui ont consacré mardi l'essentiel de leurs informations, et tard dans la soirée il était interrogé pendant près d'une heure par la chaîne ABC.

Mais dans tous les commentaires, toutes les réactions, on sentait comme un brin de scepticisme, un soupçon d'ironie. Celui qui fut naguère un candidat fringant risque de passer aujourd'hui pour un cheval de retour qui traîne derrière lui un cortège d'aventures trop connues.

Il s'était lancé, dès avril dernier, dans sa seconde campagne avec de grandes ambitions et des chances raisonnables. Mais, voulant corriger sa réputation de play-boy, il avait mis au défi la presse de le prendre en défaut. Le résultat fut quasi immédiat : à peine avait-il passé un week-end avec une jeune et très jolie femme (tandis que son épouse soignait un rhume), qu'un journal de Miami publiait à ce propos un reportage *« documenté »*. Peu après, le *Washington Post* y allait de ses propres révélations sur d'autres exploits de même nature, et Gary Hart jetait l'éponge, tout en niant contre toute évidence avoir péché autrement que par imprudence.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 6.)

M 0147 - 1217 0 - 4,50 F

3790147004500 12170

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

مكبر من الأصل

Débats

Procréatique et désinformation

Les techniques de procréation médicalement assistée dans le brouillard d'une information sans éthique

TOUT va pour le mieux dans le meilleur des mondes de la procréation médicalement assistée : tel est le message qui nous est asséné à coups de « premières » scientifiques, de discours triomphalistes et de pourcentages gonflés. La concentration des pouvoirs entre les mains de quelques « responsables » empêche l'émergence d'une information de qualité et conduit à museler, marginaliser ceux qui tiendraient un discours non conforme, vite taxé de catastrophiste ou de réactionnaire, ou ceux qui auraient le mauvais goût de proposer des recherches évaluatives indépendantes.

Le respect de la personne humaine constitue un principe éthique fondamental. Ce principe est-il compatible avec « *la désinformation sans précédent dans le champ de la fertilité humaine* » à laquelle, selon un praticien des procréations artificielles, on assiste actuellement (1) ?

On nous donne à lire des contre-vérités flagrantes jusque dans les journaux les plus sérieux. Faisant valoir que les tentatives de fécondation *in vitro* conduisent au succès une fois sur quatre, dans les meilleurs centres.

Or le taux de grossesses débutantes est de 15,4 % par tentative dans 40 des meilleurs centres (il y en a environ une centaine en France). Et sait-on qu'un peu plus de la moitié, seulement, des grossesses FIV se terminent par la naissance d'un enfant vivant ? En outre, un certain nombre d'entre elles résultent de procréations « naturelles » (par rapports sexuels) au cours du cycle FIV, des couples de plus en plus nombreux, inclus en FIV, n'étant, en réalité, pas stériles.

Face à la désinformation qui constitue la règle en ce domaine, nous dirons que, mesuré de bout en bout, le taux moyen d'accouchements par tentative est, de façon certaine, *très inférieur* à 7 %. Qui plus est, tous les chiffres publiés émanent des seules déclarations de praticiens, lesquelles ne sont soumises à aucun contrôle.

Contrairement aux affirmations d'un certain nombre de praticiens, relayés par les médias, la plupart des techniques de procréation artificielle n'en sont encore qu'au stade expérimental ; l'expérimentation animale n'étant qu'insuffisante voire inexistante. On essaie sans cesse de nouveaux médicaments, de nouveaux « protocoles » de stimulation hormonale, de nouvelles techniques de prélèvement des ovocytes, de transfert des gamètes et des embryons. Or l'utilisation de ces médicaments et de ces techniques comporte des effets secondaires et des risques à court et à moyen terme pour les femmes. Les stimulations hormonales peuvent entraîner des accidents sévères (kystes ovariens, hyperstimulations). L'ensemble de ces techniques a parfois conduit à des interventions chirurgicales mutilantes (ablation d'ovaire ou d'utérus), voire à la mort de certaines patientes (au moins quatre décès dans le monde ont été rapportés).

Les effets à long terme

La désinformation ne concerne pas seulement les taux de succès réels des procréations médicalement assistées (PMA). Les accidents ne sont jamais évoqués, sauf dans les couloirs des congrès. Aucun organisme n'est chargé de les comptabiliser. Pire – et c'est caricatural, – on va jusqu'à compter des accidents graves tels les grossesses extra-utérines (4 % des grossesses FIV) au nombre des succès ! S'agissant des « réussites », parle-t-on du grand nombre de grossesses multiples, avec leurs complications : réduction embryonnaire, prématurités, césariennes ?

Quant aux effets à long terme des divers traitements pour la mère et pour l'enfant, on ne semble pas s'en soucier. Faut-il rappeler les dégâts induits par le diethylstilbestrol (distilbène) prescrit à des millions de femmes enceintes dans le monde, pendant une vingtaine d'années et à l'origine de malformations stérilisantes chez l'enfant ? Paradoxe : certains médicaments (dits « analogues de la LHRH ») utilisés actuellement (et massivement) pour les stimulations de l'ovulation n'ont reçu l'autorisation de mise sur le marché (et donc n'ont été testés) que pour d'autres indications : cancer des testicules et pubertés précoces.

La fécondation *in vitro* (FIV) a radicalement bouleversé les techniques de prise en charge de l'infécondité et l'horizon prospectif en ce domaine est devenu le champ de tous les possibles. Dès qu'on invente un nouveau produit, il est immédiatement expérimenté en FIV. Le cours des techniques plus anciennes en a aussi été transformé : par exemple, l'insémination artificielle, effectuée récemment presque uniquement sur le col de l'utérus et suivie grâce à des examens simples, est aujourd'hui de plus en plus « surmédicalisée » : la banalisation des gestes agressifs et intrusifs amène à faire ovuler les femmes sur commande et à pratiquer de plus en plus souvent des inséminations dans l'utérus.

Par ailleurs, les indications de la FIV ne cessent de s'élargir : elle tend à devenir une étape ordinaire de tout parcours d'infécondité. Ainsi, inventée pour remédier à la stérilité par absence ou occlusion des trompes, la FIV est aujourd'hui proposée pour pallier presque toutes les formes d'infécondité : somatique ou psychologique, masculine ou féminine, démontrée ou incomprise.

En outre, dans la foulée de la FIV, différentes techniques (FIP, GIFT, CIVETE...) sont aujourd'hui présentées comme des simplifications. En fait, ces simplifications ne concernent pas les patientes, mais les praticiens à qui elles permettent de se passer d'un laboratoire de biologie.

Avec la multiplication des techniques et du fait de leurs résultats fort modestes, on allonge les parcours des couples qui délaissent une technique pour passer à une autre. C'est un engrenage terrifiant dont il est de plus en plus difficile de s'extraire au fur et à mesure qu'on s'y enfonce : plus on en fait, plus on en souffre, moins il est acceptable d'en sortir sans résultats et plus on continue.

Exploitation du désir d'enfant

Parler de « choix », de « libre décision », de consentement éclairé pour les patient(e)s, relève d'un grossier abus de langage. Il s'agit plutôt de l'exploitation du désir d'enfant de ces couples, sans libre choix de leur part. Rappelons que sur la nécessité du consentement éclairé et sur ses modalités, il existe *des textes de référence* (de Claude Bernard aux déclarations d'Helsinki et de Tokyo, 1975, en passant par le code de Nuremberg, 1947). Selon ces textes, peut être considéré comme ayant donné un consentement éclairé un sujet qui : 1) a été convenablement informé; 2) a compris l'information; 3) n'a été soumis à aucune pression indue; 4) a exprimé un choix clair.

Croit-on vraiment que les femmes qui pondent sur commande, ou qui donnent leurs ovules telles des poules en batterie (selon l'expression de certains praticiens), répondent bien aux critères du consentement éclairé ?

C'est tout cela qui est en jeu derrière le « nouveau pouvoir de l'homme de maîtriser la vie »...

Mais si les praticiens sélectionnent et manipulent les informations qu'ils donnent, si la majorité des patientes éjectées des programmes de PMA (les *drop out* comme on dit aux USA) sont trop culpabilisées ou déprimées pour témoigner de leurs expériences, si les journalistes se contentent en majorité de répercuter les exploits et les discours des scientifiques, comment l'information se fera-t-elle ?

C'est pourquoi, si l'on ne peut que se féliciter des futures mesures de réglementation annoncées par le ministre de la santé, on peut espérer que les membres de la future « Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction », mise en place à cette fin, ne soient pas, une fois encore, juge et partie et qu'ainsi une réelle transparence des pratiques s'instaure enfin.

Terminons sur trois points :

– l'éthique est bien autre chose qu'un gadget ou un paravent ;

– la stérilité n'est pas une vraie maladie, en guérit-on d'ailleurs avec un enfant ?

– dernier point tragiquement paradoxal : la plupart des femmes entrent *en bonne santé* dans ces programmes pour résoudre un problème (l'absence d'enfant) ; or elles en « sortent » *et* malades physiquement, *et* malades psychiquement, et enfin dans la grande majorité des cas *sans enfant*.

Cet article a été rédigé conjointement par : Nicole Athea, gynécologue; Geneviève Delaisi, psychanalyste; Laurence Gavarini, sociologue (université Paris-VIII); Françoise Laborie, sociologue (CNRS); Joachim Marcus-Steiff, sociologue (CNRS); Jacques Testart, biologiste (INSERM) et Anne-Marie de Vilaine, écrivain.

(1) J.-C. Emperaire, « Indications de la fécondation in vitro et éthique médicale : entre le hasard et les nécessités », *Contraception-fertilité-sexualité*, 14, 1986, 1153-1155.

SOS Alain Guillo

par GÉRARD CHALIAND (*)

ON apprenait à la mi-octobre l'incarcération en Afghanistan du photographe et reporter français Alain Guillo. Sa capture remonterait au 12 septembre. Depuis, malgré les demandes réitérées de l'ambassade de France à Kaboul, il n'a reçu aucune visite. En attendant, l'instruction est interminable et ses amis, à juste titre, s'inquiètent.

Accuser d'entrée illégale un journaliste est une tartuferie puisque personne n'ignore qu'il n'est possible d'informer sur une guérilla du côté insurrectionnel que de façon non légale. Depuis plus de quarante ans, la majeure partie des conflits ont été irréguliers et les Soviétiques le savent mieux que quiconque puisqu'ils ont soutenu de nombreux mouvements armés de libération anti-coloniaux. Une fois de plus, l'absence d'un statut de correspondant de guérilla internationalement reconnu est patente.

Les accusations d'espionnage naguère lancées contre Jacques Abouchar d'Antenne 2 ont été reprises dans le cas de Alain Guillo. Elles sont absurdes puisque tout carnet de notes, toute photographie à caractère militaire (que filmer d'autre dans une guérilla ?) sont retenus comme autant de preuves dérisoires.

Quant au procès du type de celui intenté à l'encontre du médecin français Augoyard en 1984 visant à faire dire au prisonnier le contraire de ce qu'il pense, il rappelle, de façon caricaturale, les procès de Moscou des années 1936-1938, critiqués il y a peu par Mikhaïl Gorbatchev lui-même.

***

Alain Guillo n'est pas de ceux qui consentiront aisément à déclarer ce que pourraient lui dicter ceux qui le détiennent. On peut craindre que sa longue instruction ne soit motivée par le souci d'avoir le temps nécessaire à le rendre plus docile. Il est inadmissible qu'il n'ait pas eu encore le droit élémentaire à une visite d'un représentant français pouvant constater son état. Un tel refus va à l'encontre de la transparence dont se réclame aujourd'hui l'URSS.

Alain Guillo faisait en Afghanistan son métier qui est d'informer comme il l'a fait en Angola avec l'UNITA et aux Philippines avec la Nouvelle armée du peuple. Il n'a pas le privilège d'être soutenu par une grande institution professionnelle comme la télévision française dans la mesure où il est indépendant. C'est pourquoi il a particulièrement besoin d'un large soutien de l'opinion publique.

Nous considérons le cas d'Alain Guillo et sa libération à l'heure où l'offensive de paix se développe comme un test du désir de négocier du gouvernement afghan et de la bonne volonté des Soviétiques.

(*) Président du Comité des amis d'Alain Guillo.

BIBLIOGRAPHIE

« Cinq milliards d'hommes qui se font peur », de Robert de Montvalon

Une méditation sur la pauvreté et la modernité

« *Ce n'est décidément pas une petite affaire que le développement* », écrit Robert de Montvalon dans son dernier livre. Depuis qu'il y a des spécialistes et qu'ils pensent au tiers-monde, des masses de chiffres ont été déversées dans des dizaines de milliers de pages. L'économie est toujours la première servie, car, par cette seule vitrine, on croit ouvrir aux pauvres des horizons nouveaux. Et que faire de toutes les autres dimensions de la vie, de la santé, de la culture, de l'éducation, etc. ? Il n'y a pas que la croissance, a toujours prêché le Père Lebret, ligne chrétienne dans laquelle s'inscrit Robert de Montvalon.

Son propos, pourtant, n'est pas de démonstration. C'est une sorte de méditation spirituelle qu'il nous propose à partir de rencontres et de faits sur les rapports Nord-Sud, dans une langue qui se déploie avec une grande aisance. « *Il n'y a plus d'« ailleurs »*. Nous ne pouvons plus jouer seuls notre jeu de Blancs, et les rapports plus étroits avec les pays en développement ne sont pas à leur seul bénéfice.

Un homme a marqué Robert de Montvalon : Alioune Diop, créateur de la revue *Présence africaine*, mort en 1980. C'est à lui qu'il consacre son premier chapitre, parce que cet ami a toujours su qu'il ne suffit pas d'être efficace pour être vrai, c'est-à-dire fécond. Ce grand Africain avait compris que la pauvreté et la modernité ne sont pas incompatibles. « *La technique, quand elle est assumée et pensée par un peuple, devient un élément de sa culture* », et si la culture occidentale s'est fourvoyée, c'est parce qu'elle a pris le parti de la puissance.

Par petites touches sur des sujets variés, Robert de Montvalon s'en prend à des idées reçues sur le tiers-monde. Selon lui, il faut sortir de la démographie à une seule dimension, celle des dénombrements qui conduit à cette situation : « *Tout le monde finira par avoir peur, les riches des pauvres, les pauvres des riches, les Blancs des Jaunes, les Noirs des Blancs. Il n'y a pas une ligne de front qui coupe la Terre en deux. On ne va pas de la fécondité à la stérilité, mais d'une fécondité moins réfléchie à une fécondité plus réfléchie.* »

Sur les migrations, notre auteur rejoint Alfred Sauvy : « *Nous ne survivrons pas sans les autres.* » Il retrouve, au reste, un auteur beaucoup moins idéologiquement proche de lui, Guy Sorman, lorsqu'il écrit : « *Déjà on voit ramper le serpent qui nous tuera peut-être tous, l'idolâtrie de l'Etat, ce cancer qui fructifie sous tous les climats, même ceux qui peuvent se payer le luxe d'une certaine liberté.* »

Quelles orientations ? Ce n'est pas assez d'énumérer les droits violés, il faut remonter aux causes, c'est-à-dire agir. Mais peut-on changer le Sud sans changer le Nord ? « *Est-ce qu'il n'existe pas une pauvreté inéluctable que nous nous appliquons à ne pas voir, de sorte que notre marche à l'enrichissement devient une galopade de cheval emballé ?* » C'est sur les méditations que lui suggère sa religion que Robert de Montvalon termine son livre : l'idée d'un concile africain et la pauvreté de Jésus.

La force de cet ouvrage vient d'une croyance, et donc d'une espérance. Mais aussi du parti que l'auteur a pris – rare chez les chrétiens de gauche – de laisser le fouet de l'imprécateur au vestiaire.

PIERRE DROUIN.

★ Éditions du Cerf, Coll. « Parole présente », 128 p., 59 F.

Au Courrier du Monde

AMBIANCE

L'enfer c'est le bruit

On ne peut plus entrer dans un grand magasin sans être abasourdi par le déluge de paroles ou de « musiques » qui descend des haut-parleurs. Aux vendeuses, qui se plaignent, la direction fait répondre qu'elles n'ont qu'à aller ailleurs.

Dans le métro, augmente le nombre de stations où l'on vous déverse un nombre de décibels qui dépassent celui du train lui-même. Plaignez-vous à la RATP ; vous recevrez d'abord une lettre polie où l'on vous parle d'essai ; puis, sous le prétexte que vous avez manifesté ainsi votre intérêt pour la vie dans le métro, la visite d'une enquêteuse chargée d'obtenir de vous des réponses par « *oui* » ou « *non* » à un questionnaire sans rapport avec le bruit.

Plus étonnant. Dans telle salle d'attente d'un hôpital de Paris, on a installé une télévision qui, toute la matinée, crie ses commentaires. On répond à votre plainte que les médecins désirent qu'il y ait « *de l'ambiance* ».

Ajoutons enfin les semaines commerciales et le déferlement de sottises sur la voie publique. Si vous écrivez au ministère de l'environnement, ou ce qu'il en reste, créé précisément pour lutter contre ce genre de fléaux, on vous répond tout aussi évasivement. Qui a intérêt à cette déshumanisation croissante ?

Mme BAUMGARTNER (*Paris*).

TRIBUNAL

Cesser le travail

Les discussions centrées sur le droit de grève apprécié par les tribunaux (*voir* « La grève, le droit, la justice et la loi » *par M. Gérard Lyon-Caen, dans* le Monde *du 3 décembre*) me semblent méconnaître l'existence d'un fondement moral de désobéissance civique qui transcende la cessation concertée du travail.

Même si ce n'est pas historiquement ce qui a présidé à sa création, le droit de grève s'appuie fondamentalement sur l'assertion suivante : « Nous estimons indignes les conditions de vie qui nous sont proposées : pour cette raison nous refusons de jouer le jeu social. »

Si ce refus a un effet économique susceptible de faire fléchir le partenaire social, la grève n'en sera que plus *efficace*, mais ce n'est pas son essence. Comment expliquer autrement les grèves « de protestation » et les minutes de silence ?

Aucun tribunal ne peut se substituer à l'homme qui estime indigne sa condition.

Dr. J.-C. WAGNER (*La Chapelle-Saint-Luc, Aube*)

Etranger

Les discussions préliminaires sur le désarmement conventionnel

Les représentants de l'OTAN et du pacte de Varsovie se sont entendus sur les objectifs et les méthodes des futures négociations

VIENNE
de notre correspondante

Les représentants des seize pays de l'OTAN et des sept pays du pacte de Varsovie se sont mis d'accord sur les objectifs et les méthodes de travail des futures négociations sur le désarmement conventionnel en Europe. Ces conversations préliminaires, qui ont lieu à Vienne depuis le 17 février dernier, en marge de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), ont été interrompues pour une pause de fin d'année et reprendront le 25 janvier prochain.

Selon un communiqué de la délégation américaine, l'objectif de cette nouvelle négociation sur le désarmement est de « *renforcer la stabilité et la sécurité en Europe en établissant, à un niveau inférieur, un équilibre stable et garanti des forces armées conventionnelles, y compris les armements et équipements conventionnels* ». En même temps, elle visera à « *éliminer des disparités militaires ayant des effets négatifs sur la stabilité et la sécurité et, de manière prioritaire, la capacité de lancer des attaques surprises et des offensives de grande envergure* ». Pour atteindre ces objectifs, le texte préconise « *des mesures significatives* » comme des réductions, des limitations, la définition des conditions du redéploiement, la fixation de plafonds égaux.

Dans les milieux militaires occidentaux, on souligne que cet accord préliminaire n'est que partiel et qu'on est encore loin de la définition complète du mandat des futures négociations. On estime cependant qu'il s'agit d'un progrès par rapport à la première phase des discussions préliminaires, où l'on avait assisté à un véritable dialogue de sourds.

Pour les pays occidentaux, le succès de la CSCE et la rédaction d'un document final substantiel – notamment dans le domaine des droits de l'homme – restent prioritaires. Le mandat pour la future négociation de désarmement doit faire partie intégrante du document final de la CSCE.

Les armes nucléaires tactiques exclues

L'Occident considère cependant comme positif le fait que cet accord affirme sans ambiguïté que les négociations ne porteront que sur les armes conventionnelles. *L'Est semble donc avoir définitivement* renoncé à inclure dans les négociations les armes nucléaires tactiques. Deux questions restent toutefois ouvertes : celle des « *systèmes à double capacité* » – chars et artillerie susceptibles d'être équipés d'obus ou de missiles nucléaires, – que l'Est insiste *toujours* pour inclure, et celle de la zone géographique précise, concernée par la négociation (la partie asiatique de la Turquie et de l'URSS, certaines îles atlantiques seront-elles incluses, comme le demande l'URSS ?).

La question de la vérification d'éventuels accords est devenue en revanche *moins préoccupante* grâce à l'accord *soviéto-américain* sur le démantèlement des fusées intermédiaires (FNI), qui peut servir de modèle. En ce qui concerne la date de l'ouverture de ces négociations, la prudence est de mise. Les *plus* optimistes avancent l'année 1988. Tout dépendra cependant de la clôture de la CSCE, qu'on ne prévoit guère avant Pâques 1988. Quant au lieu de la conférence, il fait l'objet de sérieux marchandages dans *les* coulisses : *Vienne et* Genève se livrent un duel acharné, mais Stockholm est également sur les rangs. Les négociations à vingt-trois (OTAN et pacte de Varsovie) ne seront en tout cas pas dissociées des *négociations sur les mesures de confiance menées* à trente-cinq (tous les pays d'Europe sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) afin de maintenir le lien étroit entre le processus de la CSCE et le désarmement conventionnel.

WALTRAUD BARYLI.

A Paris

M. Viktor Karpov a exposé le point de vue soviétique sur le sommet de Washington

Il est de coutume, désormais, que des émissaires soviétiques aillent, au lendemain des sommets, exposer le point de vue de l'URSS dans les capitales occidentales. Ainsi, M. Viktor Karpov, chargé des questions de désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères et chef de la délégation soviétique à Genève, était lundi soir 14 décembre et mardi 15 à Paris, où il s'est entretenu successivement avec M. Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique du premier ministre, avec le président de la République, puis avec le ministre des affaires étrangères avant d'être reçu par la *commission défense de l'Assemblée* nationale.

M. Karpov a fait à ses interlocuteurs un exposé complet du point de vue soviétique sur les travaux du sommet de Washington, en particulier l'accord sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires (FNI) et sur les différentes négociations concernant le désarmement stratégique et conventionnel. Il a également un échange de vues avec des fonctionnaires du Quai d'Orsay sur la question des droits de l'homme et celle des conflits régionaux.

La visite à Paris du ministre autrichien des affaires étrangères

Malgré l'affaire Waldheim, M. Mock escompte un soutien de la France pour ancrer son pays dans l'Europe

Attendu mercredi soir 16 décembre à Paris, le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Aloïs Mock, devrait avoir, jeudi, des entretiens avec son collègue français, M. Raimond. Il sera également reçu par le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui offrira un dîner en son honneur à l'hôtel Matignon. Vice-chancelier du gouvernement de coalition autrichien, M. Mock est président du parti conservateur (OeVP), qui a soutenu la candidature de M. Kurt Waldheim lors de l'élection présidentielle de 1986. C'est la première visite officielle en France d'un membre du gouvernement autrichien depuis le début de l'affaire Waldheim.

VIENNE
de notre envoyé spécial

L'affaire Waldheim pèse désormais tellement sur les relations internationales de l'Autriche qu'on en vient à oublier parfois que la diplomatie autrichienne puisse avoir d'autres préoccupations. Paradoxalement pourtant, *souligne* un diplomate, elle *a eu pour effet d'accélérer une prise de conscience nouvelle* de l'importance des relations entre l'Autriche et l'Europe occidentale.

Confits dans le confort douillet d'une économie qui est passée longtemps pour un modèle, sûrs que leur Tyrol et les charmes désuets de Vienne faisaient à tout jamais d'eux les enfants chéris de la Terre, les Autrichiens se *contentaient fort bien* jusque-là *de l'avantage* de se trouver du bon côté de la frontière entre deux mondes. Leurs relations privilégiées avec les pays de l'Est d'un côté, avec l'Allemagne fédérale de l'autre, suffisaient à leur assurer un commerce prospère, base d'un avenir alors assuré.

Pour le côté amour-propre, la personnalité de l'ex-chancelier Kreisky, *intermédiaire patenté dans tous les* imbroglios du Proche-Orient, avait longtemps amplement fait l'affaire.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, les révélations sur le passé de M. Kurt Waldheim dans les troupes allemandes des Balkans pendant la seconde guerre mondiale ont coïncidé avec des difficultés économiques croissantes.

Il n'en a pas fallu plus pour que le pays fasse brusquement un complexe de victime et réagisse comme on le sait au scandale suscité dans le monde occidental par *l'affaire Waldheim : non seulement* le président autrichien a été élu avec une confortable majorité, mais on a vu à cette occasion s'exprimer un antisémitisme venu fort peu à propos rappeler que si l'Allemagne fédérale avait sévèrement payé les conséquences *du nazisme* l'*Autriche n'était après* tout pas la sainte nitouche qu'elle aimait paraître. Ne s'apprête-t-on pas à marquer l'année prochaine le cinquantième anniversaire d'un Anschluss qu'on a passé son temps après guerre à vouloir oublier ?

Une issue incertaine

L'*issue de l'affaire* Waldheim reste pour le moment trop incertaine pour qu'on puisse se livrer à un pronostic. Les rumeurs auxquelles ont donné lieu ces dernières semaines les travaux de la commission internationale d'enquête chargée de faire la lumière sur le passé du lieutenant *Waldheim ont fait monter* la *température à Vienne*. Les partisans déclarés d'une démission du président, notamment au sein du SPOe, ont repris leurs attaques, sans pour autant que les états-majors des partis *paraissent décidés* sur la suite des *opérations*.

Même s'il n'est un mystère pour personne que des plans sont échafaudés dans les deux partis de la grande coalition constituée par les conservateurs et les socialistes, officiellement il n'en est rien. Le président Waldheim continue d'affirmer qu'il ne cédera pas aux *pressions, et on estime chez les socialistes* qu'après tout c'est au parti conservateur de s'en dépatouiller. Bref, tout le monde attend ce qui sortira du rapport de la commission, craignant de s'engager sur un terrain politique miné, avant de savoir *quelles* conclusions *le public en tirera lui-même*.

Entre-temps, *les* Autrichiens ont *bien fini par découvrir qu'il n'était* pas aussi facile que cela de s'enfermer dans un splendide isolement. Drapés dans leur orgueil national, ils s'aperçoivent avec horreur que l'Acte unique européen, en ouvrant la voie d'un marché commun sans frontières, risque de remettre en cause leur belle certitude de ne devoir rien à *personne. L'obligation de visas* à laquelle le gouvernement français les a soumis – au nom de la lutte antiterroriste – a provoqué un sentiment d'humiliation qu'on a parfois peine à comprendre. Brusquement, alors qu'on était prêt à subir tous les affronts pour défendre « son » président, on se rend compte de ce qu'il *en coûte de ne pas être tout à fait européen comme* les autres.

Les thèmes de la visite de M. Mock à Paris s'en déduisent facilement. Outre l'affaire des visas, le chef de la diplomatie autrichienne espère bien obtenir de son ami Jacques Chirac qu'il oublie un peu l'affaire Waldheim pour faciliter le rapprochement de l'Autriche avec le Marché commun. *Celui-ci est devenu l'objectif numéro un de* la *politique extérieure* autrichienne, et l'on commence à débattre publiquement d'une possibilité d'intégration pure et simple dans la Communauté. Au nom de la neutralité autrichienne, l'ex-chancelier Kreisky s'en était tenu à l'écart. Aujourd'hui, aussi bien M. Mock, plus européen que jamais, que l'entourage du chancelier *socialiste Vranitzky estiment que la question mérite réflexion.* Longtemps quantité négligeable aux yeux de l'Autriche, Paris devient un point de passage incontournable. La France peut en profiter, estime M. Mock, en faisant valoir l'intérêt qu'elle pourrait avoir d'utiliser les bonnes relations de l'Autriche avec l'Est pour ne pas laisser la RFA *occuper seule le milieu de terrain* en Europe.

HENRI DE BRESSON.

Moscou et la neutralité de l'Autriche

Une éventuelle intégration de l'Autriche dans la Communauté européenne poserait aux Autrichiens le problème du respect de *leur statut de neutralité, strictement défini par des accords* entre les quatre puissances alliées lors de l'évacuation de leurs troupes du territoire autrichien, en 1955. L'ancien chancelier Kreisky avait définitivement enterré le problème en estimant que neutralité et intégration *s'excluaient. Bien que le problème ne soit pas encore* d'actualité immédiate, estime-t-on à Vienne, les dirigeants actuels en sont revenus à une vue moins figée des choses. Le ministre des affaires étrangères, M. Mock, assurait récemment à Vienne *que cela « ne poserait pas de grands obstacles du point de vue du droit international* » et qu'il s'agirait seulement de savoir si « *la Communauté accepterait des réserves* » dans un traité d'adhésion. La question devrait faire au préalable l'objet de discussions avec les *Soviétiques. A ce stade,* de telles discussions n'ont pas encore eu lieu, mais on a noté avec intérêt en Autriche que les dirigeants de l'URSS, au cours de plusieurs allusions récentes à la question, ne paraissaient pas en faire un grand *problème. Interrogé l'été dernier* sur une éventuelle candidature de l'Autriche à la CEE, le président du conseil des ministres, M. Ryjkov, s'était borné à répondre, indique-t-on à Vienne, que personne ne pouvait plus être complètement indépendant des autres.

H. de B.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article de notre correspondant, Philippe Lemaître, sur la dernière réunion à Bruxelles des ministres de l'alliance atlantique (*le Monde* daté 13-14 décembre), une erreur de transmission nous a fait écrire : « ... *La grande majorité des alliés (...) n'excluent pas dans les prochaines étapes (...) une négociation sur les missiles tactiques.* » C'est « *excluent dans la prochaine étape* » qu'il fallait lire.

POLOGNE

Un réformateur, M. Rakowski est promu au bureau politique

Varsovie. – M. Mieczyslaw Rakowski, soixante et un ans, vice-président du Parlement polonais, a été promu, le mardi 15 décembre, membre du bureau politique du PC polonais (POUP) au cours de la réunion de la seconde partie du sixième plénum du comité central, tenue à Varsovie.

Bien que ses nouvelles responsabilités au sein de l'organe suprême du POUP n'aient pas été publiées, il est probable que M. Rakowski sera chargé de superviser l'idéologie, l'un des secteurs-clés des activités du parti. *Ce réformateur aurait ainsi* pour rôle de faire coïncider les nouveaux principes de gestion avec l'idéologie marxiste-léniniste pour faire pendant aux conservateurs qui relèvent la tête et crient au crime de « lèse-socialisme ».

Mal aimé d'une « nomenklatura », jalouse de ses privilèges, qu'il voulait « bousculer », M. Rakowski bénéficie de l'entière confiance du chef de l'Etat, le général Jaruzelski, qui, à l'époque légale de Solidarnosc, lui avait confié le poste de vice-premier ministre. *Il avait été le principal interlocuteur* de M. Lech Walesa dont il n'a cessé d'être en même temps l'un des plus farouches adversaires.

Au cours de sa réunion, le comité *central* a adopté, mardi, le rapport du bureau politique portant sur la réalisation des projets de réformes économiques et politiques préparées par le pouvoir. Celles-ci touchent essentiellement à une décentralisation des organes de direction du pays et des *entreprises*, et, dans le *domaine* politique, au renforcement du rôle des associations et des cellules d'autogestion, mais toujours dans le cadre du « *pluralisme socialiste* ».

Le pouvoir est sorti de « *la phase de conception* » pour entrer dans « *la phase de réalisation* », a déclaré le général Jaruzelski dans son discours devant le comité central.

Commentant ainsi pour la première fois en public le référendum du 29 novembre, le chef de l'Etat, dont l'allocution était télévisée, a estimé qu'une « *grande coalition réformatrice* » avait émergé du scrutin, soulignant que quelque douze millions d'électeurs avaient approuvé les transformations annoncées par le pouvoir.

A propos des réformes, il a déclaré que son pouvoir « *ne pouvait pas se permettre d'en appauvrir le contenu* ». Il a rappelé que certaines modifications seront apportées dans le « rythme » des hausses de prix des produits de consommation. « *Notre détermination est observée de l'étranger et suivie avec attention par les pays frères* », a-t-il poursuivi, après avoir énuméré les grands objectifs de sa politique : juguler l'inflation, assurer une production de meilleure qualité, rétablir la vérité des prix, améliorer l'approvisionnement du marché et affermir « *une démocratisation sans anarchie* ». – (*AFP*.)

TURQUIE

Premier congrès de l'organisation des droits de l'homme

ANKARA
de notre correspondant

La torture et la peine de mort ont été au centre des débats du premier congrès de l'*organisation turque* des droits de l'homme, qui vient d'avoir lieu à Ankara, au siège de la Confédération syndicale turque Turk Ish. Représenté par son président, M. Erdal Inonu, le parti populiste *social-démocrate, arrivé en seconde* position aux élections du 29 novembre, était le seul parti turc à avoir répondu à l'invitation.

Un rassemblement de plusieurs milliers de personnes à Istanbul avait accompagné la remise à l'Assemblée nationale, la semaine dernière, d'une pétition de cent trente mille signatures, demandant l'abrogation de la peine de mort et une amnistie générale pour les condamnés politiques. *Aucune exécution n'a* eu lieu depuis 1984 mais plus de cent condamnés à mort attendent la rectification de leur peine par le parlement.

« *Cent soixante-dix morts sous la torture depuis 1980...* » : Me Helvaci, le président de l'association – autorisée en avril 1987, – précise que « *la torture n'est plus pratiquée en prison, mais continue de l'être au cours des interrogatoires de police* ». Ceux-ci « *diminuent comme les arrestations* », mais les intervenants, *comme la presse, ont dénoncé* le traitement infligé aux deux dirigeants communistes, arrêtés lors de leur retour d'exil, le 16 novembre. Le procureur a ouvert une enquête après que ces dirigeants se soient plaints d'avoir été torturés.

En privé, de nombreux participants *au congrès n'hésitent pas* à voir là un avertissement des services de sécurité, véritable Etat dans l'Etat, contre toute velléité gouvernementale de concessions à l'Europe et de libéralisation dans un domaine considéré comme tabou par les militaires. *La plupart des intervenants au congrès étaient des juristes* attachés à expliquer et populariser la notion de droit de la personne, encore peu enracinée dans une tradition qui privilégie l'Etat. Les milieux de droite, y compris d'opposition, voient dans l'association un *rassemblement très marqué à gauche et refusent* de s'associer à ses actions.

MICHEL FARRÈRE.

Sur Antenne 2

« Résistances » visite l'URSS

Comme dit Noël Mamère, la nature d'une émission comme « Résistances » veut que ses réalisateurs rendent plutôt visite aux victimes qu'à leurs bourreaux. Il ne faut donc pas s'étonner *si les personnages interrogés au cours du tournage de l'URSS en transparence* – du Père Gleb Yakounine à un nationaliste estonien en passant par Sergueï Grigoriants (l'animateur du bulletin *Glasnost*) et plusieurs « refuzniks » célèbres – totalisent à eux tous un nombre respectable *d'années de camp. Ce ne sont* pas les seuls, toutefois, et il y a également quelques-unes des locomotives officielles de la « glasnost », dans la presse ou dans le difficile et douloureux inventaire du passé historique.

Le plus frappant est que tous, avec des nuances bien sûr, ont le sentiment *que le pays et le régime* sont à un tournant. *Certes*, le décalage entre promesses et réalités apparaît partout, et il aurait même tendance à s'accentuer ces derniers temps. Mais il y a de l'espoir, et c'est un mot que chacun a sur les lèvres.

Les seuls, ou presque, qui ne le prononcent pas sont *les détenus – de droit commun – d'un camp où l'équipe d'Antenne 2 a été autorisée à pénétrer avec ses caméras.* C'est une première pour une télévision occidentale. Tout est d'une propreté clinique, à commencer par les crânes rasés des prisonniers de tous âges. *Rien, pas un mot chez ces hommes qui, même au réfectoire,* semblent enfermés dans le silence. Mais quelle détresse – *est-ce particulier au* milieu carcéral en URSS ? – dans ces regards furtifs qui entrevoient parfois, à travers l'objectif comme au-delà d'un miroir, *le monde de la liberté.*

A. J.

★ Antenne 2, jeudi 17 décembre, 22 h 05.

● **URSS : Formation d'un groupe de défense des droits de l'homme.** – Des dissidents soviétiques *ont créé le mardi* 15 décembre un groupe de surveillance des droits de l'homme en URSS, à l'issue d'un séminaire qui s'est déroulé pendant six jours à Moscou, a annoncé *M. Lev Timofeiev, l'un des organisateurs de la réunion.* Ce groupe entend notamment coopérer avec la Fédération internationale d'Helsinki pour les Droits de l'homme, dont le directeur, M. Gerald Nagler, était *présent au séminaire de* Moscou. Les participants ont également décidé la création d'un syndicat indépendant de journalistes. – (*AFP*.)

● **Incendie à bord d'un bateau de guerre ouest-allemand dans la Manche.** – Un grave incendie a éclaté, mardi soir 15 décembre, dans la cambuse du destroyer lance-missiles *Mölders, de la marine ouest-allemande*, qui naviguait au large de Fécamp, dans la Manche. Il a été maîtrisé, mercredi 16 décembre en fin de matinée, par les trois cent quarante hommes de l'équipage. Le *Mölders*, qui déplace 4 500 tonnes à pleine charge, était attendu par un remorqueur, qui devait probablement le conduire à Hambourg. *La marine française avait dépêché* sur les lieux *trois navires d'assistance.*

Europe

ESPAGNE

Le limogeage d'un jésuite annoncerait une « remise au pas » de l'Eglise

MADRID
de notre correspondant

Le limogeage du directeur d'une des principales revues catholiques espagnoles provoque quelques remous dans les milieux progressistes du pays. Tout avait commencé le 18 novembre, lorsque le Père Pedro Miguel Lamet, jésuite, apprenait sa destitution du poste de directeur due l'hebdomadaire catholique *Vida nueva (Vie nouvelle)*, un poste qu'il occupait depuis six ans. La décision avait été prise par Mgr Antonio Montero, directeur de la société qui édite la revue et évêque, en outre, du diocèse de Badajoz, en Estrémadure.

Quatre jours plus tard était nommé un nouveau directeur, Vicente Alejandro Guillamon, l'un des fondateurs de l'Union catholique espagnole des journalistes ; il passe pour être plus sensible que son prédécesseur aux préoccupations des secteurs conservateurs de la hiérarchie ecclésiastique.

Aussi, nombreux sont ceux qui voient en lui l'artisan d'un futur infléchissement de la ligne de *Vida nueva*. A tel point que les trois rédacteurs permanents de cet hebdomadaire ont annoncé qu'ils avaient l'intention de renoncer prochainement à leurs fonctions.

A-t-on affaire à une « reprise en main » de la revue ? *Vida nueva*, l'une des plus importantes revues catholiques espagnoles, avec un tirage de 20 000 exemplaires, s'était toujours réclamée, depuis le concile Vatican II, des courants catholiques les plus rénovateurs. Contestataire à l'époque du franquisme, elle avait appuyé les efforts de l'ancien président de la conférence épiscopale, Mgr Tarancon, lorsque celui-ci avait tenté de séparer plus clairement l'Eglise et l'Etat.

L'arrivée de Jean-Paul II au Vatican avait contraint les responsables de *Vida nueva* à faire preuve, ces dernières années, de plus de prudence. Ils n'en avaient pas moins continué à informer, avec indépendance, sur des sujets aussi délicats que les tensions entre le Vatican et les socialistes espagnols, la théologie de la libération ou le rôle de l'Eglise en Amérique latine.

Aussi, nombreux sont ceux qui attribuent la destitution de son directeur aux pressions de la hiérarchie espagnole et de l'entourage de Jean-Paul II. En particulier, le rôle qu'aurait joué dans cette affaire le nonce apostolique à Madrid, Mgr Mario Tagliaferri, est souligné avec insistance dans les milieux catholiques progressistes.

Ces derniers ont le sentiment d'avoir affaire, depuis l'arrivée de Mgr Tagliaferri à Madrid en 1985, à une tentative plus vaste de « remise au pas » de l'Eglise espagnole, facilitée par l'élection à la tête de la conférence épiscopale, en février dernier, de Mgr Angel Suquia, un prélat considéré comme nettement plus conservateur que son prédécesseur, Mgr Diaz Merchan.

THIERRY MALINIAK.

Asie

CAMBODGE : la reprise des négociations

Une deuxième rencontre Sihanouk-Hun Sen aurait lieu début janvier à Saint-Germain-en-Laye

Le prince Sihanouk, qui devait être reçu le mercredi 16 décembre en fin de matinée à l'Elysée, a relancé la négociation du conflit cambodgien en annonçant, la veille, qu'il était prêt à reprendre le dialogue avec M. Hun Sen, « *à la date que ce dernier voudra bien proposer* » (nos dernières éditions du 16 décembre). Selon de bonnes sources, le premier ministre de Phnom-Penh devrait, dans les prochains jours, donner une réponse positive et proposer que leur deuxième série d'entretiens se tienne au début de janvier 1988. Le prince a déjà annoncé que ce « *deuxième round* » aurait lieu au pavillon Henri-IV à Saint-Germain-en-Laye.

Le prince Sihanouk est donc rapidement revenu sur sa décision de reporter *sine die* la négociation du conflit cambodgien. Pour expliquer ce revirement, le prince a mentionné les réactions enregistrées à Manille, lors du sommet de l'ASEAN (*le Monde* du 16 décembre), à propos de la suspension des pourparlers. Un porte-parole de cette Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe des Etats non communistes de la région (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) a, en effet, à ce sujet, parlé d'un « *recul* » rendant un éventuel retrait du Cambodge « *plus compliqué* ».

Le prince Sihanouk s'est déclaré « *attristé* » de ce commentaire, qui lui donne « *une mauvaise note* », et a déploré que l'ASEAN n'ait jamais été capable de « *faire avancer la recherche d'une solution au problème cambodgien* ». Une autre raison paraît expliquer cette volte-face : le prince serait désormais convaincu que le Vietnam et l'Union soviétique souhaitent un règlement politique du conflit. En tout cas, il a fait état de « *renseignements sûrs* » à ce propos lors du déjeuner offert en son honneur, mardi, au Quai d'Orsay, par M. Jean-Bernard Raimond. Selon M. Khek Lerang, directeur de cabinet du prince, l'entrevue s'est déroulée dans une « *ambiance cordiale* », mais le prince n'en a pas moins reproché à la France sa « *timidité* » face à la négociation et lui a demandé de se montrer « *plus active* ».

Dans leur communiqué de Fère-en-Tardenois, le 4 décembre, le prince Sihanouk et M. Hun Sen avaient invité les deux autres parties cambodgiennes — MM. Son Sann et Khieu Samphan — à participer à la deuxième rencontre. Le 10 décembre, le prince avait fait de leur présence la condition de la reprise des pourparlers. Cet obstacle semble désormais levé, le prince estimant que le Front de M. Son Sann est « *en déliquescence* » et que, le cas échéant, il faudra « *mâter* » les Khmers rouges dont la force, de toute façon, est sur le déclin.

Le prince avait également, le 10 décembre, désiré avoir un contact avec les Vietnamiens avant de reprendre les discussions. Cette condition semble également remplie puisqu'il a reçu l'ambassadeur du Vietnam à Paris, M. Ha Van Lau, si l'on en croit de bonnes sources.

Les hypothèques étant ainsi levées, le prince Sihanouk semble décidé à aller de l'avant en abordant au fond, lors du « *deuxième round* » de discussions avec M. Hun Sen, les deux points essentiels : le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et le futur statut — interne et international — de son pays. Il entend ainsi négocier une véritable neutralité d'un Cambodge dont le régime politique sera « *non communiste* » et « *à la française* ».

Le dérapage de la négociation a donc été évité. Le prince Sihanouk semble avoir mis à profit un moment de doute — qui expliquerait sa marche arrière du 10 décembre — pour faire franchir un nouveau pas à la négociation en abordant, de plain-pied, la question des garanties de l'indépendance réelle du Cambodge, ce qui implique non seulement le retrait total des troupes vietnamiennes, mais également la neutralisation des Khmers rouges. Jusqu'ici, publiquement, les Vietnamiens n'ont émis aucune réserve sur ce double projet.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

VANUATU : dans un climat de crise politique

M. Lini a formé un nouveau gouvernement

Deux semaines après la victoire de son mouvement Vanua-aku Pati (VAP) aux élections législatives du 30 novembre, le révérend Walter Lini a formé mardi 15 décembre son nouveau gouvernement. Mais le maintien au pouvoir de l'homme qui conduisit en 1980 ce condominium franco-britannique voisin de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance cache une sérieuse crise politique. Tout d'abord, le VAP a vu sa majorité réduite à six sièges face à une opposition — l'Union des partis modérés — manquant pourtant de dynamisme. Les attaques portées contre l'ambassadeur de France, expulsé le 1er octobre sous l'accusation d'avoir financé l'opposition, n'ont pas joué en faveur du pouvoir. Depuis, Paris a « gelé » sa coopération avec Port-Vila.

Plus grave encore, la sourde rivalité entre les deux hommes forts du VAP : M. Lini et son ancien bras droit, M. Barak Sope, vient d'éclater au grand jour. M. Sope, secrétaire général du VAP, âgé de trente-six ans, ne fait pas parti du gouvernement au sein duquel une place de vice-premier ministre lui avait pourtant été promise. M. Lini ayant annoncé son intention de partir se soigner à l'étranger à la suite d'une attaque cérébrale, qui le contraint à se déplacer en fauteuil roulant, et M. Sope avait fait officiellement acte de candidature. Mais M. Lini est brusquement revenu sur sa décision. Appelé à trancher entre les deux, le congrès du VAP s'est prononcé la semaine dernière en faveur de M. Lini, mais une forte minorité demeure fidèle à M. Sope.

La rivalité entre les deux hommes menace l'unité du VAP, longtemps fortement soudé. D'autant que M. Lini reste, en raison de son état de santé, un premier ministre en sursis. Alors qu'il se croyait sur le point de devenir chef du gouvernement, M. Sope avait tenu, le 5 décembre, des propos apaisants à l'égard de la France, avec laquelle le VAP, anglophone, a toujours eu des relations difficiles. Il avait déclaré que son « *nouveau gouvernement serait désireux de rétablir, au niveau des ambassadeurs, des relations diplomatiques* ». Il avait également dit qu'il « *voulait reprendre les négociations sur l'aide française à Vanuatu* ».

P. de B.

Voici la liste du nouveau gouvernement :

Premier ministre, ministre de l'éducation, de la justice et des services publics, M. Walter Lini ; finances et logement, M. Sela Molisa ; intérieur et santé, M. Lolu Abil ; affaires étrangères, M. Donald Kalpokas ; terres, M. William Mahit ; aviation civile et tourisme, M. Harold Qualao ; transports, communications et travaux publics, M. Sethi Regenvanu ; développement économique, commerce et industrie, M. Edward Natapei ; agriculture, forêt et pêche, M. Jack Hoba.

● **BIRMANIE : Visite de M. Gandhi.** — Le premier ministre indien est arrivé, mardi 15 décembre, à Rangoon, où ont été déployées d'imposantes forces de sécurité, pour sa première visite officielle en Birmanie. Au cours de son séjour de quarante-huit heures, M. Gandhi a des entretiens notamment avec le président birman U San Yu et avec le général Ne Win, président du parti du programme socialiste birman (PPSB, parti unique, au pouvoir), qui portent sur les questions économiques et commerciales ainsi que sur les problèmes de sécurité à la frontière entre les deux pays. — *(AFP.)*

INDE : fastueux mariage chez un maharaja

Splendeurs d'un autre temps

GWALIOR
de notre envoyé spécial

Le petit train en argent massif s'arrête docilement lorsqu'on saisit l'un des flacons à liqueur qui garnissent ses wagons. Le circuit est posé sur une table de 20 mètres de long autour de laquelle prenaient place les hôtes du maharaja de Gwalior. Celui-ci peut cependant « punir » l'un d'entre eux en agissant sur les manettes d'un pupitre. Le convoi, alors, passe son chemin, emportant champagne, porto, whisky, cognac et havanes, sous les yeux de l'invité qui a eu le tort de déplaire. La table est éclairée de deux lustres de 3,5 tonnes et deux cent cinquante ampoules chacun. Ils sont solidement amarrés : pour éprouver le toit de son palais, le maharaja, un jour, y fit hisser l'un de ses éléphants.

Grandeur et décadence, le petit train, aujourd'hui, est admiré par les touristes. Le palais est devenu musée, le maharaja de Gwalior, M. Madhavrao Scindia, est ministre des chemins de fer dans le gouvernement de M. Rajiv Gandhi. Qu'importe, le vendredi 11 décembre, l'ancien souverain de Gwalior et autres lieux, marie sa fille, Chitrangda Scindia, et le « bon vieux temps » des Indes impériales, pour trois jours, revient. L'époux, Vikram Singh, est un jeune homme bien mis, sortant tout droit d'une miniature et il n'y a pas mésalliance : il est le fils du docteur Karan Singh, héritier du trône du Cachemire, un presque roi si l'Inde n'était pas « démocratique ».

Heureusement, un vrai roi est là : celui du Népal, accompagné de sa reine, mais qui ne dédaignera pas fouler les pelouses où prendront place d'anciennes têtes couronnées : maharajas, rajas et nawabs, tous héritiers de cinq cent soixante-cinq anciens Etats princiers de l'Empire, vêtus comme dans les contes de turban à longue queue, de tunique de brocart, portant le sabre, croulant sous les pierres précieuses.

M. Madhavrao Scindia, pour ce mariage du siècle, avait tout oublié : l'Inde et ses millions de crève-la-faim, le « socialisme » et les poursuites dont il est l'objet pour évasion fiscale. Quelle fête ! Le palais étalant ses 200 mètres de façade blanche et ses milliers d'ampoules qui illuminaient les carrosses en argent tirés par quatre chevaux blancs recouverts de plaids dorés qui emmenaient le petit-fils du dernier roi du Cachemire vers sa promise, l'éléphant peint en bleu qui conduisait le cortège, la cérémonie enfin, interminable, et qui s'est déroulée sous un dais de soie, au sommet d'une sorte de petit temple pour que la foule, qui s'étendait à perte de vue, puisse avoir sa part des *Mille et Une nuits*.

Pendant trois heures, les *pandits* (prêtres brahmanes) récitèrent des *mantras* (prières) en tournant autour de la belle au visage voilé, et de son futur époux, le cou ceint de huit rangs de perles épinglées de diamants et de pierres précieuses. Près de deux mille invités chamarrés, triés sur le volet, assistaient au spectacle. Ainsi qu'environ vingt-cinq mille personnes, le « peuple », un peu plus loin, derrière des cordes et des cordons de policiers, et qu'il fallut bien charger, mais à regret, et à coups de bâton pour les faire reculer, lorsque, dans leur enthousiasme, ils se livrèrent à une gigantesque bousculade, piétinant femmes et enfants.

LAURENT ZECCHINI.

Afrique

ALGÉRIE : dans son discours annuel

Le président Chadli exhorte le FLN à « lutter contre le dogmatisme »

ALGER
de notre correspondant

La bureaucratie et les contraintes administratives ont été une fois encore dénoncées par le président de la République, M. Bendjedid Chadli, dans son traditionnel discours sur l'état de la nation, mardi 15 décembre, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale. Le chef de l'Etat a mis l'accent sur les réformes de l'économie entamées à la fin de l'été, et notamment celles devant conduire à l'autonomie des entreprises et à la réorganisation du secteur agricole.

Appelant à des « *ajustements urgents et profonds* » pour faire face à « *l'aggravation de la crise internationale* », il a confirmé « *la prise en charge directe des affaires par les entreprises elles-mêmes* » ainsi que leur latitude d'organiser « *directement leurs relations économiques* ». Le président a estimé qu'ainsi « *la responsabilité commerciale sur le marché se trouve clairement définie* » et que « *le crédit relèvera désormais fondamentalement de l'efficacité du système bancaire dans la mobilisation de l'épargne* », la subvention de l'Etat devenant « *le complément exceptionnel* » pour la réalisation d'objectifs ne pouvant être financés par « *le fonctionnement normal du marché* ».

A propos de la réforme des domaines agricoles socialistes qui, depuis le début du mois d'octobre, sont morcelés et redistribués à des travailleurs du secteur, M. Bendjedid Chadli a souligné que les changements en cours transforment « *de simples salariés en de vrais producteurs, qui bénéficient de droits et exercent pleinement leur responsabilité dans l'exploitation des terres, loin de toute ingérence bureaucratique* ».

La logique de ces réformes, selon le président Chadli, impose de « *s'attaquer résolument aux causes réelles de l'inflation* », et de ce qu'il appelle l'« *économie informelle* », mais que la presse officielle stigmatise régulièrement comme « *économie parallèle* ». Le président Chadli considère que ces mesures doivent être accompagnées par des « *politiques de prix, de commercialisation, de distribution des revenus* », à même de réduire « *les activités parasitaires et de tarir les revenus ne provenant pas du travail* », la régulation des salaires devant permettre rapidement de « *stimuler le travail productif* ».

Un mois à peine après le remaniement ministériel touchant presque exclusivement le secteur de la jeunesse, le président estime que « *la culture, l'éducation et la formation constituent un lieu privilégié de création et un champ d'action dans lesquels doivent s'opérer des mutations décisives* ». Cependant, « *la poursuite de notre effort de développement* » commande « *de manière impérative une plus grande maîtrise de la croissance démographique* », a-t-il ajouté.

Le chef de l'Etat a appelé les « *militants à se mobiliser* » afin que « *le parti assure les conditions politiques nécessaires à la concrétisation des réformes et à la lutte contre toutes les formes de dogmatisme* ». Le FLN doit également, a-t-il précisé, assurer « *l'émergence de militants aptes à assumer les obligations politiques et idéologiques inhérentes aux nouvelles exigences, en incitant à l'élargissement du débat démocratique* ». Il a ensuite montré du doigt ceux qui « *s'accommodent de la stagnation, qui en tirent des bénéfices occultes, ceux qui craignent de voir leur immobilisme dénoncé* », car « *nous avons conscience que ceux-là tenteront vainement de retarder l'échéance et de faire obstacle à la clarification des responsabilités* ».

Le Grand Maghreb

L'édification du grand Maghreb arabe a été au centre de la partie du discours présidentiel consacrée à la politique étrangère. « *Forte des acquis appréciables du traité de fraternité et de concorde* » qui la lie à la Tunisie et à la Mauritanie depuis 1983, « *l'Algérie a entrepris de réunir les conditions du renforcement et de l'élargissement de cette étape décisive et d'ouvrir de nouveaux horizons à l'action unitaire* », a indiqué le président Chadli. « *Le progrès enregistré dans le processus de normalisation des relations tuniso-libyennes est encourageant. Nous poursuivons notre action avec le peuple libyen pour la concrétisation de résultats tangibles qui survivent aux conjonctures.* »

« *Malheureusement*, a déploré le chef de l'Etat, *la persistance du conflit du Sahara occidental demeure l'un des obstacles majeurs à une entreprise unitaire globale.* » Il a rappelé que l'Algérie appuie les « *bons offices conjoints du président en exercice de l'OUA et du secrétaire général de l'ONU* » et réaffirmé « *l'attachement de l'Algérie à l'autodétermination authentique et libre du peuple sahraoui, sans contraintes militaires et administratives d'aucune sorte pour mettre fin à la vaine effusion de sang et orienter le génie et les énergies des peuples marocain et sahraoui frères vers un avenir de paix et d'entente* ».

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

BIBLIOGRAPHIE

« Portrait d'un révolutionnaire en général », de Yves Loiseau et Pierre-Guillaume de Roux

La « longue marche » de Jonas Savimbi

Depuis un quart de siècle, Jonas Savimbi se bat pour l'« indépendance » de son pays, l'Angola. Ardent nationaliste, rebelle infatigable, à cinquante-trois ans, il est prêt à faire la guerre « *pendant encore dix ans* » espérant, un jour ou l'autre, obliger le régime du président José Eduardo dos Santos, qu'il qualifie d'« *élément inférieur* », à composer avec son mouvement l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola).

Ce fils de chef de gare ne se fait pas d'illusions : face à un gouvernement qu'il tient pour « *illégitime* », appuyé par trente-sept mille Cubains et au moins un millier de conseillers soviétiques, la lutte est loin d'être terminée. Il le sait. Mais sa double formation de « *protestant et de maoïste* » a appris au général Savimbi à être patient.

Evincé du gouvernement provisoire en 1975 après les accords d'Alvor au Portugal, il a repris, à l'issue de sa « *longue marche* » de près de 3 000 kilomètres, son bâton de pèlerin révolutionnaire pour finalement, douze ans plus tard, diriger une armée capable de tenir tête à l'« *impérialisme rouge* ». Un long cheminement qu'il a raconté à deux journalistes, Yves Loiseau et Pierre-Guillaume de Roux, fils de l'écrivain Dominique de Roux, qui fut le premier journaliste français à se rendre dans les maquis de l'UNITA en 1973.

Un entretien à cœur ouvert où ce précurseur de la révolte contre le colonialisme portugais égrène les phases successives de sa vie, certains secrets de ses rencontres et la philosophie de ses convictions.

Jonas Savimbi ne dit cependant pas tout, loin de là. Ce « *pragmatique* », comme il se définit lui-même, ne cache pas que « *la guerre ne se fait ni dans la sincérité, ni dans l'honnêteté* ». Alors, il triche un peu quelquefois pour les besoins de sa cause et dissimule habilement certains aspects de son épopée de guérillero au service d'un « *socialisme démocratique* » qu'il oppose au « *scientifique* ». Il ne dit notamment pas tout sur son alliance avec le « *diable* » sud-africain, même s'il reconnaît que le régime de Pretoria lui fournit du matériel et des instructeurs.

« Diables » russe et sud-africain

Pour ce général quatre étoiles, « *il ne faut pas faire de sentiment en politique* » et « *être prêt à manger avec le diable, même si pour cela il faut prendre une cuiller à long manche* ». « D'ailleurs, fait-il remarquer, *est-ce que le MPLA* (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) *n'est pas en train de traiter avec le plus grand des diables : le russe ?* »

Créée il y a vingt et un ans, l'UNITA n'est pas, d'après son président, « *un instrument de combat anticommuniste* » mais « *un authentique mouvement de gauche pour la libération de l'Angola* ». « *Une organisation progressiste* » donc, que Jonas Savimbi a forgée au fil des ans, qui a été pétrie par cet amoureux de sa patrie au charisme indéniable. Un parti qu'il domine de sa stature de chef suprême à qui est voué un culte de la personnalité démesuré dont il désapprouve la « *puérilité* ».

L'ouvrage de Loiseau et de Roux permet de mieux cerner cette figure du nationalisme noir, de ce résistant persévérant peu connu en France. Un portrait de ce « *révolutionnaire en général* » qui tombe à point nommé. Il permet de comprendre les enjeux de cette guerre civile qui est en train de se transformer de plus en plus en conflit international avec l'intervention officialisée des troupes sud-africaines dans le Sud-Est angolais.

MICHEL BOLE-RICHARD.

★ *Portrait d'un révolutionnaire en général : Jonas Savimbi*, Yves Loiseau et Pierre-Guillaume de Roux. Editions de la Table ronde, 276 pages, 120 F.

Proche-Orient

La normalisation des relations entre la France et l'Iran

Le président du Parlement accorde un satisfecit au « groupe Chirac »

La France a décidément du mal à se frayer un chemin vers la normalisation de ses relations avec l'Iran. Après la vague de critiques qu'avaient suscitées en Occident ses premiers pas en direction de cette normalisation — Paris étant accusé d'avoir accumulé les concessions et cédé au chantage pour obtenir la libération de deux otages, MM. Normandin et Auque, — ce furent les remous provoqués par l'expulsion, la semaine dernière, d'une quinzaine d'opposants iraniens vers le Gabon. Mardi 15 décembre, le coup est venu de Téhéran même, où une déclaration de l'un des hommes forts de la République islamique, M. Hachemi Rafsandjani, a contredit de façon abrupte l'optimisme affiché il y a peu encore dans la capitale iranienne quant aux chances de voir évoluer favorablement les rapports entre les deux pays.

Le président du Parlement iranien s'est ainsi déclaré *« peu optimiste »* sur les perpectives d'amélioration des relations franco-iraniennes. Et M. Rafsandjani d'évoquer, dans une interview au journal *Keyhan*, l'existence de *« deux courants séparés »* parmi les dirigeants français, qui freineraient la normalisation. Sa faveur va nettement au *« groupe Chirac »*, auquel il accorde un satisfecit pour sa visible intention de résoudre les différends, concernant notamment l'activité d'opposants iraniens sur le territoire français. A en croire M. Rafsandjani, rien ne semble avoir bougé entre Paris et Téhéran puisque l'on retrouve, dans l'énumération qu'il fait de ces différends, les trois mêmes dossiers qui opposent les deux pays depuis des années : le contentieux financier, le soutien de Paris à Bagdad et l'activité en France des *« contre-révolutionnaires et terroristes »* iraniens.

Outre que les dirigeants de la République islamique sont passés maîtres dans l'art de jouer sur les différentes forces politiques dans une société démocratique — MM. Carter et Reagan aux Etats-Unis, MM. Mitterrand et Chirac en France, peuvent en témoigner — pour parvenir à leurs fins et faire monter les enchères, la déclaration de M. Rafsandjani est à rapprocher d'une précédente critique iranienne du processus de normalisation. Venant jouer les trouble-fête dans le concert de déclarations satisfaites des dirigeants iraniens, un éditorialiste réputé proche des Gardiens de la révolution — bras armé de la révolution islamique — s'était déchaîné le 1er décembre contre la politique menée en la matière tant par Paris que par Téhéran et qui s'apparente plus au *« marchandage »*, au *« compromis »* et aux *« tactiques habiles »* qu'à une réelle *« normalisation fondée sur les intérêts stratégiques à long terme »*.

On ne peut que se rappeler la façon dont M. Rafsandjani, pourtant considéré comme partisan de l'ouverture sur l'Occident, avait dû prendre la tête de la croisade anti-américaine au lendemain de la révélation de l'Irangate et faire échouer tous les efforts de Washington.

Le gouvernement français doit maintenant se battre sur deux fronts, les expulsés iraniens n'entendant pas, pour leur part, se laisser oublier dans leur exil gabonais. Plusieurs organisations humanitaires ont affirmé, mardi, leur volonté d'obtenir le retour en France des quinze expulsés, dont onze poursuivent leur grève de la faim à Libreville.

Un *« collectif »* d'organisations humanitaires a décidé de déposer une requête devant la Commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg et de saisir les tribunaux administratifs de Paris ainsi que de Versailles pour faire annuler ou suspendre l'arrêté d'expulsion pris à l'encontre des opposants iraniens.

D'autre part, le HCR, qui a envoyé un médecin au chevet des expulsés grévistes de la faim, rapporte notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, a lancé, mercredi, un appel solennel aux autorités françaises pour que les efforts nécessaires soient entrepris afin d'aboutir à une solution satisfaisante sur le plan humanitaire sur trois cas particulièrement dramatiques.

Y. M.

● **Nouvelle attaque d'un pétrolier grec par l'Iran.** — Une vedette iranienne a attaqué un pétrolier grec le mercredi 16 décembre dans le sud du Golfe, provoquant un incendie à bord mais sans faire apparemment de victime. Le *World Produce*, un navire de 29 990 tonnes, a été atteint par au moins trois grenades alors qu'il se trouvait au large de Ras al-Khaimah, à proximité de l'entrée du Golfe.

Mardi, un autre pétrolier grec, le *Ariadne*, avait été très sérieusement endommagé par les tirs de vedettes iraniennes. Par ailleurs, Bagdad a annoncé que son aviation avait attaqué un pétrolier au large des côtes iraniennes dans la nuit de mardi à mercredi. — *(AFP, Reuter.)*

L'agitation dans les territoires occupés

Cinq manifestants palestiniens tués à Gaza

Pour la septième journée consécutive, le sang a coulé mardi 15 décembre dans les territoires arabes occupés par Israël. Ce fut même la pire journée depuis le début de l'agitation en Cisjordanie et à Gaza. Israël a reconnu la mort de cinq manifestants. Quatre d'entre eux ont été tués dans les rues de Gaza, le cinquième est mort de blessures reçues la veille.

Au total, treize manifestants ont été tués en une semaine. Trois des victimes de mardi ont été mortellement atteintes par balles devant l'hôpital Al-Shifa de Gaza : Talal Al Hweiti, dix-sept ans, Zaher Sahli, vingt-trois ans et Ibrahim Dahkar, vingt-trois ans. Les hôpitaux palestiniens sont chaque jour le théâtre de violents affrontements entre les familles venues chercher leurs blessés et les militaires qui tentent d'appréhender ces derniers. Mardi, l'armée a donc tiré dans la foule pour disperser un rassemblement de deux mille personnes aux abords de l'hôpital. Des cocktails Molotov avaient été jetés auparavant contre les soldats, de l'intérieur de l'établissement.

La quatrième victime, Khaled Abou Tarquié, vingt-deux ans, a été tuée dans la soirée lors d'une manifestation devant le siège de l'administration militaire de Gaza. Les protestations avaient attaqué les soldats avec des haches et des couteaux. Le cinquième mort, blessé la veille, Abdallah Al Hussine, vingt-sept ans, était originaire de Khan Younis, au sud de la bande de Gaza. En Cisjordanie, la situation a été nettement moins tendue mardi. Seules, quelques échauffourées ont eu lieu aux abords de l'université de Bir Zeit, près de Ramallah.

Mardi, l'explosion de violence a obéi au même scénario que les jours précédents. Des jeunes gens et des enfants attaquèrent les soldats avec des pierres, des bouteilles incendiaires et des planches. A l'annonce du premier mort, la foule des manifestants se regroupa près de l'hôpital et harcela les soldats qui ouvrirent le feu pour se dégager. L'armée assure de plus en plus difficilement le contrôle des axes routiers et des édifices publics.

Menaces contre la presse étrangère

L'intensification du cycle violence-répression suscite en Israël et à l'étranger des réactions de plus en plus vives. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a, pour la première fois, menacé publiquement, mardi, d'interdire aux journalistes étrangers l'accès aux territoires occupés. L'agitation en cours, a-t-il expliqué en substance, s'explique par la publicité faite par la presse aux manifestants. L'Association de la presse étrangère a aussitôt réagi en mettant Israël en garde contre une tentation *« non démocratique »*. De hauts responsables ne font pas mystère en privé de leur admiration pour l'aptitude des autorités de Pretoria à restreindre la couverture par la presse étrangère de l'agitation endémique qui secoue les cités noires sud-africaines.

M. Shamir a également justifié l'emploi par l'armée de balles réelles, car, a-t-il dit, les sommations d'usage ne suffisent pas à disperser les émeutiers. M. Weizmann, ministre sans portefeuille affilié au Parti travailliste, a mis les troubles actuels sur le compte de l'incapacité du gouvernement à s'engager dans un règlement politique du problème palestinien. *« Quiconque pense que cette agitation cessera commet une grave erreur »*, a-t-il ajouté. Il a estimé que toute restriction de l'activité de la presse étrangère serait une *« mesure antidémocratique, stupide et inutile »*.

A Washington, l'administration Reagan a demandé à Israël de ne pas utiliser de balles réelles contre les manifestants palestiniens et de créer une unité spéciale anti-émeutes. Cette double requête américaine a été révélée par le ministre israélien de la défense, M. Rabin. Celui-ci se trouve aux Etats-Unis, où il a signé un accord renforçant la coopération militaire entre Washington et Jérusalem. M. Rabin a répondu par la négative aux demandes américaines, faisant valoir, d'une part, que les forces de l'ordre étaient contraintes pour leur légitime défense d'utiliser des balles réelles, d'autre part, qu'Israël ne disposait pas des fonds nécessaires à la création d'une brigade anti-émeutes.

A Beyrouth, l'Office des Nations unies pour l'aide aux réfugiés (UNRWA) a annoncé que son commissaire général, M. Giorgi Giacomelli, se rendrait mercredi à Jérusalem. A Tunis, le conseil de la Ligue arabe a exhorté les Nations unies à prendre *« toutes les mesures efficaces »* pour protéger les populations palestiniennes. A Bonn, le gouvernement a appelé Israël à *« prendre conscience de ses obligations de puissance occupante »*. A Paris, le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) *« déplore vivement les graves incidents actuels et lance un appel à la raison pour que s'établissent les conditions véritables de dialogue et de paix »*. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Renforcement de la coopération militaire entre les Etats-Unis et Israël

Israël et les Etats-Unis ont signé le lundi 14 décembre, à Washington, un accord renforçant la coopération en matière de recherche et de mise au point de l'armement. Aux termes de cet accord, Israël jouira désormais envers les Etats-Unis d'un statut de partenariat similaire à celui des membres de l'OTAN.

Ce traité, valable pour dix ans, remplace le pacte de coopération israélo-américain signé en 1979, mais il est rédigé davantage sur le modèle des accords de défense existant entre Washington et ses alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. Israël rejoint ainsi quatre autres types non-membres de l'OTAN (l'Australie, l'Egypte, le Japon et la Corée du Sud), qui disposent tous de ce statut de coopération renforcée. Les détails du plan-cadre n'ont pas été révélés, mais des responsables de l'administration Reagan ont déclaré que l'accord permettrait de créer des emplois dans le domaine de la défense en Israël, et qu'il aiderait le pays à compenser les lourdes pertes financières, occasionnées cette année par l'abandon du projet d'avion de combat Lavi. — *(Reuter.)*

ISRAËL

Quand M. Sharon pend la crémaillère dans la Jérusalem arabe

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après avoir traversé la Porte de Damas, on pénètre en plein quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem. Vers la gauche, on emprunte une petite ruelle — la rue Hagai, — on longe les boutiques de souvenirs, une église arménienne, puis quelques mètres plus loin, on parvient au nº 35 jusqu'à une arcade : le nouvel appartement de M. Ariel Sharon. C'est là, dans un trois-pièces, que l'ex-ministre israélien de la défense (et actuellement ministre du commerce et de l'industrie) a pendu, mardi soir 15 décembre, la crémaillère et, par la même occasion, a allumé la première bougie de Hanoukha (la fête des Lumières).

Si l'on poursuit sa promenade dans la rue Hagai, qui mène jusqu'à l'esplanade du Mur des lamentations, on arrive à la seule *yeshiva* (école talmudique) du quartier, puis à la *« via Dolorosa »*... M. Ariel Sharon affirme vouloir prouver que juifs et arabes peuvent vivre en bon voisinage et que l'achat de sa seconde résidence (il possède toujours son « ranch » dans le Néguev) est un simple *« retour aux sources »*, car sa nouvelle maison appartenait à une famille juive jusqu'aux pogroms de 1929.

Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, invité d'honneur de la petite fête organisée par les Sharon, a expliqué que tout cela n'avait rien d'exceptionnel : *« Ce n'est pas de la provocation. D'autres juifs habitent et habiteront ce quartier musulman. »* Bref, on se croirait en pleine idylle. Une idylle qui, malheureusement, ne correspond pas du tout à la réalité. Car le nouveau locataire du 35, rue Hagai a immédiatement fait resurgir tensions et conflits. Ses voisins musulmans ont fermé boutique mardi et une grève générale des commerçants a été décrétée dans tout Jérusalem-Est. Pour la première fois depuis le début de l'agitation dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, des pneus ont également été incendiés à Jérusalem-Est et des projectiles ont été lancés sur des voitures israéliennes.

« Bonne fête »

Ces incidents ont, en quelque sorte, confirmé les appréhensions du maire de Jérusalem, M. Teddy Kolek. Celui-ci avait refusé l'invitation adressée par M. Ariel Sharon de se rendre à sa fête, en proclamant : *« Tout cela risque de compromettre la délicate coexistence des communautés à Jérusalem. »* La police avait dû mobiliser quelque trois cents hommes pour assurer la protection des invités — dont plusieurs ministres et députés du Likoud. A leur arrivée à la Porte de Damas, ces invités furent conspués par des manifestants du mouvement La paix maintenant et salués par des militants du parti anti-arabe Kach du rabbin Meir Kahane.

Avant de franchir le seuil de son nouvel appartement, M. Sharon n'a prononcé que deux mots en réponse aux journalistes qui l'assaillaient de questions : *« Hag sameah »*, qui veut dire en hébreu bonne fête. Bonne fête pour qui ? Certainement pas pour le nouveau voisin de M. Sharon dans ce quartier musulman, chez qui la police était venue perquisitionner mardi après-midi afin de vérifier s'il ne cachait pas des explosifs.

(Intérim.)

Amériques

HAITI

La France envisage de réduire son aide à Port-au-Prince

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Après les Etats-Unis, la France vient d'annoncer, mardi 15 décembre, qu'elle envisageait de réduire son aide à Haïti en signe de protestation contre les sanglants événements du 29 novembre dernier. Washington avait réagi quelques heures après le massacre perpétré par des bandes de « tontons macoutes », avec la complicité active de militaires en uniforme, le jour des élections. Les Etats-Unis avaient annoncé l'arrêt de leur coopération militaire (4 millions de dollars par an) et la suspension de leur aide économique (62 millions de dollars par an).

Cohabitation oblige, la réaction de Paris a été plus lente. Malgré plusieurs rapports de M. Michel de la Fournière, l'ambassadeur de France à Port-au-Prince, recommandant des mesures concrètes contre le Conseil national de gouvernement (CNG), et la ferme déclaration du président François Mitterrand au lendemain de l'annulation des élections, le gouvernement a attendu pour se prononcer la conclusion de son envoyé spécial, M. Philippe Bernard, sous-directeur d'Amérique au Quai d'Orsay. Arrivé mercredi dernier à Port-au-Prince, M. Bernard s'est entretenu avec le général Henri Namphy, le président du CNG, ainsi qu'avec trois des principaux dirigeants de l'opposition démocratique : MM. Marc Bazin, président du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (centre droit), Louis Dejoie, président du Parti agricole et industriel national (centre), et Gérard Gourgue, candidat du Front national de concertation (gauche non communiste).

Deuxième bailleur de fonds d'Haïti après les Etats-Unis, la France avait sensiblement augmenté son aide après la chute de Jean-Claude Duvalier, en février 1986. De passage à Port-au-Prince, le 4 septembre dernier, M. Bernard de Montferrand, directeur de cabinet du ministre de la coopération, avait annoncé que l'aide française atteindrait 150 millions de francs en 1987, dont 120 millions de dons. Outre l'enseignement et la formation de fonctionnaires, une part importante de l'assistance française est investie dans des projets agricoles, notamment un ambitieux programme de repeuplement porcin.

Depuis plusieurs semaines cependant, les coopérants français ont été regroupés à Port-au-Prince pour des raisons de sécurité, et les projets sont en sommeil. La Caisse centrale de coopération économique, qui finance à des taux privilégiés les investissements exécutés par des entreprises françaises, est également très engagée en Haïti. Le montant des prêts de la Caisse pour 1988 — notamment un système de sécurité aérienne pour l'aéroport civil de la capitale, un projet d'adduction d'eau à Port-au-Prince — dépasse 200 millions de francs.

En attendant, les préparatifs pour les nouvelles élections fixées à la date du 17 janvier prochain se poursuivent dans l'indifférence quasi générale. Les neuf membres du nouveau Conseil électoral provisoire désignés par le gouvernement ont prêté serment samedi dernier. Inconnus de la grande majorité de la population, ils étaient pour la plupart liés au régime duvaliériste. Deux d'entre eux ont occupé des postes de responsabilité dans l'administration sous les Duvalier. A l'exception de M. Hubert de Ronceray, ancien ministre des affaires sociales sous la dictature, qui a annoncé sa candidature mardi, on ignore quels seront les postulants à la présidence, si des élections ont effectivement lieu. De leur côté, les quatre principaux dirigeants de l'opposition démocratique, qui ont réaffirmé qu'ils boycotteraient la consultation, ont réussi, non sans mal, à surmonter leurs divergences politiques, et dans certains cas leur inimitié personnelle, pour travailler activement à la mise au point d'une *« alternative démocratique »*. *« Le peuple a reçu un grand coup de massue le 29 novembre, il a besoin de souffler pendant les fêtes, mais la mobilisation reprendra dès le début janvier »*, déclarent-ils dans un communiqué. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Brunson McKinney, s'est entretenu samedi dernier avec eux, et ils se sont également concertés au cours des derniers jours avec les organisations socio-professionnelles et l'Eglise catholique, désormais ouvertement hostile au CNG.

JEAN-MICHEL CAROIT.

● **Droits de l'homme et démocratie.** — Le Centre européen d'études et de recherche sur les droits de l'homme, rattaché à l'Université de philosophie européenne, organisera une réunion publique sur le thème : « Haïti, droits de l'homme et démocratie », le samedi 19 décembre, de 9 h 30 à 13 h 30, 46, rue de Vaugirard, Paris-6ᵉ.

● **Le PS interpelle le gouvernement sur la situation à Haïti.** — Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale devait déposer, le mercredi 16 décembre, une proposition de résolution demandant la création d'une commission d'enquête sur l'action des autorités françaises vis-à-vis de Haïti.

« Le gouvernement est totalement passif », a expliqué M. Joxe. Lors de son « Point de presse », le président du groupe socialiste a demandé *« le réexamen »* de la situation de l'ex-président d'Haïti, une attitude *« neutre »* dans ce qui se passe à Haïti.

NICARAGUA

Rupture du dialogue entre le gouvernement et l'opposition légale

Les positions se durcissent au Nicaragua. Vingt-quatre heures à peine après le report des négociations indirectes entre le gouvernement de Managua et la Contra à Saint-Domingue, le *« dialogue national »* engagé, au Nicaragua même, entre l'opposition légale et les sandinistes, a été rompu le mardi 15 décembre.

Le désaccord s'est produit lorsque le commandant Carlos Nunez, représentant du gouvernement aux entretiens, a refusé d'examiner un plan de réformes constitutionnelles présenté conjointement par les quatorze partis d'opposition légaux. Le plan prévoyait notamment une réduction des prérogatives du pouvoir exécutif, une plus grande indépendance du judiciaire et un profond remaniement de l'armée, jugée trop soumise au Parti sandiniste.

Le commandant Nunez a affirmé que de telles réformes devaient être discutées, non dans le cadre du *« dialogue national »*, mais au sein de l'Assemblée nationale, où les sandinistes disposent de la majorité absolue. Les partis d'opposition n'ont pas encore fait savoir s'ils reprendraient leurs entretiens avec le gouvernement ; ceux-ci avaient commencé après la signature, en août, de l'accord de paix en Amérique latine.

Par ailleurs, le président Reagan a confirmé, mardi, les propos tenus la veille par l'un de ses conseillers, le général Powell, suivant lesquels M. Gorbatchev, durant le récent sommet entre les Deux Grands, avait évoqué la possibilité de réduire fortement l'aide militaire soviétique au gouvernement de Managua.

M. Gorbatchev, selon le président américain, aurait proposé de réduire celle-ci à *« quelques armes légères, du type de celles utilisées par la police »*. M. Reagan n'a toutefois pas précisé si les Soviétiques avaient subordonné cette mesure à une réduction parallèle des fournitures d'armes américaines à la Contra. — *(AFP, AP.)*

Pour lutter contre l'hyperinflation

Le gouvernement mexicain lance un ambitieux plan de redressement

Au lendemain de la dévaluation de 22% du peso, le gouvernement mexicain a annoncé, le mardi 15 décembre, un plan de redressement intitulé *« pacte de solidarité économique »* qui prévoit une réduction de moitié de l'inflation (actuellement de 143,6 % en rythme annuel) par une double approche ; des augmentations de salaires (15% immédiatement pour le salaire minimum et 20% le 1ᵉʳ janvier) pour combler la baisse du pouvoir d'achat qui fait monter le mécontentement des syndicats; un contrôle des prix volontaire pour ne pas réduire la compétitivité des produits mexicains.

Ce pari semble d'autant plus ambitieux que l'équipe au pouvoir a également annoncé le relèvement des tarifs publics. Les partenaires du Mexique ne pourront en revanche que se féliciter de la décision d'ouvrir les frontières du pays en réduisant de moitié les tarifs douaniers, ramenés à 20% et en abolissant la surtaxe aux importations. Ces mesures devraient, dans l'esprit de ses initiateurs, participer au mouvement de lutte contre l'hyperinflation.

ÉTATS-UNIS

Le retour tonitruant de Gary Hart

(Suite de la première page.)

L'affaire semblait entendue et Gary Hart définitivement hors course, sa réputation ternie non seulement par ses passades, mais surtout par ses dénégations embarrassées, particulièrement mal reçues à une époque où l'on ne pardonne guère aux candidats de ne pas dire l'entière vérité sur des faits vérifiables et qui les concernent. Un autre ex-concurrent démocrate, M. Joe Biden, en a fait l'amère expérience au début de l'automne pour avoir surévalué ses résultats universitaires.

Certes, depuis, le public semble considérer, si l'on en croit certaines enquêtes d'opinion, que la presse est allée un peu trop loin dans son acharnement à disputer les moindres manquements des candidats. Mardi soir, Gary Hart, comptant peut-être sur cette lassitude, a annoncé qu'il refuserait désormais de répondre aux questions concernant sa vie privée.

Mais il est douteux qu'il s'en tire à si bon compte. D'autant que son comportement au cours des six derniers mois, son retrait, puis son retour surprise, risque de conforter son image d'homme aussi inconstant qu'ambitieux. *« Il a un énorme problème d'égo »*, expliquait, mardi, un de ses anciens assistants. Cela pourrait être particulièrement dommageable pour un homme déjà accusé dans le passé de parler bien, mais creux.

En attendant, la fracassante réapparition de Gary Hart a semé la consternation parmi les autres candidats démocrates qui risquent tous de souffrir de cette nouvelle concurrence. D'autant plus que leur propre image reste terne, que leur campagne tarde à décoller. Ils ont raison de se faire du souci : selon un mini-sondage réalisé dès mardi pour le quotidien *USA Today*, le « nouveau » candidat serait déjà passé en tête devant tous ceux qui sillonnent inlassablement depuis des mois l'Iowa et le New-Hampshire, où auront lieu en février les premières primaires. Le sondage porte sur moins de trois cents personnes, et n'a donc pas de grande valeur, mais il donne tout de même 29 % des intentions de vote démocrate à M. Hart, soit presque deux fois plus qu'*« au meilleur des anciens candidats »*, M. Michael Dukakis.

Argument supplémentaire pour M. Hart : il est susceptible d'obtenir un résultat particulièrement bon dans le New-Hampshire, où il y a quatre ans il avait surpris tout le monde en arrivant largement en tête avec 37 % des voix. Mais l'ouvrier de la onzième heure devra aussi compter avec de sérieux handicaps pratiques. Les anciens responsables de sa campagne ont pour la plupart rejoint d'autres candidats et ne semblent pas disposés à revenir lui prêter assistance. Surtout il n'a pas eu le temps d'amasser l'argent nécessaire (il a au contraire encore plus de 1 million de dollars de dettes contractées en 1984).

« Quelque chose de mieux »

Faisant de nécessité vertu, M. Hart a donc annoncé que sa campagne ne ressemblerait à aucune autre : *« Je vais aller directement aux gens ; je n'ai pas d'état-major national, ni d'équipe ; je n'ai pas d'argent, pas de consultants, pas de conseillers de presse ou de support politique. Mais j'ai quelque chose de mieux, j'ai la puissance des idées et je peux gouverner ce pays. »*

Ses idées, il en a donné un aperçu mardi soir dans sa longue apparition devant les caméras d'ABC. Il est toujours partisan d'une importante réduction des dépenses militaires, mais il estime que pour y parvenir sans affaiblir le pays, il faut réformer la conception de la défense. Il a été un peu plus précis en matière budgétaire, annonçant que, contrairement à tous les autres candidats, il préconisait une hausse des impôts sur les hauts revenus, une taxe sur les cigarettes et une augmentation des taxes sur le tabac et l'alcool.

Il a aussi clairement laissé entendre que lui seul serait capable d'apporter quelque chose de nouveau dans la campagne. Les responsables du Parti démocrate qui faisaient grise mine mardi ne semblent pas vraiment convaincus, mais ils étaient, en revanche, tout près de *reconnaître publiquement que le* retour de M. Hart aurait fait infiniment moins de bruit si les six autres candidats avaient eu un peu plus d'épaisseur et de crédibilité.

Cela fait des mois, en effet, que nombre d'électeurs démocrates ne trouvaient personne à leur goût dans la brochette des candidats déclarés. Et depuis des mois, on se disait qu'il faudrait bien que quelqu'un d'autre se décide. On attendait Mario Cuomo, le gouverneur de New-York, mais c'est Gary Hart qui a fait irruption au milieu de la scène, inlassablement attiré par les lumières de la campagne électorale. Qu'il se brûle à nouveau les ailes et l'on recommencera à attendre... Cuomo.

Tout cela pour la plus grande joie du camp d'en face : *« J'adore ça ! »*, a simplement déclaré un responsable du Parti républicain en apprenant le retour de Gary Hart.

JAN KRAUZE.

● **Le général Burns, nouveau chef de l'agence de contrôle des armements.** — Le président Reagan a décidé de nommer le général William Burns directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement, a rapporté, le lundi 14 décembre, le *New York Times*. Le général Burns, qui prendra sa retraite de l'armée de terre pour assumer cette nouvelle fonction, succédera à Kenneth Adelman, qui a annoncé sa démission l'été dernier et quitté officiellement son poste le samedi 12 décembre. Présenté dans les milieux officiels comme un militaire sans parti pris idéologique et possédant une vaste expérience des questions de désarmement, le général Burns apparaît comme un choix « pragmatique » dans la redistribution des postes-clés de la défense après le départ de M. Caspar Weinberger et celui de deux de ses conseillers pour le contrôle des armements, MM. Richard Perle et Frank Gaffney. La nomination du général Burns, qui est âgé de cinquante-cinq ans, devra être soumise à l'approbation du Sénat.

La hiérarchie catholique divisée sur la prévention du SIDA

WASHINGTON
correspondance

La hiérarchie catholique est de nouveau divisée, mais, cette fois, sur une affaire d'urgence. En effet, la controverse ne porte pas sur la moralité des armes nucléaires ou sur les mérites ou les insuffisances du libéralisme économique — les deux problèmes avaient fait l'objet de deux lettres pastorales, — mais sur la prévention du SIDA.

La semaine dernière, le conseil administratif (cinquante membres) de la conférence des évêques catholiques américains (trois cents membres) publiait un document de trente pages formulant un certain nombre de recommandations. Cet organisme, en quelque sorte le secrétariat permanent de la hiérarchie, se prononçait contre les tests obligatoires, la mise en quarantaine sans discrimination des victimes du SIDA et condamnait l'attitude négative et les actes de violence contre les homosexuels.

Le document prévoit également que les évêques ne s'opposeront pas à des programmes d'éducation ou comportant des instructions sur l'emploi des préservatifs, mais, dans le contexte des enseignements de l'Eglise, il recommande *« l'abstinence sexuelle en dehors du mariage et la fidélité conjugale »*.

En parler ou pas

Le cardinal O'Connor, archevêque de New-York, un des chefs de file des conservateurs au sein de la hiérarchie, a immédiatement dénoncé cette attitude qui, a-t-il dit, crée *« une sérieuse confusion »*. Le cardinal, de retour de Rome — où il se trouvait avant la publication du document, — est rejoint dans son opinion par les archevêques de Philadelphie, Boston, Los Angeles et par plusieurs évêques de Nouvelle-Angleterre. En revanche, l'archevêque de Saint-Louis, président de la conférence, a défendu le rapport, de même que le cardinal Bernardin, archevêque de Chicago, qui se situe à la gauche de la hiérarchie. *« Je suis satisfait d'un texte qui, à mon avis, est conforme à la doctrine et à la moralité catholiques et, en même temps, tient compte des dimensions humaines du problème. »*

Bien entendu, l'archevêque de Seattle, qui a déjà eu maille à partir avec le Vatican, approuve entièrement le document. L'archevêque de Washington a choisi une position intermédiaire : parler de préservatifs dans les programmes d'éducation est inévitable, a-t-il dit en substance, à condition que la discussion porte sur l'interdiction par l'Eglise de tous les moyens anticonceptionnels, y compris les préservatifs.

Ce document pourrait être interprété comme permettant aux porteurs de virus de rester sexuellement actifs en utilisant des préservatifs. Cette attitude doit être rejetée, a-t-il dit, ajoutant : *« Il n'est jamais tolérable moralement d'employer des moyens intrinsèquement mauvais au service d'une bonne intention. »*

Le cardinal O'Connor affirme n'être opposé qu'à la seule partie du document se référant aux instructions sur l'emploi des préservatifs. Il n'a pas manqué de souligner que le conseil administratif prononçait seulement des directives dont les évêques n'étaient pas obligés de tenir compte. Aussi bien, il estime que la directive sur les préservatifs aurait dû être soumise à la conférence nationale des évêques, qui, à son avis, l'aurait sûrement rejetée. Le représentant du conseil administratif fait valoir que le document n'était pas prêt pour la dernière réunion de novembre et qu'étant donnée la gravité de l'épidémie il était impensable d'ajourner à l'année prochaine les recommandations sur la prévention.

Le cardinal O'Connor affirme que la recommandation controversée ne figurait pas dans la première version du document qui lui avait été soumise. Les déclarations du cardinal ont beaucoup de poids, dans la mesure où il est membre de la commission officielle sur le SIDA et où New-York compte le plus grand nombre de victimes du SIDA aux Etats-Unis.

HENRI PIERRE.



A TRAVERS LE MONDE

Italie

Ouverture du procès des responsables de l'attentat de Fiumicino en 1985

Le procès d'Ibrahim Khaled, l'unique survivant des quatre terroristes qui avaient attaqué le 27 décembre 1985 l'aérogare de Rome-Fiumicino, tuant 16 personnes et faisant 89 blessés, a commencé mardi 15 décembre à Rome, en l'absence des deux autres accusés, le dirigeant extrémiste Abou Nidal et l'organisateur présumé de l'opération, Rashid Al Hamieda.

A l'issue de l'audience consacrée à des formalités judiciaires, Ibrahim Khaled a déclaré : *« Je ne suis pas ici pour demander pardon et je ne suis pas un repenti. Le massacre n'a pas été fait uniquement par nous, mais aussi par les Israéliens. »* Il a été interrompu par le président du tribunal et il n'a pas été possible de comprendre s'il parlait de la responsabilité des agents de sécurité des lignes aériennes israéliennes El Al qui avaient riposté au tir des terroristes, ou bien de la responsabilité d'Israël dans le sort du peuple palestinien.

Selon la police, le commando terroriste a tiré 102 coups de feu, les Israéliens 62 et les policiers italiens 16. Certains passagers qui se sont constitués partie civile ont demandé que l'éventuelle part de responsabilité des agents israéliens soit établie au cours du procès. — *(AFP.)*

Roumanie

L'ambassadeur en France convoqué au Quai d'Orsay

La femme du mathématicien roumain dissident Mikhaïl Botez, Mᵐᵉ Celac-Botez, qui avait donné récemment une interview à Antenne 2, n'a pas été arrêtée, comme on l'avait cru tout d'abord, mais a été assignée à résidence chez elle, à Bucarest, où elle est privée de tout contact avec l'extérieur. Les correspondants de presse étrangers venus suivre la réunion de la conférence nationale du Parti communiste roumain ont pu constater sur place, mardi 15 décembre, que des policiers empêchaient tout accès à son immeuble et que son téléphone avait été coupé.

Deux autres personnes, également interviewées par la deuxième chaîne française, ont été arrêtées : Mᵐᵉ Doïna Cornea, ancienne enseignante de français, et M. Radu Filipescu, un dissident qui a déjà purgé trois ans de prison entre 1983 et 1986. Le ministère français des affaires étrangères a indiqué, mardi 15 décembre à Paris, que l'ambassadeur de Roumanie en France avait été convoqué la veille au Quai d'Orsay pour s'entendre demander des explications à ce sujet.

Alors que le président Ceausescu appelait lundi les Roumains, dans un discours prononcé devant la conférence nationale du parti, à une année d'efforts supplémentaires, l'envoyée spéciale de l'Agence France-Presse à Bucarest signalait, mardi, que les difficultés d'approvisionnement s'accroissaient dans le domaine alimentaire. Les pommes de terre elles-mêmes, qui étaient jusqu'à cette année un des rares légumes disponibles, commencent à manquer.

Vatican

Visite d'une délégation tchécoslovaque

Des discussions se sont ouvertes le mardi 15 décembre au Vatican entre Mgr Achille Silvestrini, secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, et une délégation du gouvernement tchécoslovaque, conduite par M. Wladimir Janku, vice-ministre de la culture, secrétaire pour les affaires religieuses. Elles portent pour la première fois officiellement sur la question de la nomination de nouveaux évêques en Tchécoslovaquie. Dix diocèses sur treize sont vacants. Les autorités de Prague seraient disposées à accepter la nomination par Rome de deux évêques aux sièges d'Olomouc et de Trnava, ainsi que d'un coadjuteur avec droit de succession au cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Un premier contact avait eu lieu à Prague le 18 novembre dernier, après les obsèques de l'évêque de Trnava, Mgr Julius Gabris, auxquelles avait assisté une délégation du Vatican conduite par Mgr Silvestrini lui-même. — *(AFP.)*

Politique

M. Chirac souhaitait différer l'examen du changement de statut de Renault

Les députés communistes n'en reviennent pas ! Ils ont fait reculer le gouvernement sur le statut de Renault après une petite journée d'obstruction (*le Monde* du 15 décembre).

« Nous sommes prêts à continuer la bataille », clamait, victorieux, mardi 15 décembre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie après l'annonce de la décision du premier ministre, M. Jacques Chirac, de ne pas recourir à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution (engagement de responsabilité sur un texte) pour faire passer en force le nouveau statut de Renault. C'est, selon l'un des participants au déjeuner du mardi de la majorité, *« avec un air emmerdé »* que M. Chirac a annoncé cette décision à ses convives.

Après le forcing fait tout le week-end par le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, en faveur d'un recours au 49-3, *forcing* relayé par le ministre centriste Pierre Méhaignerie et encore mardi matin par un Jean-Claude Gaudin très remonté – *« s'il y avait retrait, ce serait un recul du gouvernement et un désastre pour l'entreprise »*, – la décision du premier ministre a jeté le trouble au sein de l'UDF.

« Cela ne donne pas l'impression d'un gouvernement qui ne recule pas. Je ne sais pas ce qu'en pense Madelin, mais je ne crois pas qu'il ait lieu d'en être satisfait » commente, salle des quatre colonnes, le porte-parole du PR, M. Philippe Vasseur, avant que le cabinet du ministre de l'industrie ne lui demande de mettre son mouchoir sur ses états d'âme. *« Madelin est hyper remonté. C'est un mauvais coup »*, ajoute-t-il.

Un des participants UDF au déjeuner à Matignon insiste sur l'union de l'UDF face à M. Jacques Chirac : *« Tout le monde a soutenu la position de Madelin. Mais tout cela prouve la légèreté du premier ministre. C'est une fuite qui est bien dans son style »*, observe-t-il en ne cachant pas son effarement devant cette fin de session embouteillée de *« textes inutiles)*, tandis que des *« textes importants »* sont reportés à la session extraordinaire (elle devrait avoir lieu du 15 au 20 janvier).

La crainte des troubles sociaux

A la sortie de la réunion du groupe UDF, M. Gaudin a la mine un peu chavirée : *« Il appartient au gouvernement de trouver la procédure la plus adaptée »*, explique-t-il un peu las en affirmant que le non-recours au 49-3, n'entame pas pour autant la cohésion de la majorité. Pourtant les députés UDF s'interrogent sur les raisons qui ont poussé le premier ministre, à accepter l'inscription du texte samedi dernier pour une discussion qui à l'évidence ne pouvait être qu'éphémère. *« Pourquoi n'a-t-il pas choisi d'utiliser le 49-3 dès mercredi dernier »*, s'interroge un élu UDF. Un autre regrette en revanche que M. Madelin ait donné un caractère d'urgence *« à un texte qui n'en a pas autant qu'il le dit »*. *« Je m'interroge toujours sur les motifs du premier ministre »*, avoue quant à lui M. Méhaignerie, qui se dit *« étonné »* de cette décision.

Dans son communiqué, l'hôtel Matignon précise que c'est afin de permettre au Parlement de *« délibérer dans les conditions de sérénité et d'efficacité nécessaires à son action »* que le premier ministre *« demandera »* que le projet Renault soit inscrit par le chef de l'Etat à l'ordre du jour de la session extraordinaire. Etant entendu que les allers-retours du gouvernement sur le projet Renault s'expliquent essentiellement par un « cafouillage » dans la gestion de cette fin de session et non, au départ, par un affrontement UDF-RPR, il semble que plusieurs raisons aient poussé M. Chirac a courir le risque d'une « bronca » UDF.

Le premier ministre, dix jours après avoir obtenu de sa majorité un vote de confiance, ne souhaitait pas ternir cette fin de session par le recours à un neuvième 49-3. Il a préféré reporter son éventuelle utilisation en janvier, après quelques jours de discussions manifestant définitivement la volonté d'obstruction des communistes.

En outre, M. Chirac semble craindre des troubles sociaux à un moment où le gouvernemant a d'autres chats à fouetter. Enfin, le non-recours au 49-3 recèle un piège – un peu gros il est vrai – à l'intention du président de la République : si ce dernier inscrivait le projet de loi transformant la régie Renault en société anonyme, il s'aliénerait l'électorat communiste chauffé à blanc sur ce sujet ; s'il ne l'inscrivait pas (ce qui semble peu probable), M. Madelin et l'UDF ne pourraient en imputer la responsabilité à M. Chirac.

« Ce texte est une connerie ! commente plus crûment un conseiller de Matignon, qui estime qu'il n'y avait aucune urgence à le faire examiner. *« De toute façon, il ne passera pas »*, ajoute-t-il, énigmatique... M. Pierre Messmer, président du groupe RPR, juge qu'il était trop tard pour utiliser le 49-3 auquel il s'était déclaré favorable la semaine dernière.

La session ordinaire s'achevant le dimanche 20 décembre, la discussion d'une inévitable motion de censure déposée par le goupe PS plus les navettes avec le Sénat n'auraient pas permis, selon M. Messmer, une adoption au cours de cette session ordinaire (1). Estimant que M. Madelin était parfaitement dans son rôle en demandant un 49-3, l'ancien premier ministre n'a cependant pas caché sa colère après les déclarations du patron de la régie Renault M. Lévy (*le Monde* du 13 décembre) : *« Qu'il s'occupe de e qui le regarde !* a clamé M. Messmer. *Il n'a pas à s'occuper du 49-3, moi je ne m'occupe pas de la gestion de Renault et pourtant il y aurait beaucoup à dire... »*

M. Alain Madelin poursuit quant à lui imperturbablement sa route, clamant qu'il n'y a pas de problème politique entre l'UDF et le RPR sur cette question, et que le Parti communiste ne saurait *« dicter sa loi contre les intérêts vitaux de l'entreprise, contre l'opinion et contre la majorité parlementaire unanime »*. Dans un communiqué, le ministre de l'industrie affirme que l'avenir de Renault et de ses salariés *« est lié au vote de cette loi. (...) C'est une question de bon sens. L'Etat ne peut plus aider Renault. La Commission de Bruxelles s'y oppose et a déjà ouvert un contentieux sur les 8 milliards versés entre 1983 et 1986 » (voir l'article de Claire Blandin)*.

Du côté du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, voit dans l'attitude du gouvernement une *« convention tactique »* qui consisterait à fixer le débat d'un texte dans les derniers jours de la session avant de le retirer : *« C'est une glissade sportive vers l'arrière. »*

Enfin, le président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, a voulu faire preuve de prudence dans ses commentaires : *« Est-ce pour M. Chirac reculer pour mieux sauter ? Avec ce gouvernement qui change de position tous les jours, on peut s'attendre à tout. »* Il juge *« positif »* le *« recul »* actuel du gouvernement.

PIERRE SERVENT.

(1) M. Chirac a proposé au cours du déjeuner d'inscrire à la session ordinaire le projet de modernisation agricole de M. Guillaume. Devant la levée de boucliers unanime de l'UDF, M. Messmer n'y étant pas non plus favorable, ce projet a été retiré.

Le refus de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Il a ajouté : *« Le choix de ces procédures relève de sa responsabilité. En revanche, le gouvernement ne peut, comme on a cru pouvoir l'indiquer, ni décider la convocation d'une session extraordinaire ni en fixer l'ordre du jour. Ces compétences relèvent de la seule responsabilité et de la seule appréciation du président de la République. »*

En essayant de renvoyer l'affaire à une session extraordinaire, le premier ministre paraissait se débarrasser d'un conflit potentiel au sein de sa majorité et de son gouvernement, et faire porter la responsabilité de la décision sur le chef de l'Etat. M. Franck Borotra, porte-parole du RPR, a déclaré aussitôt, après le conseil des ministres : *« Le président de la République vient de prendre une décision de caractère politique et de gauche. Il s'est comporté en partisan. Il vient de prendre une décision du passé en refusant la modernisation du statut de la régie Renault. »* En même temps qu'il donne un caractère politique marqué à la réaction de M. Mitterrand, le RPR s'efforce de mettre le chef de l'Etat dans un habit de candidat à l'élection d'avril-mai 1988.

M. Mitterrand, outre le caractère institutionnel dans lequel il enveloppe sa démarche – le chef de l'Etat n'a pas à se conformer aux *« décisions »* du déjeuner hebdomadaire de la majorité, – ne sera peut-être pas mécontent de l'occasion qui lui est fournie de se situer *« à gauche »*. Il l'avait déjà fait, très clairement, le 8 décembre, au Creusot et à Montceau-les-Mines, où il avait tenu des propos très engagés. Déjà, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a qualifié l'attitude du chef de l'Etat de *« résultat très encourageant »*. Ce conflit, politiquement typé, permet au chef de l'Etat d'effectuer une sorte de test : dans quelle mesure l'image du *« rassembleur »* souffre-t-elle du retour d'un *« socialiste »* ?

La majorité dispose, si elle le veut, d'un terrain de contre-offensive. Selon l'article 29 de la Constitution, *« le Parlement est réuni en session extraordinaire à la demande du premier ministre ou de la majorité des membres composant l'Assemblée nationale, sur un ordre du jour déterminé »*. Il suffit donc que la majorité utilise cette procédure pour que le problème soit à nouveau posé au président de la République. En mars 1960, le général de Gaulle, saisi d'une telle demande, sur plusieurs propositions de lois touchant à l'agriculture, avait refusé de signer un décret de convocation du Parlement en session extraordinaire.

J.-Y. L.

La Régie et l'argent

LE report du projet de transformation de Renault en société anonyme n'est pas catastrophique pour l'entreprise. Mais si ce report se muait en abandon, quelles seraient les conséquences ? *« Graves »*, répond Raymond Lévy, le PDG de Renault, en invoquant le handicap financier qui en résulterait. Car le projet de changement juridique s'accompagne d'un abandon de créances de 12 milliards de francs par l'Etat.

En fait, ces deux éléments, statut et abandon de créances, associés dans le texte défendu par M. Madelin, ministre de l'industrie, sont parfaitement dissociables L'Etat pourrait très bien abandonner 12 milliards (ou moins) de créances sur Renault sans pour autant la transformer en société anonyme. Inversement, Renault peut être transformé en société anonyme sans que cela oblige l'Etat à passer l'éponge sur tout ou partie de ses créances. La seule règle en la matière est qu'un actionnaire a deux ans pour reconstituer les fonds propres d'une société anonyme qui serait en situation négative. L'exemple de Renault-Véhicules industriels, filiale poids lourds de la Régie, en témoigne.

Mais la confusion entre le statut et la dette est soigneusement entretenue. Par le PDG, d'une part qui veut, *« son argent »* pour alléger sa dette (55 milliards de francs à fin 1986 pour le groupe, mais la moitié seulement pour la Régie, bénéficiaire potentielle de l'abandon de créances).

Le seul redressement de l'exploitation ne saurait en effet permettre assez rapidement la restructuration du bilan. Au demeurant, ces 12 milliards de dettes sont générateurs de frais financiers (de l'ordre de 800 millions sur le total de 5 milliards versés par Renault en 1986), même si ce ne sont pas les crédits les plus coûteux pour l'entreprise, l'Etat lui ayant accordé des taux privilégiés.

Par M. Madelin, d'autre part, qui trouve là un habillage pour faire passer un dossier contrariant quelque peu la doctrine libérale. Il n'a accordé un soutien financier de l'Etat à Renault que dans la mesure où il s'agit d'en faire une *« entreprise comme les autres »* et *« pour solde de tout compte »*.

En outre, seul ce discours permet de plaider le dossier auprès des autorités européennes, sourcilleuses sur toute aide publique qui puisse fausser les règles de la concurrence. Bruxelles mène d'ailleurs actuellement une enquête sur les 8 milliards de dotations en capital reçus par Renault en 1985 et 1986.

A moyen terme, le maintien de Renault en régie risquerait surtout d'avoir des effets dissuasifs sur les alliances que souhaiterait passer le constructeur avec des partenaires étrangers, alors que la coopération se développe entre groupes automobiles du monde entier. Renault ne peut, par ailleurs, trouver d'investisseurs prêts à entrer dans son capital que dans le cadre d'une société mixte anonyme.

CLAIRE BLANDIN.

Le Sénat suspend les poursuites contre M. Paul d'Ornano (RPR)

Le Sénat a interrompu, dans la nuit du mardi 15 au mercredi 16 décembre, l'examen du projet de loi touchant à la transmission des entreprises pour discuter de la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano (RPR, Français de l'étranger). Cette demande, dont le premier signataire était M. Roger Romani, président du groupe RPR, remontait au 7 octobre dernier... mais les choses ont traîné jusqu'à ce que, le 3 décembre, la Conférence des présidents inscrive sa discussion à la séance publique du 8 décembre, suscitant une certaine émotion, devant cette soudaine précipitation, dans les rangs de l'UDF.

Quelques jours seulement après le vote renvoyant M. Nucci, député (PS) de l'Isère, devant la Haute Cour de justice, la commission *ad hoc* s'est appuyée sur... la tradition pour conclure en faveur des thèses du RPR. M. Marcel **Rudloff** (Union centriste, Bas-Rhin) a rappelé ce pouvoir exorbitant du Parlement qui consiste à requérir la suspension de poursuites pénales entamées contre l'un des siens. Cette disposition est, selon lui, une marque de l'*« indépendance »* du pouvoir législatif. Le rapporteur a rappelé les motifs pour lesquels M. d'Ornano est poursuivi, à savoir l'infraction à la législation sur la propagande électorale.

Les porte-parole de la gauche ne se sont pas privés de rappeler les faits. M. d'Ornano est inculpé en sa qualité de président de l'Association pour l'information des citoyens (APIC) qui, dans les jours précédant les élections du 16 mars 1986, avait lancé une campagne d'affichage sur le thème : « Demain se joue sur un seul tour ».

En tant que président de l'APIC, M. d'Ornano a été inculpé par M. Claude Grellier le 10 juillet dernier, pour infraction à la législation sur la propagande électorale, dans le mesure où cette campagne d'affichage était intervenue à une période où l'affichage électoral est interdit en dehors d'emplacements spéciaux réservés par les autorités municipales. Selon le code électoral, le non-respect de cette interdiction rend passible d'une amende de 10 800 francs à 60 000 francs.

M. **Charles Lederman** (PC, Val-de-Marne) conteste que l'affaire soit modeste au regard des moyens employés. Evoquant l'ensemble du dossier (*le Monde* du 27 novembre), il souligne que l'APIC n'avait pas d'existence légale lors de la commande des affiches, ou encore, que des factures ont été établies sans qu'elles correspondent à une réalité.

M. **Roger Romani** s'en est vivement pris à l'avocat communiste en parlant de *« procès moscovite avec délation sans fondement »*.

« Défendre son honneur »

Quant au socialiste **Michel Darras** (Pas-de-Calais), il laisse entendre que d'autres inculpations pourraient intervenir. L'importance des sommes en cause, le montage juridique fictif, une association « bidon », tout cela conduit les socialistes, explique-t-il, à souhaiter que l'enquête se poursuive. Il ajoute : *« Le Sénat a décidé d'envoyer M. Nucci en Haute Cour de justice pour lui permettre de se laver des accusations dont il est l'objet. Le même Sénat ne peut donc refuser aujourd'hui à M. d'Ornano de se rendre devant la justice pour défendre son honneur. »* M. **Josselin de Rohan** (Morbihan), vice-président du RPR, s'insurge contre une telle comparaison.

Est intervenu alors le président de la commission spéciale, M. **Etienne Dailly** (Gauche dém., Seine-et-Marne), pour appeler ses collègues à *« plus de dignité »*. De telles discussions en séance publique sont en effet rares. Elles n'allaient pas pour autant se terminer, puisque M. **Dominique Pado** (Union centriste, Paris) affirmait que les socialistes allaient lui faire regretter *« de n'avoir pas voté le renvoi de M. Nucci en Haute Cour »*. Finalement, à la demande du groupe RPR, la proposition de résolution est adoptée par 237 voix contre 79.

Pour faire bonne mesure, l'ordre du jour appelait alors la discussion d'une autre proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur apparenté socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon. Là, il ne s'agit que de diffamation. Le rapporteur observe que ces faits, remontant à 1985, ne semblaient pas avoir troublé l'ordre public dans l'archipel.

Après une intervention de M. **Marcel Lucotte** (Saône-et-Loire), président du groupe des Républicains et indépendants, soulignant que son groupe ne répondra pas *« à la haine politique par la haine politique »* et donc votera cette proposition de résolution, cette dernière est adoptée à l'unanimité.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La campagne du RPR pour les législatives de 1986

Inculpation de M. François Ferrus

Dans l'affaire d'infraction au code électoral qui concerne la campagne du RPR avant les élections législatives de 1986, M. Claude Grellier, juge d'instruction chargé de ce dossier ouvert sur plainte des Verts de Paris-Ecologie, a inculpé, mardi 15 décembre, M. François Ferrus, ancien directeur général de la Société de développement et de publicité (SDP) proche du RPR.

Il est reproché à M. Ferrus d'avoir signé, lorsqu'il dirigeait cette société, un bon de commande de dix mille affiches électorales portant le slogan *« Demain se joue sur un seul tour »*, affiches qui par leur présentation pouvaient être confondues avec celles de la campagne officielle du RPR et avaient été apposées en dehors des panneaux officiels (*le Monde* du 27 novembre).

La plainte des Verts Paris-Ecologie avait entraîné, en juillet, l'inculpation de M. Paul d'Ornano, sénateur RPR et président d'une « association pour l'information des citoyens », sans existence légale, et sous le couvert de laquelle avait été organisé cet affichage illégal. C'est de cette poursuite engagée contre M. Paul d'Ornano que le groupe RPR du Sénat avait sollicité le 7 octobre de cette assemblée qu'elle en requière la suspension comme le prévoit l'article 26 de la Constitution.

De leur côté, les plaignants estiment que MM. Jacques Chirac, Jacques Toubon et Robert Galley devraient être aussi inculpés en leur qualité respective de président, secrétaire général et trésorier du RPR.

Le porte-parole du RPR critique le rapport Hannoun sur le racisme

Le rapport sur le racisme, établi à la demande du gouvernement par M. Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, est *« un texte inadapté à la réalité française »*, estime M. Franck Borotra, porte-parole du RPR, dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* dans son numéro du 14 décembre.

Tout en reconnaissant *« tout de même quelques qualités (...) à ce travail fouillé (...) »*, M. Borotra émet *« trois réserves de fond »*. Selon lui, *« il est malsain de développer la thèse selon laquelle les difficultés d'intégration des étrangers sont dues au racisme présumé de la société française »*. D'autre part, il *« trouve extrêmement grave qu'on ne reconnaisse pas de devoirs »* à ceux qui veulent devenir français. Enfin, *« il est dangereux de parler d'intégration sans fixer très précisément les cadres d'une politique générale de l'immigration »*, considère le porte-parole du RPR. *« Il faut mettre un coup d'arrêt à l'immigration (...) si l'on veut vraiment lutter contre le racisme. »*

● **La popularité de M. Chirac s'améliore, selon l'IPSOS.** — Les décisions prises par M. Jacques Chirac satisfont 34 % des personnes interrogées (au lieu de 26 % en novembre), et en mécontentent 40 % (au lieu de 42 %), selon le sondage réalisé par l'IPSOS et publié, le mercredi 16 décembre, dans le *Quotidien de Paris*. Effectué, du 2 au 9 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 963 personnes, cette enquête montre également une amélioration de l'image de M. François Mitterrand. Celui-ci suscite la confiance de 47 % des sondés (au lieu de 45 %), tandis que 36 % (au lieu de 42 %) demeurent sceptiques.

Epilogue d'une bataille au CNI

M. Jacques Féron chasse M. Philippe Malaud de la présidence

M. Philippe Malaud a perdu la bataille qui l'opposait, depuis plusieurs mois, à M. Yvon Briant pour le contrôle du Centre national des indépendants et paysans. Dans la nuit du mardi 15 au mercredi 16 décembre, l'ancien ministre a été nettement mis en minorité par les partisans du député non inscrit du Val-d'Oise, allié au très chiraquien président de la fédération parisienne du CNI, M. Jacques Féron, député apparenté RPR.

M. Briant ayant indiqué qu'il renonçait, dans un souci d'apaisement, à poser sa candidature à la présidence du parti et ayant proposé la candidature de M. Féron, celui-ci a été élu président du CNI par le comité directeur, en remplacement de M. Malaud.

Il a suffi d'un seul tour de scrutin pour faire la décision. M. Féron a obtenu 64 voix contre 29 à M. Malaud, au terme de longues discussions suscitées par les incidents de la veille et de nombreuses vérifications, qui ont abouti à l'annulation de plusieurs mandats présentés par certains adhérents de la région parisienne mobilisés, *in extremis*, par M. Malaud dans des conditions litigieuses (*le Monde* du 16 décembre).

M. Féron a aussitôt renvoyé l'ascenseur à M. Briant, qu'il a proposé au poste de secrétaire général, et le député du Val-d'Oise a été élu dans ces fonctions en recueillant 63 voix.

La composition du nouveau bureau reflète cette alliance, mais la défaite de M. Malaud au profit du tandem Féron-Briant confirme surtout un changement stratégique. La direction du CNI postulera désormais sans entrave à une place au sein de la majorité gouvernementale, alors que, sous l'influence des parlementaires proches de M. Le Pen, tel M. Michel de Rostolan, M. Malaud s'était employé jusqu'à présent à réserver la possibilité d'un accord avec le Front national.

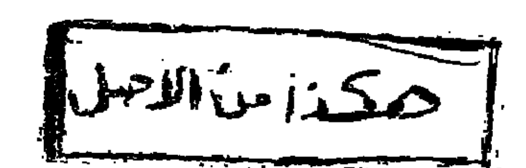
Plus proche de M. Chirac

Il est maintenant clair que, tout en cultivant la ligne autonome chère à M. Briant, le CNI, sous l'influence de sa fédération parisienne, se rapprochera davantage de la coalition RPR-UDF.

Son nouveau président, M. Féron, n'est pas seulement, en effet, député apparenté RPR, mais aussi adjoint au maire de Paris, pour le 19e arrondissement de la capitale. Comme M. Michel Junot, médiateur de la ville de Paris, qui retrouve une place au bureau du parti, M. Féron ne fait pas mystère de ses sympathies chiraquiennes.

Même si quelques incertitudes demeurent ainsi sur la ligne politique que suivra le CNI à l'approche de l'élection présidentielle, sa situation interne se trouve considérablement clarifiée par la mise à l'écart de M. Malaud qui, lui, n'a pas réussi sa sortie.

ALAIN ROLLAT.



Politique

L'« amélioration » de la décentralisation

Les députés de la majorité réduisent le contrôle des chambres régionales des comptes

« Amélioration » de la décentralisation ? Même chez les élus de la majorité qui soutiennent le projet de M. Yves Galland, il y a quelques doutes sur la médecine que le ministre délégué aux collectivités locales veut faire ingurgiter à ses administrés, tant et si bien que, le mardi 15 décembre à l'Assemblée nationale, il a dû demander que soit reporté au lendemain le vote sur un des articles essentiels de son texte, un de ceux portant sur la coopération intercommunale : dans l'état présent du rapport de force, le gouvernement aurait été battu.

36 527 communes en France ; pratiquement autant que dans les autres pays de la Communauté européenne réunis ! C'est trop : chacun en est bien conscient. Mais aucun gouvernement n'ose demander aux élus locaux de se priver de quelques écharpes. Ce sont des agents électoraux bien trop précieux. La seule solution est donc de développer la coopération intercommunale.

Tout le monde la souhaite, mais pas grand-chose n'est fait pour la favoriser. Gaston Defferre, qui reconnaissait qu'elle était le corollaire de la décentralisation, avait promis un projet de loi qui n'a jamais vu le jour. M. Galland annonce qu'il va l'encourager, mais dans son texte ne figurent pratiquement que des mesures permettant de la mettre à mal. Là encore pour tenter de s'attacher les bonnes grâces de certains maires.

La participation à des syndicats intercommunaux pèse sur quelques élus, qui préféreraient retrouver leur pleine autonomie. Le gouvernement a décidé de leur donner satisfaction en facilitant le départ des communes de ces syndicats. Ainsi dans le cas où la commune n'a plus « *aucun intérêt* » à cette participation à la suite de « *modification de la réglementation ou de sa situation* ». Le gouvernement souhaite, tout simplement, qu'une commune puisse demander à quitter un syndicat si elle estime que « *ses intérêts essentiels* » sont en jeu. Le préfet serait appelé à juger de ceux-ci. Certes M. Bernard Derosier (PS, Nord) a obtenu que le « *représentant de l'Etat* » prenne l'avis d'une commission d'élus avant de se prononcer, mais ce dispositif revient à redonner au préfet un moyen d'intervention dans les affaires communales, que la décentralisation a justement pour objet de réduire.

Les députés défenseurs de la coopération intercommunale voient surtout dans cette disposition une menace d'éclatement de tous les syndicats existants qui seront livrés « *aux pressions, au chantage de tout maire mécontent de la moindre décision* », comme l'a dit M. Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), qui a ajouté : « *La coopération est une école de solidarité, il faut lui laisser le temps d'agir.* » Même analyse pour *M. Maurice Adevah-Pœuf* (PS, Puy-de-Dôme) : « *Vous placez le préfet en juge d'opportunité, c'est contraire à la logique de la décentralisation.* » Mais aussi chez M. Jean Rigaud (UDF, Rhône) et M. Pierre Micaux (UDF, Aube) : « *Vous jouez avec le feu, les syndicats seront à la merci de campagnes intéressées d'opposants locaux. Ils ont besoin de sérénité et de durée pour agir. Nous ne pouvons pas courir de risques aussi important.* » La grande majorité de l'UDF est en fait sur cette même longueur d'onde.

Une longue suspension de séance ne permit pas à M. Galland de ramener ses amis à la raison. Il préféra offrir aux uns et aux autres une nuit de réflexion. Sans attendre, M. Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne) fit adopter une série d'amendements précisant les règles de fonctionnement des syndicats intercommunaux dans la ligne de ce qui avait été préparé par la commission réunie, à la demande du gouvernement, autour de M. Bernard Barbier, sénateur RI de la Côte-d'Or.

Pas d'aides municipales aux entreprises

La satisfaction des élus locaux, le rétablissement des pouvoirs de l'administration traditionnelle, sont aussi les maîtres mots de la modification du contrôle des comptes des communes de moins de 2 000 habitants.

Les contrôles seront effectués, comme avant la décentralisation, par les trésoriers payeurs généraux, et non plus par les chambres régionales des comptes comme l'avait prévu Gaston Defferre.

Ces nouvelles chambres régionales font en fait peur à la majorité. Déjà elle avait obtenu que les crédits de la questure de la Ville de Paris ne lui soit pas soumis. Cette fois, elle renforce le pouvoir de la Cour des comptes sur elles, par la création d'une mission d'inspection, dont les remarques seront publiques, sans que les socialistes ne trouvent rien à redire, malgré les remarques de M. André Rossi (UDF, Aisne), rapporteur de la commission des finances sur l'impossibilité de soumettre à un contrôle administratif des magistrats.

M. Galland s'est opposé à la volonté de M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques) qui voulait que les observations des chambres régionales des comptes soient rendues publiques. En revanche, le même M. Lamassoure, membre de la Cour des comptes, a fait approuver un certain nombre d'aménagements aux statuts des chambres régionales et de la Cour, souhaités par celle-ci, et prévoyant notamment que, hors le rapport public, les travaux préparatoires de celle-ci sont soumis au secret.

Les critiques socialistes n'y ont rien fait : la majorité a tenu bon sur son refus de voir les communes aidées directement les entreprises en difficulté. M. Michel Delebarre (PS, Nord) a eu beau rappeler que « *pour faire des tours de table, il fallait toutes les bonnes volontés* » et qu'un sursis de quelques mois « *grâce à l'action des communes pouvait sauver des emplois* », et souligner qu'il fallait faire confiance aux élus ; M. Perben lui a répliqué « *qu'il fallait choisir le bon niveau de compétence pour agir* ».

La majorité a simplement décidé, contrairement au Sénat, que les départements, eux, n'auraient pas besoin de l'accord de la région pour intervenir. Et le gouvernement, comme M. Jacques Chirac l'avait promis aux mouvements associatifs a fait préciser qu'il n'y aurait pas de plafonds aux garanties d'emprunt accordées par les collectivités locales aux associations reconnues d'utilité publique. Le PS a, lui, obtenu que communes et départements soient représentés dans les conseils d'administration des fonds communs de garanties créée pour leur permettre d'aider à la création d'entreprise.

THIERRY BRÉHIER.

Les embarras judiciaires du FLNKS

M. Tjibaou refuse de répondre à une convocation du juge

NOUMÉA
de notre correspondant

De retour sur l'archipel, après un mois d'absence passé à New-York et à Paris, le chef indépendantiste Jean-Marie Tjibaou a été accueilli à sa descente d'avion, le mercredi 16 décembre, à l'aéroport de La Tontouta... par un inspecteur de police.

Celui-ci lui a remis une convocation chez le juge d'instruction qui devrait en principe l'inculper, comme cela a déjà été le cas pour le directeur de la station indépendantiste Radio Djidoo, Octave Togna, de « *provocation aux crimes de meurtre, et aux crimes et délits de coups et blessures volontaires non suivis d'effet* ». Ce chef d'inculpation vise les propos tenus par M. Tjibaou sur la « lutte armée » lors du congrès de l'Union calédonienne (UC) – principale composante du FLNKS – le 13 novembre à Yaté.

M. Tjibaou a refusé de lire cette lettre de convocation, précisant ensuite, à la presse, que la justice locale avait perdu tout crédit à ses yeux à la suite du verdict d'acquittement rendu dans l'affaire de la fusillade de Hienghène. Le numéro deux du FLNKS, Yeiwéné Yeiwéné, également convoqué chez le juge d'instruction, avait adopté la même position.

Le président indépendantiste a déclaré, après la polémique soulevée par les déclarations en métropole : « *J'ai dit que dans le contexte de pression exercée par l'armée et la gendarmerie, et après le verdict d'acquittement de la cour de justice de Nouméa, il est de la responsabilité de chaque militant d'assurer la protection de sa famille, et donc d'avoir la possibilité légale d'acheter des armes.* » Pour M. Tjibaou, il ne s'agit pas là d'une « *déclaration de guerre* », car, a-t-il souligné « *nous n'avons pas les moyens de faire la guerre* ».

Reprenant cette idée, le chef du FLNKS a contesté avoir préconisé le recours à « *la lutte armée* », comme cela semblait ressortir des comptes rendus d'une conférence de presse qu'il a tenue à Sydney en Australie : « *Pour accéder à l'indépendance*, a-t-il précisé, *il y a un point de passage obligé : la lutte armée ou l'acte d'autodétermination. Dans la mesure où nous n'avons pas la possibilité, étant donné le rapport de forces, de recourir à la lutte armée, il ne nous reste que l'acte d'autodétermination.* » « *Par contre*, a-t-il conclu, *il faut se battre pour obtenir les meilleures conditions possibles d'exercice de cet acte d'autodétermination.* »

FRÉDÉRIC BOBIN.

M. Juquin propose la semaine de trente-cinq heures et un minimum social garanti

BESANÇON
de notre correspondant

M. Pierre Juquin espérait sans doute, en venant dans le Doubs, le mardi 15 décembre, non seulement gagner quelques nouvelles promesses de parrainage pour l'élection présidentielle, mais aussi attirer à sa cause un certain nombre de militants locaux d'une fédération départementale majoritairement opposée à la direction nationale du PCF. D'où un « appel de Montbéliard » lancé devant deux cents personnes environ. Les grandes « masses populaires » auxquelles il était adressé, ne sont pas venues.

Candidat du « *rassemblement de l'espoir* », selon sa propre formule, M. Juquin a évoqué les questions économiques. « *La semaine de trente-cinq heures, tout de suite et sans diminution des petits et moyens salaires, c'est possible*, a-t-il affirmé : *elle empêcherait la perte de 300 000 emplois et permettrait d'en créer rapidement 600 000.* »

Selon lui, cette mesure « *ne se traduirait que par une augmentation de 3,5 % de la masse salariale et, cette hausse, l'économie française peut l'absorber* ». Le candidat « rénovateur », exclu du PCF, a également proposé l'institution, « *en attendant* », d'un minimum social garanti portant les ressources au niveau du SMIC (toutes aides, indemnités et allocations existantes comprises, sauf les allocations familiales liées aux enfants), destinées à assurer la « *non-exclusion* » des personnes sans emploi.

L'ancien porte-parole du PCF a reproché à son ancien parti d'être « *tantôt sectaire et fermé, et tantôt opportuniste, notamment pendant sa participation au gouvernement où il n'appuyait pas les luttes des travailleurs* ». Pour le second tour de l'élection présidentielle, il a réaffirmé qu'il appelera « *à voter contre le candidat de la droite* ».

CLAUDE FABERT.

POINT DE VUE

Les socialistes et le budget de l'Ile-de-France

Refuser la politique du pire

par Gérard Fuchs,
membre du secrétariat national du PS,
député de Paris

LA différence entre la gauche et la droite existe, peut-on pour autant oublier la différence entre la droite et l'extrême droite ? Tel est le cœur du débat ouvert par le vote des socialistes sur le budget du conseil régional d'Ile-de-France.

Dans ce conseil, RPR et UDF n'ont qu'une majorité relative devant la gauche, le Front national fait la différence. Pour le budget 1987, un accord RPR-UDF-FN dégage une majorité absolue, les socialistes votent contre sans états d'âme. Durant l'été, l'affaire du « *détail* » de Le Pen conduit le président RPR du conseil régional à refuser la présence du Front national dans les conseils d'administration des lycées. Du coup, celui-ci annonce qu'il votera contre le budget 1988.

Dès lors, les socialistes sont confrontés à deux possibilités, et deux seulement.

Premier choix : voter contre à nouveau, avec trois inconvénients :

– *paralyser* l'institution régionale et donner au RPR, toujours adversaire de notre œuvre de décentralisation, un argument de plus pour la condamner ;

– rendre impossible le démarrage d'un certain nombre de programmes d'investissement, notamment de lycées qui doivent être prêts pour la rentrée prochaine ;

– *surtout* faire à nouveau la démonstration que le Front national peut détenir les clés du fonctionnement d'un élément majeur de la vie politique française, alors même que huit jours plus tôt, à Marseille, sa tentative d'appeler ses électeurs à arbitrer entre la droite et la gauche a échoué.

Deuxième choix : refuser de prendre part au vote en marquant clairement le rejet du budget proposé mais aussi celui d'une crise régionale aux conséquences locales et nationales lourdes.

Une majorité de socialistes s'est prononcée pour la deuxième solution, compte tenu des risques d'une telle crise, et aussi du fait qu'on ne peut à la fois faire pression sur la droite pour qu'elle rompe avec l'extrême droite et paralyser sa majorité relative quand elle rompt.

Au printemps prochain, une bataille politique décisive aura lieu entre la gauche et la droite. Mais d'ici là, tout ce qui fait reculer l'influence du Front national, alors que l'accroissement prévisible des difficultés économiques risque de jouer en sa faveur, me paraît une bonne chose.

Les leçons de la stratégie classe contre classe des années 30, qui a favorisé la montée du fascisme, ne doivent pas être oubliées : on ne joue pas la politique du pire avec l'extrême droite en période de crise.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jean Poperen

Fatigué

M. Jean Poperen, ancien numéro deux du PS, a déclaré, le mardi 15 décembre à Paris lors d'une réunion publique, à propos d'une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale après une victoire de la gauche en 1988 : « *Personne au PS n'est plus dépositaire qu'un autre de la solidarité politique avec François Mitterrand.* » « *Ça devient fatigant*, a jugé M. Poperen, *que des gens fassent parler le président* » par leur bouche. M. Poperen a réaffirmé que, selon lui, le PS, dès le lendemain de l'adoption de son programme pour 1988, doit lancer un appel pour mobiliser la gauche autour de l'idée d'un *nouveau « contrat » social.* Il faut, a-t-il dit, « *associer mouvement politique et mouvement social pour gagner l'élection présidentielle* ».

M. Michel Pezet

Contre Le Pen

M. Michel Pezet, député socialiste des Bouches-du-Rhône et candidat implicite à la succession de M. Robert Vigouroux à la mairie de Marseille, a affirmé, le mardi 15 décembre à Marseille, à propos des prochaines élections législatives : « *Je souhaite être candidat à Marseille contre Le Pen si celui-ci décide de se présenter à Marseille.* » « *L'adversaire politique*, a précisé M. Pezet, *c'est le Front national, et le clivage se fera entre ceux qui l'acceptent et ceux qui le refusent.* »

● **Défection d'un dirigeant nordiste de l'ex-CERES.** – M. Christian Bataille, le chef de file de l'ex-CERES au sein de la fédération du Nord du PS, se désolidarise de M. Jean-Pierre Chevènement. Lors d'une réunion de la commission exécutive fédérale, il a fait savoir qu'il n'était pas signataire de l'amendement déposé par le maire de Belfort à l'occasion de la discussion sur le programme du PS pour 1988 et qu'il ne le voterait pas car il le juge « *inutile et même plutôt négatif* ». M. Bataille se rallie au texte majoritaire. M. Bataille pourrait entraîner avec lui une part des militants de l'ex-CERES dans le département. Les autres pourraient se rassembler autour d'un « noyau pur et dur » constitué au sein de la section de Villeneuve-d'Ascq. *(Corresp.)*

Fraudes électorales à Trappes : quatre militants communistes condamnés

VERSAILLES
de notre correspondant

« *Debout les damnés de la Terre...* ». *L'Internationale* a retenti mardi après-midi dans la salle d'audience du tribunal correctionnel de Versailles, juste après l'énoncé par la présidente de la cinquième chambre, Mme Quarcy-Jacquemet, du jugement condamnant un adjoint au maire communiste de Trappes, Mme Nicole Rollin, et un président de bureau de vote, M. Claude Dupré, à cinq ans de privation de leurs droits civiques, huit mois de prison avec sursis, 5 000 francs d'amende et 1 franc de dommages intérêts à verser à la partie adverse. Il leur est reproché de « *ne pas avoir respecté, lors des dernières élections municipales, le principe du contradictoire* » et d'« *avoir empêché le contrôle du dépouillement du scrutin par la partie adverse, ce qui est de nature à porter atteinte à la sincérité du scrutin* ».

Deux autres militants communistes, MM. Gérard Ratier et Jean-Jacques Hautemer, convaincus d'avoir bourré les urnes du bureau de vote présidé par M. Dupré, lors du second tour de scrutin des élections municipales de Trappes du 13 mars 1983, ont été condamnés à un an de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende.

Un autre militant, M. Claude Guy, prévenu d'avoir également bourré les urnes, a été relaxé « *au bénéfice du doute* » pour des raisons de procédure. Le tribunal relève qu'« *il est étrange de prendre l'urne comme accoudoir, étrange que le président l'ouvre juste à ce moment-là « machinalement » et étrange que le soir, au dépouillement, il y ait quinze bulletins supplémentaires par rapport au nombre d'émargements* ». Mais n'ayant pu entendre deux témoins qui s'étaient fait porter partie civile, le tribunal a prononcé la relaxe.

Trois autres présidents de bureaux de vote, Mme Chantal Degraeve, MM. Jean-Claude Monory et Guy Le Navennec, tous trois conseillers municipaux, ont été également relaxés.

Le jugement a provoqué de vives critiques du maire communiste de Trappes, M. Bernard Hugo, pour lequel « *la droite battue et rebattue n'a trouvé aucune procédure judiciaire pour tenter d'obtenir ce que le suffrage universel n'a cessé de lui refuser* ». « *C'est un procès politique et un jugement de classe* », a-t-il dit, tout en estimant que ce jugement « *contredit les accusations infamantes de la droite au sujet d'une fraude organisée* ». M. Hugo fait appel à « *tous les démocrates* » pour « *mener le combat jusqu'à la relaxe générale* » qu'il espère obtenir en appel.

ALEX LEROUX.

Les radicaux de gauche veulent être présents dans la campagne présidentielle

La réflexion du MRG sur la meilleure manière de participer à la campagne présidentielle reste suspendue à la décision que prendra M. Mitterrand. *Dans une motion adoptée à la quasi-unanimité, le samedi 12 décembre, le comité* directeur du MRG a fait part de sa préférence « *sans ambiguïté* » pour une nouvelle candidature de l'actuel président de la République.

Si le choix de l'actuel chef de l'Etat était différent, les radicaux de gauche jugeraient « *indispensable d'envisager la candidature* » de l'un des leurs qui porterait « *devant le pays un message de solidarité et de réalisme, plus que jamais nécessaire* ». Le MRG se prépare dès maintenant à une telle éventualité « *en mobilisant toutes ses forces vives et en définissant une plateforme répondant à l'attente des Français* ».

M. François Doubin, président du parti, a fixé la troisième semaine de février comme date butoir à la convocation d'une convention nationale pour décider de la stratégie du parti en cas de non-candidature de M. Mitterrand.

● **Appel aux « rocardiens de l'extérieur ».** – M. Alfred Muller, maire ex-PS (1) de Schiltigheim (Bas-Rhin), proche de M. Michel Rocard et président du Mouvement démocratie alsacienne (MDA), a lancé, le lundi 14 décembre, un « *appel aux rocardiens de l'extérieur* » du PS pour qu'ils se manifestent en faveur de la candidature de l'ancien ministre de l'agriculture. « *Les rocardiens de l'extérieur que nous sommes*, a expliqué M. Muller, *pensons que Michel Rocard est celui qui saurait, bien au-delà du PS, rassembler autour d'une gauche rénovée toutes celles et tous ceux qui veulent marier « le cœur et la raison* ».

(1) M. Muller avait démissionné du PS pour présenter sa propre liste à l'occasion des élections législatives de mars 1986. Auparavant, il s'était mis en congé du parti à l'automne 1985, au moment de l'affaire du synchrotron qu'avait obtenu Grenoble au détriment de l'Alsace.

DÉFENSE

En limogeant le président de la SNPE

M. Giraud a voulu lancer un avertissement aux industriels français de l'armement

Un conseil d'administration extraordinaire de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) devait se réunir, mercredi 16 décembre à Paris, pour désigner le remplaçant du président-directeur général, M. Guy-Jean Bernardy, contraint, la semaine dernière, de donner sa démission à la demande du ministre de la défense, M. André Giraud, qui exerce, de droit, la tutelle administrative de cette entreprise détenue, à raison de 99,85 % du capital, par l'Etat.

Au siège de la société, qui dispose du monopole, en France, de la fabrication et de la distribution des explosifs à usage militaire, on se refuse à tout commentaire, après les explications données par le ministère de la défense sur les raisons du limogeage de M. Bernardy.

Des investigations des douanes et du contrôle général des armées ont, en effet, porté sur la soudaine croissance des productions et des ventes, après 1984, de la SNPE. De cette enquête, il est apparu que, si les procédures d'exportation françaises avaient été respectées, des doutes subsistaient sur la suite des transactions et, notamment, sur la destination finale des produits (*le Monde* du 16 décembre).

Au ministère de la défense, on indique que ces doutes n'ont pas été levés par l'audition des responsables de la société, soit qu'ils aient ignoré le sort final des exportations, soit que certains d'entre eux l'aient connu. Dans l'un comme dans l'autre cas, dit-on au ministère de la défense, M. Giraud a considéré que la responsabilité de la société était formellement engagée de la même façon.

A l'origine des investigations figure un rapport de l'administration suédoise repris par la presse internationale (*le Monde* du 17 novembre) et affirmant que la SNPE était impliquée par la livraison d'explosifs à l'Iran par le biais de la société suédoise Bofors et une entreprise italienne, Valsella Meccanotecnica. A l'époque, des dirigeants de la SNPE avaient nié cette participation à un éventuel trafic avec les Iraniens, affirmant, au contraire, qu'ils avaient respecté les procédures de contrôle en usage, en France, dès qu'il y a exportation de matériels de guerre.

Dans l'entourage de M. Giraud, on laisse entendre que le ministre de la défense a voulu donner, par cette affaire, un avertissement à tous les dirigeants de sociétés d'armement qui ne respecteraient pas l'éthique de leur profession en s'accommodant, par exemple, des libertés que leur procure la diversité des réglementations administratives et des dispositions douanières lorsqu'il s'agit de vente d'armements impliquant des sociétés de nationalités différentes.

● ***Accident de tir dans un régiment : un mort, cinq blessés.*** – L'*explosion d'une grenade antipersonnel d'exercice, mardi* 15 décembre, à Carcassonne (Aude) a provoqué la mort accidentelle d'un jeune parachutiste de dix-neuf ans du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine et elle a blessé cinq autres soldats, dont le chef de section. Le procureur de la République a estimé qu'il n'y avait pas eu de fausse manœuvre, imputable aux conditions de tir, et qu'il convenait de voir si la défaillance ne se situait pas au niveau du fusil lance-grenades ou de la grenade.

Itinéraires de Jean-Marie Le Pen

(Suite de la première page.)

Plusieurs fois renvoyé pour indiscipline – dans les collèges catholiques de la France occupée, on ne badine pas avec le règlement – Jean-Marie passe tout de même son bac, car le mauvais sujet est aussi un brillant élève. Il s'était rêvé missionnaire, *« en robe blanche, avec une barbe »*. Débarquant à Paris, vibrant de nationalisme et pourvu d'une bourse de pupille de la Nation, il opte pour le droit et adhère à la « corpo », association de joyeux drilles majoritairement amateurs de bagarres de rues contre les « cocos ».

Contre les « cocos »

Contre les « cocos », mais pas seulement. Ici commence la légende noire. En 1948, Jean-Marie prend pour cible le chasseur du cabaret Le Grand Jeu, à Pigalle, lequel en est quitte pour un arrêt de travail de dix jours. Deux ans plus tard, dans un café du boulevard Saint-Germain, il s'insurge avec des amis étudiants contre le montant d'une addition et frappe le garçon. La petite troupe casse pour 50 000 francs de matériel. La « corpo » ? C'était *« un club de drague et de beuverie »*, se souvient Jean-Maurice Demarquet, ex-ami inséparable de Le Pen, aujourd'hui son frère ennemi.

Elu président de l'association, le jeune Le Pen ne se calme guère. Au congrès de l'Union des étudiants de France, en 1951 à Aix-les-Bains, entre deux batailles de procédure contre ses camarades de gauche coupables de sympathies envers l'appel de Stockholm sur le désarmement – que signe à la même époque un certain Jacques Chirac, – il vient s'agenouiller, ivre, à la table de communion de l'église Notre-Dame. *« Ce matin, vers 7 h 30,* raconte à la « une » *le Dauphiné libéré, les gardiens de la paix étaient prévenus qu'un jeune homme, semblant étranger à la ville, faisait du scandale à l'église, s'en prenant particulièrement à M. l'abbé Didier, qu'il couvrait d'injures et d'insanités. »*

L'inspecteur Pons, toujours selon *le Dauphiné libéré*, tente *« de raisonner M. Le Pen, qu'il a déjà surpris, samedi dans la nuit, essayant de « faire une farce » à une voiture stationnée. Mais, se déclarant neveu de M. Petsche* [alors ministre d'Etat], *M. Le Pen menaça M. Pons et ses collègues de les faire révoquer, puis fut sur le point d'en venir aux mains ».*

« Un incident dérisoire ! » proteste aujourd'hui le président du Front national quand on lui rappelle l'épisode, relevé parmi d'autres. Il est vrai qu'après qu'il eut présenté des excuses publiques aux policiers, l'affaire est classée sur avis du président du conseil, ministre de l'intérieur, Henri Queuille.



MAGNUM

J.-M. Demarquet et J.-M. Le Pen le 13 mai 1958 à Paris

Les bagarres sont parfois plus politiques. Jean-Marie fédère déjà les étudiants que crispent la décadence de l'Occident et l'effilochage de l'empire français. *« Un jour,* raconte Jacques Peyrat, député (FN) des Alpes-Maritimes, *j'entends des clameurs près de la Sorbonne. Je vois un type qui se bagarrait tout seul, acculé au mur, contre les flics et les cocos. Il en prenait plein la gueule, mais il cognait, en redemandait. Il me dit :* « Qui tu es, toi ? Moi, je suis Le Pen, le président de la corpo. » *Je ne l'ai plus jamais quitté. »* Et, en écho, Pierre Durand, aujourd'hui directeur du quotidien *Présent*, son ami le plus proche : *« Il m'a ramassé, après une sévère rouste, dans le ruisseau du boulevard Saint-Michel. »*

Mauvaise tête, l'étudiant Le Pen a parfois bon cœur. Avisant au quartier Latin des manchettes alarmantes sur les inondations en Hollande, il se précipite dans une cabine téléphonique et appelle... l'Elysée. Son culot paye. On lui passe le brave président Auriol, lui-même ancien président de la « corpo » de droit, qui le tutoie : *« Alors, président, qu'est-ce que je peux faire pour toi ? »*

L'Etat acceptera de fournir à Jean-Marie et à quelques dizaines de camarades des rations militaires et des sacs de jute, pour aller y entasser de la terre batave. Incorrigible, le Breton trouve tout de même le moyen de chercher la bagarre avec les autres jeunes sauveteurs volontaires, accourus de tous les coins d'Europe.

Ce ne sont là que des hors-d'œuvre car le vrai combat anticommuniste, en ce début des années 50, ne se livre pas sur le Boul'mich ni sur les digues hollandaises, mais en Indochine, contre les « viets ». Le Pen s'engage pour arracher deux ou trois galons. Quelques mois de préparation militaire, à Saint-Maixent, et il vogue avec le premier BEP (bataillon étranger parachutiste) vers l'Indochine.

L'effervescence poujadiste

Hélas ! Il y arrive quelques jours après la chute du camp de Dien-Bien-Phû, au printemps de 1954, qui scelle la débâcle française. Après les accords de Genève, le voilà donc réduit pendant de longs mois à réaliser une revue de la presse politique pour le corps expéditionnaire. Sentiment de « loupé » ? Le Pen boit beaucoup. Au point de devoir être hospitalisé. *« Il a peut-être rencontré les soldats de la boue à Saigon, mais dans les bordels »*, résume sans indulgence Pierre Poujade, qui sera en 1956 son parrain en politique.

Désœuvré, amer, le lieutenant Le Pen exhale un pessimisme servi par une indéniable intuition politique. *« La prochaine guerre, ce sera en Algérie, et nous la perdrons »*, lance-t-il un jour à la table des officiers. L'aréopage éclate de rire : *« Mais enfin, lieutenant, vous n'y pensez pas ! L'Algérie, c'est la France ! »*

Retour à Paris. L'effervescence poujadiste donne à Le Pen l'occasion d'engranger les bénéfices politiques de la déroute indochinoise. Dans le plus petit bourg, la fronde des charcutiers et des crémiers contre l'impôt et les politiciens défie la police. Le Pen, auréolé de sa campagne, est présenté à Pierre Poujade, qui l'entraîne avec lui lors d'une tournée en Bretagne. A Rennes, propulsé devant des milliers de poujadistes, il est sommé d'étaler ses talents d'orateur, lui qui n'avait jamais harangué que quelques dizaines d'étudiants. L'aplomb suppléant à l'expérience, il se tourne vers son tout nouveau mentor et, désignant la foule hurlante, scande sans ciller : *« Pierre, voici mon peuple ! »*

Porté par cette vague populaire, il se retrouve en 1956 le plus jeune député de France. Il a vingt-huit ans. Notre beau baroudeur blond est alors happé – et heureux de l'être – par un Tout-Paris de comtesses et de princesses douairières, que lui fait découvrir son égérie d'alors, Lulu Arpels – de la joaillerie du même nom. La princesse Bibesco, des ducs et des marquis se battent pour l'avoir à leur table. Pour le fils de pêcheur breton, que de chemin parcouru, et si vite !

« Je suis à cette époque le Minou Drouet de la politique », résume Jean-Marie Le Pen. Il devient la coqueluche d'un personnage fantasque, le marquis de Cuevas, généreux mécène d'une troupe de ballets qu'il promène aux quatre coins du monde. Si bien que le marquis le choisit comme témoin lors du duel passablement publicitaire qui l'oppose à Serge Lifar, en 1958. Dans l'organisation de ce haut fait d'armes, où il s'agit avant tout de semer le commissaire lancé sans conviction à leurs trousses, le lieutenant Le Pen emploie les qualités de meneur d'hommes qu'il n'a pu déployer en Indochine. *« Du silence, je vous prie,* lance-t-il aux assistants, devant les deux duellistes, ombres plus mortes que vives. *Le premier sang pourrait être dans les tripes d'un de nos deux amis. »* Il n'en sera rien ! Le marquis, ayant égratigné son adversaire au quatrième assaut, s'effondre dans les bras du député pour y éclater en sanglots...

L'agitation mondaine

Cette agitation mondaine du député de la Seine est observée avec goguenardise par certains de ses collègues. Quelques jours avant ce fameux duel, notre lieutenant assiste au premier rang à une réunion électorale dans le 18e arrondissement. Il vient y « porter la contradiction » à un candidat. Tout au long du meeting, il ne cesse de s'esclaffer bruyamment, quand soudain l'orateur éclate : *« M. Le Pen, au lieu de ricaner, vous feriez mieux d'aller à l'Opéra. »* Le Pen se rue sur l'estrade, gifle l'insolent et se fait rosser par le service d'ordre.

Dans la mêlée, il est jeté à terre, piétiné et gravement blessé à l'œil – qu'il devra se résoudre à se laisser enlever quelques années plus tard. Il file recevoir quelques soins dans une pharmacie et revient entouré d'une vingtaine de partisans. *« Je n'aime pas qu'on m'attaque sur le terrain de la danse,* lance-t-il au micro qu'on lui a enfin cédé. *Je ne suis pas une femmelette ! »*

C'est vrai. Il a une âme de chef. Il ne supporte pas l'ombre. D'où sa rupture avec Poujade, qu'il accuse d'être lié aux francs-maçons et de porter trop mollement les couleurs du nationalisme. Notre remuant député s'embarque alors une fois encore pour le front, en Algérie. Au dernier moment, en 1956, son unité est déroutée vers l'Egypte, où la France et la Grande-Bretagne mènent la calamiteuse expédition de Suez. Pour l'infortuné lieutenant, l'histoire se répète : il arrive en Egypte onze heures avant le cessez-le-feu. Et il ne peut s'y illustrer qu'en déployant des talents... de croque-mort. Il enterre consciencieusement les cadavres musulmans, visage vers La Mecque, s'attirant ainsi les félicitations de Massu, son supérieur.

Singulier guerrier que la guerre semble fuir ! L'occasion d'en découdre, il va la trouver enfin à Alger, où le député-para, qui s'est engagé pour six mois, débarque en pleine bataille terroriste, alors que chaque jour se succèdent les attentats sanglants du FLN. Avec le recul, la campagne algérienne du lieutenant Le Pen se résume à une question : a-t-il, oui ou non, torturé ?

Parole contre parole. D'un côté, plusieurs enquêtes journalistiques fouillées et, pour finir, quelques témoignages percutants d'anciens militants FLN devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, spécialisée dans les affaires de presse. *« J'étais seulement chargé de procéder à des arrestations, des rafles, des interrogatoires d'identité,* nous dit aujourd'hui l'ancien para. *Quand les personnes arrêtées nous paraissaient suspectes, on les envoyait aux unités de renseignement. »* Et il exulte : *« En Algérie, tout le monde veut avoir été torturé par Le Pen, comme à Lyon tout le monde veut avoir été torturé par Barbie ! »*

Enquête

arie Le Pe

ou les coups de sang d'un exclu

Il poursuit en justifiant résolument l'usage de la torture : *« L'électricité, ça laisse quelles traces, par rapport à un éclat d'obus ? S'il faut torturer un homme pour en sauver cent, user de violences pour découvrir un nid de bombes, la torture est inévitable. »*

En 1957, Le Pen ne craignait pas de se présenter comme un officier de renseignements des parachutistes. Dans un article remarqué, paru le 30 mai 1957 dans *le Monde*, Pierre-Henri Simon écrivait ainsi : *« Voilà enfin l'adversaire net et brutal que je souhaitais ; celui qui ose dire : « Dans la situation exceptionnelle où l'on nous a mis, nous avons droit à une morale exceptionnelle, et nous la pratiquons. Nous sommes pour et nous revendiquons nos responsabilités. (...) Nous avons reçu une mission de police, et nous l'avons accomplie selon un impératif d'efficacité qui exige les moyens illégaux. »*

Le 13 mai 1958, la formation à Alger d'un « comité de salut public » par le général Massu agit sur lui comme un aimant. Quelques jours plus tard, avec son ami Demarquet, dans un petit avion loué au Portugal, il tente de se poser à Alger pour se faire entendre des pieds-noirs en révolte. Mais là non plus, l'histoire – en l'occurrence les militaires – ne veut pas de lui. On lui interdit l'accès au territoire algérien. Bousculade à l'aéroport. Le Pen tente de gagner du temps en entonnant une vibrante *Marseillaise* – les soldats se figent au garde à vous, – sort une arme, mais doit piteusement réembarquer, les généraux le jugeant définitivement indésirable.



COLLECTION VIOLLET

J.-M. Le Pen, premier témoin dans le duel entre le marquis de Cuevas et Serge Lifar.

La traversée du désert

Pour le nouveau régime gaulliste aussi, il sent le soufre. Dans le cadre d'une opération anti-extrême droite, la police se présente chez lui au matin du 30 janvier 1960. Le Pen se barricade dans son appartement, villa Poirier. Le commissaire lui ordonne d'ouvrir. Il se rebelle : *« Si vous forcez la porte, je vous tire dessus ! »* Inculpé de menaces de mort, notre député est gardé à vue quarante-huit heures. La justice passera l'éponge l'année suivante.

Mais l'écharpe tricolore ne peut éternellement servir de sauf-conduit. Quand, le 24 février 1960, il se querelle boulevard Saint-Germain avec un étudiant en médecine, Jean-Claude Mouchotte, l'injurie, puis le gifle pour finir par lui casser une dent, lui fendre une arcade sourcillière et l'assommer, le tribunal ne peut que le condamner.

La fin de la guerre d'Algérie ne le calme nullement. En décembre 1965, dans un bar de la rue Delambre, il se collette avec un professeur de gymnastique, ancien champion universitaire de boxe. D'un revers de main, Jean-Marie Le Pen lui déchire la paupière de l'œil gauche et le laisse sur le carreau, au point de s'alarmer et d'appeler une ambulance. Coût : 20 000 francs devant le tribunal de Paris. *« Jean-Marie, 20 000 francs, 20 000 francs ! »*, lui crie un peu plus tard sa femme, alors qu'il s'apprête à aller corriger un conducteur qui lui a fait une queue de poisson. Penaud, il revient sur ses pas.

Sa traversée du désert durera près de vingt ans. Battu aux élections législatives de 1962, il n'est plus rien. Il repousse dédaigneusement les discrètes propositions de ralliement du nouveau régime, où il compte quelques amis fidèles, notamment Jacques Dominati. Et comme il faut bien vivre, il entame une carrière d'éditeur de disques (chants nazis, mais aussi chants d'Israël ou de la révolution russe), à peine troublée par la campagne présidentielle de Jean-Louis Tixier-Vignancour, en 1965, dont il assume l'intendance. Puis le voilà chef de publicité de *Minute* et du *Crapouillot*.

C'est le temps des grandes odyssées maritimes en compagnie de sa femme et parfois de ses trois filles à bord de son bateau, le *Général Cambronne* avec un mousse nommé Olivier de Kersauzon. Le temps des soirées mélancoliques au coin du feu avec son carré de fidèles. On chante les chants de la légion, on se repasse le film de l'Indo. Quelques années après 68, voulant « sentir » la nouvelle génération, Jean-Marie Le Pen retourne à l'Université et rédige un mémoire... sur l'anarchisme en France depuis la Libération.

Si la France paraît l'oublier, la violence, elle, continue de le poursuivre. La nuit de la Toussaint 1976, son immeuble du quinzième arrondissement, à Paris, est littéralement soufflé par une explosion criminelle qui, miraculeusement, ne cause aucune victime. Toute la famille Le Pen est recueillie par Jean-Marie Le Chevallier, aujourd'hui son directeur de cabinet. Assailli par des menaces téléphoniques nocturnes, Le Pen est tellement sur le qui-vive qu'une nuit, il tire sur une ombre qui s'est introduite chez les Le Chevallier. *« Jean-Marie, du calme, c'est moi ! »*, souffle le fils de la famille, providentiellement indemne.

Entre-temps, il a créé, en 1972, sans qu'on y prête vraiment attention, le Front national. Quatre ans plus tard, il hérite d'un de ses admirateurs, Hubert Lambert, légataire des Ciments Lambert, une fortune rondelette et un somptueux hôtel particulier à Saint-Cloud. Les circonstances du décès de Lambert et la manière dont Le Pen est devenu son héritier ont suscité de la part de son ex-camarade Demarquet de très graves accusations. Du coup, des procès – qui ne sont pas encore jugés au fond aujourd'hui – sont intentés par le président du Front national.

Pourquoi pas moi ?

Cet argent lui permet en tout cas de se consacrer pleinement à la politique. Il s'empare du thème de l'immigration, dont il pressent qu'il va devenir « porteur ». Bien vu. Avec son style inimitable, mi-Coluche, mi-Torquemada, il crie la nation en danger : *« La patrie n'est pas un hôtel de passe pour six millions d'immigrés... »* Il fustige les *« femmes arabes »* qui *« tapent sur leur abdomen rebondi en disant : « C'est grâce à vous que nous pourrons vaincre les Français... »*

Les élections européennes de 1984 le ramènent, triomphant, sur le devant de la scène. Une par une, toutes les planètes à la dérive de la galaxie d'extrême droite s'ordonnent autour du nouveau soleil. Quelques transfuges du Club de l'Horloge, quelques bataillons d'intégristes catholiques, une poignée de moonistes, quelques soldats perdus. La bénédiction inespérée du suffrage universel tient lieu d'accord politique.

Sa recette ? Pénétrons sous le chapiteau et écoutons-le prêcher, après le chœur des esclaves du *Nabucco*, de Verdi. De qui parle-t-il davantage encore que des immigrés ? De lui-même. De sa marginalité politique, de son odeur de soufre, il apprend à jouer en orfèvre, pour rassembler autour de lui le peuple déboussolé des exclus de l'emploi et de la modernité, des paumés du béton. Plus la « bande des quatre » affecte de le traiter en paria, plus se déchaînent contre lui des attaques personnelles épargnées à tous les autres politiciens, plus ses meetings sont perturbés par des contre-manifestants, mieux il sait magistralement mettre en scène son propre martyre, porté par son sentiment de la persécution *(lire l'encadré ci-dessous)*. Et si c'était cela, le lepénisme ? Des millions d'exclus qui se reconnaissent dans cet éternel exclu ?

Pourtant, en même temps qu'il feint de tirer gloire de cet isolement, comme il en est humilié ! Il demande discrètement à rencontrer Jacques Chirac, et enrage du refus qui lui est opposé. Pour ne s'être pas dérobé à une conversation courtoise avec lui, dans un autobus en bout de piste sur l'aéroport d'Orly, un jour que les passagers du vol Paris-Nice avaient été évacués après une alerte à la bombe, pour l'avoir ensuite reçu dans ses bureaux du boulevard de Saint-Germain, Raymond Barre s'est attiré une gratitude dont il pourrait bien tirer bénéfice entre les deux tours de la prochaine présidentielle.

Le président du Front national n'en finit pas de piaffer devant les portes de la respectabilité politique, comme drapé dans la nostalgie de ses anciennes habitudes dans les salons du Tout-Paris. La sortie fracassante d'Olivier d'Ormesson, son mentor dans l'establishment, lui porte un coup très dur. C'est d'Ormesson qui avait notamment organisé cette mémorable cérémonie du bois de Boulogne – dûment répétée par le petit peuple du Front national avant le jour fatidique, – où Jean-Marie, en smoking, entouré de ses trois filles en robe du soir, reçut des personnalités parisiennes et des diplomates en poste à Paris.

Mais malgré ses certitudes, malgré ses députés, ses bataillons militants, ses 10 % dans les sondages, Jean-Marie Le Pen, paradoxalement, reste confiné dans sa famille idéologique d'origine. Ses déclarations solennisées à grands coups de charters de presse, ses imparfaits du subjonctif sortis tout empesés des manuels de grammaire dissimulent mal la violence du lansquenet. Ces derniers jours encore, dans l'avion que des manifestants antillais interdisent d'atterrissage, le prétendant à l'Elysée se tourne violemment vers un passager en colère et le menace d'une *« bonne claque »*.

La gifle et le verbe. C'est peut-être parce que la vie de Le Pen balance sans cesse entre la quête de respectabilité et le coup de poing qu'il réussit à fédérer les deux grandes « sensibilités » qui se partagent le Front national. La tendance militante, « antiploutocrate », haïssant l'establishment, d'un Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du mouvement, et la confortable droite de la droite, nationaliste à tous crins, catholique et notabilisante, qu'incarnent un Jean-Marie Le Chevallier, directeur de cabinet de Le Pen, ou un Pascal Arrighi, député des Bouches-du-Rhône.

Du coup, sa conviction d'avoir été désigné par le doigt de Dieu pour une mission sacrée en est fortifiée. Cet admirateur de Jeanne d'Arc revient des Philippines ébloui par le parcours d'une Cory Aquino. Et retourne dans sa tête l'interrogation délectable de toute sa carrière : pourquoi pas moi ?

LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le jeu de pistes

ATTENTION, question piégée ! Les rapports de J.-M. Le Pen avec la « question juive » sont d'une rare complexité, d'une démoniaque ambiguïté. Au-delà des procès d'intention ou des protestations d'innocence, tenter de démêler cet écheveau passionnel exige autant de nuances que de subtilité. *« Pour moi, explique-t-il, un antisémite, c'est quelqu'un qui persécute les juifs parce qu'ils sont juifs. C'est clair. Je n'en suis pas. »*

Dont acte. Parvenu au pouvoir, J.-M. Le Pen n'aurait donc nullement l'intention de *« rouvrir les camps de concentration »*, assure M. Pierre Sergent, député (FN), se voulant rassurant. Il aime Israël, se réjouit de compter au sein de son mouvement quelques adhérents juifs ou d'avoir assisté, à l'occasion, coiffé de la traditionnelle *kipa*, au mariage d'amis juifs. Pour lui, à la différence d'autres courants de l'extrême droite, les juifs français sont français, incontestablement.

Admettons même que J.-M. Le Pen ne soit nullement responsable des rencontres innombrables qui jalonnent son parcours, et le replongent avec constance dans les effluves de la guerre et de l'Occupation. Quand Le Pen, pendant la guerre d'Algérie, passe par Madrid, qui rencontre-t-il, par le plus grand des hasards ? Louis Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux questions juives de Vichy, Abel Bonnard, ancien ministre de l'éducation de Pétain, surnommé *« Gestapette »* à Vichy, et Otto Skorzeny, le SS d'élite de Hitler, l'homme qui réussit à enlever Mussolini sur ordre du Führer.

Toute une nuit durant, on refait la guerre et le procès du maréchal, on remâche ses obsessions et Darquier beugle que *« même à Tixier-Vignancour, il n'accorderait pas de certificat de non-appartenance à la race juive »*.

Quand Jean-Marie Le Pen, après la guerre d'Algérie, fonde une maison d'édition de disques, la SERP, qui trouve-t-on à ses côtés, actionnaire de la SARL ? Léon Gaultier, ancien membre d'un cabinet ministériel à Vichy, ancien officier de la Waffen SS, pour qui le nazisme fut *« une grande aventure altruiste »*. *« Il a payé,* proteste Le Pen. *Je lis souvent dans le* Monde *des articles sur la réinsertion. La gauche déclare toujours qu'il faut réinsérer ceux qui ont commis une faute. A mes yeux, c'est un citoyen comme les autres. Il n'est pas honteux de son combat. »* Ce qui n'empêche pas Gaultier, aujourd'hui, de soupirer : *« Le Pen, qui, dans les années 60, était sur les mêmes positions que moi, les a quittées par opportunisme politique. »*

C'est tout ? Non. Voici encore Léon Degrelle, fondateur du rexisme – le fascisme belge – exilé en Espagne, qui appelle de temps à autre J.-M. Le Pen, à qui il a soufflé l'idée du meeting payant, dont il fut l'inventeur. Quelque temps avant le départ de Pierrette du domicile conjugal, Degrelle lui avait envoyé huit feuillets bien serrés sur les devoirs de la femme du chef. Voilà encore François Brigneau, éditorialiste de *National Hebdo*, proche du Front national et ancien milicien, ou Roland Gaucher, député européen du FN, ancien pétainiste et membre des Jeunesses du rassemblement national populaire sous Vichy.

Cet entourage, ces rencontres, ne suffiraient assurément pas à convaincre Jean-Marie Le Pen d'antisémitisme. Son discours est-il plus éloquent ? Il est passé maître dans le maniement d'un langage codé à usage des sympathisants, où les adversaires ne sauraient trouver aucune prise. *« Si Fabius entend judaïque quand je dis sidaïque, qu'il s'achète un sonotone ! »* s'exclame-t-il. Lui rappelle-t-on cette amabilité, à la tribune de l'Assemblée, à l'égard de Pierre Mendès France : *« M. Mendès France, vous n'ignorez pas que vous cristallisez sur votre personnage un certain nombre de répulsions patriotiques et presque physiques »*, il s'esclaffe : *« Le président Mendès France, que je sache, n'a jamais rêvé de passer pour un Adonis. »*

« La diabolisation »

En mettant en cause, lors d'une réunion publique, Ivan Levaï, Jean-Pierre Elkabbach, Jean Daniel et Jean-François Kahn, Le Pen joue une fois de plus de l'allusion voilée... et lumineuse qui lui valut, cette fois, d'être condamné. *« Tous quatre m'avaient durement attaqué les jours précédents,* proteste-t-il. *Qui a dit qu'ils étaient juifs ? Devais-je le savoir ? Et si oui, devais-je les faire bénéficier d'un privilège ? Est-ce qu'ils ont une immunité parce qu'ils sont juifs ? »* Pas de chance, Ivan Levaï n'avait nullement critiqué le Front national avant le meeting. Et d'autres journalistes – non juifs, – qui l'avaient fait, furent épargnés.

Car pour brouiller encore les pistes, Jean-Marie Le Pen greffe sur son discours sur les juifs un trait essentiel de sa psychologie : le sentiment de la persécution. Après l'affaire du *« détail »*, il estime être victime d'un *« procès en sorcellerie »*. Il souffre du *« racisme anti-français »*. *« On pratique à mon égard la diabolisation »*, dit-il. On veut le *« bâillonner »* parce qu'il *« dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas »*. On *« l'oblige »* à aimer la peinture de Chagall et la politique de Simone Veil. *« Si, pour ne pas être antisémite, il faut être d'accord avec les juifs parce qu'ils sont juifs, alors il y a cinquante millions d'antisémites, y compris les juifs. »* Tout récemment encore, dans son 747 immobilisé aux Antilles, il crie qu'il est *« un otage »*, et demande aux policiers : *« Si les manifestants vous demandaient de leur livrer cinq juifs, vous leur livreriez ? »*

Les auteurs de ces persécutions ? *« Le complot politico-médiatique »*, évidemment. Et, en filigrane, les juifs des médias, qui plastronneraient avec arrogance sur le souvenir de six millions de morts. L'holocauste a contraint le discours antisémite à emprunter les chemins souterrains du non-dit ? Il faut le gommer des mémoires !

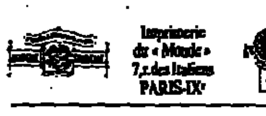
Ce *« crime »*, Jean-Marie Le Pen, certes, le *« condamne »* quand il y est acculé par le scandale du *« détail »*, avec autant d'émotion qu'un communiqué diplomatique, mais il aimerait tant qu'on l'oublie un peu ! *« Je regrette qu'on n'ait pas appliqué à cette guerre la vieille règle de l'oubli, disons trentenaire. Il faut que les gens comprennent que l'espèce de souvenir permanent des crimes nazis vise à masquer les crimes communistes. »* Un *« oubli trentenaire »*, notons-le en passant, auquel Le Pen ne condamne pourtant ni Robert Brasillach ni toutes les autres victimes de l'épuration, sur lesquelles il ne perd jamais une occasion de verser une larme. Le *« détail »* est-il à sens unique ?

L. G. et D. S.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الاصل

Société

L'enquête sur les assassinats de vieilles dames à Paris

L'acharnement, la routine et le hasard

Depuis le 4 octobre 1984, trente-quatre dames âgées ont été assassinées à Paris, dans leur logement, alors qu'elles revenaient du marché, du bureau de postes ou de promenade. Arrêté le 1er décembre dernier, Thierry Paulin, inculpé d'assassinats et de vols aggravés par M. Philippe Jeannin, juge d'instruction à Paris, a reconnu, devant les policiers de la brigade criminelle, vingt et un d'entre eux. De nouveaux éléments, découverts récemment pourraient l'impliquer dans un assassinat supplémentaire. Compte tenu de quatre meurtres dont les auteurs ont été arrêtés en 1986, huit crimes ne sont toujours pas élucidés.

Le premier crime, le 4 octobre 1984, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, n'a guère suscité de commentaires. Dans cette vieille bâtisse qui, en bordure de Seine, abrite la police judiciaire parisienne, un assassinat, fût-il celui d'une vieille dame, n'est finalement qu'événement ordinaire. Personne n'a gardé en mémoire les réactions que provoquèrent, le lendemain, le second crime et l'agression commise dans le même quartier. Mais le 9 octobre, après la découverte du corps ligoté de la troisième victime, la tête recouverte d'un sac plastique, toute la brigade criminelle pressentit, cette fois, que l'affaire était sérieuse.

Le quatrième meurtre survint le 5 novembre, après un répit d'un mois. La victime, comme la précédente, habitait le dix-huitième arrondissement. Suivirent cinq assassinats, entre le 7 et le 12 novembre, tous dans le dix-huitième. Les alentours de la butte Montmartre devinrent le champ de bataille de la campagne sur l'insécurité menée par l'opposition contre le « laxisme » du gouvernement socialiste, tandis que le Front national organisait une manifestation pour réclamer le rétablissement de la peine de mort et l'expulsion des étrangers.

Crimes d'un isolé ou d'une équipe ? Crimes de drogués, de maniaques ou de rôdeurs ? Quel point commun liait tous ces actes ? Autant de questions pour les policiers de la brigade criminelle, de l'identité judiciaire, de la brigade de répression du banditisme (BRB) et de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) qui, pressés par un ministre tendu et un préfet impatient, se mirent à fouiller leurs fichiers, à passer au peigne fin les immeubles et même à vérifier si les codes des portes ne venaient pas du même fabricant, ou n'étaient pas entretenus par le même serrurier.

Les voisins et les commerçants du quartier, retrouvés grâce à l'inventaire des cabas des victimes, furent eux aussi interrogés. On harcela les « indics » dans les bars, avant de sonner, enfin, chez les receleurs. En pure perte : l'assassin ne prenait que l'argent liquide, dédaignant tout objet dont la vente aurait pu le mettre en danger.

Empreintes digitales et fragments d'empreintes

Un travail acharné pour une piètre moisson et, au bout du compte, aucun signalement utilisable. Chez quatre des victimes, pourtant, l'identité judiciaire retrouva bien des empreintes digitales et des fragments d'empreintes identiques, mais il fallut de longues semaines pour éliminer, au préalable, toutes celles qui semblaient hors de cause. Et, surtout, ces empreintes suspectes n'étaient contenues dans aucun des fichiers de police consultés à Paris.

Les enquêteurs en étaient là lorsque, le 18 janvier 1985, dans le huitième arrondissement, une nouvelle victime, âgée de soixante-treize ans, fut retrouvée assassinée. Etait-ce l'amorce d'une nouvelle série ? Deux semaines plus tard, un assassinat dans le dixième arrondissement, suivi bientôt d'un autre dans le quinzième et, en fin d'année, d'un dernier dans le quatorzième laissèrent les enquêteurs hésitants. Les indices recueillis indiquaient que les méthodes employées par les meurtriers n'étaient pas, cette fois, identiques.

Et puis, dès les premiers jours de 1986, ce que les policiers redoutaient arriva : les assassinats reprirent. En deux sinistres séries, la première entre janvier et mars, la seconde en juin. En tout quatorze victimes, âgées de soixante-quatorze ans à quatre-vingt-huit ans, dispersées dans huit arrondissements différents. Chez trois d'entre elles, l'identité judiciaire retrouva les mêmes empreintes que celles découvertes dans le dix-huitième arrondissement.

Comment expliquer cette dispersion géographique ? Où trouver un début de piste ? Les réunions, parfois houleuses, succédèrent aux réunions, chez le ministre de l'intérieur, à la direction et dans les divisions de la police judiciaire. Les milieux habituellement « bavards » ne fournissaient guère de renseignements, alors que les descriptions de quelques témoins demeuraient floues et contradictoires.

Tous les « vieux chiens » de voie publique des cinquante-deux commissariats parisiens et de la BRB furent alors mis sur le pavé, en surveillance autour des bureaux de postes, au début du mois, lorsque les retraités viennent chercher leur pension. En l'absence de résultat, le dispositif se déplaça ensuite autour des marchés, au retour desquels plusieurs crimes avaient été commis.

Cette mobilisation, motivée par une rage comparable à celle du chasseur qui voit sa proie lui échapper, devait aboutir à l'arrestation de sept personnes, auteurs de l'assassinat de quatre vieillards. Mais leurs empreintes ne correspondaient pas à celles relevées lors des meurtres précédents. Le 15 octobre 1987, le même dispositif permit l'arrestation de deux hommes, qui reconnurent avoir commis, en trois mois, dans le dixième arrondissement, pas moins de quarante et une agressions de personnes âgées. Là non plus les empreintes ne correspondaient pas. Il en fut de même lorsque, le 30 octobre, la police arrêta un homme qui, dans le onzième arrondissement, venait de commettre une tentative de viol sur une femme de soixante-quatre ans.

La compilation de milliers de dossiers et de planches photographiques parmi les auteurs fichés d'agressions ne donnait aucun résultat alors qu'entre le 20 octobre et le 27 novembre 1987, sans qu'aucun indice décisif puisse être relevé, six assassinats supplémentaires, dans les dixième, onzième, treizième et dix-septième arrondissements venaient allonger la liste des victimes. Les enquêteurs en étaient réduits à fouiller à nouveau, un à un, chaque dossier d'assassinat afin d'y débusquer une piste qui aurait été négligée.

Un signalement précis

Enfin, la chance – le hasard ? – s'en mêla. Fin novembre, une victime qui venait d'échapper à une attaque put donner le signalement de son agresseur. Le premier signalement complet et précis : vingt-cinq ans environ, type métis, visage émacié, pommettes saillantes, vêtu d'un blouson et d'un béret noirs, portant une boucle à l'oreille gauche. Un portrait-robot, aussitôt diffusé dans tous les services et commissariats, vint préciser la description. Il correspondait trait pour trait à Thierry Paulin, employé de salle et danseur occasionnel d'un cabaret parisien, le Paradis latin, établissement assidûment fréquenté par de nombreux policiers qui trouvèrent la ressemblance frappante.

Arrêté le 1er décembre par le commissaire Francis Jacob, « patron » du commissariat de la Porte-Saint-Martin à Paris (10e), Thierry Paulin a rapidement avoué vingt et un assassinats, dont huit commis avec son complice Jean-Thierry Mathurin.

Thierry Paulin avait connu quelques ennuis avec la justice en 1982, lorsqu'il habitait Toulouse. En 1984 et 1986, il avait également été interpellé pour vols, violence et infraction à la législation sur les stupéfiants, et avait été incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis du 16 avril au 1er septembre 1987. Mais il n'avait jamais pu être identifié comme l'« assassin du dix-huitième ».

GEORGES MARION.

La délinquance et la criminalité ont baissé de 4 % au premier semestre

Le Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), qui rassemble des élus de toutes tendances, s'est réuni, mardi 15 décembre, en assemblée plénière à l'hôtel Matignon. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé une augmentation de 7,82 % du budget du CNPD en 1988 et une baisse de 4 % de la délinquance et de la criminalité durant le premier semestre 1987.

Institué en 1983, à l'initiative de M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) de Seine-Saint-Denis, le CNPD survit à l'alternance. M. Marc Bécam, député (RPR) du Finistère et maire de Quimper, a succédé à M. Bonnemaison comme vice-président, tandis que de M. Pierre Mauroy à M. Jacques Chirac en passant par M. Laurent Fabius, les premiers ministres, présidents en titre du CNPD, se rejoignent pour louer son action. Représentant un gouvernement dont l'image, en la matière, est plutôt de fermeté répressive, M. Chirac s'est donc livré à un éloge de la prévention que ne renieraient pas ses prédécesseurs socialistes.

« Le recul de la délinquance exige également que l'on s'attaque à ses causes profondes, a notamment déclaré le premier ministre. *L'Etat, en ce domaine, doit montrer la voie, mais il ne peut agir seul. Sans le concours de tous ceux qui sont concernés : élus, responsables d'associations, ou simples citoyens. Ces efforts doivent être animés, coordonnés et soutenus : tel est bien, précisément, le rôle du CNPD. »*

« La délinquance et la criminalité ne frappent pas les Français de manière égale » a-t-il ajouté, insistant sur l'action du CNPD dans le domaine social : *« En matière de cambriolages, d'agressions, ce sont le plus souvent les personnes les plus fragiles socialement qui sont victimes en priorité. [...] L'insécurité aggrave les inégalités contre lesquelles nous luttons par ailleurs. »*

Selon M. Chirac, *« il n'y a pas, en matière de prévention et de lutte contre la délinquance, place pour une quelconque exploitation à des fins particulières »*. Au sujet des prisons, le premier ministre a assuré que *« la politique du gouvernement vise non seulement à combler les retards considérables accumulés dans ce domaine, mais aussi à diminuer la pratique de la détention préventive, à lutter contre la récidive, et à orienter le séjour carcéral vers la réinsertion »*.

M. Chirac a indiqué que la baisse de la criminalité et de la délinquance – amorcée en 1985 (– 2,78 %), confirmée en 1986 (– 8,02 %) – s'était poursuivie durant le premier semestre 1987 (– 4 %). La veille, devant le Conseil de Paris, le préfet de police de la capitale, M. Jean Paolini, avait annoncé que, pour les dix premiers mois de l'année, la baisse des crimes et délits constatés à Paris était de 10 % par rapport à la période correspondante de 1986. *« Par rapport à 1983, la baisse est de 30 %,* a ajouté M. Paolini, *ce qui nous ramène à la situation qui prévalait en 1981. »*

Sans se référer à l'action du CNPD avant le changement de majorité de mars 1986, M. Chirac a enfin estimé que l'année qui s'achève fut marquée par *« un travail en profondeur, où le sérieux l'a emporté sur le souci de publicité »*. Le nombre de conseils communaux de prévention est passé de 397 en 1986 à 500. Les contrats d'action de prévention, conclus pour aider des actions municipales, ont atteint le nombre de 210 contre 143 en 1986, 73 % du budget global du CNPD leur étant consacré.

Le budget du CNPD sera augmenté en 1988, passant de 42,2 millions de francs à 45,5. Cependant, il ne retrouve pas son niveau de 1986 (47,7 millions de francs). La baisse du budget en 1987 avait été critiquée par les élus de gauche, qui y voyaient l'indice d'un abandon de la priorité donnée à la prévention. M. Marc Bécam reconnaît être *« déçu »* et souhaiter *« avoir plus de moyens »*. Mais le vice-président du Conseil a estimé que *« les attitudes ont changé ; l'argent c'est l'incitateur, il en faut, mais l'essentiel est dans le dialogue »*.

L'augmentation du budget de 1988 est, de toute façon, pour M. Bécam, le signe d'une *« reconnaissance du gouvernement »*. Enfin, le vice-président du CNPD ne se sent pas déloyalement concurrencé par la création récente d'un *« département de prévention de la délinquance »* au ministère de l'intérieur, dirigé par le commissaire Gérard d'Andréa : *« C'est,* dit-il, *que nos suggestions sont prises en compte. »*

E. P.

JUSTICE

L'affaire Droit-Grellier

Pourquoi pas à Limoges ?

par Maurice Duverger

Le recours contre le juge Grellier étant difficile à juger. La Cour de cassation se trouvait prise entre deux exigences : d'un côté, soutenir un magistrat qui a toujours fait preuve d'indépendance vis-à-vis des pressions gouvernementales ; de l'autre, protéger la réputation des citoyens contre certaines dérives qui entachent l'honneur des prévenus.

Le jugement du 6 novembre était juste dans la mesure où il impliquait le désaveu implicite d'une inculpation non fondée, quel que soit le dossier. Aux termes de l'article 183 du Code pénal, la forfaiture ne peut être commise que par un juge ou un administrateur qui a décidé par faveur ou inimitié. Les membres de la CNCL ne remplissent pas de telles fonctions, et ses décisions collectives ne peuvent être imputées à aucun d'entre eux. Sur ce point, l'erreur du juge Grellier est manifeste. Elle tient probablement à une relative méconnaissance du droit public, commune à beaucoup de magistrats.

Cela ne méritait point le dessaisissement prononcé le 10 décembre, dans une décision qui ne rééquilibre pas celle du 6 novembre, comme on pouvait l'espérer (1). Le désaveu sur la forme était équitable, la défiance sur le fond est scandaleuse. Après qu'elle eut préservé la réputation des citoyens, on attendait de la Cour de cassation qu'elle sauvegarde l'indépendance de l'autorité judiciaire, ce qu'elle pouvait faire sans se contredire. Il aurait suffi de nuancer une décision de maintenir le dossier dans les mains de M. Grellier par une motivation soulignant la fragilité de l'inculpation de forfaiture. La haute juridiction ne l'a pas fait. Elle accentue ainsi le glissement de la magistrature assise à la magistrature couchée, qui correspond, hélas ! à une tradition nationale.

Certes, un juge breton peut se montrer aussi courageux qu'un juge parisien. Mais les errements indiscutables de la CNCL seront moins faciles à établir de loin que de près, et le déplacement de la capitale vers la province ne prédispose pas à l'énergie celui qui reçoit la charge de les poursuivre. *On mutait autrefois à Limoges les officiers incapables, pour renforcer l'armée. On déporte aujourd'hui à Rennes une instruction efficace, pour paralyser la justice.*

(1) Cf. « Entre Charybde et Scylla », *le Monde* du 10 novembre 1987.

Le passé de M. Papon

La chambre d'accusation de Bordeaux a examiné la demande d'« expertise historique » du parquet

BORDEAUX
de notre correspondante

La chambre d'accusation de Bordeaux a examiné le 15 décembre la requête du ministère public demandant une *« expertise historique »* dans l'affaire Papon. L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944 avait été convoqué à l'audience dans la mesure où il est nommé dans le réquisitoire introductif du 29 juillet 1982 que n'a pas annulé la Cour de cassation en février dernier. Il ne s'est cependant ni déplacé, ni fait représenter. Huit avocats représentaient les parties civiles : Mes Touzet, Boulanger, Klarsfeld pour les victimes des rafles opérées à Bordeaux entre 1942 et 1944, Me Rappaport, pour le MRAP, Favreau pour la Ligue des droits de l'homme, Simmermann, Quentin et Moulin-Boudard pour la LICRA. Tous ont plaidé le rejet de la requête qu'ils ont qualifié de *« provocatrice »*. *« Il ne saurait être question,* disent-ils, *d'une expertise historique avant l'inculpation de Maurice Papon puis de Maurice Sabatier, préfet de région sous l'occupation, Jean Legay, délégué, à la même époque, en zone occupée du secrétaire général de la police du gouvernement de Vichy. Nous avons le sentiment que cette expertise suspendrait l'instruction. »*

A l'appui de sa requête, le ministère public a invoqué un souci de transparence et la nécessité de définir *« une toile de fond »* à l'affaire, c'est-à-dire de faire apparaître le cadre des institutions administratives sous le gouvernement de Vichy, en particulier l'organisation de la préfecture de Bordeaux, les prérogatives du secrétaire général à l'égard des intendances régionales, d'établir les conditions de fonctionnement de l'environnement administratif. Le ministère public souhaite que l'expertise sollicitée aille jusqu'à donner aussi une définition *« de ce qu'était le commissariat aux questions juives et son rôle dans la détermination de l'appartenance à la race juive »*. Enfin, il reviendrait également aux experts de définir *« le degré de connaissance que l'administration française avait de l'extermination des juifs »*.

La chambre d'accusation a mis sa décision en délibéré sans fixer la date à laquelle elle rendra son arrêt.

GINETTE DE MATHA.

L'affaire de Radio-Nostalgie

M. Pierre Alberti, son épouse et le directeur d'antenne remis en liberté

LYON
de notre bureau régional

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, présidée par Mme Michelle Pougnand, a rendu, mardi 15 décembre, un triple arrêt de mise en liberté concernant M. Pierre Alberti, créateur de Radio-Nostalgie et gérant de Cap-Conseil, Mme Catherine Alberti, son épouse, considérée comme gérante de fait, et M. Frédéric Coste, directeur d'antenne. Inculpées d'abus de biens sociaux et recel de faux en écritures commerciales et usage, ou de complicité, ces trois personnes avaient été incarcérées le 20 novembre dernier (*le Monde* du 21 novembre).

L'arrêt de mise en liberté de M. Pierre Alberti a été assorti du versement d'une caution de 200 000 francs et d'une mesure de contrôle judiciaire. Les arrêts concernant Mme Catherine Alberti et M. Frédéric Coste sont des mesures de mise en liberté simples.

La chambre d'accusation, agissant en vertu de l'article 223 du code de procédure pénale, qui lui donne la possibilité de se saisir elle-même, à tout moment, du dossier et de se réserver le contrôle permanent de la détention, a estimé qu'étant donné que *« les inculpés ont été interrogés sur le fond, qu'il n'y a plus de divergence dans leurs déclarations et que toutes les perquisitions ont été effectuées, leur maintien en détention n'est plus nécessaire »*.

Un médecin et trente-sept « conscrits » condamnés pour trafic de faux certificats médicaux

Le docteur Gérard Garçon, médecin généraliste parisien, a été condamné, lundi 15 décembre par la seizième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, à deux ans de prison dont dix-huit mois avec sursis, 30 000 F d'amende et dix ans de privation des droits civiques pour avoir, en 1984 et 1985, aider des jeunes « conscrits » souhaitant échapper au service national à se constituer des dossiers médicaux fictifs (*le Monde* du 2 décembre).

Pour établir les faux certificats, le praticien se faisait remettre des sommes allant de 8 000 F à 12 000 F dont une partie était destinée à un intermédiaire qui lui adressait des clients et semble avoir joué un rôle dans la fabrication des dossiers médicaux. Cet intermédiaire, M. Daniel Cohen, en fuite, est l'objet d'un mandat d'arrêt confirmé par les juges, qui l'ont condamné par défaut à trente mois de prison, 30000 F d'amende et dix ans de privation de droits civiques.

Enfin, le tribunal, présidé par Mme Francine Caron, a condamné trente-sept jeunes gens qui avaient eu recours aux services du médecin à des peines variant de quatre mois de prison avec sursis à six mois de prison avec sursis assorties d'amendes de 10 000 F à 20 000 F et, pour certains, de la privation des droits civiques pendant une durée de cinq ans.

MAURICE PEYROT.

● **Meurtre de Castres : une troisième inculpation.** — Un troisième parachutiste du 8e RPIMA, Jean-Claude Schoult, vingt et un ans, a été inculpé, lundi 14 décembre, de complicité d'homicide volontaire et écroué, après le meurtre, le 17 novembre dernier à Castres (Tarn), d'un Algérien, Snoussi Bouchibe (*le Monde* du 19 novembre).

● **Une accusatrice du commissaire Jobic se constitue partie civile.** — Mme Zoulika Zenati, l'une des prostituées qui a mis en cause le commissaire Yves Jobic et dont le témoignage a conduit à l'inculpation du policier pour proxénétisme aggravé (*le Monde* du 1er décembre) s'est constituée partie civile auprès de M. Jean-Michel Hayat, le juge d'instruction de Nanterre chargé de l'affaire.

A la cour d'assises des Alpes-Maritimes

Quinze ans de réclusion criminelle pour les meurtriers d'un jeune Marocain

La cour d'assises des Alpes-Maritimes a condamné, mardi 15 décembre, à quinze ans de réclusion criminelle assortis d'une peine incompressible de dix ans, Yves Podolsky, vingt-neuf ans, employé du bureau d'aide sociale de Menton, et Francis Piovano, trente ans, sans emploi, pour le meurtre, en 1985, d'un jeune Marocain.

L'avocat général avait requis contre les deux accusés la réclusion criminelle à perpétuité. Mais, après plus de deux heures de délibéré, la cour leur a accordé les circonstances atténuantes.

Le 20 mars 1985, après avoir passé la soirée dans un bar du centre de Menton, Podolsky et Piovano menacent deux jeunes Maghrébins et un Martiniquais en conversation avec une jeune femme. Puis ils se rendent chez Podolsky, où, après avoir encore bu quelques verres d'alcool, ils décident, armés d'une carabine automatique 22 long rifle, d'aller *« faire peur aux Arabes »*.

Dans une ruelle , ils retrouvent les trois jeunes gens. Piovano tire sept balles dans leur direction. Aziz Madak, un aide-cuisinier marocain, âgé de vingt-huit ans, est mortellement touché. Un Martiniquais de dix-sept ans et demi, M. Jean-Luc Louis-Jean, aide-cuisinier, est légèrement blessé. Le troisième, un boucher algérien de Saint-Etienne de passage à Menton, M. Ali Belakhel, vingt-huit ans, échappe à la fusillade.

L'essentiel des débats devant la cour d'assises a porté sur la recherche des mobiles exacts des deux accusés. Lors de leur arrestation, ces derniers avaient affirmé : *« Nous, on n'aime pas les Arabes. »* Mais, durant tout leur procès, ils n'ont cessé, témoignages à l'appui, de proclamer qu'ils n'étaient pas racistes et qu'ils ne l'avaient jamais été. A l'inverse, pour les avocats des parties civiles représentant la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) aux côtés des familles des victimes, le caractère raciste du crime ne fait aucun doute. Les témoignages, à cet égard, de M. Ali Belakhel et de la jeune femme à qui Podolsky avait lancé, *« Tu ne devrais pas sortir avec des bougnoules »*, sont venus conforter cette thèse.

L'unanimité s'est faite, en revanche, à travers les rapports d'experts et les témoignages, sur la dérive alcoolique des deux accusés. Au moment de leur arrestation, Podolsky présentait un taux d'alcoolémie de 1,52 gramme et Piovano de 1,84 gramme. Les avocats de la défense, parmi lesquels Me Jacques Peyrat, député du Front national des Alpes-Maritimes, se sont efforcés de présenter les accusés – dont l'un, Podolsky, avait exhibé lors de son arrestation un bulletin provisoire d'adhésion au Front national – comme les *« lampistes d'une affaire qui les dépasse totalement »*. *« L'avocat général réclame la réclusion perpétuelle, ce serait ramener Piovano au rang d'un Barbie »*, a conclu un des défenseurs.

Jusque-là prostré et muet, Piovano a éclaté en sanglots et a *« demandé pardon à tout le monde »*.

Société

MÉDECINE

L'avis du Comité d'éthique sur un produit abortif

RU 486, l'autre pilule

Le Comité consultatif national d'éthique a publié le 16 décembre son avis sur la mifepristone (RU 486), une pilule capable d'interrompre une grossesse précoce. Tout en reconnaissant l'utilité de ce produit, il estime que son usage ne doit être autorisé *« que dans le cadre des lois en vigueur et sous surveillance médicale »*.

L'avis du Comité d'éthique, présidé par le professeur Jean Bernard, était d'autant plus attendu que la commission d'autorisation de mise *sur le marché (AMM)* du *ministère* de la santé doit se prononcer le 15 janvier prochain sur une éventuelle commercialisation de cette pilule révolutionnaire. Une pilule qui permet – en une seule prise dans environ 100 % des cas, mais à condi*tion d'être associée à des prostaglan*dines – d'interrompre une grossesse avant le quarante-neuvième jour de retard de règles.

Selon le Comité d'éthique, la *french pill*, comme l'appellent les Américains, ne devrait être délivrée que par les centres d'interruption de grossesse. *Elle ne serait donc pas vendue en pharmacie.* Sans préjuger la décision que prendra la commission d'autorisation de mise sur le marché, le Comité d'éthique a tenu à éclaircir les choses : pas question de remettre en cause la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, ou de *favoriser* une augmentation du nombre des IVG.

Cette prudence était souhaitée non seulement par une grande majorité du corps médical, mais par l'inventeur de la pilule abortive, le professeur Etienne-Emile Baulieu (hôpital de Bicêtre) et les dirigeants de Roussel-Uclaf, la firme pharmaceutique qui commercialisera le RU 486. *On craint, en effet, « une dérive contra-gestionnelle »*, c'est-à-dire la prise systématique de cette substance au vingt-huitième jour du cycle, en guise de pilule contraceptive. Or rien ne prouve, étant donné le recul dont on dispose – à peine quelques années, – que n'apparaîtront pas dans le *futur des effets secondaires imprévisibles.* On sait déjà que le RU 486 provoque des saignements dans certains cas et qu'il nécessite, de ce fait, une surveillance médicale. En outre, rien actuellement ne permet de prédire avec certitude le devenir des enfants *nés de mères ayant pris du* RU 486 pendant une longue période. Si l'utilisation du RU 486 comme moyen d'interrompre une grossesse précoce devait se généraliser, on assisterait à terme, l'utilisation croissante des préservatifs aidant, à une diminution de la consommation de pilules contraceptives et de stérilets.

Les dernières publications de *l'équipe du professeur* Baulieu ont quelque peu changé les *données du* problème : il y a quelques *mois* (*le Monde* du 21 janvier), elle faisait état d'une efficacité de l'ordre de 80 % à 90 %. Lors de sa communication à l'Académie des sciences, le 30 novembre dernier, elle avait annoncé être *parvenue à un taux* d'efficacité maximum de 100 % (1).

Efficacité quasi absolue

Son étude portait sur 106 femmes demandant une IVG. L'aménorrhée (retard de règles) était de 49 jours au plus. *L'administration* du RU 486 à la dose unique de 600 *mg*, en association avec une prostaglandine de la série PG-E1, a permis, selon le professeur Baulieu, l'interruption de la grossesse *« dans tous les cas, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucun geste instrumental »*. Il était évidemment difficile d'admettre 10 % d'échecs. On est arrivé, semble-t-il, à une efficacité quasi absolue.

Il est en effet possible que la prochaine délivrance par les seuls centres d'interruption de grossesse du RU 486 rende désuète à terme la méthode *par aspiration* utérine, sans *doute plus traumatisante pour les* femmes. Mais, outre une surveillance médicale stricte rendue nécessaire par le risque de saignement, la prescription de la pilule abortive devra respecter les termes de la loi *Veil (entretien préalable avec une* psychologue ou une conseillère *fami*liale, délai de réflexion). La prescription du RU 486 devant en tout état de cause être limitée, pour l'instant du moins, à 41 jours de retard *de règles, la limite des dix semaines de grossesse prévue par* la loi *Veil* devrait être respectée.

Le RU 486 intéresse beaucoup certains pays en voie de développement comme la Chine, qui y voient un bon moyen de contrôler les naissances. Des essais cliniques sont d'ailleurs actuellement en cours dans de grandes villes chinoises.

FRANCK NOUCHI.

(1) *Dans un communiqué publié le* lundi 14 *décembre*, les laboratoires Roussel-Uclaf ont indiqué qu'ils n'étaient pas *« en mesure de confirmer un taux d'efficacité de 100 % »* de la *pilule abortive RU 486 comportant une* prostaglandine. Louable prudence...

Respecter la loi

Voici l'avis du Comité national d'éthique sur l'utilisation de la mifepristone (RU 486) :

« Le Comité consultatif national d'éthique a été saisi d'une demande d'avis sur l'utilisation de la mifepristone (RU 486). *Cette molécule a, entre autres propriétés, celle d'être une anti*progestérone. Elle peut donc être utilisée comme abortif. Il en résulte que les interruptions volontaires de grossesse ainsi provoquées permettent d'éviter toute intervention chirurgicale.

» Tout en prenant acte de ce *résultat, le* Comité entend formu*ler à cette occasion certaines* observations *d'ordre général.* L'administration d'un produit nouveau ne saurait, quels que soient ses vertus intrinsèques et son caractère bénéfique, être admise en contradiction avec *la législation.*

» *C'est ainsi que la mifepristone, qui n'exige qu'une prise* unique, pourrait conduire les intéressés à ne pas respecter les dispositions contenues dans la loi du 17 janvier 1975 modifiée par la loi du 31 décembre 1979 sur l'interruption volontaire de grossesse. Or ces dispositions répondent à des impératifs *d'ordre général que la seule apparition d'un produit nouveau* ne peut faire disparaître.

» Par conséquent, il importe que l'usage d'un tel produit ne soit autorisé que dans le cadre des lois en vigueur et sous surveillance médicale. En effet, s'il peut avoir pour effet d'éviter le *recours à une intervention chirurgicale, il ne doit pas pour autant* entraîner une augmentation du nombre des IVG

» Les problèmes ainsi posés conduisent le Comité à insister dès maintenant sur l'importance qu'il y a d'emblée à n'autoriser la prescription et l'emploi de ce *produit que dans des centres hautement spécialisés.*

» *Ceci serait d'autant plus aisé* que ces centres existent déjà à l'heure actuelle. »

L'affaire du Comité d'éducation pour la santé

Le docteur Serrou reproche aux enquêteurs d'avoir mal fait leur travail

La publication du dossier du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) (*le Monde* du *16 décembre*), suscite de nombreuses réactions.

Interrogé, le mercredi 16 décembre sur Europe 1, le docteur Bernard Serrou, l'ancien délégué général du CFES a indiqué que si l'on peut effectivement lui reprocher des *« maladresses, insuffisances ou lacunes »* dans la gestion du CFES, il n'avait pas en revanche, commis de *« fautes graves, actions frauduleuses ou falsifications »*. Reprochant aux enquêtrices de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de *ne pas avoir bien fait* leur travail, il a indiqué qu'il était d'accord avec la décision prise par le ministre de la santé, Mme Michèle Barzach, de lui retirer son agrément et de transmettre l'ensemble du dossier à la justice. A sa place et au vu du seul rapport de l'IGAS, il aurait fait exactement la même chose, a déclaré le docteur Serrou, ajoutant *« qu'il ne pensait pas, dans cette affaire, avoir fait du tort au RPR »*.

Par ailleurs, dans un communiqué publié le 16 décembre, à la suite de la publication par *le Monde* d'une lettre de Mme Barzach, le prédécesseur du docteur Serrou au CFES, le docteur Jean-Martin Cohen-Solal, rappelle qu'au moment de son départ, Mme Barzach lui avait fait savoir *« qu'elle le remerciait de sa collaboration »*. Il rappelle en outre que la gestion du CFES était *« parfaitement saine »* lors de l'entrée en fonction du docteur Serrou en octobre 1986. Il ajoute enfin que le rapport de la Cour des comptes concernant le CFES portait sur les exercices de 1979 à 1983 (et non pas, comme l'écrit Mme Barzach, de 1981 à 1984) et que ce rapport ne mettait en cause *« ni la probité ni la bonne gestion technique et financière »* des deux anciens délégués généraux (Mme Françoise Buhl et le docteur Cohen-Solal).

Mis en cause par le docteur Bernard Serrou *dans les réponses* qu'il a apportées au rapport de l'IGAS, M.-C. Vilain, ancien délégué général adjoint, précise que son salaire mensuel était de 21 500 F (et non de 36 730 F) et qu'il a été licencié sans motif valable par le docteur Serrou le 1er décembre 1986.

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi, au cours de son point de presse hebdomadaire, que dans sa lettre au *Monde*, Mme Barzach semblait *« donner à M. Serrou les moyens de se disculper, avant même d'avoir le rapport définitif de l'IGAS »*. Le député socialiste juge *« un peu tardive, la précipitation »* du ministre à porter le dossier devant le parquet.

Pour sa part, M. Jacques Barrot, ancien ministre (CDS) de la santé, a déclaré, le 16 décembre, que *« Mme Barzach avait pris les mesures qu'il fallait »*, le docteur Serrou s'étant révélé *« tout à fait indigne de sa confiance »*.

RELIGIONS

La liberté religieuse est indispensable à la paix

déclare Jean-Paul II

La liberté religieuse est une *« pierre angulaire dans l'édifice des droits humains »*, déclare Jean-Paul II dans un message diffusé à l'occasion de la journée *mondiale de* la *Paix, qui sera* organisée par l'Eglise catholique le 1er janvier 1988. *« Des millions de personnes,* souligne le pape, *souffrent encore* (...) *à cause de leurs convictions religieuses »*, quarante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le chef de l'Eglise catholique ne nomme personne mais il s'adresse avec fermeté aux Etats confessionnels comme aux Etats *« qui se proclament athées »*. Pour Jean-Paul II, il existe un *« lien indissoluble »* entre la liberté religieuse et la paix.

REPÈRES

Rage

Un cas mortel confirmé en Haute-Savoie

Le centre antirabique de l'Institut Pasteur de Lyon a confirmé le 15 décembre que Jean Devance, maire de Moye (Haute-Savoie) est bien mort des suites de la rage (*le Monde* du 15 décembre). Le maire, âgé de trente-huit ans, avait été hospitalisé le 12 novembre à l'hôpital des Sablons, *à Grenoble, où il est mort le 5 décembre. Jean Devance n'avait jamais été mordu par un ani*mal, mais il a pu être contaminé par la salive d'un animal porteur du virus, par exemple un chien ou une vache, qui aurait léché une plaie. L'incubation du virus de la *rage* est parfois très longue, jusqu'à une année. *C'est le premier cas de rage mortelle chez l'homme signalé en France depuis un* quart de siècle.

Drogue

Arrestation en Floride d'un trafiquant colombien

Les services américains de lutte contre le trafic de stupéfiants ont arrêté, mardi 15 décembre, en Floride, l'un des principaux trafiquants de drogue colombiens. Agé d'une quarantaine d'années, Benjamin Herrera Zuleta est considéré comme l'un *des dirigeants du « cartel de Medellin », une organisation responsable* de 80 % des importations de cocaïne aux Etats-Unis.

Tempête

22 morts aux Etats-Unis

Vingt-deux morts : tel est le bilan *provisoire d'une très violente tempête, accompagnée d'abondantes* chutes de neige, qui traverse les Etats-Unis depuis les 12-13 décembre. Le sud-ouest et le sud du pays ont été touchés les premiers : il est tombé 80 centimètres de neige à El Paso (Texas), ce qui constitua, pour cette ville, un record absolu.

Communication

La crise du cinéma

M. Léotard veut relancer la concertation avec les professionnels

Refusant *« les modifications autoritaires et arbitraires »* des rapports cinéma-télévision, M. François Léotard a exhorté, mardi 15 décembre, les professionnels à la concertation. Une concertation *« chaîne par chaîne »*, a-t-il suggéré sans plus de précisons, *mais en se déclarant prêt à fournir « une salle, une secrétaire et autant de collaborateurs qu'il le faudrait »*.

Pour cette « table ronde » cinéma-télévision, le ministre de la *culture et de la communication* voulait, selon son entourage, *« éviter un choc frontal »*. Pour la Rue de Valois en effet, la crise actuelle du septième art ne vient pas seule*ment d'une diffusion* excessive de films sur le petit écran mais provient aussi des insuffisances de la production et de l'exploitation en salles.

M. Léotard a donc annoncé l'adoption de mesures réglementaires pour favoriser les films français *« ambitieux et porteurs »*, seuls susceptibles de relancer la fréquentation des salles obscures. Une association pour la promotion *du cinéma français, dirigée par* M. André Asséo, sera également dotée de 20 à 30 millions de francs l'an prochain. Michèle Morgan, Isabelle Adjani, Georges Conchon, Michel Piccoli et Jean-Louis Trin*tignant – entre autres – ont déjà* accepté, selon le ministre, de faire partie de son comité de parrainage.

M. Léotard a souhaité que les *chaînes de télévision participent financièrement* au développement de cette action de promotion et en a fait un des axes possibles des discussions entre les professionnels concernés. Il a également souhaité que les partenaires élaborent un nouveau calendrier de diffusion de films sur les différents supports – salles, vidéo, chaînes cryptées, chaînes en clair – pour permettre à la vidéo de se développer. Enfin, il a demandé aux *participants* de réfléchir sur une possible autorisation de la publicité pour les films à la télévision.

Des suggestions qui ont laissé nombre d'intervenants sur leur faim. La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), par exemple, qui a dénoncé l'absence de tout calendrier, tandis que d'autres redoutent une certaine frilosité avant les présidentielles. La Fédération natio*nale des cinémas français* (FNCF), pourtant reçue le matin même rue de Valois, estimait quant à elle qu'aucun dialogue direct ne pourrait être établi avec les chaînes – TF 1 et FR 3 notam*ment – qui ne respectent pas leurs engagements.*

P.-A. G.

Selon M. Pierre Suard

La CGE n'envisage pas la création d'un groupe de presse

Dans un entretien accordé au quotidien financier *AGEFI*, M. Pierre Suard, PDG de la Compagnie générale d'électricité (CGE), dément à nouveau les rumeurs qui circulent depuis quelques semaines sur un rachat du groupe de presse de M. Robert Hersant par sa société : *« Nous ne sommes pas intéressés par les quotidiens d'information générale. »* Interrogé sur une vente éventuelle de *l'Express*, M. Suard reste prudent, rappelant que la CGE *reste minoritaire* dans l'hebdomadaire, même si elle en est le plus gros actionnaire. *« S'agissant d'un journal, donc d'une entreprise,* ajoute le PDG de la CGE, *derrière les chiffres, il y a des hommes. On ne peut agir sans avoir mûrement réfléchi. »*

M. Suard estime qu'après le départ de M. Jimmy Goldsmith – demeuré quelques mois surperviseur du comité éditorial de *l'Express « pour minimiser les changements »* – l'hebdomadaire devrait retrouver *« la sérénité nécessaire »*. Il ajoute que la CGE n'a jamais eu l'intention de créer un groupe de presse : *« Ce qui nous intéressait dans la Générale occidentale* [holding *contrôlant l'Express*], *c'était les Presses de la Cité. »* M. Suard annonce son intention de vendre les secteurs forêts et grands magasins de la Générale occidentale pour renforcer son trésor de guerre.

Après l'offensive parlementaire contre les messageries

La moralisation du téléphone rose

Après avoir éclaboussé la télématique (*le Monde* du 3 décembre), la vague de « *moralisation* » des télécommunications déferle aujourd'hui sur le kiosque téléphonique. Les parlementaires, qui brandissaient contre le minitel rose la menace d'une TVA à 33 %, viennent de s'apercevoir un peu *tard qu'ils ont, en partie, manqué* leur cible. En effet, les jeunes femmes provocantes qui s'étalent sur les murs et dans les pages des journaux ne vantent pas seulement les charmes du 3615, mais aussi ceux de banals numéros de télé*phone, tous précédés du préfixe* 3669. Comme en télématique mais sur mode purement vocal, ces numéros donnent accès à des services d'informations diverses ou à des dialogues anonymes entre abonnés. *Il en coûte trois unités de* base (2,19 F) à l'usager pour une communication limitée à 140 secondes. Le prestataire de service reçoit 1,12 F ; les P et T gardent le reste.

Plus récent que la télématique – il n'a *été lancé* qu'en 1985, – le *kiosque téléphonique* n'en a *pas* moins connu un succès foudroyant. Une centaine d'entreprises proposent déjà plus de deux mille services. La consommation totale dépassera cette année les 200 millions d'appels, et le marché les 400 millions de francs. L'ennui, c'est que, selon les propres enquêtes de la direction générale des télécommunications, 80 % de ce trafic concerne des services à dominante pornographique. Les *journaux téléphonés, informations* météorologiques ou boursières ont été rapidement submergés par les petites annonces libertines et les dialogues grivois.

Ce grand défoulement téléphonique provoque, semble-t-il, le courroux d'une partie de *l'opinion qui réclame* à ses élus le retour à l'ordre moral et accuse la DGT de jouer les « proxénètes ». A quelques mois d'une élection importante, cette situation est quelque peu embarrassante. Aussi la DGT a-t-elle décidé de réagir fermement, dût-elle *sacrifier quelques* centaines de millions de recettes. Profitant d'une négociation en cours sur les tarifs et l'extension en province du kiosque téléphonique, les dirigeants des télécommunications ont proposé aux entreprises *du secteur une nouvelle convention* draconienne. Les prestataires de services devront posséder un numéro de commission paritaire prouvant l'édition d'un journal, ils devront se plier au code de déontologie de la télématique et s'abstenir de toute publicité *« susceptible d'être considérée comme pornographie »*. De plus, les dialogues anonymes et autre forme de convivialité téléphonique sont interdits puisqu'ils n'étaient pas prévus par le décret de 1985 qui autorisait le kiosque téléphonique. La conven*tion, envoyée début septembre*, doit être signée pour le 1er janvier.

Un marché dominé par M. Hersant

Du côté des pionniers du 3669, c'est la consternation et la colère. *« On nous condamne au dépôt de bilan*, affirme M. Bernard Louis, président de la Fédération nationale des radio-répondeurs (FN2R). *Or, nous avons lourdement investi et créé des centaines d'emplois. Nous sommes livrés au bon vouloir de la DGT, qui peut nous couper nos lignes sans même consulter une commission professionnelle comme c'est le cas pour la télématique. Est-ce là le libéralisme ? Le kiosque téléphonique est le bouc émissaire d'une opération purement électorale. »* Et le président de la FN2R décide d'en appeler à l'opinion, au président de la République et au premier ministre.

Si les propos enflammés de M. Louis ne semblent pas inquiéter la DGT, la grogne plus discrète du Syndicat des professionnels de la télématique et du téléphone semble, elle, embarrasser le pouvoir. Le SNPTT regroupe en effet une dizaine d'entreprises de presse qui ont beaucoup investi dans le kiosque téléphonique. On y trouve les filiales de Daniel Filipacchi, de Claude Perdriel, *propriétaire du Nouvel Observateur*, et surtout du groupe de M. Robert Hersant. Le propriétaire du *Figaro* contrôle à lui seul plus de 700 lignes et 30 % du marché. Son entreprise, le Journal *téléphoné*, a tout *simplement* racheté en 1985 le matériel et les responsables d'une filiale de la DGT. Depuis elle a acquis une position dominante sur le secteur du « téléphone rose » : une source de revenus fort appréciable au *regard des difficultés financières* de la SOCPRESSE. M. Didier Dupraz, responsable du Journal téléphoné mais aussi secrétaire général du SNPTT, conserve sa sérénité. Il affirme que les propositions de la *DGT sont « inacceptables »* et que la négociation continue directement avec le ministère des P et T. La « moralisation » du kiosque téléphonique est loin d'être gagnée.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Grâce à la réduction de la masse salariale et à une hausse des tarifs

L'AFP prévoit de retrouver son équilibre en 1988

Un an après la *crise qui secoua* l'Agence France-Presse (AFP) et qui poussa son personnel à mener la grève la plus longue de son histoire – huit jours, – son PDG, M. Jean-Louis Guillaud, a indiqué au conseil *d'administration de l'agence, réuni* le vendredi 11 décembre, que les comptes financiers seraient équilibrés en 1988. Le chiffre d'affaires prévu l'année prochaine est de 809 millions de francs, soit une aug*mentation de 4,8 % par rapport à* 1987.

Plusieurs mesures ont permis à l'AFP de se redresser dès cette année. D'abord, le départ d'une centaine de personnes, qui ont bénéficié du *« guichet départ » ouvert* par la direction, ce qui a allégé la masse salariale. Ensuite, la hausse des tarifs d'abonnement à l'agence – 3,4 % de plus en janvier, 0,6 % de plus en mai – et la réduction de *frais de fonctionnement* (piges, heures supplémentaires, etc.).

Enfin, l'effet dollar, qui a joué au bénéfice de l'AFP, celle-ci ayant pu réduire ses dépenses dans cette monnaie (dues notamment aux frais de transmissions). En 1988, le budget de l'AFP *devrait retrouver un équili*bre complet grâce à une nouvlle augmentation de ses tarifs d'abonnement (3,5 %). Les investissements, d'une hauteur de 54 millions de francs, seront essentiellement consacrés aux satellites de transmission et à de nouveaux locaux à l'étranger.

Ce budget prévisionnel de l'année 1988 présenté par M. Guillaud a été adopté par dix des seize membres du conseil d'administration. Les deux *représentants du personnel et quatre* des huit représentants de la presse se sont, pour leur part, abstenus. Les quatre représentants de la presse ont attiré l'attention du PDG sur *« la dérive des salaires »* du personnel de l'agence.

Selon eux, la productivité de l'agence serait *« faible »*, et les augmentations de salaires du personnel *« supérieures à l'inflation »*. Craignant de voir l'AFP *sujette à une nouvelle* crise financière en 1989, ces quatre représentants ont demandé à M. Guillaud de fixer un échéancier de négociations, dès janvier 1988, entre la direction et le personnel de l'agence, ce qui permettrait d'éviter cette *« dérive salariale »*.

Outre le budget prévisionnel, le conseil d'administration de l'AFP a approuvé la cession de l'agence photo *Keystone, filiale de l'AFP et dépositaire de cinq millions de cli*chés, et a également approuvé la nomination de M. Jean-Pierre Bousquet, qui dirigeait le poste de l'AFP au Costa-Rica, aux fonctions de directeur de la photo.

Y.-M. L.

EN BREF

● ***TF 1 affirme avoir respecté ses quotas publicitaires.*** – Répondant aux déclarations de M. Roger Bouzinac, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (*le Monde* du 16 janvier), M. Bochko Givadinovitch, vice-président directeur général de TF 1-Publicité, *affirme que la chaîne « n'a pas dépassé ses quotas publicitaires ».* Selon M. Bouzinac, TF 1 aurait récemment programmé à certaines heures plus de quinze minutes de publicité au lieu du maximum de douze minutes auquel la chaîne s'était engagé.

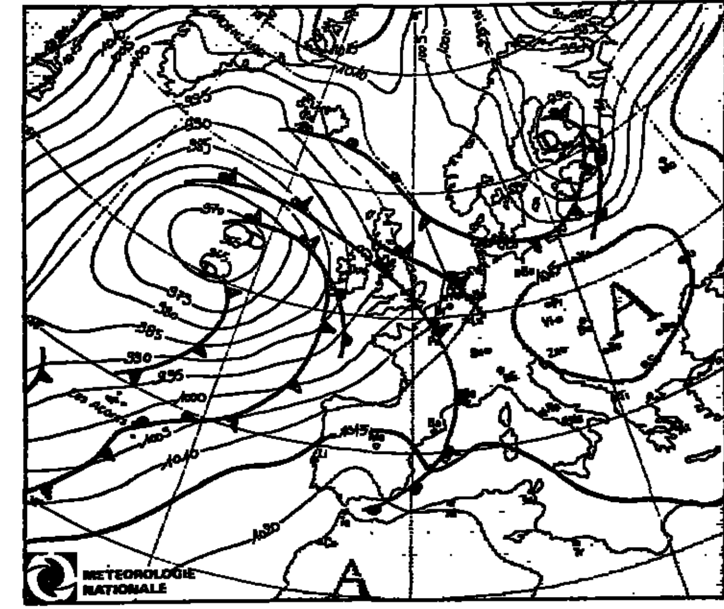
● **Nouvelles difficultés pour l'imprimerie de Maisons-Alfort.** – Le tribunal de commerce de Paris *devrait se pencher jeudi 17 décembre* sur le sort de l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA) dont les pertes d'exploitation atteignent 3 millions de francs par mois, pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 130 millions. Issue du regroupement, il y a un an, des ateliers de Cino del Duca et de Georges Lang, l'IMMA a pourtant réduit son personnel d'une centaine de personnes au travers de plans sociaux.

● **Précision.** – Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article : « La cinq signe un accord avec les sociétés d'auteurs » (*le Monde* du 10 décembre), que cette chaîne « se verra appliquer une ponction de 4.61 % sur ses recettes publicitaires nettes ». C'était 6,41 % sur ses recettes nettes ou 4,61 % sur ses recettes brutes, qu'il fallait lire.

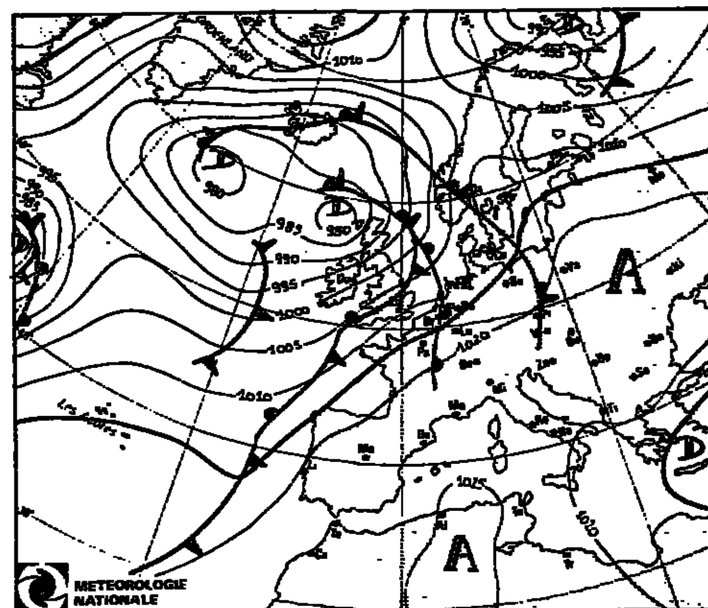
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 décembre à 0 h TU et le jeudi 17 décembre à 24 h TU.

La moitié nord du pays est soumise à un courant perturbé très actif de secteur sud-ouest : un temps très doux et fortement pluvieux prédominera pour les prochaines quarante-huit heures.

Des pressions élevées se maintiendront sur les régions méridionales qui resteront ainsi à l'abri des perturbations océaniques. Elles connaîtront un temps bien ensoleillé.

JEUDI : pluie abondante sur la moitié nord, soleil au sud.

Un passage pluvieux important balaiera le nord du pays dans la journée. Situé le matin en Bretagne, Normandie et Pays de Loire, il atteindra le Nord-Est en cours d'après-midi.

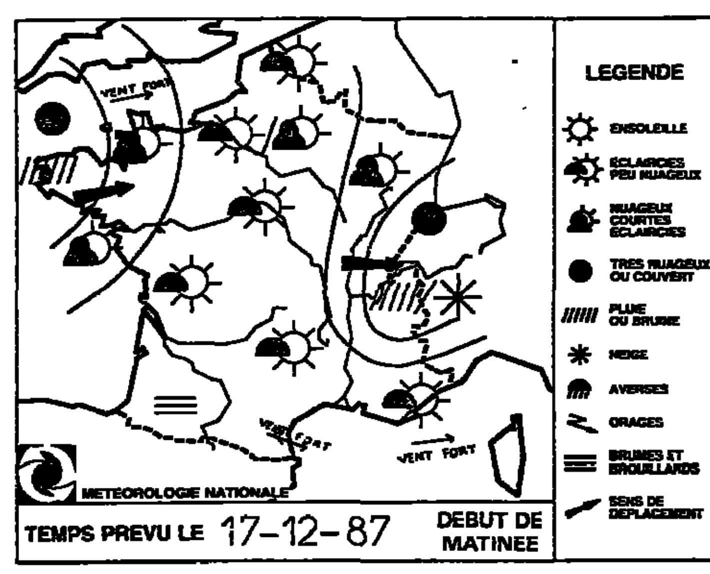
Les régions méridionales seront épargnées : le ciel sera clair ou peu nuageux de l'Aquitaine au Languedoc-Rous- sillon, au sud des Alpes, à la Provence-Côte-d'Azur et à la Corse.

Du Poitou-Charentes au Massif Central et à Rhône-Alpes, le ciel sera très chargé avec des pluies faibles et éparses.

Quelques chutes de neige pourront encore se produire le matin sur les Alpes du Nord au dessus de 1 500 mètres à 1 700 mètres d'altitude.

Un vent modéré de sud-ouest s'établira sur la majeure partie de la France. Il soufflera assez fort près de la Manche. Mistral et tramontane modérés se lèveront dans le Midi.

Les températures, très douces, varieront *le matin entre 6 et 10 dégrés du sud* au nord, l'après-midi entre 10 et 14 degrés sur la moitié nord, 14 et 19 degrés dans le Sud-Ouest et le Sud-Est.



TEMPS PREVU LE 17-12-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-12 à 6 heures TU et le 16-12-1987 à 6 heures TU — le 16-12-1987

FRANCE			
AJACCIO	14	5	D
BIARRITZ	19	15	N
BORDEAUX	18	9	D
BOURGES	13	8	P
BREST	12	11	P
CAEN	8	8	C
CHERBOURG	8	8	C
CLERMONT-FERR.	12	8	N
DIJON	4	1	P
GRENOBLE St-M-H	9	2	N
LILLE	2	2	P
LIMOGES	10	8	N
LYON	12	3	P
MARSEILLE-MAR.	11	3	D
NANCY	4	3	P
NANTES	12	12	P
NICE	16	11	N
PARIS-MONTS.	10	7	C
PAU	20	6	D
PERPIGNAN	15	5	B
RENNES	12	11	P
ST-ÉTIENNE	12	7	N
STRASBOURG	1	0	P
TOURS	9	9	P
TOULOUSE	17	5	D
POINTE-A-PITRE	31	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	21	12	N
AMSTERDAM	2	-1	P
ATHÈNES	17	10	D
BANGKOK	30	20	N
BARCELONE	19	9	D
BELGRADE	0	-1	C
BERLIN	-2	-4	B
BRUXELLES	2	2	P
LE CAIRE	21	16	D
COPENHAGUE	3	-6	C
DAKAR	29	20	D
DELHI	24	8	D
DJERBA	20	12	N
GENÈVE	7	1	P
HONGKONG	20	13	D
ISTANBUL	14	7	A
JÉRUSALEM	15	8	D
LISBONNE	19	17	C
LONDRES	6	5	P
LOS ANGELES	14	6	C
LUXEMBOURG	0	0	P
MADRID	15	12	N
MARRAKECH	20	8	D
MEXICO	27	9	B
MILAN	8	0	B
MONTRÉAL	1	-3	*
MOSCOU	-11	-20	*
NAIROBI	29	17	N
NEW-YORK	11	3	P
OSLO	-1	-10	N
PALMA-DE-MAL.	20	7	B
PÉKIN	6	-5	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	N
ROME	15	6	N
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	1	-7	D
SYDNEY	28	21	D
TOKYO	14	4	C
TUNIS	18	12	C
VARSOVIE	-3	-3	C
VENISE	6	-1	D
VIENNE	-2	-4	C

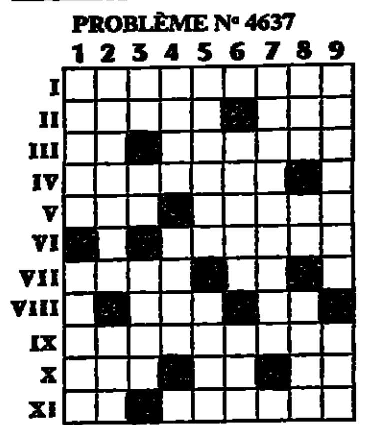
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4637



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui peut faire la navette. – II. Coulé ou moulé, il est très dur. Sans dessous dessus. – *III. Sortie d'enfants. Vraiment forts.* – IV. Le montant du crédit. – V. Reste au fond de la pièce. Le bon côté des choses. – VI. Trier comme des questions. – VII. Un mauvais travail. Après la licence. – VIII. S'adresse à Marie. Lie. – IX. Peut provoquer des noyades. – X. Jadis, faisait fureur. Tête de nigaud. Un métal léger. – XI. Tranche d'ananas. Prit la taille.

VERTICALEMENT

1. A Versailles il est grand, mais il peut aussi être déférent. Bois de la bière ordinaire. – 2. N'a pas sa place à l'orchestre. Un beau parleur. – 3. *Jalon. Utile* pour ceux *qui* ont peur des piqûres. Un homme vraiment sérieux. – 4. Un chiffre rond. Nourrit la plante. – 5. Pour un vieux laboureur. Coule en Irlande. – 6. Parcourt la Tarentaise. Planchettes. – 7. Sans parti pris. – 8. D'un auxiliaire. Est souvent sur la planche. Ancien souverain. – 9. Se contente parfois de boudin. Roi.

Solution du problème n° 4636

Horizontalement

I. Moribonde. – II. Abus. Nuit. – III. Quiétude. – IV. Usnée. Iso. – V. Laser. – VI. Lassant. – VII. Li. Amie. – VIII. Enclos. Il. – IX. Inégal. – X. Séné. Rose. – XI. Evasé. Air.

Verticalement

1. Maquilleuse. – 2. Obus. Ain. Ev. – 3. Ruines. Na ! – 4. Isée. Salies. – 5. Télamon. – 6. ONU. Aniser. – 7. Nudiste. Goa. – 8. Dièse. Iasi. – 9. Et. Oreiller.

GUY BROUTY.

Inscriptions sur les listes électorales

La préfecture de Paris rappelle que la révision des listes électorales a lieu chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre. Les personnes désireuses de s'inscrire peuvent le faire dans les mairies d'arrondissement à condition d'être munies d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité, le livret de famille ou le livret militaire) ; d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la circonscription du bureau de vote (quittance de loyer, etc.).

Les demandes d'inscription, déposées en principe par les intéressés eux-mêmes, peuvent également être soit adressées par correspondance (de préférence sous pli recommandé) par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter à la mairie d'arrondissement du lieu d'inscription ; soit présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence en lieu et place de l'intéressé.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies d'arrondissement de Paris : du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures et, pendant le mois de décembre, le samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; ou à la préfecture de Paris, section des élections, téléphone : 43-46-13-00, poste 36-02.

● **Tapis d'Afghanistan.** – Des tapis afghans et une grande variété d'objets d'artisanat d'Afghanistan sont mis en vente par l'association AFRANE (Amitié franco-afghane). Le bénéfice de la vente sera entièrement consacré aux caravanes de l'espoir, qui acheminent directement aux populations afghanes éprouvées par la guerre des vivres, des vêtements, du matériel agricole, etc.

★ 8, rue Christine, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 19 décembre. Tél. : (1) 43-26-04-14.

● **Florence à Paris.** – Une exposition d'artisanat d'art florentin se tiendra à la mairie du XVIe arrondissement du jeudi 17 au lundi 21 décembre. Une quarantaine de sociétés présenteront leur plus belle réalisation en bijouterie, broderie, verrerie, cristallerie, mosaïque, etc. Des artisans expliqueront leur travail en matière de restauration de meubles, de tableaux et de vêtements anciens.

★ Mairie du XVIe, 71, avenue Henri-Martin. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Entrée libre.

Le Carnet du Monde

Naissances

– François et Kate BRUNET ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre.

Paris, le 14 décembre 1987.

24, rue du Champ-de-l'Alouette, 75013 Paris.

– Valérie et Jean-Marc RICHARD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Guillaume,

né le 10 décembre 1987, à Paris.

Décès

– Les amis de

COPI

se réuniront pour son incinération au crématorium du cimetière du Père-*Lachaise, le mardi 22 décembre* 1987, à 10 h 15.

(*Le Monde* du 15 décembre.)

– Royan. Paris. Poitiers.

On nous prie d'annoncer le décès survenu à Royan, le 10 décembre 1987, de

René GIRAUD,
officier des Palmes académiques.

De la part de
Mme René Giraud,
son épouse,
Le docteur et Mme Guy Rosolato,
Le docteur et Mme Olivier Saint-Paul,
ses enfants,
François Rosolato,
Valérie, Guillaume, Edouard Saint-Paul,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Les employés de son ancienne entreprise de Bellac,
Ses nombreux et fidèles amis.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Notre-Dame-des-Anges, à Pontaillac, le samedi 12 décembre 1987, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmorillon (Vienne).

– Sa grand-mère, Mme Hélène Lorimy,
Ses parents, Chantal et Bernard Lorimy,
Ses frères Pierre, Benoît et Thomas,
Nathalie Thogersen,
ont la douleur de faire part de la mort de

Marc LORIMY,

par accident de voiture à Milan, le 13 décembre 1987, à l'âge de vingt-deux ans.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, 75017 Paris, le vendredi 18 décembre, à 17 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cérémonie au large de Groix, dans l'intimité, le 27 décembre.

20, rue Alfred-de-Vigny.
75017 Paris.

– M. et Mme Michel Dordonnat,
M. et Mme Claude Gergaud,
M. et Mme Xavier Madrolle,
M. et Mme Jean-Claude Botrel,
M. et Mme Alain Madrolle,
ses enfants,
M. et Mme Philippe Durand et Aurélie,
M. et Mme Paul Dordonnat,
M. Gilles Dordonnat,
Loïc, Denis, Hervé Gergaud,
Christophe et Nadège Madrolle,
Agnès et Armande Botrel,
Pascal, Frédéric et Marie-Pierre Madrolle,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve René MADROLLE,
née Solange Devaux,

survenu le 11 décembre 1987.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

18, route de l'Aude,
09110 Ax-les-Thermes.
M. et Mme Jean-Claude Botrel,
50, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– Le professeur et Mme Pierre Anger,
ses parents,
Le docteur Michel Mintz,
son époux,
Michel, Elisabeth, Sophie, Nathalie et Nicolas,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel MINTZ,
née Catherine Anger,

le 13 décembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

211, rue de l'Université.
75007 Paris.

– Jean-Pierre Roncato,
son époux,
Christophe et Raphaël,
ses enfants,
M. et Mme Paul Dillier,
ses parents,
Mme Janine Roncato,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Martine RONCATO,
née Dillier,

survenu le 13 décembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 décembre 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-Ambroise, 71 *bis*, boulevard Voltaire, Paris-11e. On se réunira à l'église.

33, rue Saint-Ambroise,
75011 Paris.

– On nous prie de faire connaître la mort dans sa cinquante-troisième année, après une longue, douloureuse et implacable maladie, de

Mme Yves VIÉ LE SAGE,
née Françoise Lala,
professeur de lettres au collège Ingres de Montauban.

« Il y a des fois que le Bon Dieu n'est pas gentil. »
M. Pagnol.

Caussine-Basse,
82190 Bourg-de-Visa.

– Le docteur Pierre Willemin
a la tristesse de faire part du décès de son oncle, le

docteur André WILLEMIN.

21, rue Barbet-de-Jouy.
75007 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an, nous quittait

Jacques LANDAULT.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Erratum

– Dans l'annonce du décès de

Claude RAVARD,

parue hier, il fallait lire :
Son épouse,
Ses amis,
Ses amis d'Air France.

Communications diverses

– Le Noël aux Halles organise depuis quarante ans un réveillon pour les personnes âgées des premier et deuxième arrondissements de Paris, à la Bourse du commerce.

Pour préparer et réaliser cette fête sans équivalent à Paris, nous avons besoin de vous : pour une heure, une journée, quelques heures par semaine...

Téléphonez au 42-72-72-47 ou venez au 98, rue Rambuteau, le lundi 21 décembre, à 18 h 30, pour en savoir plus.

Semaine de la bonté

Cas n° 8. – C'est une famille de réfugiés laotiens avec neuf enfants. Après l'enfer des camps de réfugiés, elle a pu s'implanter dans un village français où l'accueil est chaleureux. Elle est logée dans une maison ancienne qui aurait besoin d'être remise en état, en particulier en raison d'une humidité persistante. Les travaux les plus importants ont pu être pris en charge à la fois par la famille et diverses aides officielles. Pour éviter un retour de l'humidité, il faudrait percer une grille d'aération et acheter une cuisinière à bois dont la famille ne peut absolument pas faire la dépense. Il manque

3 500 F

★ Les dons sont à adresser à la Semaine de bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

Semaine de la bonté

Cas n° 38. – Cette jeune femme de trente-cinq ans élève seule sa fille de huit ans ; ses ressources sont précaires ; aussi, profitant de talents certains, elle s'était spécialisée, après formation, dans la peinture d'icônes et arrivait à subsister grâce à la vente de sa production. Hélas ! tout cela s'est trouvé remis en question : la maison de famille qu'elle possédait vient d'être incendiée dans une nuit et tout a disparu, y compris un stock de trente icônes qu'elle espérait vendre sous peu. L'assurance ne règlera qu'une partie de la perte, et il lui faut repartir de zéro. Elle le fait avec courage et s'est installée dans une grange attenante ; mais, pour lui permettre de reconstituer ses instruments de travail, elle aurait besoin d'au moins

4 000 F

★ Les dons sont à adresser à la Semaine de bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du mercredi 16 décembre 1987 :

UNE LOI

● N° 87-998 du 15 décembre 1987 visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Mozart, toujours d'actualité

Les inconséquences d'un « homme de génie »

Tous les ans, en dépit du calendrier, c'est l'année Mozart. Cet automne nous apporte le tome 2 de sa Correspondance, *dont l'intérêt n'est pas où l'on disait, une biographie idéale, à travers les œuvres, de Jean-Victor Hocquard, qui redresse bien des idées reçues, et une étude de Messiaen sur les concertos pour piano, aussi concise qu'éclairante.*

LE premier tome de la *Correspondance* de Mozart (*complétée par celle de sa* famille, des amis et connaissances), dont la traduction française a paru l'an dernier, couvrait les vingt premières années de la vie du musicien : de 1756 à 1776 ; mais on n'y trouvait que peu de choses de sa plume : une dizaine de lettres et soixante-quinze post-criptum. Le second tome, d'égale importance, ne couvre qu'une année : du printemps 1777 à l'été 1778, période qui correspond au voyage qui le mènera à Munich, à Augsbourg, à Mannheim et à Paris, en compagnie de sa mère, jusqu'à la mort de cette dernière. Mais cette fois, la moitié des lettres est de Wolfgang, l'autre moitié de son père.

Tandis que précédemment Leopold faisait à sa femme ou à ses amis le récit de ses tournées avec l'enfant prodige, nous assistons ici à la situation inverse : contraint de rester à Salzbourg pour des raisons de santé et retenu par une situation financière préoccupante, Leopold tente de diriger de loin le voyage et la carrière de son fils et assiste, impuissant, à des erreurs tactiques, à des inconséquences et des naïvetés qui le mettent au désespoir.

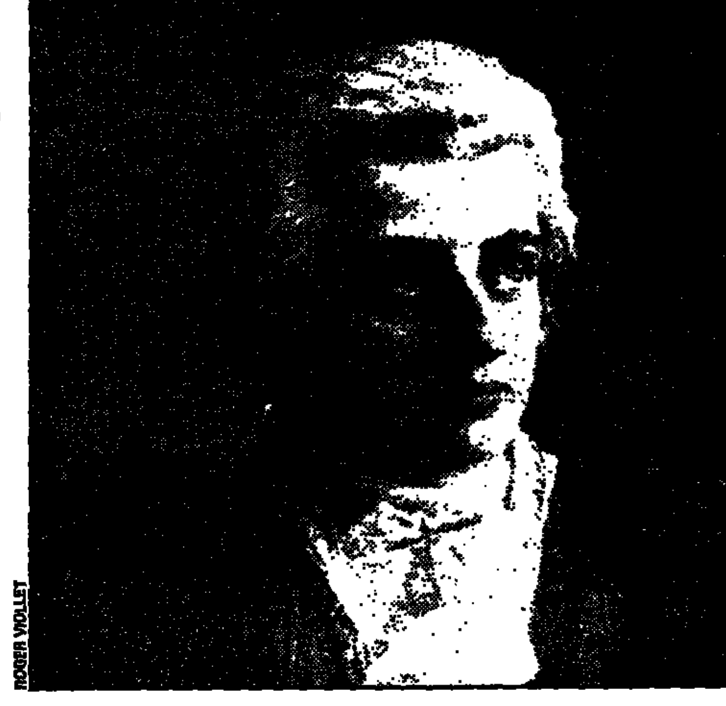
Leopold, toujours si prévoyant, ponctuel, précocement mûri par l'expérience, se fait un sang d'encre, et on le comprend un peu : Wolfgang ne date pas toujours précisément ses lettres, répond rarement aux questions, reste dans le vague, narre des aventures qui auraient pu mal tourner, échafaude des projets insensés et déguise parfois la vérité pour donner le change.

Stupeur du père quand il découvre la ruse dont sa femme s'est rendue complice : « *Vous vouliez m'éviter des soucis*, écrit-il, *et finalement vous me déversez à pleins seaux une foule d'ennuis sur la tête, qui me font presque mourir...* »

La *réaction* de Leopold n'est pas très différente de celle de tout autre père à sa place, mais la conscience qu'il a du génie exceptionnel de son fils est un motif supplémentaire d'inquiétude : « *Des millions de personnes n'ont pas reçu de Dieu un don aussi grand que le tien. Quelle responsabilité ! Ne serait-ce pas infiniment dommage qu'un si grand génie se trompe de chemin ?* »

Et puis, à Paris, il y a « *les femmes qui veulent se faire entretenir, courent après les jeunes gens de grand talent, pour avoir leur argent, et les prennent au piège en les épousant. Ce serait ma mort à coup sûr !* »

Leopold a l'excuse de se trouver dans une situation préoccupante — 600 florins de dettes, soit 60 000 de nos francs environ, que l'inconséquence de Wolfgang risque d'aggraver — et de se sentir responsable matériellement de l'accomplissement favorable d'un destin hors du commun.


ROGER VIOLLET

Tant de talents exceptionnels sont restés méconnus de ceux qui leur avaient donné le jour, tant d'êtres ordinaires ont suscité de dévouement aveugle et admiratif de parents parfois plus remarquables, si peu de gens, à l'époque, ont su mesurer l'étendue du génie mozartien, qu'on est fasciné par les rapports complices et difficiles de Leopold et de Wolfgang.

Mais ces rapports, naturellement, ne nous intéressent que pour autant qu'ils nous éclairent sur la personnalité d'un des compositeurs les plus marquants de l'histoire de la musique. Ainsi pourrait-on croire, par moments, que Wolfgang n'a pas conscience des obligations que devrait lui imposer son propre génie : quand il envisage, par exemple, d'abandonner le but de son voyage (trouver un emploi dans une cour plus brillante que celle de Salzbourg) pour accompagner Aloïsa Weber *dans une tournée en Italie*. Mais il est amoureux... Et dès qu'il s'agit de distraire un peu du temps *réservé* à la composition pour donner des leçons rémunératrices, il déclare tout net : « *Ça m'est impossible, même si cela devait me rapporter beaucoup d'argent. Je ne le peux pas. Je laisse cette tâche à des gens qui ne peuvent faire autre chose que de jouer du piano. Je suis un compositeur, né pour être maître de chapelle. Je ne dois ni ne peux enterrer le talent pour la composition, que Dieu, dans sa bonté, m'a prodigué de telle manière, je peux le dire sans orgueil, car je le ressens plus que jamais.* »

Sur ce point, le père et le fils sont bien d'accord, et Leopold *répond aussitôt* qu'il *n*'est pas question de sacrifier la composition, mais de donner quelques leçons pour s'introduire chez les grands, s'en faire remarquer et obtenir ainsi des occasions de manifester son génie au grand jour. Malheureusement, Wolfgang, ainsi que tente de le lui expliquer son père, a une telle confiance dans sa valeur qu'il en attend une reconnaissance immédiate, voire préalable : « *Ton orgueil et ton amour propre*, lui dit-il, *ne sont blessés que si on ne t'offre pas immédiatement l'estime que tu attends : même les gens qui ne te connaissent pas devraient lire sur ton visage que tu es un homme de génie.* »

Ce besoin d'une reconnaissance immédiate, ce refus de toutes les démarches qui pourraient la rendre moins spontanée, cette vulnérabilité : « *Si on ne me fait plus confiance*, écrit-il, *je perds moi-même confiance en moi* », sont parmi *les traits les plus marquants de la personnalité* de Mozart, de ceux, assez rares, qui sont sensibles dans sa musique. Son père, qui l'a toujours incité à écrire des œuvres qui plaisent à tous, connaisseurs et simples amateurs, pouvait-il deviner que cette aptitude si remarquable à aller directement vers autrui dans sa *musique, en accordant son style et* son langage à ceux de ses auditeurs, n'était pas tant le fruit de ses conseils qu'un trait de caractère fondamental, et que cela excluait, dans la vie, toute prudence dans les relations humaines ?

En outre, s'appliquer à se faire valoir par des *démarches* et des calculs revient à reconnaître implicitement que l'art n'est pas assez fort pour remplir son but. Plutôt que d'intriguer, mieux vaut se perfectionner, et nous verrons Mozart soucieux jusqu'à la fin de sa vie d'étudier les ouvrages, parfois mineurs, où il pense trouver un enseignement.

On verra de la *grandeur ou de* la naïveté dans une telle attitude face aux réalités du monde, mais cette capacité à s'illusionner, cette spontanéité irrépressible, qui frappent à la lecture de cette correspondance, n'ont rien à voir avec une quelconque immaturité ou, plutôt, sont une partie constitutive de la maturité artistique de Mozart.

L'attitude excessivement protectrice de Leopold, toujours aux petits soins jusque-là pour éviter à son fils *d'être confronté* aux réalités matérielles de l'existence, a-t-elle engendré cette « *irresponsabilité* » sur laquelle il n'a pas fini de se lamenter ? Ce serait bien difficile à démontrer. Les témoignages que nous livre Wolfgang *de son émotivité* n'y aident pas. Cette façon de se laisser toujours guider par le premier mouvement d'une sensibilité vive — qu'il s'agisse d'une visite à Misliweczek à l'hôpital ou de l'appréciation dithyrambique d'une chanteuse débutante — n'auraient pu se corriger sans de graves dommages pour sa personnalité créatrice.

Tout cela, qu'on croit deviner au fil des lettres, surtout avec le miroir tendu par le père (qui manquait dans l'édition de Henri de Curzon de 1924), est beaucoup plus important que les « *fameuses lettres scatologiques* » dont la quatrième de couverture nous dit qu'elles « *ajoutent à la personnalité de Mozart une dimension singulière* ». L'argument est d'autant plus maladroit que le goût pour les plaisanteries scatologiques s'affirme aussi sous la plume du père, de la mère, de la sœur et des amis de la famille... Wolfgang appuie un tout petit peu quand il écrit à sa cousine mais, en cela, subit davantage l'influence de son milieu qu'il ne s'en émancipe.

Mieux vaudrait souligner la valeur de la traduction de Geneviève Geffray, car il *n*'est pas aisé de rendre la phrase allemande si naturelle et si vivante. Et puis, faire parler Mozart est une lourde responsabilité, comme de l'interpréter.

GÉRARD CONDÉ.

★ W.A. Mozart, *Correspondance*, tome II, édition de la Fondation internationale Mozarteum de Salzbourg, réunie et annotée par Wilhelm A. Bauer, Otto Erich Deutsch et Joseph Heinz Eibl. Traduction de Geneviève Geffray. 511 pages, 169 F. Flammarion.

Une biographie « musicale »

COMME pour faire *contrepoids aux prétendues révélations* du second tome de la *Correspondance* et, surtout, aux conclusions hâtives qu'en tireront ceux qui veulent toujours voir un rapport direct entre la vie et l'œuvre, paraît une biographie musicale (par opposition aux *biographies événementielles*) de Mozart *due à l'un de ses meilleurs spécialistes actuels* : Jean-Victor Hocquard.

Sa *Pensée de Mozart*, publiée en 1958 aux *éditions du Seuil*, a fait longtemps référence. *Le présent ouvrage*, *intitulé Mozart. L'amour, la mort*, n'est pas une mise à jour ni une refonte, mais un renouvellement.

Après tant d'années d'une fréquentation assidue, Jean-Victor Hocquard pose sur l'œuvre de Mozart un regard serein (mais nullement détaché) ; elle lui semble dominée par une *double* aspiration à la paix et à la vérité.

Son livre n'est donc pas une biographie classique qui examinerait plus ou moins les œuvres *à la lumière des événements qui ont entouré leur naissance, mais, à la manière* du grand ouvrage de Wyzewa et Saint-Foix *(W. A. Mozart, sa vie musicale et son œuvre)* réédité chez Laffont), *un portrait de l'homme* intérieur à travers sa production.

Sauf exceptions mineures, toutes les œuvres sont abordées de près *ou de loin. Il n'y manque, délibérément, que les opéras, car Jean-Victor Hoc*quard a publié sur eux sept volumes d'études (aux éditions Aubier-Montaigne), auxquels il renvoie le lecteur. On trouvera néanmoins un certain nombre de remarques sur les opéras, et les cent cinquante dernières pages sont consacrées à Mozart dramaturge.

Ce sont les œuvres dites *galantes*, insignifiantes, décoratives, alimentaires, qui suscitent d'ailleurs ses prises de position les plus originales, et il démontre facilement *que c'est au nom d'une certaine* idée *romantique* de l'art et de l'artiste qu'on passe à côté de partitions souvent aussi réussies que les autres et, parfois même, plus révélatrices de ce que Mozart avait d'unique à nous apporter. Sa musique n'est *en effet ni* le reflet *direct d'une nature angélique ni le masque d'un homme prosaïque* ; il faut en finir avec cette problématique absurde. L'art de Mozart est transparent, il n'exprime pas la réalité sensible et ne prétend pas changer le *monde, mais* il permet — si on y est prêt — de communiquer avec les aspirations à la sérénité et à la connaissance sur deux questions essentielles : l'amour et la mort.

C'est peu dire que Jean-Victor Hocquard s'oppose de *toutes ses forces à ceux qui voudraient* faire de Mozart « *un romantique de plus* ». Sans être nécessairement d'accord avec le combat qu'il mène contre les déchaînements des passions, le pathos et autres « *tares* » du romantisme, il est néanmoins *réconfortant, le temps d'un livre, d'échapper* aux lieux communs sur l'artiste révolutionnaire, riant seulement pour ne pas pleurer, incompris dans ses audaces... lieux communs édifiés pour faire pièce à ceux d'autrefois et auxquels succèdent *désormais* ceux d'un Mozart grossier, joueur, avare avec les domestiques, mondain, etc.

Jean-Victor Hocquard va plus loin, dans ces régions idéales où l'on ne s'aventure plus guère ; on peut toujours le laisser aller quand on trouve qu'il s'avance trop, mais, grâce *à lui, on aura fait un bon bout de chemin.*

G. C.

★ Jean-Victor Hocquard : *Mozart. L'amour, la mort.* 809 p., 198 F. Librairie Séguier-Archimbaud.

L'axe Messiaen-Gounod

QUAND celui qui marqua d'une empreinte indélébile l'écriture pianistique de la seconde moitié du vingtième siècle, Olivier Messiaen, *se penche sur les vingt-deux concertos par lesquels Mozart donna* ses lettres de noblesse à un instrument à peine sorti de l'enfance, doit-il en résulter nécessairement une glose de deux mille cinq cents pages ?

Rien n'est moins sûr. C'est à l'occasion de l'exécution intégrale des vingt-deux concertos



par Yvonne Loriod (en novembre et en décembre 1964) que Messiaen écrivit les notes de programme réunies aujourd'hui *en un livre dont les dimensions modestes étonnent* au *premier* abord. N'existe-t-il *pas*, par ailleurs, des analyses plus serrées, plus détaillées, plus techniques ou plus lyriques ? Messiaen n'aurait-il pas davantage à nous dire ?

Peut-être pas. Il parle de ce qui le touche, de ce qui le frappe. Tantôt c'est un aspect de pure technique, appréciable seulement partition en main, tantôt il donne libre cours à sa subjectivité en des envolées visionnaires poétiques *ou religieuses, tantôt, enfin, il se plaît à faire des rapprochements* avec Rameau, Berlioz, Wagner ou Debussy, à propos d'une harmonie, d'une audace ou d'une rupture. Ce sont des idées lancées au vol qu'il faut attraper et qui intéressent autant par rapport à la personnalité de Messiaen que par rapport aux concertos de Mozart.

C'est l'expérience du compositeur qui nourrit ces lignes et non son érudition.

L'étude de Gounod sur *Don Juan*, publiée précédemment chez le *même éditeur, produit une impression*, assez semblable : on a écrit des analyses plus approfondies du chef-d'œuvre de Mozart, mais, seul après Hoffmann, un compositeur d'opéra pourrait évoquer avec autant de pénétration, d'humilité et de fraîcheur un ouvrage *qui a suscité* tant de *gloses pédantes et inutiles.*

A la différence du fac-similé *de l'original de 1890 publié par les Introuvables, cette nouvelle édition offre l'avantage de quelques rectifications utiles portant* sur la numérotation des mesures, le titre et le numéro des airs et un certain nombre de précisions ou de notes explicatives.

G. C.

★ Olivier Messiaen : les *Vingt-deux concertos pour piano de Mozart* ; avant-propos de Jean-Victor Hocquard, 120 p., 58 F. Librairie Séguier.

★ Charles Gounod : le *Don Juan* de Mozart, suivi d'un appendice sur l'art de diriger, 90 p., 65 F. Librairie Séguier.

Une sélection des meilleurs

Les compacts

Quoi de neuf sous le soleil de la musique enregistrée ? Beaucoup de place gagnée sur les rayons des discothèques : le disque compact ayant définitivement triomphé du microsillon, une bonne part de ce qui existait sur vinyle reparaît peu à peu sur disque argenté. Format réduit : que de surface gagnée !

L'année 1987, plus encore que la précédente, aura d'autre part été celle des rééditions : collections Toscanini, Rubinstein, Oïstrakh, concerts historiques des Champs-Elysées pour le classique. Ellington d'avant-guerre, Coltrane en 1965 sauvés des archives grâce à des restaurations savantes ou à des historiens du jazz avisés.

Mais il ne faut pas se leurrer. La totalité de l'énorme patrimoine discographique engrangé depuis l'apparition du microsillon dans les années 60 – pour ne pas parler des incunables sur 78 tours – ne saurait être reportée sur CD. Le triomphe du laser, souhaité et provoqué par les mastodontes de l'édition discographique internationale (également fabricants de matériel), a eu et aura de plus en plus pour effet un rétrécissement inquiétant de l'horizon musical. Un chef aussi incontesté que Carl Schuricht, des pianistes de la taille d'Artur Schnabel et d'Edwin Fischer, n'ont pas les honneurs du disque argenté. Ainsi leur nom est-il à terme condamné à disparaître des mémoires.

L'année 1987 aura été celle où, enfin, la TVA sur la musique enregistrée (support dur et bande) aura été

MUSIQUE DE CHAMBRE

JOHANNES BRAHMS

Quintette avec clarinette. Par Pascal Moragues (clarinette), le Quatuor Talich.

A vingt-quatre ans, Pascal Moragues se hisse, avec l'aide des Talich, aux premières places d'une discographie pourtant pléthorique.

★ **1 CD Pyramid Records 13 489 - 140 F environ.**

JOHANNES BRAHMS

Quatuor pour piano et cordes n° 2. Par Sviatoslav Richter (piano) et les membres du Quatuor Borodine.

Enregistré *live* (et sans correction) au Grand Théâtre de Tours pendant le Festival de Meslay. Chaque idée, chaque trait, chaque nuance du pianiste, est immédiatement repris par des cordes.

★ **1 CD Philips 420 158-2 – 140 F environ.**

FRANZ SCHUBERT

Quatuor à cordes n° 15. Par Gidon Kremer (violon), Daniel Philips (violon), Kim Hashkashian (alto), Yo Yo Ma (violoncelle).

Le quatuor à cordes est interdit aux individualités, c'est bien connu. Il fallait compter avec la volonté de ces quatre-là, qui savent, alors qu'ils ne jouent pas chaque jour ensemble, se fondre dans l'anonymat. Prenant tout leur *temps*, ils imposent un climat sombre, mais retenu, une tension.

★ **1 CD CBS MK 42 134 – 140 F environ.**

FRANZ SCHUBERT

« La Jeune Fille et la Mort » et Quartettsatz, par le Quatuor Lindsay.

Le Quatuor Busch s'est imposé depuis plus de quarante ans dans ce quatuor. Les Lindsay ne leur cèdent *en rien : leur puissance* expressive, leur tenue technique et un sens inné de la mise en scène sonore les distinguent déjà.

★ **1 CD ASV CD DCA 560.**

ROBERT SCHUMANN

Sonates pour violon et piano n° 1 et 2. Par Gidon Kremer (violon) et Martha Argerich (piano).

Rien dans cette écriture ne rassure. Constamment en porte à faux, les musiciens doivent laisser le champs libre à leur imagination tout en jouant du bout des doigts pour ne pas se gêner. Depuis Clara Haskil et Arthur Grumiaux, on n'avait pas entendu un tel duo.

★ **1 CD Deutsche Grammophon 419 235-2 – 140 F.**

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Quatuors à cordes n° 10 et 12-13-11 et 15-14 et 16. Par le Quatuor Vegh.

On a connu des ensembles plus virtuoses (les Juilliard), plus péremptoires (les Budapest), plus aimables (les Amadeus), les Vegh sont vrais et touchent quant il le faut (leur « Cavatine » est un océan de douleur brisée). Que personne ne leur reproche leurs écarts de justesse, petits défauts d'un visage aimé.

★ ***4 CD Astrée* 4405, 4406, 4407, 4408 – 140 francs environ chacun.**

GABRIEL FAURÉ

Sonates pour piano et violon n° 1 et 2.

CESAR FRANCK

Sonates pour piano et violon. Par Arthur Grumiaux (violon), Paul Crossley et Gyorgy Sebok (pianos).

Si la Sonate de Franck a fait le tour du monde, celles de Fauré sont moins fréquentées. Elles ne sont pas moins belles, et leur déroulement est bien moins prévisible. Grumiaux joue cette musique avec style, il ne force jamais le son, il ne larmoie pas. Il est épaulé par deux formidables pianistes.

★ **1 CD Philips 420,263-2 – 140 F environ.**

JEAN-SEBASTIEN BACH

Suites pour violoncelle seul, par Janos Starker.

Netteté d'élocution, perfection technique, et une élégance que les spécialistes du baroque sont loin d'atteindre. Même si l'on vénère Anner Bylsma, qui a enregistré le bréviaire des violoncellistes pour RCA, on ne pourra que constater l'apesanteur du Hongrois, sa verve dansante, ses fulgurances.

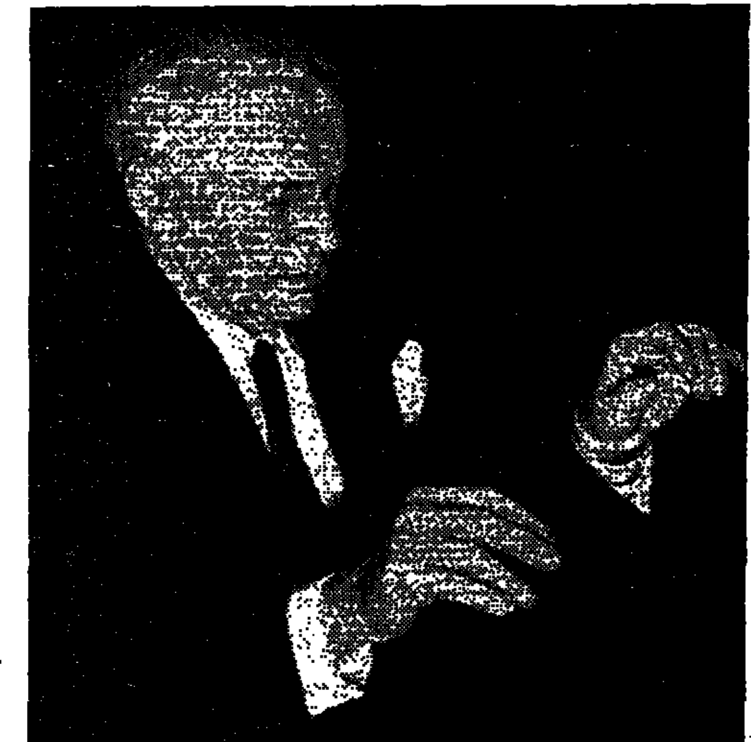
★ **2 CD Philips 4166, 606-2 – 280 F environ.**

JOHANNES BRAHMS

Trios avec piano op. 8 et 87. Par Arthur Rubinstein (piano), Henryk Szeryng (violon), Pierre Fournier (violoncelle).

En 1972, cet enregistrement n'avait pas été très apprécié. C'était l'époque où l'on prisait les interprétations froides et désincarnées. Quinze années plus tard, il reparaît en compact, les interprétations historiques sont revenues en force, et l'on goûte ce calme, cette douceur, ces confidences murmurées.

★ **1 CD RCA RD 86, 260 – 140 F environ.**



DR

Backhaus : deux mains pour Beethoven.

PIANO

FRÉDÉRIC CHOPIN

Sonates pour piano n° 2 « funèbre » et n° 3 en si mineur. Par Vlado Perlemuter.

A l'école Menuhin, où il a longtemps enseigné, on a pris l'habitude de dire de Perlemuter : *« Much better than Rubinstein ».* Jeu classique, nettement dessiné, un *cantabile* évoquant l'art de Caballé. Le rêve en plus.

★ **1 CD Nimbus 5038. 140 F environ.**

DOMENICO SCARLATTI

Sonates pour clavier. Par Vladimir Horowitz.

Le seul pianiste qui ne fasse pas regretter le clavecin dans ces miniatures. Le report sur disque compact donne encore plus de précision au phrasé, plus d'acuité aux sonorités.

★ **1 CD CBS 42410. 140 F environ.**

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Sonates pour piano « Pathétique », « Clair de lune », « Pastorale » et opus 78. Par Wilhelm Kempff.

Intuitions poétiques, verve improvisante, rythmique parfois défaillante, mais toucher lumineux : aucun théâtre dans ce jeu.

★ **1 CD Deutsche Grammophon « Galerie ». 90 F environ.**

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Sonates pour piano op. 110 et op. 111. Par Youra Guller.

Une pianiste de génie et totalement oubliée, dont la puissance au clavier, la netteté des idées, ont peu d'équivalents. Son *Opus 111* est le plus intimidant qu'on puisse entendre.

★ **1 CD Nimbus. 140 F environ.**

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Concertos pour piano, intégrale. Par Wilhelm Backhaus, l'Orchestre philharmonique de Vienne, Hans Schmidt-Isserstedt (direction).

Ce pianiste a commencé sa carrière à la fin du dix-neuvième siècle, il a connu Brahms et Bruckner, mais, par chance, il a été enregistré somptueusement. En l'écoutant, on a l'impression de remonter dans le temps. L'équilibre entre le piano et l'orchestre est à ce point réussi que, dans le *Quatrième Concerto*, on confond parfois le timbre du piano avec celui de certains vents.

★ **3 CD London F 906 F. 29011/3.**

JOHANNES BRAHMS

Concerto pour piano n° 2. Quatre Klavierstücke op. 119. Par Rudolf Serkin, l'Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).

Les doigts plantés au fond de son clavier, Serkin lance ses accords, déroule ses traits avec une énergie qui trouve son écho dans la direction sobre, mais implacable du chef. L'orchestre est à l'image du soliste : véhément.

★ **1 CD CBS MK 42262. 140 F environ.**

EDVARD GRIEG

Pièces lyriques. Par Emil Gilels.

Gilels joue comme jamais ces pages automnales. Il est la délicatesse même, et la beauté de sa sonorité, ses pianissimos impalpables ont un charme indéfinissable.

★ **1 CD Deutsche Grammophon 419 749-2. 140 F environ.**

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Sonate pour piano op. 111. Variations « Diabelli ». Par George Pludermacher.

Trente ans que ce pianiste de quarante-trois ans joue les « Diabelli ». Son interprétation est la plus intelligible, la plus aboutie de la discographie.

★ **1 CD Lyrinx 056. 140 F environ.**

MUSIQUE ANCIENNE

Badura-Skoda au clavecin dans les *Partitas* de Bach

Moins transcendant que Leonhardt, Paul Badura-Skoda se comporte devant ces chefs-d'œuvre comme un enfant émerveillé. Tout à la joie de jouer charnu, sonore (la marque du pianiste ?) et au bonheur de s'écouter. Un Bach en marge des grandes visions musicologiques du moment mais vibrant, charmeur, captivant.

★ **2 CD Astrée-Auvidis E 7771.**

Ensaladas du Siècle d'or

A mi-chemin des répertoires savants et populaires, cette « salade musicale » mélange les genres et les textes, parfois presque un madrigal, ailleurs simple chanson ou romance. Autour des pages de Matheo Flecha, l'ancien, le vrai maître de l'Ensalada, les virtuoses d'Hesperion XX réinventent un décor coloré : celui de l'auberge du Siècle d'or où chacun apporte ce qu'il veut, faisant son miel de l'instant vocal et instrumental.

★ **1 CD Astrée-Auvidis E 7742.**

Orfeo, de Monteverdi par Gardiner

Gardiner or not Gardiner ? *Après cette parution, on* peut encore se poser la question. Le travail du chef anglais, côté chœur et orchestre (The English Baroque Soloists, renforcés de cornets et trombones baroques) *est inattaquable* quant *au style* et aux couleurs d'époque. La primauté est donnée aux paroles et à leur pouvoir expressif. Le chant des solistes est soigné, dans les premiers comme dans les petits rôles.

Manque la magie d'une récitation à l'italienne (dans l'aria *Possente Spirto,* Anthony Rolfe-Johnson n'a pas l'aura du personnage, sa virtuosité est un peu courte). Et, à l'orchestre, la liberté des *sinfonie*, les jeux dynamiques et rythmiques de la version Harnoncourt. Alors, Gardiner or not ?

★ **2 CD Archiv 4192250-2.**

Psaumes de la pénitence, de Lassus

Version hautement mystique par les chantres du Hilliard Ensemble, superbement soutenus par les virtuoses du Kees Boeke Consort. Austères richesses d'une liturgie presque comparable, parfois, à Victoria.

★ **1 CD EMI CDS 7 49211 8.**

Musikalische Exequiem, de Schütz

Philippe Herreweghe et la Chapelle royale sont les serviteurs rêvés de cette musique de l'âme partagée entre deux atmosphères *opposées* : la lumière italienne et la méditation évangélique.

★ **1 CD Harmonia Mundi HMC 9012 61.**

Messe des paroisses, de Couperin

Les voix « médiévales » de l'Ensemble Organum s'accordent au jeu sobre de l'organiste Jean-Claude Ablitzer, à sa spiritualité gallicane. L'orgue de Saint-Nazaire de Carcassonne est un instrument aux timbres raffinés, transparents, intimistes tout antant.

★ **1 CD Harmonic Records H CD 8615.**

LYRIQUE

CLAUDE DEBUSSY

Pelléas et Mélisande. Avec Jacques Jansen, Micheline Grancher, Michel Roux, etc. Chœurs de l'ORTF, Orchestre national, *Désiré-Émile Inghelbrecht* (direction).

Une fois l'an, jusqu'à la disparition d'Inghelbrecht en 1965, le Théâtre des Champs-Elysées a été le temple d'un *Pelléas* mystique et radiodiffusé, avec un plateau formé par le maître aux subtilités du « parlé-chanté » debussiste. A entendre ce concert du 13 mars 1962 (meilleur que celui de 1963, naguère édité dans les « Inédits » de l'ORTF), on découvre la vanité de la querelle qui oppose les tenants de la tradition impressionniste aux défenseurs du décapage opéré sur l'ouvrage par Pierre Boulez. L'orchestre d'Inghelbrecht est à la fois clair et mystérieux, immense et confidentiel. Jacques Jansen, le « *Pelléas du siècle* », Micheline Grancher (qui se souvient d'elle ?) et Michel Roux confèrent au texte un poids d'humanité.

★ **Un coffret de 3 CD, Montaigne TCE 8710. 420 F environ.**

JEAN-BAPTISTE LULLY

Atys. Avec Guy de Mey, Guillemette Laurens, Agnès Mellon, Jean-François Gardeil, etc. Les Arts florissants, William Christie (direction).

Nous en avions pris notre parti : l'opéra baroque français, avec ses grands récitatifs et ses petits ballets, *ne répondait pas à nos* exigences dramaturgiques modernes. Jusqu'au jour où William Christie et le metteur en scène Jean-Marie Villégier nous ont fait découvrir *Atys* : harmonies inquiétantes d'un monde plongé dans la lumière noire du pouvoir absolu.

★ **Un coffret de 3 CD, Harmonia Mundi 901 257/9. Livret intégral en français, 420 F environ.**

WOLFGANG AMADEUS MOZART

Don Giovanni. Avec Eberhard Waechter, Giuseppe Taddei, Elisabeth Schwarzkopf, Joan Sutherland, etc. Chœurs et Orchestre Philharmonia, Carlo Maria Giulini (direction).

Plus encore que l'orchestre de Giulini, c'est l'extrême vérité de l'expression, la caractérisation des personnages, la justesse des échanges qui mettent ce *Don Giovanni* à égalité avec les enregistrements légendaires de Fritz Bush et *Josef Krips*.

★ **Un coffret de 3 CD, EMI CDS 747 260 8. Livret intégral en français, 420 F environ.**

GIACOMO PUCCINI

La Bohème. Avec Mirella Freni, Luciano Pavarotti, Rolando Panerai, Nicolaï Ghiaurov, etc. Chœurs de l'Opéra de Berlin, Orchestre philharmonique de Berlin, Herbert Von Karajan (direction).

Une *Bohème* dorée, peut-être, mais qui a changé notre écoute des aventures de *Mimi la grisette*. Une *Bohème* symphonique, surtout, qui a réhabilité l'orchestre puccinien.

★ **Un coffret de 2 CD, Decca 421 049 2. Livret intégral en français, 280 F environ.**

GIUSEPPE VERDI

Falstaff. Avec Dietrich Fischer-Dieskau, Ilva Ligabue, Rolando Panerai, Regina Resnik, etc. Chœurs de l'Opéra de Vienne, Orchestre philharmonique de Vienne, Leonard Bernstein (direction).

Et c'est bien en *théâtre musical* contemporain que Leonard Bernstein, Luchino Visconti et le très shakespearien Dietrich Fischer-Dieskau ont traité, à Vienne, en 1966, ce *Falstaff* éclatant de santé.

★ **Un coffret de 2 CD, CBS M2K 42535. Livret intégral en français, 280 F environ.**

GIUSEPPE VERDI

La Force du destin. Avec Mirella Freni, Placido Domingo, Giorgio Zancanaro, Paul Plishka, etc., Chœurs et Orchestre de la Scala de Milan, Riccardo Muti (direction).

De ce monument élevé aux plus extravagantes invraisemblances du mélodrame, Muti tire une violence et une tendresse qui gomment les fards du théâtre. Avec une distribution remarquablement homogène.

★ **1 coffret de 3 CD EMI CDS 747 485 8. Livret intégral en français. 320 F environ.**

KURT WEILL-BERTOLT BRECHT

L'Opéra de quat'sous. Avec Lotte Lenya, Erich Schellow, Johanna von Koczian, etc., Orchestre Sender Freies Berlin, Wilhelm Brückner-Rüggeberg (direction).

Supervisée par Lotte Lenya, épouse de Kurt Weill et interprète légendaire de Jenny-des-lupanars, une version « hard » du plus grinçant des « anti-opéras ». Ainsi replacées dans leur contexte, les rengaines célèbres retrouvent leur charme crapuleux.

★ **1 CD CBS 01-042637-10. Livret intégral en français. 140 F environ.**

enregistrements sur disques laser

de l'année

ramenée de 33,3 % à 18,60 % : depuis le 1er décembre, le prix des disques et des cassettes a baissé de 10 %. Soit une économie de 15 francs, à peu près, sur un CD.

Mais cette mesure tant souhaitée n'a pas été décidée sans contrepartie par le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation. Le ministère de la culture en a pris argument pour tenter de reconstituer en France un parc de distributeurs privés plus que saccagé par le matraquage des grandes surfaces. Une partie des bénéfices réalisés grâce à la baisse de la TVA par les éditeurs serait ainsi reversée dans un fonds de soutien à la création de points de vente à l'ancienne, mais adaptés au nouveau marché. Où sont en effet nos vieux disquaires-conseils en cette période d'anarchie éditoriale ?

Si on trouve désormais des lecteurs de disques laser pour moins de 1 000 francs dans certaines grandes surfaces, le CD, lui, reste cher. Cela aussi, en 1987, a commencé à changer. Un éditeur malin (Rodolphe, distribué par Harmonia Mundi) vient de sortir le dernier disque compact mono : les deux canaux stéréo sont lus successivement et non simultanément. Ainsi tout Fidelio *de Beethoven dirigé par Furtwängler (soit deux heures et demie de musique), tient-il sur un seul CD.*

Dans cette passion pour les grands interprètes du passé qui est la marque de notre fin de siècle, on n'arrête décidément pas le progrès.

ANNE REY.



Blakey le batteur.

SYMPHONIQUE

GUSTAV MAHLER

Symphonie n° 5. Par l'Orchestre de la radio de Francfort, Eliahu Inbal (direction).

Cette symphonie, immortalisée par *Mort à Venise* de Visconti, a été souvent défigurée au concert (comme au disque). Eliahu Inbal prend le parti de suivre scrupuleusement les indications de Mahler (fabuleux chef d'orchestre). Lecture décantée, incisive, dont les coloris sont nets, les masses clairement différenciées. Prise de son exceptionnelle réalisée avec une tête artificielle équipée de deux micros.

★ **1 CD Denon 33 co - 1088 - 90 F environ.**

ANTON BRUCKNER

8e Symphonie. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, Herbert von Karajan (direction).

La plus ambitieuse des symphonies de Bruckner, la plus longue aussi, n'est pas à la portée du premier chef venu. Karajan déjoue tous les pièges (lourdeur, sentimentalité), en travaillant dans l'épaisseur de la trame orchestrale. Il libère la polyphonie, affûte les rythmes et fait chanter tout l'orchestre. Le célèbre adagio en retrouve sa simplicité schubertienne.

★ **2 CD Deutsche Grammophon, 419 196-2. 280 F environ.**

PIOTR ILITCH TCHAIKOVSKI

Symphonies nos 4, 5, 6. Par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, Evgueni Mravinski (direction).

Prise de son parfaite pour ces trois symphonies enregistrées à Londres, lors d'une tournée du célèbre orchestre soviétique en Occident. Mravinski dirige avec une violence parfois cataclysmique.

★ **2 CD Deutsche Grammophon, 419 745-2. 280 F environ.**

JOHANNES BRAHMS

Un Requiem allemand. Avec Elisabeth Schwarzkopf (soprano), Dietrich Fischer-Dieskau (baryton). Chœurs et Orchestre Philharmonia, Otto Klemperer (direction).

La sévérité de Klemperer, son autorité, collent au *Requiem* de Brahms. Il n'en existe pas de plus beau. Il date de 1961, mais semble avoir été enregistré hier.

★ **1 CD EMI CDC 747238-2. 140 F environ.**

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Symphonie « héroïque » – Ouverture Coriolan. Par l'Orchestre symphonique Columbia, Bruno Walter (direction).

Qu'il avait mauvaise réputation cet orchestre Columbia ! On s'aperçoit, grâce au CD, que ses sonorités sont diaphanes, sa virtuosité infaillible. Bruno Walter dirige cette « *Héroïque* » avec un mélange parfaitement dosé de vivacité rythmique et d'abandon.

★ **1 CD CBS MYK 4259. 80 F environ.**

JAZZ

BLAKEY-1958

C'était le temps où Art Blakey marchait en tête. Les solistes Benny Golson, Lee Morgan et Bobby Timmons étaient derrière. C'était le temps où le jazz était populaire, où on l'accueillait en fête à l'Olympia. Détenteur du catalogue Fontana, Polygram s'en souvient, restituant un CD qui parut à l'origine sur deux disques (33 t + 45 t) et fut longtemps édité sur un seul microsillon, malgré l'addition d'une pièce étrangère, au prix d'invraisemblables coups de ciseaux dans les solos.

★ ***1958-Paris Olympia* : 1 CD Polygram 832 659-2.**

ELLINGTON 1927-1934

Vieilles cires restituées en stéréo, magnifiquement restaurées quant à la dynamique, la définition des timbres, l'image sonore d'ensemble, et ainsi rendues à notre confort d'écoute. Réunion de pièces jusque-là disponibles sur les rééditions CBS, RCA et MCA. Passage obligé des auditeurs qui découvrent la voie royale d'Ellington avec une oreille audiophile.

★ ***Great Original Performances, 1927-1934* : 1 CD BBC 643 (distribution Media).**

GARRY PEACOCK

Solos de contrebasse visités par la grâce : duos, trios avec l'un ou l'autre des souffleurs (Jan Garbarek au saxphone ténor, Palle Millelborg à la trompette) ou accouplement à la batterie prodigieuse de Peter Esking : *Guamba* est bâti comme une suite. Peacok joue de son orchestre comme de sa contrebasse : aucun bavardage, conviction, intensité.

★ ***Guamba* : 1 CD ECM 833-039-2 (distribution Polygram).**

L'HOMMAGE DE LIEBMAN

Après Steve Lacy et Wayne Shorter, Dave Liebman s'immisce chaque fois plus définitivement dans la cour des grands du saxophone soprano. Sa passion forcenée ne pouvait que rencontrer la voie tracée par Coltrane. Son hommage comprend cinq pièces pour formation acoustique, cinq autres avec synthé et basse électrique (Jim Beard et Mark Egan). Un vrai cri d'amour.

★ ***Hommage to John Coltrane* : 1 CD OWL 046.**

COLTRANE SUPREME

Fleuron d'une nouvelle série sortie des archives de l'ORTF et gravée sur CD (six déjà sortis), le légendaire concert du 26 juillet 1965 à Antibes: John Coltrane improvisa sur *A Love Supreme* pendant quarante-huit minutes. On peut enfin le réécouter, se laisser emporter corps et âme.

★ ***A Love Supreme* : 1 CD ESOLDUN-INA.**

ORNETTE COLEMAN TRENTE ANS APRÈS

Coleman en 1957 et en 1987. Le plus beau son de saxophone alto de ces trente années-là. En 1987, le discours du saxophoniste n'a pas bougé d'un iota. Mêmes notes longues pour attaquer la phrase. Note ultime qui rebique. Compositions éternelles comme des comptines, parfois génialement simples. Prix Académie du jazz 1987.

★ ***In All Languages* : 1 CD Dreams 09.**

LES TURBULENCES DE PORTAL

Le seul enregistrement à rendre enfin justice à ce clarinettiste contrebandier, grapillant par-ci, par-là *musiques* et *musiciens* pour les déposer sitôt que le bât commence à lui peser. Re-recordings, mixages, plages kaléidoscopiques se succèdent au milieu de tours de passe-passe sur clarinette basse, aidés du synthé.

★ ***Turbulence* : 1 CD Harmonia Mundi HMC 905 186.**

EVANS, PARKER, GILLESPIE...

Entre *Waltz for Debby*, premier volet des célébrissimes sessions du village Vanguard (1961) et *I Will Say Goodbye*, l'un des plus fascinants albums gravés par Bill Evans en trio (1977) il n'y a que l'écart du premier au dernier chef-d'œuvre. Pour simplifier. Tout aussi luminescent, le fameux enregistrement réunissant pour Verve en 1950 Parker, Gillespie et Monk. Jamais le saxophone alto de Parker ne nous avait été rendu à ce degré d'incandescence présente.

★ ***I Will Say Goodbye, Waltz for Debby* : 2 CD Fantasy, 98565 et 98968 (distribution Carrère).**

★ ***Bird and Diz* : 1 CD Verve 831 133-2 (distribution Polygram).**

LA VOIX DE NORMA WINSTONE

« *Je ne suis pas une chanteuse*, je suis une styliste du chant », dit Norma Winstone. Elle écrit elle-même ses textes sur d'admirables mélodies de Bill Evans, Egberto Gismonti, Ralph Towner et Kenny Wheeler. Fulgurance des anches, abandon de la voix, épanouissement du clavier, pas une *seule* seconde n'est indifférente.

★ ***Somewhere Called Home* : 1 CD ECM 1337 (distribution Polygram).**

LE SON GETZ

Le prince du saxophone ténor, *qui a soixante ans cette année*, dans une série d'improvisations qui comptent parmi les plus définitives de sa longue carrière.

★ ***Voyage 0448726* : 1 CD Black Hawk 51101 (distribution DAM).**

XXe SIECLE

LUCIANO BERIO

Laboryntus 2. Direction Luciano Berio.

Enregistré en 1965, ce disque a été l'un des premiers « tubes » de la musique contemporaine. Rééditée en compact disc, l'œuvre n'a pas pris une ride.

★ **CD Harmonia Mundi HMA 190764, 90 F environ.**

FRANCO DONATONI

Spri, Eco, Ombra, Diario, Lame. Par l'Ensemble Alternance. Luca Pfaff (direction).

C'est à l'initiative de l'un de ses jeunes confrères (Pascal Dusapin) que Donatoni (né en 1927) a pu voir quelques-unes de ses œuvres enregistrées pour la première fois. C'est l'univers intérieur d'un farouche indépendant que, grâce à ce compact, on découvrira.

★ **CD Harmonic Records H/CD 8616, 140 F environ.**

ROCK

Prince noir et diable blanc



Prince : « Sign of the Times ».

TANDIS que dans son living, rigoureusement agencé autour d'un vieux Teppaz, le rocker perfecto s'accroche à ses vinyles – un Stones, un vrai, c'est de la cire, ça doit gratter, – ses enfants, émergeant enfin des années look, Malik dans la tête, SOS-Racisme dans les jambes, *le Monde* sous le bras, de la Locomotive à la Cigale, du Zénith de Paris à celui de Montpellier, choisissent de faire la *fête* au son pur, au son laser, encouragés par les éditeurs de musique qui lancent désormais sur le marché, et le même jour, disques noirs, cassettes et disques compact.

En guise de promotion, ils projettent dans les salles de concert et les parcs de loisirs d'énormes machines à émotions. U2, Prince, Eurythmics et Madonna ont, cette année, remué l'Hexagone. La dernière surtout, qui s'est installée pour un temps à la une des quotidiens et des magazines français et a séduit, sur ordre de sa fille, jusqu'au premier ministre qui, du coup, a lâché un morceau de la TVA sur les disques et bien failli ressusciter la chaîne musicale.

En souvenir de ces grosses machines, le plus noir des musiciens noirs, le plus sexy des Noirs sexy, Prince, nous laisse l'un des meilleurs albums de l'année, *Sign of the Times* (WEA). En seize morceaux écrits, arrangés et produits par lui seul, de *Sign of the Times* à *Adore*, son altesse funky sérénissime règne sans partage sur la modernité musicale, l'invention, le risque même puisque ne l'a pas rebuté le prisme flou du psychédélisme. Il n'a pas oublié pour autant qu'il aimait danser, et son peuple avec *lui*. De quoi inquiéter l'autre grand de la musique noire américaine qui n'en finissait pas de polir son nouveau disque. Cinq ans après *Thriller* est venu *Bad* (Epic, distribution CBS), le sommet 1987 du disco-soul signé Michael Jackson et Quincy Jones. Le même jour, dans le monde entier, la griffe du tandem s'imposait tandis que sur les vidéos apparaissaient les premières images de l'idole concoctées, *after hours*, par Martin Scorcese. *Vivant, à Paris, en juin prochain.*

Patient, Stevie Wonder a attendu décembre pour rejoindre, sans tapage, ses camarades de négritude. Dans le plus pur style de la soul music, avec peut-être une certaine retenue dans les moyens, une certaine économie dans les effets, il peint ses *Characters* (Motown), amours tantôt empêchées, tantôt assouvies.

Terence Trent d'Arby, révélation de l'année, complète le quadrige black. Le beau visage, le beau regard du rock 1987, a confectionné, à la grande joie de foules considérables et enflammées, les rythmes et les blues d'un album inclassable, vif, nourri de tous les courants, composé, chanté et arrangé par lui et baptisé simplement *Introducing the Hard Line According to Terence Trent d'Arby* (CBS). Bienvenue à bord.

Springsteen pur et tendre

Aux côtés de ces princes de sang noir, le « patron » du rock blanc, Bruce Springsteen, a tenté d'oublier le faste de son triple album paru l'an passé en concoctant à la guitare, devant son petit *bureau de bois* blanc, un rock simple, à mi-chemin de la ville et des champs, rapprochant ballades acoustiques et rythmes plus nerveux : *Tunnel of Love* (CBS). *Une pause sur le* grand circuit de la musique électronique.

Rock encore, guitare aussi, accords simples, dans le respect de l'orthodoxie mais avec des mots, un visage d'aujourd'hui. Chris Isaak, que la France a très tôt reconnu comme un grand, et son *Deuxième album* (WEA).

Rock toujours, ballades dans les grandes plaines, blues *en sus* avec John Hyatt et *Bring the Family* (A&M) et rock enfin, âme et romantisme avec l'un des meilleurs rendez-vous de ce mois de décembre : *Mainstream*, dix chansons écrites par Lloyd Cole et ses Commotions (Polydor).

Les mots de demain, le son de demain, c'est un grand ancien qui a voulu s'y attaquer au risque de se *fâcher* avec la *critique*. David Bowie l'a senti et a intitulé son dernier né *Never Let me Down* (EMI). Synthèse de son savoir-faire pop-rock, de son goût pour l'aventure. Le message est passé.

Comme celui de Dave Stewart et Annie Lennox. *Savage* (RCA), c'est l'éclectisme du premier, de la pop blanche à la soul noire – détour par la new wave compris, – et la plus belle voix de femme du moment, chaude dans le grave, dure dans l'aigu. Eurythmics se joue de toutes les barrières. A l'opposé du lyrisme lennoxien, la voix cassée par l'émotion, Marianne Faithful a préféré l'expressionnisme et fait le voyage de Berlin d'avant le mur. *Strange Weather* (Island, distribution Ariola) est un chef-d'œuvre de solitude partagée à grands coups de voix de crooneuse. A la Tom Waits. *Celui-ci nous est revenu en disque*, *Franck Wild Years* (Island, distribution Ariola) et en chair, sur la scène française. Son « operachi romantico in two acts », ébouriffé, sauvage, trempé de sueur, émeut et transporte ses protagonistes à travers *toute la musique du siècle*.

Pour clore cette promenade dans les sons de 1987, et parce que bientôt les temples du rock seront habités par les prétendants à l'élection présidentielle, deux groupes, en forme de protestation, de prise de conscience, deux voix qui pourraient résonner en première partie des réunions *politiques des candidats de* gauche : Simply Red et *Men and Women* (WEA), le rythme and blues blanc et rouge, le cri, l'âme de la plus belle voix d'homme de la décennie, et Johnny Clegg & Savuka, le diable blanc chez les Zoulous, pop et traditionnels sud-africains réunis pour combattre l'apartheid. *Third World Child* (EMI) est l'autre album indispensable de l'année.

OLIVIER SCHMITT.

Sélection réalisée par François Lafon, Alain Lompech, Roger Tellart (musique ancienne), et, pour le jazz, à partir d'une année de « chocs » du *Monde de la musique* : Paul Gompil, Franck Bergerot.

Vers un nouveau support : le CD-I

Les charmes discrets de l'interactivité

UN *nouveau support*, le CD-I, disque compact interactif, risque fort de bousculer une fois encore le paysage audiovisuel. Ni simple ordinateur ni simple lecteur de disque numérique audio ou *vidéo, ce système hybride* est le maillon central du futur « terminal de loisir » familial. Il devrait tout naturellement trouver sa place entre le téléviseur, la chaîne hi-fi (*auxquels il est relié*) et le minitel.

Introduisez le CD-I dans le lecteur qui lui est destiné. Votre silhouette s'incruste sur le téléviseur et s'habille selon la référence sélectionnée : robe ? tailleur ? pantalon ? Le système permet également de consulter atlas ou dictionnaires avec accompagnement d'exemples sonores ou de bruits correspondants. Moyen idéal de se familiariser avec les instruments ou *d'apprendre l'harmonie*, il propose des images fixes ou sommairement animées de grande qualité (sans rapport avec celles des micro-ordinateurs habituels) et *un son d'un réalisme surprenant*. Relais entre la chaîne hi-fi et la télévision, il constitue une splendide console de jeux, très proche des simulateurs sophistiqués *utilisés dans l'industrie* ou dans l'armée.

Il faudra attendre environ deux ans pour voir le CD-I apparaître sur le marché. Mais son avenir est jugé assez prometteur pour avoir déjà suscité des standards concurrents (un autre format, le DV-I, Digital Video Interactive, est annoncé par RCA et General Electric).

Extérieurement, rien ne le distingue du CD de nos discothèques. Le diamètre (12 cm) est identique, la surface argentée également destinée à refléter un pinceau laser. Ce qui permet d'envisager l'apparition de lecteurs communs, audio (CD), vidéo (CD-V, CD-I, CD-V) et du disque numérique à lecture optique *destiné à l'informatique* (CD-ROM).

Sa force tient à l'énormité de sa mémoire : 600 millions d'octets sur une seule face alors qu'un CD audio ne contient en moyenne que 2,5 millions d'octets. Elle vient aussi de son interactivité très poussée : à chaque utilisateur d'organiser sa recherche en fonction de ses besoins. Les critères d'arborescence *et de logique de raisonnement* retenus par les concepteurs sont les plus variés : le CD-I et son lecteur (peu encombrant) cherchent avant tout à se faire discrets et adaptables.

Le traditionnel clavier est *remplacé par quelques touches*, les fonctions simplifiées, l'écran est celui de la télévision familiale (en attendant l'apparition des écrans tactiles à très *grande définition*), les *prises se* trouvent au dos de l'appareil : les *designers* ont voulu se démarquer de l'aspect rébarbatif et volontiers « initiatique » de *l'actuelle micro-informatique*.

Les programmes ? Une douzaine de compagnies américaines y travaillent. Et, pour l'Europe, une poignée d'éditeurs et quelques fabricants, se déclarent prêts à tenter l'aventure. Ils semblent d'autant plus déterminés que le CD-I, système de lecture sans possibilité d'enregistrement, ne peut être copié (alors que plus de la moitié des logiciels utilisés dans le monde sont des copies piratées de programmes originaux). La conception, l'écriture et la scénarisation d'un programme destiné au CD-I *resteront* cependant longtemps des opérations délicates. Pour défendre et illustrer les charmes de l'interactivité, devront donc rapidement être *formés des spécialistes*, alliant aux qualités de cognoticiens celles de réalisateurs, de preneurs de son, de compositeurs, de scénaristes et de metteurs en scène... On peut rêver.

DENIS FORTIER.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

L'AVENTURE LE CORBUSIER, 1887-1965. Grande galerie. Jusqu'au 3 janvier.

LUCIO FONTANA. Rétrospective. Musées. (3e étage). Jusqu'au 11 janvier.

CENSURES. De la Bible aux Larmes d'Eros. Le livre et la censure en France. Galerie de la BPI (2e étage). Jusqu'au 11 janvier.

GIOVANNI MICHELUCCI. Dessins d'architecture. CCI jusqu'au 4 janvier.

MÉMOIRES DU FUTUR. Bibliothèques et technologies. Galerie du CCI. *Jusqu'au 18 janvier.*

PIERRE DUBREUIL. Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 janvier.

IMMIGRATION D'EN FRANCE. Galerie du Forum. Jusqu'au 4 janvier.

LUCIAN FREUD. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier.

LES MACHINES DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Du 18 décembre au 5 mars.

Musées

FRAGONARD. Entrée : 28 F ; le samedi : 20 F. Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h, jusqu'au 4 janvier.

TRÉSORS DES PRINCES CELTES. Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). *Sauf mardi et* mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

54e SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS. Biennale de la création contemporaine. Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 décembre.

CHICAGO, NAISSANCE D'UNE MÉTROPOLE. Jusqu'au 3 janvier ; Expositions-dossiers (1913) : Le Théâtre des Champs-Elysées, Eugène Boudin. Dessins inédits. Bonnard, photographe. Costumes d'Emmanuel Frémiet pour « Jeanne d'Arc », opéra de Mermet : Puvis de Chavannes « le Ballon et le Pigeon ». Jusqu'au 27 janvier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h à *18 h ; le jeudi jusqu'à 21 h 15. Entrée :* 21 F ; le dimanche 11 F.

DE GRECO A PICASSO. Jusqu'au 3 janvier. **SOLEIL ET OMBRES.** L'art *portugais du XIXe siècle.* Jusqu'au 3 janvier. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F ; demi-tarif : 20 F.

LE SIÈCLE DE PICASSO. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 19 h, le mercredi *jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 3 janvier.*

MODERNIDADE. Art brésilien du XXe siècle. Musée d'Art moderne. (Voir ci-dessus). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 14 février.

DONALD JUDD. 1960-1987. ARC. Musée d'Art moderne. (Voir ci-dessus). Jusqu'au 7 février.

L'IMAGERIE DE MICHEL TOURNIER. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 14 février.

NEMUNOKI. Musée des enfants au Musée d'Art moderne (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 janvier.

PICASSO DESSINATEUR. Musée *Picasso. Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny* (42-71-25-21). De 9 h 15 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier.

REGALIA. Instruments du sacre antérieurs à la Révolution. Les « Honneurs de Charlemagne ». Le Louvre (42-60-39-26). Département des objets d'art. Entrée Saint-Germain-l'Auxerrois. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 11 janvier.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES 1983-1986. Musée du Louvre, Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal) (42-60-39-26). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 25 avril.

LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE. Le Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION SAINT-MORYS. Au Cabinet des dessins. Le Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

JOUVET, DULLIN, BATY, PITOEFF : LE CARTEL. Bibliothèque nationale. Galerie *Mansart.* 58, rue de Richelieu. Tous les jours de 12 h à 18 h jusqu'au 31 janvier.

ANDRÉ KERTESZ, Photographe. *Musée Jacquemart-André,* 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Jusqu'au 25 février.

SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Corans de la Bibliothèque nationale. Musée de l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre *philosophe au Brésil. Musée-galerie de* la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 février.

SCULPTEURS DE RÊVES - L'ATELIER BUSATO. Monnaie de Paris, 11, quai de Conti. Sauf le 25 décembre, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 décembre.

DONATION DUHEM. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30.

LA MODE AU MUSÉE. Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-*20-85-46). Jusqu'au 10 janvier.*

ILSE BING-PARIS 1931-1952. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Jusqu'au 31 janvier.

WAGONS-LITS A L'AFFICHE. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 janvier.

L'AFFICHE DE LIBRAIRIE AU XIXe SIÈCLE. *Musée de la publicité* (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 janvier.

LE JOUET DE BOIS. De tous les temps, de tous les pays. Musée des Arts *décoratifs, 107, rue de Rivoli* (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 février.

EMMANUEL COLLIN. Histoire de meubles. Musée des Arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 janvier.

ARNE JACOBSEN. Architecte et designer danois 1902-1971. Musée des Arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 janvier.

LA TABLE D'UN ROI. L'orfèvrerie du XVIIIe siècle à la cour de Danemark. Musée des Arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h., le dimanche de *11 h à 18 h.* Jusqu'au *31* janvier.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des Arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron. 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

LA MAISON INTELLIGENTE. Maison de l'industrie. Cité des sciences et de l'industrie. 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 17 janvier.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 15 mars.

ROUALDES. Cité des Sciences et de l'Industrie (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 décembre.

AUX ARMES CITOYENS. Les sabres à emblème de la Révolution. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée 12 F. Jusqu'au 22 janvier.

ARCHÉOLOGIE DU LIVRE MÉDIÉVAL. *Bibliothèque de l'Arsenal, 1,* rue de Sully. Tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 janvier.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. *Jusqu'au 28 mars.*

L'ART DE LA RELIURE (XVIe-XVIIIe siècle). Conservatoire national des arts et métiers. 292, rue Saint-Martin (42-*71-24-14). Jusqu'au 15 janvier.*

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

ARCHITECTURES POSTALES : 1887-1987. Musée national des monuments français. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro. Jusqu'au 3 janvier.

ESPACE FRANÇAIS. *Vision et aménagement,* XVIe. Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi. Jusqu'au 4 janvier.

MARIO MERZ. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h 30 à 19 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

GRANDVILLE. Dessins originaux. *Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné* (42-72-21-13). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 3 janvier.

LE MAROC DE DELACROIX. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (45-62-29-34). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 février.

L'AVENTURE HUMAINE. Musée d'Histoire naturelle (47-07-26-65). Jardin *des Plantes,* 18, rue Buffon. Jusqu'au 25 janvier.

Centres culturels

LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

LES COLLECTIONS EGYPTIENNES DE L'INSTITUT DE FRANCE. Dans les salons de la Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges. Tous les jours de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

AUTOUR DE DAVID : LE NÉO-CLASSICISME EN BELGIQUE. 1770-1830. *Pavillon des Arts,* 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundis et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier.

CENDRARS A L'ŒUVRE. Exposition du centenaire. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier.

LE SYMBOLISME - LE RÉALISME. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Jusqu'au 10 janvier.

RAFAEL BORDALO PINHEIRO et la société de son temps. Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (47-20-85-83). Jusqu'au 22 décembre.

FORMES SUÉDOISES SUR TEXTILE. Tissus imprimés 1952-1987. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du lundi au vendredi, de 12 h à 18 h ; Samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au au 31 décembre.

N. FONLLADOSA. Centre culturel des Halles. 1, rue Montmartre (42-96-88-32). Jusqu'au 31 décembre.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. ACCROCHAGE 1. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer. Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 décembre.

UTRILLO, VALADON, UTTER. Trianon de Bagatelle. Bois de Boulogne, route de Sèvres. Tous les jours de 11 h à 17 h. Jusqu'au 3 janvier.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). *Sauf dimanche, de 11 h à 19 h.* Jusqu'au 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au 28 février.

PRÉVERT, POÈTE POUR TOUS LES AGES. Maison de la poésie (42-36-*27-53), 101, rue Rambuteau. Entrée libre* tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 27 décembre.

Galeries

SOUVENIRS DE MARBRE. Galerie E. Koutoulakis, 4, rue de l'Echelle (42-60-65-63). Jusqu'au 31 décembre.

HABITER 50-60. Galerie Praz/Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60. Jusqu'au 16 janvier.

PEINTURE POUR LA CÉRÉMONIE DU THÉ. Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges. Jusqu'au 16 janvier.

PIERRE ALECHINSKY. Trente et un *frontispices originaux pour Tête-bêche de* Gérard Macé. **JAN VOSS. JACQUES MONORY.** Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran. Jusqu'au 9 janvier.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Galerie Daniel Templon. 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE, HELMUT NEWTON. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

THOMAS RUFF, MARIE-FRANÇOISE POUTAYS. Galerie *Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix* (42-77-38-87). Jusqu'au 6 janvier.

SIGNES DES TEMPS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes. Jusqu'au 6 janvier.

LE DIVIN BAMBOU. Exposition de pipes à opium chinoises. Galerie Gérard-Levy, 17, rue de Beaune (42-61-26-55). Jusqu'au 30 janvier.

BAZAINE. Galerie *Adrien Maeght,* 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 16 janvier.

CHARLOTTE CALMIS. Galerie *Darial, 22, rue de Beaune (42-61-20-63).* Jusqu'au 25 décembre.

CHRISTINE CANETTI. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 16 janvier.

CHASSE-POT. Œuvres de 1971 à 1987. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, boulevard Haussman, (45-63-52-00). Jusqu'au 23 décembre.

CHASTEL. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 20 décembre.

JEAN CLAREBOUDT. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives. Jusqu'au 7 janvier.

ALFRED COURMES. Galerie Jean Briance, 23/25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 23 janvier.

DEGOTTEX. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 10 janvier.

CICEROS DIAS. Peintures de 1950-1965. Galerie *Denise-René.* 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'à fin janvier.

JOEL FISHER. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 janvier.

RAFAEL GRAY. Galerie Du Jour. Agnès B. 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 15 janvier.

LOIC LE GROUMELLEC. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 décembre.

CHRISTIAN JACCARD. Galerie Brownstone & Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au *9 janvier.*

PAUL KALLOS. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 23 janvier.

PER KIRKEBY. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 31 décembre.

PIERRE KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 5 janvier.

KNOBLAUCH. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 24 décembre.

DENIS LAGET. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 2 janvier.

LAGNEAU. Temples-cabanes. Galerie *du Roi de Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile* (40-27-07-27). Jusqu'au 16 janvier.

LAMSWEERDE. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 2 janvier.

MAXIMILIEN LUCE. Epoque néo-impressionniste. Galerie H. Odermatt, 85 *bis,* rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 30 janvier.

PIERRE MABILLE. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 9 janvier.

MARYAN. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). *Jusqu'au 15 janvier.*

ANDRÉ MASSON. Pastels et dessins, 1931-1963. Jusqu'au 31 décembre. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). L'Œuvre sculpté. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 9 janvier.

ALBERT MERZ. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au, 9 janvier.

MOSSET. Galerie L'aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 24 décembre.

RICARDO MOSNER. *Sorcellerie domestica.* Galerie Loft, 3, bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 9 janvier.

MOUCHA 87. Galerie Lamaignère Saint-Germain. 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 30 décembre.

MARIA NORDMAN. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 7 janvier.

JEAN PROUVÉ. Galerie Down Town, 33, rue de Seine (46-33-82-41). Jusqu'au 23 décembre.

WILLY RONIS. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 février.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 20 février.

JEAN-BAPTISTE SECHERET. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 31 décembre.

SAM SZAFRAN. Aquarelles. Galerie Claude Bernard, 7 et 9, rue des Beaux-Arts *(43-26-97-07). Jusqu'au 30 janvier.*

NIELS UDO. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 15 janvier.

BRAM VAN VELDE. Maeght Editeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 10 janvier.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les cent chaises. 1887-1987. Centre culturel, 22, rue de la *Belle-Feuille. Jusqu'au 31* janvier ; Juan Gris et les Dimanches de Boulogne. Musée municipal, 64, rue de la Saussière (46-84-77-39). Jusqu'au 9 janvier.

CRÉTEIL. Parcours. Rétrospective de J.-P. Lebon'Feh. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-99-90-50). Jusqu'au 20 décembre.

LA DÉFENSE. Art d'Asie. La Galerie. Esplanade de *la Défense* (43-26-14-70). Jusqu'au 17 janvier.

FRESNES. Antoine de Bary. Ecomusée, 41, rue Maurice-Ténine (46-68-08-05). Jusqu'au 24 décembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Philippe Favier. Musée municipal, 16, rue Auguste-Gervais (46-42-33-76). Jusqu'au 24 décembre.

LA VARENNE. Raymond Hains. Musée. Villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire (48-86-33-28). Jusqu'au 24 décembre.

MEAUX. Erika Magdalinski. Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (64-34-84-45). Jusqu'au 24 décembre.

MEUDON. Gloria Friedmann. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (45-34-75-19). Jusqu'au 24 décembre.

MELUN. Antoine Perpere. Musée de la Vicomté, 4, quai de la Courtille (64-39-17-91). Jusqu'au 24 décembre.

MONTROUGE. Trente ans d'éditions *Adrien Maeght (1957-1987).* Galerie A. Maeght, 11, place Jules-Ferry (45-48-45-15). Jusqu'au 30 janvier.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques. Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-67-73). Jusqu'au 14 *février* 1988.

PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS par Doisneau. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 31 janvier.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Denis Laget. Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 24 décembre.

SAINT-OUEN. Jean-Michel Alberola. Musée parc Albel-Mézières, 12, rue Albert-Dhalenne (42-54-65-79). Jusqu'au 24 décembre.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Michel Verjux. Salle des Pas-Perdus, dans la gare (30-50-82-21). Jusqu'au 24 décembre.

SAVIGNY-LE-TEMPLE. Daniel Pontoreau. Ferme de Coulevrain. Bourg de Savigny (64-41-75-15). Jusqu'au 24 décembre.

VERNON-SUR-EURE. Renouvellement du patrimoine artistique La. Musée municipal Alphonse-Georges-Poulain (32-21-28-09). Jusqu'au 10 janvier.

En province

ARRAS. Raoul Ubac, 1932-1985. Centre culturel Noroit, 9, *rue des Capucines* (21-72-30-12). Jusqu'au 24 janvier.

BORDEAUX. D'autres XIXe siècles. Musée des beaux-arts. Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (56-90-91-60). Jusqu'au 11 janvier. Robert Barry. Joseph Kosuth. Fonds régional d'art contemporain, 81, cours Anatole-France (56-24-71-36). Jusqu'au 23 janvier : Gérard Garouste. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

CAEN. Jacques Deschamps. Le fil et les transparences dans l'œuvre peint de 1950 à 1987. Musée des beaux-arts. *Château (31-85-28-63).* Jusqu'au 8 février.

CALAIS. Les cultes funéraires en Egypte et en Nubie. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 3 janvier ; Marinette Cueco. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta (21-36-27-40). Jusqu'au début janvier.

CANNES. *Hommage au peintre Jean-Hélion.* La Malmaison. 47, La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 14 février.

DAX. Hamish Fulton, Richard Long. Dennis Oppenheim. Centre culturel, 3, rue du Palais (58-74-83-17). Jusqu'au 20 janvier.

DIJON. Alphonse Legros. Musée des Beaux-Arts. Place de la Sainte-Chapelle *(80-30-31-11). Jusqu'au 15 février.*

DOUAI. Le paysage français au XIXe *siècle.* Musée de la Chartreuse. 130, rue des Chartreux. Jusqu'au 15 février.

GRENOBLE. J.-P. Bertrand ; R. Long. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchater-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 14 février. *Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle.* Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février.

LABEGE. Per Kirkeby. Rétrospective. Labège-Innopole, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 24 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. Hôtel Donadei de Campredon. *Jusqu'au 13 mars.*

LYON. *Les inédits de Saint-Etienne.* Musée Saint-Pierre — Art contemporain. 16, rue du *Président-Edouard-Herriot* (78-30-50-66). Jusqu'au 11 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chefs-d'œuvre néo-impressionnistes. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 février.

MARSEILLE. *Peindre dans la lumière de la Méditerranée.* Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 20 décembre ; Le trésor de la Garenne. Musée d'histoire, centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 30 janvier ; *De la peinture à la bande dessinée* ; Le regard du voyageur : P. Coste. Bibliothèque municipale, 38, rue du 141e-RIA. Jusqu'au 28 février ; La peinture en Provence au XVIe siècle. Centre de la Vieille-Charité. Jusqu'au 21 février.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830. Musée de *l'impression sur étoffes.* 3, *rue des Bonnes-Gens* (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril.

NANTES. François Morellet. Installations lumineuses. Salon d'angle de la Direction régionale des affaires culturelles, angle rue Richebourg/rue Stanislas-Baudry. Jusqu'au 8 janvier.

NIMES. Collection du Musée d'art contemporain. Musée des Beaux-Arts. 10, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 30 janvier.

PÉRIGUEUX. Cindy Sherman. Chapelle des Augustins. Musée du Périgord (53-53-16-42). Jusqu'au 30 janvier.

LA ROCHE-SUR-YON. Barbara et Michael Leisgen : œuvres photographiques. Musée rue Georges-Clemenceau (51-05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

LA ROCHELLE. Le Théâtre de Christian Boltanski. Maison de la culture (46-41-37-79). Jusqu'au 3 janvier.

LES SABLES D'OLONNE. Jacques Vieille. Musée de l'Abbaye de Sainte-Croix. Jusqu'au 10 janvier.

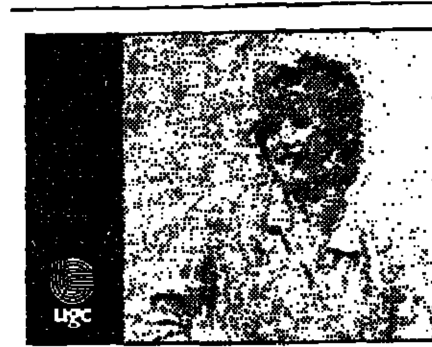
SAINT-ÉTIENNE. Inauguration du Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58) ; L'Art en Europe 1945-1953. Jusqu'au 28 février.

SAINT-PRIEST. De la photo comme peinture. Galerie municipale d'art contemporain. Centre culturel Théo-Argence, place F.-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 24 janvier.

TOULOUSE. Le portrait toulousain de 1550 à 1800. Jusqu'au 7 janvier

TROYES. *Rétrospective* Charles-Dufresne (1878-1938). Musée d'art *moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30).* Jusqu'au 24 janvier.

VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain. Le nouveau musée, 11, rue du *Docteur-Dolard* (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.



مكبر من الاصل

THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

VEUVE MARTINIQUAISE CHERCHE CATHOLIQUE CHAUVE. Théâtre du Lucernaire (45-44-57-34) (Dim.), 21 h 15 (16).

LE FAISEUR. Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83) : 21 h, les mercredi, jeudi, vendredi ; à 18 h, le dimanche (16).

MON FAUST. Comédie des Champs-Elysées (47-23-37-21) (Dim. soir, Lun.), 20 h 45 ; Dim. 15 h 30 (22).

NE RESTE QUE L'AMOUR. Arlequin-Théâtre (43-25-42-39). 20 h 15 (22).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ▷ Une femme seule : ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). ◇ Le Miracle de Théophile : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Ne reste que l'amour : mar. 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Une année sans été (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. mer.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45. Rel. dim., lun. ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Les Petits Pas (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. jeu.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15). ◇ Le Temps, le fou : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ▷ Colloque : un nouveau Cendrars : ven., sam. 18 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-77-12-33). Petite salle. ◇ Ce que vous ne lirez pas sur vos écrans : 21 h.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h. Rel. dim.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. ◇ Bérénice : 15 h et 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ▷ Mon Faust : mar. 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux : 14 h, ven., dim. 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 14 h, ven., dim. 20 h 30. ◇ Turcaret : 20 h 30 (Sam.). ▷ La Comédie des musiciens : mar. 20 h 30. Monsieur chasse : jeu., lun. 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ La Princesse de Tahiti : 14 h 30, jeu., ven. 14 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : 15 h, jeu., sam., dim. 15 h, sam. 20 h 30.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). ◇ Fandango : 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ Le Reflet enfui : 21 h (Jeu., ven. dernière). ▷ Ecole de théâtre Serge Martin : lun., mar. 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ◇ Le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 15 (Jeu., ven., sam.), dim. dernière 14 h 45. ◇ La Tragédie des treize vaisseaux : 22 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. dernière 16 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La nuit remue : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55 (43-26-63-51). ◇ Be Trayal : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ La petite chatte est morte : 19 h (Jeu., mar.), sam. 15 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ La Folle de Chaillot : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. dernière 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. ◇ La Sortie au théâtre : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne : 15 h 30, sam., dim. 15 h 30, jeu., ven., sam. 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). ◇ Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45 (Jeu., ven., sam., lun. dernière), dim. 17 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lettre d'une inconnue : 21 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : 19 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Première Jeunesse : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Rel. dim. Carmen Cru : 22 h. Rel. dim.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). L'Etonnante Famille Bronté : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Baby Sitting : lun., mar. 19 h. Fous-moi la paix avec Gainsbarre : jeu., ven., sam. 19 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30 (Jeu.). Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. Rel. dim. ▷ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : ven., sam., lun., mar. 21 h 15. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Lecture-conférence : jeu. 20 h 30. Cette lente traversée du désir : sam. 18 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 18 h 30. Rel. dim., lun. Haute Autriche : 20 h 30. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Kean : 20 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Le Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (43-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Levoir : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 20 h 30, sam. 15 h 30, 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30, dim. 14 h. Rel. dim. soir., lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). L'Ange de l'information : 18 h, dim. 18 h 30. Rel. lun. ▷ Le Metteur en scène : lun. 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Don Giovanni : 19 h 30 (Ven., lun.).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, mer.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 14 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30, ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. jeu., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. ◇ Ma chère Rose : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. dernière 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). ▷ Bastien et Bastienne : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Quinconx : 14 h 30 et 10 h 30 (Jeu.), jeu. (dernière) 14 h 30. Le Puceau d'Orléans : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Macha : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Le Triomphe de l'amour : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. dernière 15 h.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ▷ L'Etranger : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : sam. 22 h, lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h. La Métamorphose : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h. Huis clos : sam. 22 h, lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Cochon qui s'en dédit : jeu., ven. 22 h, sam., dim. 18 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ▷ Se reporter à Sceaux (Orangerie) :.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 18 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ Pantomimes de style et Pantomimes de Bip : 20 h 30 (Ven., sam., lun.), dim. 15 h et 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). ▷ Les Evadés : ven., sam., lun., mar. 20 h 30. Rel. dim.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). ◇ Quel Petit Vélo ? : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. dernière 16 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). A Chorus Line : 14 h 30 et 20 h 30, sam. 16 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30. Rel. dim. soir.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. ◇ L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : 14 h 30, jeu. 10 h, jeu. dernière 14 h 30. Grand Théâtre. ◇ Le Soulier de satin : 20 h (Jeu., ven.), sam. 15 h, dim. dernière 13 h. Théâtre Gémier. ◇ Une lune pour les déshérités : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 15 h et 20 h 30 (Jeu., ven., sam., mar.), sam., dim. 15 h, dim. 18 h 30. Petite salle. Une heure avec : Rrose Selavy : 18 h 30. Rel. dim., lun. Le Trio en mi bémol : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. Xavier Lacouture dans la cadre de la Timbale : sam. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Rel. dim., lun. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim., lun. J'aime Brecht : 22 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Rel. dim. Sylvie Joly : 21 h. Rel. dim.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). ◇ Le Tartuffe : 20 h 30 (Ven., sam.), sam. 15 h et 20 h 30, dim. dernière 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZÈBRE (43-57-51-55). La Maison accepte l'échec : 20 h 30. Rel. dim., lun. Hors de chez soi : 22 h 30. Rel. dim., lun.

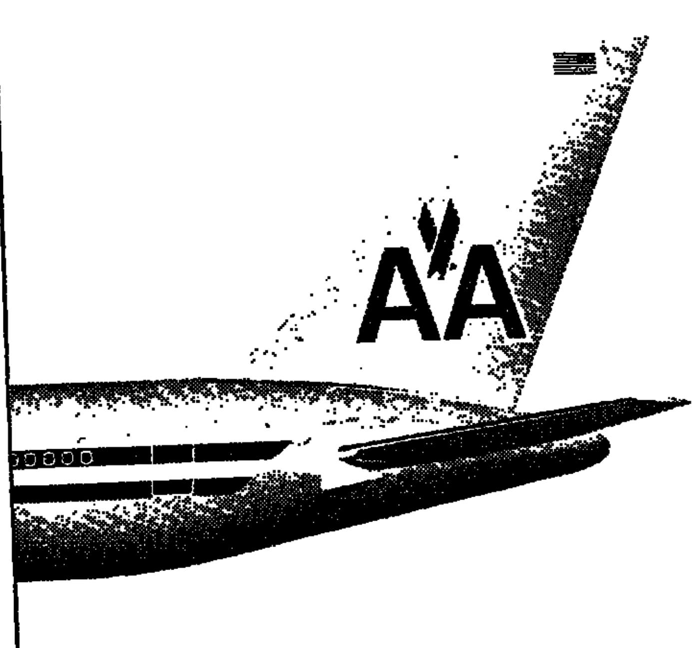
ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) DAUMESNIL (43-44-07-90). Zingaro : 20 h 30. Rel. jeu., dim., lun.

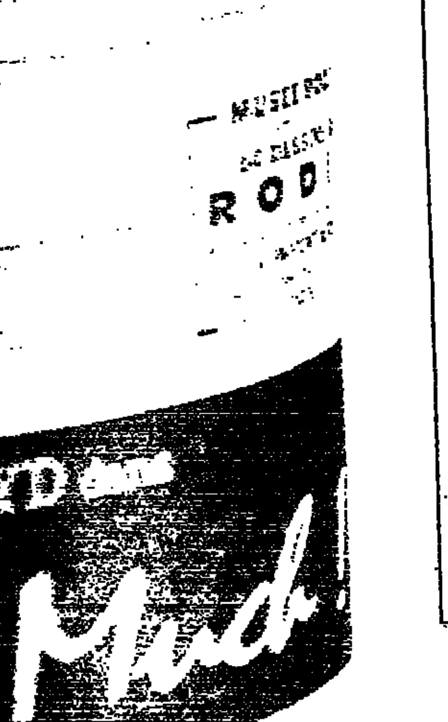
La région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ◇ Cocteau-Marais : 21 h. ▷ Le Petit Prince : lun., mar. 21 h.











هكذا من الأصل

THÉATRE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. Maison de poupée : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. ◇ Lequel est fou de nous deux ? (Festival d'automne à Paris) : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. dernière 17 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). ◇ Partition inachevée pour piano mécanique Spectacle en langue italienne : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. dernière 15 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). ▷ Le Roi et le Cadavre : dim. dernière 16 h.

CLICHY (THÉATRE DE L'ARC) (42-70-03-18). L'Aide-mémoire : 21 h. Rel. dim., lun.

CLICHY (THÉATRE RUTEBŒUF) (47-39-28-58). ▷ Le Vagabond tzigane : dim. 15 h.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ L'Annonce faite à Marie : sam. 20 h 45.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ Poil de carotte : sam. 20 h 30, dim. 16 h.

EVRY (AGORA) (64-97-30-31). ▷ Je vous aime : jeu., ven., sam. dernière 20 h 30.

IVRY (THÉATRE D'IVRY) (46-72-37-43). L'Eclipse de la balle : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

JUVISY SUR ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). ▷ Les Amours perdues : ven., sam. dernière 21 h.

MANTES-LA-JOLIE (CENTRE CULTUREL GEORGES BRASSENS) (30-33-20-43). ◇ La Croisade : 20 h 45. ▷ Opération Fu ! : jeu., ven. 20 h 45.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (42-21-18-81). Grande salle. ◇ Pionniers à Ingolstadt (Festival d'automne à Paris) : 21 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. dernière 17 h.

NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Jonatan le mat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). ▷ L'Annonce faite à Marie : ven. 20 h 45.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ Eloge de la pornographie : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu. Les Souffrances du jeune Werther : 18 h 30, sam. 22 h 30, dim. 18 h 30. Rel. mer., jeu. Mais n'te promène donc pas toute nue : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ▷ L'Annonce faite à Marie : mer. 21 h. Galapagos : ven., sam. 21 h, dim. dernière 15 h.

SCEAUX (ORANGERIE DE SCEAUX) (42-74-22-77). ◇ Le Rêve de d'Alembert : 20 h 45 (Jeu., ven. dernière).

SURESNES (ENTREPOT) (45-06-13-10). Nous sommes si jeunes, nous ne pouvons pas attendre : 21 h. Rel. dim., lun.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Y'a-t-il un otage dans l'immeuble ? : sam. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Le Faiseur : 21 h, dim. 18 h.

MUSIQUE

Les concerts

CENTRE CULTUREL SUISSE DE PARIS (42.71.44.50). Trio Festivo, 17 h dim. Avec D. Schneider (clar.), J. Eichenberger (cello) et R. Guéneux (pia.). Musique de chambre.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42.77.11.12). Hommage à Morton Feldman, 20 h 30 mer. Association Acanthes. Entrée libre.

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER (45.53.20.60). Muriel Vigne, 20 h 30 sam. (Pia). Œuvres de Mozart, Beethoven et Chopin. Entrée libre.

EGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Entente chorale, 18 h dim. Dir. par M. Millward. Œuvres de Byrd et chants de Noël. Entrée libre.

EGLISE DES BILLETTES. J. Amade, P. Bride et J. Pontet, 20 h 30, jeud. (Orgue, violon et clavecin). Œuvres de Bach, Scarlatti et Corelli. 80 F. Gilles Harlé, 10 h dim. (Orgue). Œuvres de Buxtehude. Entrée libre.

EGLISE DE LA MADELEINE. (05.24.12.41). Ensemble orchestral et choral Diaphonie, 20 h 30, jeu. *Dir.* par R. Andreani, avec C. Napoli (soprano), J. Gironde (alto), A. Gabriel (t.) et J.-L. Dumoulin (b.), « Requiem » de Mozart. 60 F, 40 F. Marie-Andrée Morisset-Balier et Michel Morisset, 16 h dim. (Trompette et orgue). Œuvres de Roussel, Fauré, Franck, Chausson et Widor. Entrée libre.

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS (42.23.55.28). Petits Chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly, 21 h jeu. Dir. par F. Polgar avec J.-F. Hatton (orgue). Noëls anciens. *100 F, 75 F.* Fnac.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (42.77.18.83). Orchestre de chambre Bernard Thomas, 20 h 30 jeu. Dir. par B. Thomas, la chorale franco-allemande de Paris, dir. par B. Lallement. Œuvres de Vivaldi, Puccini et Cherubini. 60 F, 40 F. Nicolas Gorenstein, 16 h 30 dim. (Orgue). Œuvres de Charpentier, Lorentzen et Bourdin. (Festival d'art sacré). Entrée libre.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (42.23.55.28). Orchestre de chambre *Ars Floreat d'Amsterdam*, 21 h mar. *Dir.* par Waarens. Œuvres de Mozart, Wagner, Scarlatti et cantates de Noël. 100 F, 75 F. Orchestre de chambre J.-L. Petit, 21 h mer. ven. sam. lun. Avec J. Vandeville (htb). « Quatre Saisons » de Vivaldi. 100 F, 75 F. FNAC.

EGLISE SAINT-MERRI. Ensemble Paul Stinga, 21 h sam. (Orgue, cymbalum et fl. de Pan). Œuvres de Bach, Chopin et Wagner. Libre participation aux frais. Kyoko Okumura, 16 h dim. (Chant). Œuvres de Vivaldi, Mozart, Schubert et *Pergolèse. Libre participation aux frais.*

EGLISE SAINT-ROCH (chauffée et illuminée) (42.61.93.26). Orchestre de chambre de Versailles, 21 h, jeu. Dir. par B. Whal, *ensemble vocal Patrick Marco*, avec C. del Solar (soprano), Ch. Brett (contre ténor), J. Elwes (t.) et J.-L. Jardon (b.), « Oratorio de Noël » de Bach. FNAC + église.

F.I.A.P. (42.89.89.15). Ensemble Cristalyre, 20 h 30 lun. Avec M. Delavie (mezzo-soprano), C. Le Boullenger (htb.) et M.-M. Benaletti (pia.). Œuvres de P. Viardot, Saint-Saëns et Rimski-Korsakov. 45 F, 35 F.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45.44.41.42). U.S.A. No Name *Gospel jusqu'au 20 déc. 20 h 30* mer. jeu. ven. sam. 17 h dim. (dernière). Le chant profond de cinq religieux noirs de Brooklyn, des harmonies fabuleuses et planantes. La grande et rare tradition du gospel. 80 F, 60 F. Fnac + Crous.

MAISON DE RADIO FRANCE (42.30.15.16). Ensemble De nos jours, 16 h sam. Dir. F. Bollon, avec M. Piquemal (baryton). Œuvres de Kommendakis, Pomarico, Richard, Guedy, Vereeken, Fouillaud, Castillo et Solbiati. (Perspectives du XXe siècle). Entrée libre.

Notre-Dame de Paris (entrée libre). Amarelli Voltolina, 17 h 45 dim. (Italie) à l'orgue. Œuvres de Vivaldi, Bossi, Mortari et Ravanello.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER. (47.42.53.71). Orchestre national de l'opéra, 20 h dim. mar. Dir. par M. Veltri, avec J. Anderson et A. Kraus. Œuvres de Verdi, Gounod, Delibes, Donizetti et Rossini. De 30 F à 300 F.

PÉNICHE OPÉRA (42.45.18.20). Les Plaisirs du palais, jusqu'au 31 janv. 21 h mer. jeu. ven. sam. mar. 17 h dim. Ou « Oh ! Ils chantent la bouche pleine », opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Deboves (luth), B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F. FNAC.

RADIO 3. AUDITORIUM (42.23.55.28). Plink et Plonk. 20 h 30 jeu. Récital de piano à quatre mains. Œuvres de Bach, Reger, Mahler, Hindemith, Weiner, Marx. 100 F, 75 F. FNAC.

SALLE GAVEAU (45.63.20.30). Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30 ven. Dir. par A. Jordan avec Paul Tortelier (cello). Œuvres de Lekeu, Saint-Saëns, Martin et Debussy. De 30 F à 160 F. Académie de l'orchestre, 20 h 30 sam. Dir. par J.-S. Bereau et P. Doukan. Œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart et Stravinski. Entrée libre. Chantal Stigliani, 21 h jeu. (Piano). Œuvres de Fauré, Mozart et Ravel. Groupe instrumental de Paris, 21 h mer. Œuvres de Ravel, Debussy, Roussel et Villa-Lobos. De 80 F à 135 F.

SALLE PLEYEL (45.63.88.73). Concerts Lamoureux, 15 h jeu. Jean-Louis Capezzali (hb), Bernadette Gardey (vl.), Jean-Baptiste Brunier (alto) et Anne Girard (cello). Œuvres de Bach, Schubert et Mozart. 45 F, 35 F. Orchestre de Paris, 20 h 30 mer. jeu. ven. Dir. par C. Von Dohnanyi avec R. Oleg (vl.). Œuvres de Moussorgski, Sibelius et Tchaïkovski. De 45 F à 180 F. 45.63.07.96. Orchestre philharmonique Albert Roussel, 21 h lun. Dir. par *H. Rainer, œuvres de Ravel, Roussel,* Bruckner et Bernstein (au profit de la myopathie). De 60 F à 150 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (45.20.36.37). Désaccord parfait, 15 h sam. (Emission). Invitations à retirer 15 mn avant. Nouvel Orchestre philharmonique, 20 h 30 mar. Dir. par M. Janowski avec S. Marcovici (vl.). Œuvres de *Tchaïkovski*, Smetana, De Sarasate, Respighi et M. Rosenthal. 130 F, 80 F, 45 F, 24 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42.61.19.83). Orchestre de chambre de Lausanne, 20 h 30 lun. Dir. par L. Foster, les chœurs de l'université Paris-Sorbonne dir. par J. Grimbert, avec A. Michael (soprano), R. Leech et H.-P. Graf (t.). *M.* Vassard (baryton), *P.* Thau (b.). « L'Enfance du Christ » de Berlioz. 265 F, 217 F, 137 F, 64 F, 44 F.

THÉATRE RENAUD BARRAULT (42.56.08.80). Jean-Pierre Rampal et Marielle Nordmann, 11 h dim. (Flûte et harpe). Œuvres de Bach, Petrini, Spohr et Saint-Saens. 70 F.

THÉATRE DE LA VILLE (42.74.22.77). Hariprasad Chaurasia, 18 h 30 ven. et sam. (Fl. bansuri) avec Zakir Hussain (tabla). Musique de l'Inde du Nord. 52 F, 48 F.

Les ballets

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Motus : jusqu'au 19 décembre ; 21 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). Trois pièces à vendre : label bleu, label jaune et label rouge, chor. de M. Robert et S. Mathey. 70 F, 55 F.

AUDITORIUM DES HALLES (45-63-88-73). Compagnie Tendanse : jusqu'au 23 déc. ; 16 h 30 mer., sam., dim., lun. Compagnie danse-théâtre Elizabeth Schmidt : « la Goulante des goélands », chor. et mise en scène de E. Schmidt, mus. de B. Brechenmacher, avec M. Biale, M. Favre, A. Despres, S. Depienne, C. Richard, D. Luna, C. Dubois, C. Vincent et F. Voignier. 70 F, 50 F. Une heure avant le début du spectacle, FNAC.

OPÉRA DE PARIS, Palais Garnier (47-42-53-71). *Casse-noisette* : jusqu'au 31 décembre ; 19 h 30 lun. Ballet en deux actes de P.-I. Tchaïkovski, sujet de M. Petipa d'après A. Dumas, adapté du conte de E.-T.-A. Hoffmann, chor. et mise en scène de R. Noureev, dir. mus. de V. Kojian. De 20 F à 300 F. Rêve d'enfants à l'Opéra : 19 h ven. Casse-noisette : ballet de P.-I. Tchaïkovski, *chor*, chor. de R. Noureev, *dansé par* les étoiles et le corps de ballet de l'Opéra de Paris au profit de l'enfance déshéritée. Complet (42-66-59-79).

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-04). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad : jusqu'au 10 janvier : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 15 h dim. « Le Lac des cygnes », chor. de L. Ivanov et M. Petipa (mer., jeu., ven., sam., dim.), « le Corsaire », chor. de M. Petitpa (mar.). 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. FNAC plus agences.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Compagnie ballet d'enfants Janine Stanlowa : 15 h 30 dim. « Casse-noisette » de P.-I. Tchaïkovski. 160 F, 120 F, 90 F, 70 F.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Nederlands Dans Theater : jusqu'au 20 décembre ; 20 h 45 mar., jeu., ven., sam., 14 h 30 dim. (dernière). Chor. de Jiri Kylian : « Six Danses », mus. de Mozart, « November Steps », mus. de T. Takemitsu ; « Symphai », mus. de I. Xenakis ; « Sint Joris Rijdt Uit », mus. de Minkus ; « Création », mus. de J. Hasel. *De 52 F à 150 F.*
Junior Group, Nederlands Dans Theater : 18 h 30 mer. « Squares », chor. de H. Van Manen, mus. d'E. Satie ; « Pilgrimage », chor. de K. Takei, mus. de Jing Jing Luo.

UNESCO (Maison de l') (42-23-55-28). Bali - danses, théâtre masqué : 18 h 30 sam. Vingt-cinq danseurs et musiciens (45-89-01-60). FNAC plus Mandapa plus sur place.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). A Chorus Line : jusqu'au 24 janvier ; 20 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar., 16 h sam., 14 h 30, mer., dim., 18 h 30 dim. Comédie musicale créée à Broadway, mise en scène, et chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlisch, paroles des chansons de E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Gerard, B. Bejart, C. Shaw, P. Berry. 265 F, 217 F, 187 F, 137 F, 64 F et 44 F.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-06-11). Don Giovanni : jusqu'au 30 décembre. 19 h 30 mer., ven., lun. Drame en deux actes de W.-A. Mozart, livret de L. Da Ponte, dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de G. Järvefelt (production de l'opéra d'Oslo). De 25 F à 350 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 15 h 30 dim., 20 h 30 jeu., ven., sam., mar., 18 h 30 mer. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. *225 F, 175 F, 100 F, 165 F* (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44). Bastien et Bastienne + le Directeur de théâtre : jusqu'au 25 décembre ; 20 h 30 jeu., ven., sam., mar., 17 h dim. Opéra de Mozart, mise en scène de F. Cohen-Tanugi, dir. mus. de D. Riffaud (vingt-quatre musiciens et six chanteurs), avec C. Estourelle et G. Rajon. De 80 F à 250 F.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Soul Train, 23 h, lun., « Soul Rockers », Sainsoff, 20 h, mer., jeu., ven., sam.

LA CIGALE (42-23-38-00) : Fabulous Thunderbirds, 20 h, ven., sam.

PALACE (42-46-10-87) : Los Gitanos de Triana et Charito Flores la Fiesta, 23 h, jeu. ; soirée French Kiss, 23 h, mer. ; soirée The Mix, 23 h, mar.

ZÉNITH (42-08-60-00) : Boy George, 21 h, dim. ; Cross-Mace + Motorhead + Black Sabbath, 19 h, lun.

CITHÉA (43-57-35-13) : Christian Vander Trio, 21 h, jeu., ven., sam. ; Emmanuel Bourgé (piano), Frédéric Briet (contrebasse).

DUNOIS (45-84-72-00) : Horizon Jazz Quintet, 20 h 30, jeu. ; Jean-Marie Brière (sax.), Paul Bertault (claviers), Stephen Chanda (guit.), Didier Cresson (contrebasse), Youssef Mioutamacher (batt.) Jazz be-bop ; Eric Barret Trio, 20 h 30, ven., sam., Eric Barret (sax.), Aldo Romano (batt.), Henri Texier (contrebasse).

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Claude Bolling Big Band, 12 h, dim. ; Dany Revel, 18 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation : Christian Donnadieu ; Nivo et Serge Rahoerson à partir de lun. jusqu'au 26 décembre, 22 h, lun., mar., Nivo Rahoerson (chant., batt.), Serge Rahoerson (piano, sax., batt.) ; Michèle Hendricks, jusqu'au 19 décembre, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (chant), David Leonhardt (piano), Sus Nemeth (basse), Charles Bellonzi (batt.), André Villeger (sax.).

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44) : Sonny Fortune, Billy Hart, Kenny Baron jusqu'au 19 décembre. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Et Santi Debriano ; Benny Carter et Pumiany Trio à partir de mer., jusqu'au 2 janvier, 22 h 30, mar. : Jam-Session, 23 h dim., lun.

LE MONTANA (45-48-93-08) : Quartet Hervé Meschinet, 22 h 30, vend., sam., Philippe Combelle (batt.), Pierre Boussaguet (basse), Alain Jean-Marie (piano) ; Trio René Urtreger jusqu'au 17 décembre, 22 h 30, mer., jeu. ; Quartet Stardust à partir de lun., jusqu'au 31 décembre, 22 h 30, lun., mar., Jazz de New Orleans ; Trio Colas, 22 h 30, dim.

NEW MORNING (45-23-51-41) : George Adams et Don Pullen Quartet, 21 h 30, mar., George Adams (sax. ténor), Don Pullen (piano), Cameroun Brown (contrebasse), Dannie Richmond (batt.) ; Michel Sardaby, 21 h 30, jeu. ; Ghetto Blaster, 21 h 30, ven., sam., Willy Infor (basse, lead vocal), P.-P.-P. Nzavotunga Kiala (guit., lead vocal), Nicholas Avom « Black » Ringo (drums chorus), Stefan Mikhael Bleas (guit. chorus), Benoît Sourisse (keyboards), Patrick Gorce (perc.) ; Gilbert Dojat (sax. ténor), Pierre Drevet (trumpet).

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Azzola, Caratini, Fosset, 20 h 30, sam., Marcel Azzola (accordéon), Patrice Caratini (contrebasse), Marc Fosset (guit.) ; Philippe Drouillard, 23 h, Ph. Drouillard (guit.), Thierry Eliez (piano), Jean-Marc Jafet (basse), Luis Augusto (batt.) ; N.H.Q. Pedersen, 20 h 30, mer., jeu., vend. (contrebasse), et Alain Jean-Marie (piano).

SUNSET (42-61-46-60) : Quartet François Jeanneau, 23 h, mer., jeu., vend., sam., dim. François Jeanneau (sax.), Andy Emler (Piano), Michel Benita (contrebasse), Aaron Scott (batt.) ; Trio Mario Stantchev, 23 h, lun., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) : Gomina, 22 h, lun., Tangos ; Raul Barboza, jusqu'au 6 février, 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar., 24 h, ven., sam. ; Bal tango, 17 h, dim.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

The Champions part 3 -the final Battle (1986), de Donald Brittain, 19 h ; Topaze (1933, v.o.), de Harry D'Abbadie d'Arrast, 21 h.

JEUDI

L'Heure suprême (1937, v.o.), de Henry King, 16 h ; *Outrageous* (1977, v.o.), de Richard Benner, 19 h ; Hitting a new High (1937, v.o.), de Raoul Walsh, 21 h.

VENDREDI

Suez (1938, v.o.), de Allan Dwan, 16 h ; Not a love Story (1981, v.o.), de Bonnie Sherr Klein, 19 h ; *Toute la ville danse* (1938, v.o.), de Julien Duvivier, 21 h.

SAMEDI

Hôtel impérial (1939, v.o.), de Robert Florey, 15 h ; Nous... les gosses (1941), de Louis Daquin, 17 h ; Deux femmes en or (1970), de *Claude Fournier*, 19 h ; Valérie (1968), de Denis Héroux, 21 h.

DIMANCHE

La Coqueluche de Paris (1938, v.o.), de Henry Koster, 15 h ; le Fauteuil 47 (1937), de Fernand Rivers, 17 h ; Mourir à tue-tête (1979), de Anne-Claire Poirier, 19 h ; la Vie rêvée (1972), de Mireille Dansereau, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

La Péniche de l'amour (1942, v.o.), de Archie Mayo, 16 h ; Presents (1980, v.o.), de Michael Snow, 19 h ; Casbah (1948, v.o.), de John Berry.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

MERCREDI

Les Amants de demain (1958), de Marcel Blistène, 15 h ; Espoir (1970, v.o.s.t.f.), de Yilmaz Güney et Serif Gören, 17 h ; le Temps d'aimer (1965, v.o.s.t.f.), de Metin Erksan, 19 h.

JEUDI

Les Amitiés particulières (1964), de Jean Delannoy, 15 h ; le Puits (1968, v.o.), de Metin Erksan, 17 h ; le Vieux Puits (1986), de Wu Tian Ming, 19 h.

VENDREDI

L'Arbre de Guernica (1975), de Fernando Arrabal, 15 h ; Inquiétude (1974, v.o.s.t.f.), de Yilmaz Güney, 17 h ; le Voleur de chevaux (1985, v.o.s.t.f.), de Tian Zhuang Zhuang, 19 h.

SAMEDI

Les Ruelles du malheur (1949, v.o.), de Nicholas Ray, 15 h ; l'Eté torride (1963, v.o.), de Metin Erksan, 17 h ; Ma Tante (1986, v.o.), de Halit Refig, 19 h ; Guide (1965, v.o.s.t.f.), de Vijay Anand, 21 h.

DIMANCHE

Les Liaisons secrètes (1960, v.o.s.t.f.), de Richard Quine, 15 h ; Trois amis (1958, v.o.), de Memduh Un, 17 h ; la Vengeance des serpents (1962, v.o.), de Metin Erksan, 19 h ; le Temps précieux (1946, v.o.), de Mehboob, 21 h.

LUNDI

Cauchemars et Superstitions (1919), de *Victor Fleming, 15 h ; Hazal (1979,* v.o.s.t.f.), de Ali Ozgentürk, 17 h ; Chemin sans fin (1965, v.o.), de Duygu Sagiroglu, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à Pierre Braunberger : Guernica (1949), d'Alain *Resnais*, 14 h 30 ; l'Opinion publique (1923), de Charles Chaplin, 14 h 30 ; les Voisins n'aiment pas la musique (*1970*), *de Jacques Fansten*, 17 h 30 ; De l'amour (1964), de Jean Aurel, 17 h 30 ; Un coup pour rien (1970), *de Jean-Louis Comolli*, 20 h 30 ; Gibier de potence (1951), de Roger Richebé, 20 h 30.

JEUDI

Hommage à Pierre Braunberger : Comme je te veux (1969), de Jean-Louis Comolli, 14 h 30 ; *Fric-Frac* (*1939*), de M. Lehmann et Claude Autant-Lara, 14 h 30 ; l'Amour existe (1961), de Maurice Pialat, 17 h 30 ; *Amère Récolte* (1984), d'Agnieszka Holland, 17 h 30 ; Charlotte et son Jules (1958), de Jean-Luc Godard, 20 h 30 ; la Course de taureaux (1951), de Pierre Braunberger, 20 h 30.

VENDREDI

Hommage à Pierre Braunberger : Marcello (1980), de Manuel Boursinhac, 14 h 30 ; Vous n'avez rien à déclarer ? (1936), de L. Joannon, *14 h 30* ; la Vengeance d'une orpheline russe (1965), de Françoise Lepeuve et Monique Lepeuve, *17 h 30* ; *le Ruisseau* (1938), de Maurice Lehmann et Claude Autant-Lara, 17 h 30 ; le Soleil éteint (1961), de Guy Gilles, 20 h 30.

SAMEDI

Hommage à Pierre Braunberger : Une histoire d'eau (1958), de François Truffaut et Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Tirez sur le pianiste (1960), de François Truffaut, *14 h 30* ; les *Marines* (*1957*), de François Reichenbach, 17 h 30 ; la Dénonciation (1961), de Jacques Doniol-Valcroze, 17 h 30 ; l'Etoile de mer (1928), de Man Ray, 20 h 30 ; le Docteur Mabuse (1922), de Fritz Lang, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Pierre Braunberger : la Fête des mères (1969), de Gérard Pirès, *14 h 30 : Sans famille* (1934), de Marc Allégret, 14 h 30 ; le Coup du berger (1956), de Jacques Rivette, 17 h 30 ; Vivre sa vie (1962), de Jean-Luc Godard, 17 h 30 ; le Droit d'asile (1970), de Jean-Pierre Lajournade, *20 h 30 ; Prima della* Rivoluzione (1964), de Bernardo Bertolucci, 20 h 30.

LUNDI

Hommage à Pierre Braunberger : la Marche des machines (1929), d'Eugène Deslaw, 14 h 30 ; l'Amour chante (*1930*), de Robert Florey, 14 h 30 ; Mario Prassinos (1968), de Lucien Clergue, 17 h 30 ; l'Affaire du courrier de Lyon (*1937*), de Maurice Lehmann et Claude Autant-Lara, 17 h 30 ; Terre sans pain (1932-1937), de *Luis Bunuel, 20 h 30* ; Dionysos (1986), de Jean Rouch, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : *Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; *Gaumont* Colisée, 8e (43-59-29-46) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *La Pagode, 7e (47-05-12-15)* ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENNEMIS INTIMES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FORCES DU MAL (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *14 Juillet* Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, *1er (42-97-53-74)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Les Trois *Luxembourg*, 6e (46-33-97-77) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.o.) : *Forum* Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, *13e (43-36-23-44)* ; *Les Montparnos*, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-*Charles, 15e (45-79-33-00)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, *17e* (47-48-06-06) ; *v.f.* : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA *ROSE* (*Fr.-It.-All., v.f.*) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, *6e* (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : *George V, 8e (45-62-41-46)* ; *UGC Boulevard*, 9e (45-74-95-40) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

OU QUE TU SOIS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PHOTO (*Gr., v.o.*) : *Reflet Logos II*, 5e (43-54-42-34).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., *v.o.*) : *Gaumont Les Halles*, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PROMIS... JURÉ ! (*Fr.*) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont *Convention*, 15e (48-28-42-27).

RENT A COP (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ROXANNE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VENT DE PANIQUE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA VIE PLATINÉE (Fr.-ivoirien) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WHO'S THAT GIRL ? (A., *v.o.*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le *Saint-Germain-des-Prés*, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La *Bastille, 11e (43-54-07-76)* ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ZEGEN (*) (Jap., *v.o.*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENTURE INTÉRIEURE. Film américain de Joe Dante, v.o. : Forum Horizon, *1er* (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : *Rex, 2e* (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CARAVAGGIO. Film britannique de Derek Jarman, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

CAYENNE PALACE. Film français de Alain Maline : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e *(45-62-20-40)* ; *UGC* Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, *15e* (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CREEPSHOW 2. (*) Film américain de *Michael Gornick, v.o.* : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *v.f.* : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DE GUERRE LASSE. Film français de Robert Enrico : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *George V*, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01).

ISHTAR. Film américain de Elaine May, *v.o.* : *Forum Arc-en-Ciel, 1er* (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e *(45-62-41-46)* ; *Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC *Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-*18-03*) ; *Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES KEUFS. Film français de Josiane *Balasko* : *Forum Arc-en-Ciel*, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, *9e* (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-*31-56-86*) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RENEGADE. Film italo-américain de Enzo B. Clucher, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROCK ALIENS. Film américain de James Fargo, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

SENS UNIQUE. Film américain de Roger Donaldson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AMERICAN WARRIOR II (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), *5e (46-33-86-86)*.

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTASIA (A.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois *Balzac, 8e (45-61-10-60)*.

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

PETER PAN (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UN DROLE DE FLIC (It., *v.f.*) : *Hollywood* Boulevard, 9e (47-70-10-41).

Les séances spéciales

LES ABYSSES (Fr.) : Les Trois Luxem*bourg, 6e (46-33-97-77)* t.l.j. *film* à 12 h.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, ven. 18 h.

BLADE RUNNER (*) (A., *v.o.*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, jeu. 19 h 30, mar. 18 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : *Studio Galande, 5e* (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 05 film 5 mn après : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) *mer., sam.*, lun. 21 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. *16 h 30*.

CENDRILLON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) t.l.j. à 13 h 45, 15 h 30, 17 h + mer. 10 h T.U. : 15 F. et sam. 18 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun. 18 h 45.

CLAUDINE A L'ÉCOLE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) t.l.j. à 18 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) t.l.j. à 16 h 40 ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) t.l.j. à 12 h.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 20 + sam. 0 h 10.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) t.l.j. à *14 h, 16 h + ven., lun., mar. à 11 h 30* T.U. : 25 F.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La *Géode, 19e (40-05-06-07)* mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h.

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 15 h 30.

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 13 h 30.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) t.l.j. à 16 h 20.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) t.l.j. à 18 h 25.

MORT A VENISE (*It., v.o.*) : *Studio* Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 50 film 5 mn après.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (*Brit., v.o.*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30 et 22 h 20.

LES NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 30.

NUIT DOCILE (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 40 + sam. 0 h 30 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 17 h 40 film 5 mn après.

PLATOON (*) (A., v.o.) : Châtelet Victo*ria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 22 h 15.*

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 40.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam. 14 h, dim., lun., mar. 19 h 45.

RADIO DAYS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) t.l.j. à 14 h.

LE RETOUR DU *JEDI* (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 17 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Ciné Débat Louis Delluc, 9e (45-23-20-92) mer. à 20 h en présence du réalisateur.

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 19 h 30 ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, *15e* (45-32-91-68) *mer.*, lun. 13 h 45.

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., *v.o.*) : *Cinoches, 6e* (46-33-10-82) t.l.j. à 15 h et 22 h 10.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun. à 12 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 14 h.

مكرر من الأصل

Le Monde

EDUCATION

Les mathématiques victimes de l'école

La crise des mathématiques françaises a en partie son origine à l'école. De nombreux spécialistes déplorent le rôle de sélection que joue leur discipline, et aussi la façon dont on l'enseigne.

SELECTIVES, incompréhensibles, impérialistes, mal enseignées... Les mathématiques sont accusées de tous les maux. On les vénère et on les hait. On veut les démocratiser, mais on ne trouve plus personne pour les enseigner. Les mathématiques sont au centre d'un faisceau de contradictions si intense que les scientifiques qui participaient, mercredi 9 décembre, à la « table ronde » sur l'enseignement secondaire organisée dans le cadre du colloque « Mathématiques à venir » *(le Monde* des 9, 10 et 12 décembre) n'ont pu que constater l'ampleur de l'incendie – le mot est revenu à plusieurs reprises.

Pour M. Claude Pair, informaticien, ancien directeur des lycées à l'éducation nationale, les mathématiques jouent, comme le latin autrefois, le rôle d'un filtre au maillage serré, ne laissant passer que les élèves réputés les meilleurs, pour leur ouvrir toutes les portes de l'enseignement supérieur. Sur 400 000 élèves de seconde, à peine plus d'un quart accèdent à une terminale scientifique, et la proportion des bacheliers C est en baisse constante. Ainsi, notre société produit des scientifiques en nombre insuffisant, alors même qu'elle encourage la sélection par les maths. Jusqu'à présent, la forte demande pour les sections scientifiques, les plus prestigieuses, n'a abouti qu'à un renforcement des exigences en mathématiques et à aggraver encore la pénurie de bacheliers scientifiques.

« Chez nous, pour qu'un jeune devienne un chef, on ne le fait pas s'asseoir sur une fourmilière comme en Afrique, on lui fait faire un problème de mathématiques de terminale C », a pu dire M. Pierre Legrand, doyen de l'inspection générale de mathématiques, institution qui n'est pas précisément réputée d'ordinaire pour son laxisme. M. Legrand juge *« malsaine »* cette épreuve initiatique, sans rapport avec une utilisation ultérieure des connaissances ingurgitées. En écho, M. Pair, comme la plupart des orateurs, a confirmé que la compréhension profonde des concepts mathématiques ne progressait guère chez les élèves : *« Ils savent manipuler formellement des notions. Les comprendre, c'est autre chose. »* La conséquence grave de ce *« gavage »* des lycéens serait *« une certaine perte du goût pour les maths »*.

A qui la faute ? Aux enseignants, aux élèves, aux programmes ou aux mathématiques, elles-mêmes ? Les spécialistes de la didactique sont catégoriques : certaines notions mathématiques estiment-ils, *« passent mal »* auprès des élèves, et certaines formulations aboutissent à des *« impasses pédagogiques »*. M. Gérard Vergnaud, psychologue et directeur de recherche au CNRS, a appelé les enseignants à *« s'interroger sur l'incompréhension des élèves »* et à tenter de *« contrôler le processus d'apprentissage »*. Car bien des malentendus entravent l'enseignement des maths : entre enseignants et élèves, mais aussi entre les instructions officielles et les pratiques réelles. *« Face aux exigences souvent énormes des professeurs, les élèves se fabriquent leurs propres objectifs. Ils pensent qu'il suffit de savoir la moitié des choses ou de les savoir à moitié »*, a remarqué M. Bernard Cornu, maître-assistant à l'université de Grenoble-I.

Unanimité anti-élitiste

L'inflation des exigences conceptuelles, les excès du symbolisme et de l'abstraction, ont fini par *« faire oublier la mission fondamentale des mathématiques : la maîtrise des nombres et des formes »*, a confirmé M. Jean Martinet, professeur à l'université de Strasbourg. Enfin, une mauvaise communication entre des professeurs isolés dans leurs classes et les hautes instances de l'éducation nationale – inspection générale et groupe de recherche – chargées d'améliorer les contenus et les méthodes s'oppose à l'évolution des pratiques sur le terrain, selon M. Robert Amalberti, président de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public.

Sur ces constats et sur les remèdes à administrer, tous les spécialistes semblent s'accorder, et il est intéressant de noter la belle unanimité « anti-élitiste » de l'élite des mathématiciens. M. Legrand prône l'ouverture des sections scientifiques à tous les lycéens qui *« ont envie »* de faire des sciences, et la limitation des orientations autoritaires par les professeurs. Pour accueillir davantage d'élèves, il lui semble indispensable de réduire non pas l'ampleur des programmes – déjà moins ambitieux que ceux de nos voisins européens – mais le *« niveau de virtuosité exigé »*. A la lumière d'exemples étrangers, le doyen de l'inspection générale de maths s'interroge sur la nécessité de continuer à imposer sa discipline aux élèves de toutes les séries, et sur une possible réduction des horaires. Une décision qui ne devrait pas être prise seulement en fonction des *« économies »* de professeurs qu'elle permettrait dans un secteur où règne une extrême pénurie.

Les participants au débat ont enfin souligné la nécessité de diversifier les approches des mathématiques, afin d'adapter leur enseignement à l'hétérogénéité croissante des lycéens. Les talents d'imagination, d'invention, de réflexion, le besoin d'agir, sont trop rarement sollicités. Beaucoup reste à faire dans ce domaine, si on en croit M. Marc Legrand, enseignant à Grenoble I, lorsqu'il décrit en raccourci l'état actuel de la pédagogie : *« On sait bien enseigner les maths aux élèves qui les comprennent tout seuls. »*

PHILIPPE BERNARD.

Apprendre en cherchant

Les maths sont trop souvent présentées comme des exercices de magie. Un professeur de Grenoble-I explique à ses étudiants que l'apprentissage est un débat.

ET si les mathématiques n'étaient pas un bastion imprenable ? A l'université de Grenoble-I, une équipe enseignante a fait le pari de lancer des étudiants à la conquête de cette forteresse. Depuis quatre ans, des élèves de première année de DEUG A (mathématiques) sont initiés à un nouveau mode d'acquisition du savoir. Au lieu d'assimiler passivement des connaissances, ils sont invités à s'approprier cette matière difficile en pratiquant *« le débat scientifique »*. Une petite révolution qui bouleverse les habitudes des élèves, mais aussi celles des professeurs.

A l'origine de cette innovation, un enseignant de quarante-trois ans qui s'est appuyé sur ses recherches en didactique et sur son expérience personnelle. M. Marc Legrand avoue avoir été, durant ses années de collège et de lycée, un *« cancre »* en mathématiques. Inscrit en faculté de sciences, il refuse très vite d'assimiler automatiquement des connaissances et s'acharne à démonter les mécanismes des axiomes et des théorèmes inscrits au programme. Cette démarche se révèle vite fructueuse et le conduit à l'agrégation, puis à l'enseignement des mathématiques. Passionné par la pédagogie, il s'applique alors à rompre l'engrenage du bachotage qu'il observe chez ses étudiants.

Multiples bricolages

« Façonnés par le système scolaire, ils ont tendance à croire qu'il suffit de sortir un lapin d'un chapeau pour que tout fonctionne », explique-t-il. Selon lui, les mathématiques sont trop souvent présentées comme des exercices de magie, des enchaînements de formules miracles. Les notions fondamentales sont considérées sous le seul angle de leur utilité à l'examen, et les étudiants estiment souvent inutile, voire nuisible, de chercher la preuve des propositions qu'on leur a présentées comme vraies. Conséquence : *« A peine 20 % des jeunes qui sortent des grandes écoles scientifiques ou d'études universitaires longues ont acquis une vraie démarche mathématique*, estime M. Legrand. *Les autres fonctionnent par automatismes. »*

Pour lutter contre cette rhétorique fonctionnant à vide, M. Legrand veut faire comprendre à ses étudiants que les mathématiques ne sont pas un bel échafaudage organisé une fois pour toutes. *« Les progrès scientifiques découlent de multiples bricolages »*, souligne-t-il. Les étudiants sont donc invités à mener une recherche personnelle et à produire des énoncés mathématiques. Après avoir réfléchi à un problème donné, ils exposent des hypothèses que l'enseignant note au tableau. Puis ils votent pour ou contre les différentes conjectures, dont ils discutent ensuite la validité avant d'établir des théorèmes définitifs. Les assertions erronées ne soulèvent aucun ricanement. *« Les étudiants sont souvent conscients qu'ils peuvent apprendre énormément de leurs pairs »*, note M. Legrand. Lorsqu'elle est bien organisée, cette progression vers la vérité tient le public en haleine, et les exemples concrets font entrer les mathématiques dans l'environnement des étudiants. *« Cela leur permet de comprendre*, explique M. Legrand, *que les mathématiques peuvent être utiles et ne sont pas uniquement un jeu de l'esprit. »*

Les réussites de ces étudiants, qui n'ont pas été sélectionnés d'après leurs compétences, sont plutôt supérieures à la moyenne, aussi bien à la fin de la première année qu'à l'issue de la seconde où ils se mélangent avec ceux qui ont suivi des méthodes plus traditionnelles. Ces résultats ne s'obtiennent cependant pas sans mal. *« Au début, c'est plus facile d'avoir une confiance aveugle dans le professeur*, assure Patrick, dix-neuf ans, étudiant en première année. *Depuis le début de notre scolarité, nous avons toujours tout admis sans discuter et, là, il faut tout remettre en cause. C'est perturbant, mais, si cela marche, on sera bien armé pour la suite. »*

Ceux qui ont passé le cap de la première année se montrent souvent enthousiastes. *« Nous avons appris à apprendre ; nous pouvons affronter des problèmes en raisonnant et non pas en appliquant des recettes »*, remarque Carole, soutenue par Luc, qui affirme : *« Maintenant, on souffre vraiment de ne pas pouvoir répondre à certaines questions. »*

Revenus à une méthode traditionnelle, ces étudiants regrettent de ne plus pouvoir intervenir librement en cours (*« On se fait siffler par les autres »*, soupirent-ils) et tentent parfois de convaincre leurs enseignants, qui se montrent plus ou moins réceptifs. M. Jean-Jacques Payan, président de l'université et enseignant en mathématiques, a pour sa part décidé de se joindre à l'équipe pour voir les choses de l'intérieur. *« L'assiduité de ces étudiants et le nombre de devoirs remis sont fabuleux par rapport aux autres. Je suis conquis par ces jeunes, mais je ne voudrais pas qu'ils se marginalisent dans l'université. »*

Certains enseignants redoutent en revanche un excès de travail ou craignent d'abandonner leurs prérogatives. D'autres estiment que cette expérience doit son succès à la personnalité et au talent de communication de M. Legrand, mais qu'elle est difficile à reproduire. *« D'autres pratiquent déjà le débat scientifique, notamment dans le secondaire »*, réplique M. Legrand. *C'est la preuve que ce système peut fonctionner en dehors de moi. »*

RAPHAËLLE RÉROLLE.

Le plan Monory laisse sceptiques les principaux syndicats d'enseignants

Le scepticisme domine dans les réactions des syndicats d'enseignants et des fédérations de parents d'élèves après la publication du plan Monory pour l'avenir de l'éducation (*le Monde* du 16 décembre).

● La FEN déclare : *« Présenter ce plan maintenant, à quelques mois de l'élection présidentielle, ne peut être ressenti que comme une opération politicienne à fins électoralistes. Il y a effet d'affiche, point final. »* La FEN estime qu'au mieux, le texte du ministre pourra se concrétiser par un projet gouvernemental, mais non par un vote au Parlement. *« La nécessité d'investir dans l'éducation est un objectif trop sérieux pour qu'on accepte ce plan tardif qui ne pourra être repris par aucun candidat à la présidence »*, conclut-elle.

● Le SNES seconde organisation de la FEN, considère que le plan Monory *« passe pour l'essentiel à côté des vraies solutions »* et *« marque des ambitions limitées »*. Le SNES estime que *« le ministre renonce, quoi qu'il en dise à utiliser le système éducatif comme moteur du développement économique et social »* et regrette notamment l'absence de mesures contre l'échec scolaire, les sureffectifs, le niveau de recrutement des enseignants.

● Le SGEN-CFDT souligne que le plan de M. Monory *« n'est pas un plan gouvernemental »* S'il approuve certaines mesures, ce syndicat précise que *« d'autres concernant les enseignants, vont à l'encontre de* [sa] *revendication d'un corps unique. Il est regrettable,* poursuit le syndicat, *que soient passés sous silence les contenus d'enseignement, la fonction du métier d'enseignant, la réorganisation du second cycle et du baccalauréat »*.

● La CGT estime que *« le plan laisse entiers les problèmes fondamentaux du système éducatif et son coût, seulement 25 milliards à 28 milliards de francs, sur cinq ou six ans, démontre son caractère dérisoire au regard des besoins réels et des sommes englouties dans le surarmement et la spéculation financière »*.

Applaudissements de la PEEP

Dans les organisations proches de la majorité, la satisfaction se mêle à l'inquiétude.

● Le SNALC (Syndicat national des lycées et collèges) *« se réjouit de la priorité accordée à la revalorisation du métier d'enseignant »* mais juge les mesures *« insuffisantes »*. Par ailleurs, s'il accepte *« l'idée d'une plus grande responsabilisation à tous les niveaux »*, il refuserait toute politique qui, au nom de l'autonomie des établissements, *« conduirait à une privatisation de fait du service public »*. Il s'inquiète, enfin, du recours à des personnalités extérieures : *« le métier d'enseignant est spécifique et ne s'improvise pas »*, dit-il.

● La CNGA (Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public) se félicite de l'augmentation prévue du nombre d'enseignants et de leur revalorisation, mais s'inquiète de la multiplication des heures supplémentaires ou du recours à des personnes étrangères à l'éducation nationale.

● le SCENRAC-CFTC (Education, recherche et culture) affirme que *« les propositions du ministre correspondent globalement à nos préoccupations. Des points sombres cependant demeurent : le manque de moyens criant dans les lycées, la revalorisation incomplète de la fonction enseignante »*.

● La Société des agrégés, estime que *« le plan a deux mérites : montrer l'ampleur des besoins en recrutement, affirmer la nécessité de revaloriser les traitements »*. *« Cependant*, ajoute-t-elle, *cela s'apparente à une mission impossible faute de s'attaquer aux racines du mal telles que l'augmentation injustifiée du nombre des disciplines obligatoires. »*

● Chez les parents d'élèves, la FCPE (gauche) *« attend des actes »* et souligne que M. Monory *« aurait été plus crédible s'il avait parlé plus tôt, avec un échéancier de mise en œuvre, les plans, comme les ministres, passent... »*. Mais la PEEP (modérée) applaudit : *« L'annonce d'un plan pluriannuel pour l'éducation répond à une demande que nous avions formulée depuis longtemps. Il est positif de ne plus se cantonner à des prévisions annuelles en matière de budget. »*

Le Monde
CAMPUS

L'Europe de la technologie

De grandes entreprises et des centres de recherche viennent de créer, à Rome, l'Institut européen de la technologie. Objectif : réunir les meilleurs cerveaux pour affronter la compétition économique internationale.

C'EST dans le décor rococo du Grand Hôtel, au centre de Rome, que l'Institut européen de technologie a vu le jour, le 9 décembre, devant un parterre de responsables d'entreprises, d'universitaires et de chercheurs venus d'Europe et des Etats-Unis. Ce cadre rétro était paradoxal. Car l'Institut, qui vient d'être créé à l'initiative de quelques chefs d'entreprise européens, avec l'appui de l'OCDE, se veut à la pointe de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Il a l'ambition de faire travailler ensemble les plus importantes firmes européennes et les meilleurs pôles de recherche, dans trois secteurs-clés : les biotechnologies, les nouveaux matériaux et les technologies de l'information (*le Monde* du 21 novembre).

L'idée n'est pas nouvelle. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs projets ont été lancés sans succès pour créer en Europe un institut de technologie de très haut niveau, à l'image du célèbre MIT américain (Massachusetts Institute of Technology). Il y a deux ans, l'idée avait été reprise par la Table ronde, un club qui réunit les responsables de grandes entreprises européennes (*le Monde* du 3 avril 1986). Mais ces derniers avaient finalement renoncé à un projet très coûteux et qui soulevait des enjeux politiques complexes.

C'est cependant de leurs réflexions qu'est né cet institut. Tous les participants à la conférence de Rome expriment la même inquiétude : la faiblesse relative des entreprises européennes dans la compétition internationale – en particulier dans les secteurs de pointe – résulte, en partie, de l'insuffisance de leurs investissements en recherche et développement, mais surtout du manque de mécanismes efficaces permettant de faire déboucher la recherche scientifique sur l'innovation technologique et sur de nouveaux produits. Comme l'a souligné M. Giorgio Porta, directeur général de la Montedison, *« dans plusieurs pays européens, les performances de l'industrie ne reflètent pas le haut niveau de la recherche »*. Et il ajoute : *« Les firmes européennes consacrent encore 95 % de leurs dépenses de recherche à des travaux menés dans leurs propres laboratoires. Elles investissent très peu – trop peu – dans la recherche universitaire. »*

Pour favoriser leurs relations avec le monde universitaire, les industriels européens proposent de constituer un réseau souple et décentralisé, directement financé par eux et indépendant des Etats. Plutôt que de se lancer dans la création d'un MIT à l'européenne, mieux vaut, estiment-ils, procéder de manière expérimentale et progressive.

Dans une première étape, jusqu'à la fin de janvier 1988, seront réunis les membres fondateurs, qui s'engageront à financer le projet d'Institut pendant trois ans à hauteur de 200 000 ECU, soit 1,3 million de francs par an. Ce premier noyau d'industriels européens, ou ayant une partie de leurs activités en Europe, compte déjà la Montedison, IBM Europe, Philips, ATT, l'IRI italien et une firme finlandaise, la Nokia. Les discussions se poursuivent avec Thomson, Siemens, Volkswagen et d'autres grandes entreprises qui pourraient se joindre au projet. L'Institut se dotera d'un conseil et d'un comité scientifiques composés de chercheurs des centres de recherche industrielle et des laboratoires universitaires.

« Agir avec un tact extrême »

La deuxième étape se développera pendant l'année 1988, selon un plan d'action déclenché par John Marcum, directeur pour la science, la technologie et l'industrie à l'OCDE et qui est l'un des principaux architectes du projet. Il s'agit de favoriser très rapidement la constitution de réseaux de chercheurs, grâce à des colloques et à des séminaires scientifiques : matériaux avancés et supraconductivité en mai prochain, biotechnologies en octobre.

A en juger par l'accueil favorable des responsables universitaires qui ont participé à une réunion de présentation le 7 octobre dernier, et par la présence à Rome de nombreux universitaires (provenant, pour la France, des universités de Compiègne et de Montpellier, et de l'Institut national polytechnique de Toulouse), les promoteurs de l'Institut ont bon espoir d'amorcer rapidement la pompe. Ils sélectionnent progressivement plusieurs centres d'excellence, dont ils financeront les recherches sur des programmes en phase avec les besoins de l'industrie. Dans un premier temps, vingt à trente projets recevront 20 000 à 30 000 ECU. D'ici à la fin de 1988, cinq à dix d'entre eux recevront une aide de 250 000 à 300 000 ECU. Pour M. Marcum, il s'agit d'une aide au lancement qui n'exclut pas d'autres financements des Etats ou des entreprises, pour des développements de recherche spécifiques.

Dans l'esprit de ses promoteurs, l'Institut européen de technologie pourrait bien constituer assez rapidement une machine de guerre efficace dans la compétition technologique et industrielle internationale. Il répond, pour les entreprises, à un besoin vital que M. Tage Frisk, vice-président d'IBM Europe, a clairement défini : *« Trouver les meilleurs cerveaux, partout où ils sont. »* Il rencontre également les préoccupations des centres universitaires confrontés à l'austérité budgétaire et aux limites des financements publics de la recherche.

Mais il devra surmonter de nombreux obstacles que ses parrains n'ont pas manqué de souligner. Le réseau de l'Institut est loin d'être le premier. Le paysage européen est déjà encombré de réseaux et de programmes de recherche plurinationaux : les outils de communication scientifique comme EARN, déjà suscité par IBM (*le Monde-Campus* du 20 novembre 1986), les outils de formation permanente de haut niveau grâce au télé-enseignement par satellite, comme PACE (*le Monde* du 7 avril 1987), et les programmes de la Communauté européenne, comme ESPRIT, EUREKA ou COMETT... Comme l'a souligné M. Michel Jobert : *« L'Institut va devoir agir avec un tact extrême, pour ne pas donner aux Etats l'impression qu'il se substitue à eux et qu'il essaie de leur faire la leçon. »*

Il reste enfin à passer des vœux aux actes. M. Stephen Cohen, responsable d'un séminaire d'économie internationale à l'université de Berkeley, l'a bien indiqué : *« C'est un nouveau comportement qu'il faut trouver, une nouvelle façon de travailler ensemble, plus directe, plus fluide, moins bureaucratique. »* Ce qui sera peut-être le plus difficile...

GÉRARD COURTOIS.

Le recul des études arabes

Les études arabes et islamiques connaissent en France une grave crise. Un paradoxe, alors que l'islam compte chez nous trois millions d'adeptes.

IL y a cinq ans, le Collège de France comptait trois chaires consacrées au monde arabe et islamique ; il n'en reste plus qu'une, celle de M. André Miquel, depuis le départ à la retraite de M. Jacques Berque et la mort d'Henri Laoust. L'islam est devenu la deuxième religion de France avec quelque trois millions d'adeptes, mais l'Université n'assure plus, depuis longtemps, un enseignement du droit musulman et du droit en vigueur dans les pays arabes. Pourtant, les compétences ne manquent pas, qu'il s'agisse de MM. A. Turki, maître de recherches au CNRS, J.-F. Rycx, chargé de recherches au CEROAC (Centre d'études et de recherches sur le monde arabe contemporain) ou de Mme Anne-Marie Delcambre, arabisante, islamologue, docteur d'Etat en droit, réduite à enseigner dans un collège. Depuis que MM. Roger Arnaldez et Pierre Thillet ont été atteints par la limite d'âge, la philosophie arabe et l'islamologie ne sont plus enseignées à l'Université.

Dans son discours à l'Institut du monde arabe, le 3 décembre, M. René Monory, ministre de l'éducation, n'a pas dit un mot sur l'enseignement de l'arabe, au grand désappointement des ambassadeurs et des arabisants présents, alors que le CAPES d'arabe a failli être supprimé au début de l'été. Ces faits sont autant de signes inquiétants qui reflètent un recul des études arabes et islamiques comparable à celui qui avait suivi la décolonisation.

Le général de Gaulle avait attiré l'attention sur l'importance de ce secteur en renouant avec la politique arabe pratiquée par l'Etat depuis François Ier. Puis Georges Pompidou avait pris personnellement des mesures pratiques et en avait suscité d'autres : création du CAPES d'arabe en 1975, accroissement de un à cinq du nombre des postes à l'agrégation, constitution de l'Association pour la défense de la langue et de la culture arabes, rédaction d'une brochure *Pourquoi il faut apprendre l'arabe*, encouragement aux nouvelles méthodes d'enseignement audiovisuel (1)...

Il voulait également créer, dans le cadre de la direction des musées de France, un grand musée des arts arabo-islamiques. M. Giscard d'Estaing avait repris cette idée en la modifiant : c'est ainsi qu'est né l'Institut du monde arabe (2), destiné à devenir un « Beaubourg arabe », s'il parvient à surmonter les difficultés dans lesquelles il se débat depuis janvier 1985. M. Raymond Barre, pressentant ces problèmes, qui se posaient déjà alors qu'il était premier ministre, avait demandé à M. Roland Morin de rédiger un rapport sur l'enseignement de l'arabe ; rapport fort lucide, mais enterré après l'élection présidentielle de 1981.

L'absence de suivi dans les lycées

Actuellement, la situation est la suivante : dans le primaire, à la suite de conventions passées avec Paris, les trois pays du Maghreb financent un enseignement donné à quarante mille enfants et supervisé par des inspecteurs d'académie français. La France est aussi le seul pays non arabe à enseigner cette langue sur une grande échelle dans le secondaire : elle est passée de moins de 400 élèves dans une vingtaine d'établissements en 1973 à 14253 élèves dans 192 collèges et lycées en 1987. Malheureusement, peu de lycées assurent un suivi, ce qui décourage les enfants ayant appris l'arabe au collège. En outre, cette langue ne figure pas dans l'enseignement professionnel et technique (LEP), où la demande potentielle est importante, comme l'indique M. Bruno Halff, inspecteur général de l'enseignement de l'arabe.

Dans le supérieur et la recherche, toutes les disciplines connaissent des difficultés, comme le soulignent arabisants, iranologues, turcologues, islamologues, africanistes ou indianistes..., qui représentent une communauté d'un millier de spécialistes. La complexité et l'interaction des situations dans le monde musulman, la place qu'il occupe sur la scène internationale, la vague islamiste, les ont incités à constituer en 1985 l'Association française pour l'étude du monde arabe et musulman (AFEMAM), présidée par M. André Raymond.

Elle répond à un triple besoin : faciliter les rencontres interdisciplinaires, disposer d'une organisation comparable à celles qui existent aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe, attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs secteurs, puisque l'observateur que le rapport Morin suggérait de mettre en place pour signaler les problèmes aux autorités compétentes n'a pas été nommé.

Paradoxalement, ce recul se produit alors qu'il existe une curiosité accrue, et pas seulement au niveau universitaire. Depuis trois ans, à la demande des étudiants, le Centre de formation des journalistes de la rue du Louvre consacre un séminaire (30 séances, soit plus de 100 heures) au monde arabe et islamique. Or à l'Université, la plupart des disciplines (histoire, littérature...) ignorent presque systématiquement philosophes, savants, historiens, écrivains et artistes de l'aire islamique, du septième au vingtième siècle ! L'atelier consacré à l'enseignement lors du colloque sur « La place du monde arabe dans la vie culturelle et intellectuelle en France » organisé par l'IMA du 18 au 20 janvier 1988 devrait formuler d'utiles propositions. Seront-elles prises en compte, de même que celles des ateliers sur les médias, l'édition, les arts plastiques et la musique ?

Dans le domaine de la recherche, la priorité a été accordée à l'Europe en prévision de l'ouverture des frontières en 1992. Fallait-il pour autant que l'aire arabo-africaine régresse de la première ou de la deuxième place à l'avant-dernière, voire à la dernière, derrière les Amériques et l'Asie ? A titre d'exemple, le laboratoire de Paris-VIII s'intéressant à cette aire en association avec le CNRS voit ses crédits tomber de 85 000 à 15 000 F.

La connaissance du Maghreb voisin, domaine dans lequel la France avait un quasi-monopole, décline progressivement, alors que depuis une quinzaine d'années les États-Unis s'y intéressent et y investissent beaucoup, financièrement et intellectuellement. La recherche a faibli faute de structures comparables aux instituts français du Caire, de Damas, d'Istanbul. Souhaitons que l'ouverture à Tunis d'un établissement de ce genre ne tarde pas trop. La revue *Grand Maghreb*, précieux instrument de travail pour les universitaires, les industriels et les politologues, a dû se mettre en sommeil, le ministère de la recherche ayant supprimé en 1986 la subvention de 200 000 francs qui venait de lui être allouée. Enfin, la revue *Maghreb-Machrek-Monde arabe*, publiée par la Documentation française, est corsetée par des contraintes, notamment financières, qui empêchent son directeur éditorial, M. Jean Leca, de lui donner le lustre acquis par ses concurrentes américaine et britannique.

Des percées sont tout de même opérées. Ainsi, alors que l'Indonésie (165 millions d'habitants, autant que l'ensemble du monde arabe) était la chasse gardée des chercheurs néerlandais, M. Denys Lombard et son équipe font désormais autorité dans ce secteur. Signalons aussi que l'enseignement de l'arabe a fait son entrée à l'Ecole polytechnique et au concours d'entrée à Sciences-Po et que les grandes écoles, l'armée et la police demandent à des journalistes et à des universitaires de leur faire des conférences sur le monde arabo-islamique ?

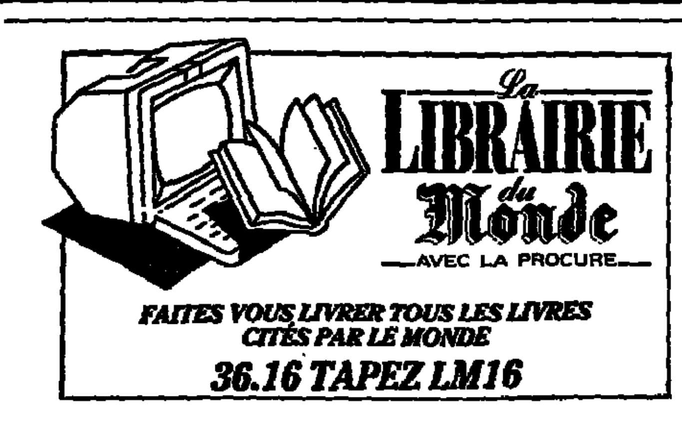
L'autonomie des universités ne joue certes pas en faveur de l'arabe et de langues analogues (chinois, japonais, russe...). Mais il faut rappeler que l'Etat a toujours fait preuve de volontarisme dans le domaine orientaliste depuis François Ier. C'est ce roi qui a créé la chaire d'hébreu au Collège de France, Henri III celle d'arabe et de turc, Louis XIV l'école des « jeunes de langue » et ainsi de suite. Or depuis quelques années, l'Etat est assez absent et va jusqu'à ignorer – au lieu de les soutenir – les initiatives d'ONG comme l'Université d'été euro-arabe ou Islam et Occident, susceptibles de sensibiliser un large public et de contribuer à une meilleure connaissance de l'autre.

PAUL BALTA.

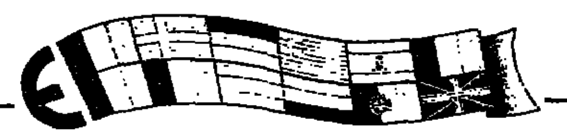
(1) *Le Monde* des 2 et 3 avril 1973 et *la Politique arabe de la France*, Sindbad, 1973.

(2) *Le Monde* daté 29-30 novembre.









LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS	A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS
organiza concursos de méritos reservados a nacionales españoles (m/f) para 2 puestos de	organiza concursos documentais reservados a nacionais portugueses (m/f) para 1 lugar de
JEFE DE DIVISION (A3)	**CHEFE DE DIVISÃO (A3)**
(formación universitaria indispensable, 15 años de experiencia profesional).	(formação universitária indispensável, 15 anos de experiência profissional).
Para los detalles solicitar los anuncios de concurso a:	Para mais informações peça o aviso de concurso a:

Commission des Communautés européennes,
Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tél. : 02/235.11.11.

The World Bank

The World Bank, the leading international institution in the field of economic development in developing countries, is seeking high calibre professionals for its Internal Auditing Department which reports directly to the President. With a strong mandate, Internal Audit is responsible for independently evaluating and reporting to Senior Management on the strength of internal controls, cost effectiveness and efficiency of the Bank's activities, accountability for resource management and effectiveness of management and financial risks.

Applicants should have advanced formal qualifications in Business Administration, Finance or Accounting, and a subsequent record of achievement in an International Consulting, Business or Accounting environment. Proven ability to write clear and concise reports in English is *essential*.

Applications are invited for.

PRINCIPAL AUDITORS
Responsible for developing and implementing audit strategy, approach and quality control, and for providing functional leadership and management for a staff group. At least 10 years' relevant experience with a record demonstrating increasing senior levels of management responsibility is required. One of the positions requires a strong background in the development and review of large, advanced computer systems.

SENIOR AUDITORS
Responsible as team leader for conducting in-depth operational reviews of diverse and complex functions. A minimum of 7 years' progressive experience at management levels, including a record of successful team leadership, is required.

AUDITORS
Responsible for conducting, as team leader or member comprehensive operational reviews of various functions. A minimum of 5 years comparable experience, including experience in development of large computer systems, is required

Although these are *career appointments, the Bank will consider applications* for fixed-term appointments for a duration of three years.

A competitive salary and benefits package, including relocation expenses and home leave, is offered.

Please write with full Curriculum Vitae to:



The Personnel Officer (IAD)
Room No. H-2149
The World Bank
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433

Closing Date: 20 January 1988

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

L'Ecole d'architecture ouvre une inscription pour deux postes :

professeur d'école

pour l'enseignement de « la théorie et le projet d'architecture ».

Charge : Il s'agit d'un poste à temps partiel, pouvant varier entre 6/10 et 8/10 de temps.

Titre exigé : Diplôme d'architecte d'une université ou d'une école polytechnique, ainsi qu'un dossier scientifique, ou une expérience et des réalisations jugées équivalentes.

Entrée en fonction : 1er octobre 1988.

professeur d'école

pour l'enseignement de l'« urbanisme et du projet urbain ».

Charge : Il s'agit d'un poste à temps partiel, à 8/10 de temps.

Titre exigé : Diplôme d'architecte ou d'ingénieur d'une université ou d'une école polytechnique, ou diplôme équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1988.

Les dossiers des candidatures doivent être adressés avant le 29-1-1988 au secrétariat de la présidence de l'Ecole d'architecture, 9, boulevard Helvétique, 1205 GENÈVE, où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires *sur le cahier des charges et les conditions.*

18-2154

La Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (Suisse)
met au concours un poste à plein temps de

professeur ordinaire de Littérature italienne

Enseignement : 6 heures hebdomadaires, entièrement en italien. La connaissance du français et/ou de l'allemand est requise.

Entrée en fonctions : 1er octobre 1988.

Titres : doctorat de Littérature italienne ; publications scientifiques.

Les candidats enverront à M. le Doyen de la Faculté des Lettres, Université de Fribourg, Miséricorde, CH - 1 700 Fribourg, une lettre de candidature, un curriculum vitae avec photocopie des attestations relatives, la liste des publications et au moins un exemplaire des publications les plus importantes. Ils proposeront trois thèmes dont l'un pourra être retenu pour une conférence éventuelle (en italien).

Délai de présentation : le 15 février 1988.
Le salaire actuel va de 97 000 à 119 000 francs suisses par an.
Autres informations auprès du Décanat. Tél. : 037-21-92-35.

Hôtel Walensee / Suisse
Nous cherchons pour date à convenir personnel suivants :

Sous-chef de cuisine
qualifié
Commis de cuisine

Très bon salaire et 5 jours de travail par semaines. Nous attendons votre offre détaillée par retour du courrier.
Hôtel Walensee
CH-8872 Weesen
Tél. : 19-4158/43 16 04
(M. Weber) 8 h-12 h.

UNIVERSITY OF CAPE TOWN

Chair/Senior Lectureship: Department of Classics

Applications are invited for the above post, for appointment at either Chair or Senior Lecturer level. The chair is vacant from 1 July 1988, and the senior lectureship is presently vacant.

Applicants should have proven academic competence in both classical languages. Ability to teach Greek to postgraduate level will be an added recommendation; failing which specialisation in one or more of the following areas: Literature, philosophy and history of the Ancient World.

Appointment, according to qualifications and experience, will *be made in the following salary ranges: Professor:* R42 171-R50 706; Senior Lecturer: R32 685-R40 554 per annum, with an annual bonus and attractive staff benefits.

Applicants should submit a full curriculum vitae and the names and addresses of three referees, (as well as an indication as to the level of post for which they are applying) not later than 30 January, 1988 to the Registrar (Attention: Appointments Office, Ref: CQ 11187) University of Cape Town, Rondebosch, 7700, Republic of South Africa.

Further information may be obtained from the above or from the Scientific Counsellor, South African Embassy, 59 Quai D'Orsay, 75007 Paris.

The University's stand against apartheid and all socially *discriminatory legislation is on record. Information on this as* well as on the implementation of the University's policy not to discriminate in the appointment of staff or the selection of students on grounds of sex, race or religion is available on request.

Bates Wells Recruitment CT 3378

La Freie Universität Berlin, Fachbereich *Philosophie und Sozialwissenschaften II*, Institut für Ethnologie.

cherche

UN/UNE ENSEIGNANTE SPÉCIAL/E de langues africaines

Pour enseigner deux langues africaines aux étudiants d'un projet d'enseignement pratique et pour la collaboration à un projet de recherche « Paysans et mouvement coopératif à Burkina »

Le contrat est limité à 12 mois et est payé selon la norme BAT. *Conditions selon par. 147 BerlHG :* examen universitaire ou école normale, maîtrise de deux langues africaines, au moins trois ans d'expériences pratiques scientifiques ou d'enseignement après la fin d'études.

Souhaité : des langues de la Rép. du Burkina Faso, notamment Moré.

Veuillez s.v.p. adresser vos candidatures dans un délai de six semaines au Fachbereich Philosophie und Sozialwissenschaften II, Institut für Ethnologie, Boltzmannstrasse 18-20, 1000 Berlin 33, Allemagne (RFA).

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

bmb

BMB mène des études et fournit des services dans le cadre de projets de développement en *Afrique, en Asie et en Amérique latine.*
Pour notre siège aux Pays-Bas nous cherchons à pourvoir, dans les meilleurs délais, un poste de:

REDACTEUR/REDACTRICE

Au sein de notre service "Rédaction", il/elle aura pour tâche la collation, la correction et la remise en forme de rapports. Les documents traités concernent les sciences économiques et sociales et une large gamme de sujets techniques.
Nos principales langues de travail sont l'anglais, le français et l'espagnol. Par conséquent, il sera parfois nécessaire de traduire des textes.

Qualifications requises: diplôme de niveau universitaire avec connaissance parfaite d'au moins deux des langues précitées.
Expérience dans le domaine de l'édition et/ou la traduction souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite avec CV détaillé avant le 31/12/87 à:

BMB
Ingénieurs-conseils pour le développement B.V.
Boîte postale 1
5000 AA TILBURG Pays-Bas

Le Monde CADRES

ORIANE

SSII spécialisée dans les logiciels et l'ingénierie sous UNIX, 3 ans d'existence. Notre évolution rapide (C.A. 85 = 2,5 MF ; C.A. 86 = 6,5 MF ; C.A. 87 = 14 MF ; objectif 88 = 30 MF) nous conduit à recruter un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

qui aura pour mission :
— D'assurer l'établissement et le contrôle des budgets annuels ;
— De superviser la comptabilité, l'établissement du bilan et du compte de résultat ;
— De mettre en place des outils informatiques de gestion performants ;
— De prendre en charge l'ensemble des problèmes administratifs et juridiques ;
— De manager une petite équipe.

Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (grande école ou maîtrise de gestion), vous parlez anglais, vous maîtrisez l'informatique de gestion et vous avez une expérience similaire dans une entreprise informatique de même type, alors venez nous rejoindre.

Nous vous offrons :
— Un challenge à votre mesure ;
— Une rémunération motivante (fixe + intéressement).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + c.v.) à : (EN PRÉCISANT SUR L'ENVELOPPE LA RÉFÉRENCE : API/DIR) Philippe DROBNIAK, ORIANE, 6, rue Jules-Simon, 92100 BOULOGNE.

GRANDE ÉCOLE : CENTRALE, MINES, SUP ELEC, ENSAM, HEC, ESCP, ESSEC...

Merck & Co. est l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux. Sa filiale française occupe l'une des premières places en France et bénéficie d'une croissance soutenue.
L'informatique est un élément clé de notre stratégie. Nous vous proposons de nous rejoindre en tant que :

CHEF DES SERVICES ÉTUDES INFORMATIQUES

Directement rattaché au chef du département des systèmes, vous initiez et coordonnez les activités des 3 services études (industriel, gestion, marketing) qui représentent une quinzaine de personnes.
Vous êtes l'interlocuteur des différentes directions de l'entreprise aussi bien pour la définition des projets que pour le suivi de leur réalisation.
Compte tenu de l'importance du poste, vous êtes un ingénieur Grande École, ayant, c'est indispensable, une expérience de la conduite de projets informatiques.
La connaissance de l'industrie pharmaceutique est évidemment un atout supplémentaire.
Vous êtes basé à Clermont-Ferrand avec les 2/3 de vos effectifs, de fréquents déplacements à Paris étant à prévoir.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Veuillez adresser votre candidature, avec CV + photo + prétentions à l'adresse suivante :

LABORATOIRES MDS-CHIBRET,
Service du personnel,
200, boulevard E.-Clementel,
63018 CLERMONT-FERRAND Cedex.

VILLE DE PONTAULT-COMBAULT
(24.000 habitants) en pleine expansion
(SEINE-ET-MARNE)

recherche

UN(E) COLLABORATEUR(TRICE) CONFIRMÉ(E)

pour son service INFORMATION-COMMUNICATION

PROFIL :
– BAC + 3 ou école de journalisme ;
– diponibilité et efficacité ;
– expérience professionnelle.

Lettre de candidature man., C.V. et diplômes à adresser à M. le Maire, Hôtel de Ville, 107, av. de la République, 77340 PONTAULT-COMBAULT.

VOUS ÊTES

TRADUCTEURS EXPÉRIMENTÉS de langue matern. britann. ou améric., à la rech. d'un poste fixe et désireux de vouloir rejoindre une équipe dynam. spécialis. traduct. techn. Postes banlieue S.-O. Contact. INTERTIS-ETT, 27, r. Danielle-Casanova, Paris-1er, Mº Opéra. Tél. : 42-61-83-08.

Cabinet National d'Expertise Comptable et d'Audit recherche

ASSISTANTS CONFIRMÉS

(2 ans d'expérience minimum). Formation et évolution de carrière assurées.

Ecrire sous le nº 8259 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

STÉ DE COMMUNICATION spécialisée en vidéotex et nouvelles technologies de communication

cherche un

CHARGÉ D'ÉTUDES

(H. ou F.)

ayant une double expérience (2 ans minimum) en ergonomie et études du marché de la communication télématique.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à : Service Etudes Triel, 32, rue d'Argout, 75002 PARIS.

Sté fabrication matériels électroniques d'essais et de mesures Marne-la-Vallée rech. TECHNICO-CCIAL formation BTS technique avec qualités de vendeur. Evolution de carrière rapide si performant. Adresser C.V. manuscrit et prét. en précisant sur votre enveloppe la réf. M/28011. BLEU – 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cédex, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE PARTICULIER, BRAS DROIT-ASSISTANT PERSONNEL (BUTLER) Homme allemand, 50 ans, formation commerciale, parfaite honnêteté, excellente culture générale, excellente présentation, parfaitement tril. allemand/français/anglais. Ch. à prendre service en France et étudie toutes propositions détaillées en rapport. Veuillez écrire à G. Koch, Jacob-Dorn-Str. 85, D-7500 Karlsruhe 21, RFA.

Homme de confiance cherche place

CHAUFFEUR DIRECTION PARIS-PROVINCE

M. FRÉMY. T. 42-25-01-76.

J. F. 24 a., bilingue (1 an aux USA), notion allemand, exp. div., 2 licences + maîtrise (lettres), rech. emploi s/Paris et env. T. 40-86-14-29 soir/mat.

Vous avez besoin d'un

CADRE QUALIFIÉ

pour des missions en gestion sociale, marketing, organisation. Contacter le 43-72-14-03.

J.F. 29 ans, DEA *sociologie*, licence hist., active, sens contacts, exp. recherche, étudie ttes propositions, T. 48-06-63-61 *ou* 43-55-49-96.

PME
CCIAL EXPÉRIMENTÉ
Disponible mission en entreprise. *Marketing, Gestion,* Organisation 1200 heures. Tél. P.M. 43-74-48-71 rép. A.M.

Femme 32 ans, excellente présentat., 12 ans d'expérience dans joaillerie, vente achat représentation France, Italie, Suisse, Belgique, recherche maison sérieuse pour poste stable. Ecr. Havas 06072 Nice Cedex BP 346, réf. 0842.

Jne Fme 21 a., BAC D (anglais lu et parlé + notions allemand), diplôme

ANALYSTE PROGRAMMEUR

+ stage 1 an A.F.P.A. + stage pratique d'analyste programmeur entreprise, recherche emploi COBOL, Assembleur. Tél. le soir au 48-47-59-26 et/ou écrire sous le nº 6006, LE MONDE PUBLICITÉ – 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 27 ans ch. poste stable AIDE COMPTABLE, 9 ans exp. comptabilité clients dont 3 ans s/informatique. CAP d'aide comptable. Ecrire sous le nº 6 002 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris pas cher en alliances, brillants, solitaires, etc. bagues, rubis, saphirs, émeraudes toute la bijouterie or.

PERRONO OPERA

Angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin
Achats ts bijoux ou échanges.
Autre magasin autre gd choix Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

TOUS LES BIJOUX ANCIENS

et rares. Bagues romantiques – 20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. T. 43-54-00-83
Cité guide « Gault et Millau ».

Fourrures

FOURRURES

CRÉATION-RÉPARATION TRANSFORMATION

Trav. soigné - Prix. sér.

Mme Pierre LEBAUD,
16 bis, rue Jules-Ferry,
45400 Fleury-les-Aubrais.
Tél. : (16) 38-73-65-47.

Vacances – Tourisme – Loisirs

LA PLAGNE

Studio 3 personnes à louer du 24 au 31 janvier 1988.
Tout confort,
PIED DES PISTES PLEIN SUD
PRIX : 1.200 F.
Tél. 43-31-70-63, après 19 h.

JURA

3 h 30 par T.G.V., près station Métabief (ski-alpin). Part loue, gd studio tt. cft 4 pers., sur pistes de fond. Tél. pr périodes disponibles et condit. (16) 81-49-00-72.

Loue CHATEL (Haute-Savoie) (les Portes du Soleil) dans résidence 2 pièces, terrasse, parking, pour 4 personnes, tout confort. Tél. : (16) 84-91-87-85, après 20 heures.

Val-d'Isère, ctre. Station part. loue de chalet, très bel appt., entrée, gd living, 1 chbre, 1 cabine, s.d.b., WC, vraie cuis. équipée, ttes périodes sauf Noël - Nouvel An. Tél. bur. : 45-24-18-10.

Recherchons 6 personnes pour compléter voyage (patronné par Jet Tours) pour TENERIFE (CANARIES). Prix en 1/2 pension 3 700 F par personne du 23-1-88 au 6-2-88. S'inscrire rapidement. Tél. : 39-89-01-47.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
4e ét., asc., 4 P. 100 m² + service, décoré, impeccable.
FLEURUS - 45-44-22-36.

LOUVRE ST-HONORÉ
Imm. XVIIe, 75 m², 3 p., beau vol., 2e ét., asc., état parf., calme. 1.700.000 F. 43-25-73-14.

4e arrdt

QUAI DES CÉLESTINS
Haute de gamme, vue s/Seine, liv. dble, 3 chbres, cuis., 3 bains, 156 m², soleil, park. 4.100.000 F. 43-35-18-36.

5e arrdt

Proche Jard. des Plantes. A saisir 2 P., entrée, cuis., bains, w.c., calme. 565.000 F. 43-35-18-36.

VAL-DE-GRACE - 3 P.
Bon plan. Imm. pierre de t., soleil, rue et cour. 820.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

6e arrdt

SÈVRES-BABYLONE
Séjour + chbre refait neuf. PRIX 1.300.000 F.
FLEURUS - 45-44-22-36.

ODÉON - 86 m²
P.-A-TERRE de GDE CLASSE. Dans hôtel partic. classé. EMBASSY - 45-62-16-40.

CHERCHE-MIDI
100 m², dble living, gde chbre, bureau, refait neuf, 2 w.-c., bain, standing, 2 asc. 42-67-14-88/42-22-31-16 (soir).

FLEURUS - 45-44-22-36
St-Placide 2 P., balc. . . 920.000
Duroc, 45 m², libérale . 950.000
Odéon, 3 P. 55 m² . . 1.000.000
Bac, 2/3 P. 1.300.000
Bac, 2 P. asc. 1.550.000
Jacob, grenier 1.700.000
St-Placide, 100 m² . . 2.500.000
Panthéon, 130 m² . . . 3.000.000
RECHERCHONS APPARTS TOUTES SURFACES

MONTPARNASSE - 2 P.
45 m², profess. lib. 950.000 F.
FLEURUS - 45-44-22-36.

ST-SULPICE, pierre de t., balcon, 2e ét., séjour + chbre, impeccable. Px 820.000 F.
FLEURUS - 45-44-22-36.

LUXEMBOURG-ST-SULPICE
5 pces 85 m² + jardin 100 m². 2.900.000 F. 43-25-73-14.

SÉLECTION DOLÉAC
R. DES CANETTES
Studio charme, poutres, 22 m², imm. ancien rénové, 5e étage, sans asc., cuis., s. bains. Px 430.000 F. 42-33-12-29.

VANEAU STUDIO
+ 1 cuis., s. à m. équipées, séparées, charme. 550.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

VANEAU - CHERCHE-MIDI
Bel imm. pierre de t., 2e ét., asc., superbe séj. + chbre + bur., cuis. entièrement équipée, excellent état, parking possible. François FAURE, 45-67-95-17.

RUE DE CONDÉ
HOTEL XVIIe triplex
Caractère, 4 P. 115 m².
FLEURUS - 45-44-22-36.

LUXEMBOURG ASSAS
Gd 2 P. + jard., imm. stand., sol. François FAURE, 45-67-95-17.

7e arrdt

VAUBON LUMINEUX
4/5 P. 150 m², imm. gd stand. Exclusivité. 80-60-54-94.

INVALIDES - IMM. STAND., ASC., SUPERBE STUDIO. François FAURE, 45-67-95-17.

DUROC, pierre de taille, étage élevé, 7 pces tt cft, 218 m², balcon, 3 services, calme, soleil, box possible. Tél. : 43-35-18-36.

8e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
TERNES, appts 62 m², impeccable, liv. 2 chbres s/cour, très clair, tt conft, 4e ét., sans asc. 1.250.000 F. 42-33-12-29.

R. DE PENTHIÈVRE
4 P. 85 m², 4e ét. s/cour, calme. Tél. : 47-20-10-72.

R. DE BERRY
3 P., 72 m², imm. réc., 2e ét., calme, verdure, parking. 47-20-10-72.

9e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
Près R. BERGÈRE, super appt 100 m², imm. 1930, pierre de t., 2e ét., sans asc., liv., 3 ch., cuis. équipée, s. bns, chem. marbre, park. + cave, très clair. Prof. libér. autorisée. 1.800.000 F. 42-33-12-29.

12e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
REUILLY-DIDEROT
Luxueux appt 50 m², imm. 1980, 7e ét., asc., liv. 1 chbre, cuis. équipée, s. bains, luxe, terrasse 30 m² + 8 m² jard. d'hiver, prestations, clair, calme, park. + cave. 1.350.000 F. 42-33-12-29.

13e arrdt

TOLBIAC, part. vd DUPLEX LOFT 150 m²
Lux. aménagement récent. Tél. : 45-83-92-29.

14e arrdt

ALÉSIA, Réc. ét. élevé, plein soleil, vue panoramique, 4/5 P. tt cft, 138 m², 2 terrasses 54 m², à rénover. 3.000.000 F. 43-35-18-36.

PARC MONTSOURIS, près, BEAU 2 P., cft, à rafraîchir. 520.000 F. 45-26-89-04.

15e arrdt

CHARLES-MICHELS. Imm. récent
VRAI LOFT
à aménager. 730.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

16e arrdt

PRÈS PLACE VICTOR-HUGO 2-3 p. tout confort, soleil, plan perf., rangements. 1.320.000 F. EICHER - 43-59-99-69.

Mº IÉNA-MARCEAU
Grand luxueux studio ds imm. standing, calme. 960.000. EICHER. 43-59-99-69.

MUNGESSER ET COLIO
Studio 58 m², gd charme, sol., verd., calme. 1.250.000 F. 43-25-73-14.

RUE DE CHAILLOT
Imm. réc. de très gd standing
5 P. 130 m², 7e et 8e ET
VUE S/PL. ET TOUR EIFFEL. 3 bns, balcons, PARK. DBLE. FRANCE CONSEIL, 48-28-00-75.

PRÈS AVENUE FOCH
Imm. p. de t., SOMPTUEUX
7 P. 300 m², 2 PARK.
3 bns, 2 serv., ÉT. ÉLEVÉ. FRANCE CONSEIL, 48-28-00-75.

PR. AV. HENRI-MARTIN HOTEL PARTICULIER 320 m² + JARDIN
CONVIENDRAIT POUR PROFESS. LIBÉRALES
48-28-00-75

SÉLECTION DOLÉAC
RAFFET
Beau 30 m², liv., 1 chbre, imm. 1930, pierre de t., 7e ét., asc., refait nf, dche, lavabo, w.c., cuis. + cheminée. 620.000 F. 42-33-12-29.

17e arrdt

GUY-MOQUET
2 pièces, cuis., s. de bains, w.c., étage élevé, vue dégagée, parfait état. Px 400.000 F.
MGN - 43-87-71-55.

RUE DES DAMES
5 P., cuis., s.d.b., w.c., imm. p. de t., stand. 1.850.000 F.
MGN - 43-87-71-55.

18e arrdt

Mº LAMARCK
Beau 2 pces, cuis., s. de bns, w.c., imm. p. de t., 4e ét., asc., parf. état. Prix 800.000 F.
MGN - 43-87-71-55.

78-Yvelines

SÉLECTION DOLÉAC
ROCQUENCOURT
dans parc luxueux, 125 m² + 40 m² terrasse, stand., 1er ét., sup. décor., dble liv., 2 ch., tt cft + park. privé + tennis + pisc. 2.450.000 F. 42-33-12-29.

94 Val-de-Marne

SÉLECTION DOLÉAC
FONTENAY-S/BOIS. 8 min. RER. appt 90 m², petit imm., récent 1975, 1er ét., asc., dble liv. 34 m², 2 ch., s. bns, w.c. sépar., gde cuis. prestations, clair, calme, jard., box fermé + cave. 1.300.000 F. 42-33-12-29.

SAINT-MANDÉ
Imm. stand. 1956. Liv. + 2 ch., 113 m² + park. 1 300 000. Me voir mercredi, jeudi 15 h-18 h. 60, BD DE LA GUYANE.

appartements achats

CABINET DOLÉAC
Rech. pour sa clientèle de qualité s/Paris et proche banlieue STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 P., avec ou sans cft, expertise gratuite, réalisation rapide. TÉL. : 42-33-12-29.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-57, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

CHAMPIGNY résidence stand., libres de suite
2 P. 55 m² 3.260 F ch. compr.
3 P. 72 m² 4.000 F ch. compr.
5 P. 97 m² 5.250 F ch. compr.
Chbres 16 m² 1.600 F ch. compr.
47-06-54-87 de 13 h à 19 h.

91, RUE MICHEL-ANGE. 1-3-1988, 116 m², 5e ét., tt cft, living double, 2 chbres + cave, parking. 8.500 F + ch. Visite : jeudi, 14-16 h.

LA MOTTE-PICQUET RUE DU LAOS
dans bel imm. ancien avec asc.

5e et 6e ét. Très beau DUPLEX. 8.000 F + 2.000 F charges.

2e et 3e ét. GDS STUDIOS CFT. 3.000 F + 700 F ch.

T. mat. Ségéco : 45-22-69-82.

Région parisienne

Mº CHARENTON-ÉCOLES 3 p., 60 m², 2e ét., 3.800 F + 285 F ch. POG - 45-87-71-00.

ARGENTEUIL dans petite résidence stand., 5 p., 4.400 F ch. compr. Tél. : 39-82-72-93 de 14 heures à 18 heures.

Mº CHARENTON-ÉCOLES Studio avec park. et cave. 2.700 F + 135 F charges. POG - 45-87-71-00.

Mº BUZENVAL. 4 p. 90 m², 2e ét., libre de suite. 5.000 F + 450 F charges. POG - 45-87-71-00.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
rech. pour PDG Stés multinationales, Banques, Ambassades APPTS DE TRÈS GRAND STANDING. Vides ou meublés et MAISONS OUEST PARIS.
TÉL. : 45-27-12-19.

locations meublées offres

Région parisienne

Maison très gd standing cft, 6 p., garage, jardin. Prox. Vélizy. 6 000 F/mois. Tél. : 69-41-31-44.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

hôtels particuliers

LA VARENNE
Résidentiel, proche R.E.R., loue HOTEL PART. de caractère, 11 p., 380 m² habitables, 3 s.d.b., 6 cabinets de toilette, office, asc., cave, 2 garages, s/2.000 m² de parc. Sérieuses garanties. Tél. : 48-89-53-05.

pavillons

PLAISIR, séj. dble, cuis., 3 ch., s.d.b., placards, ss-sol, gar., jard. Exclu. 800.000 F. FNR IN 30-45-29-09.

FACE BOIS VINCENNES CHARENTON, pavillon 6 p., cuis., tt cft, 185 m², jard., ss-sol, grenier. 2.585.000 F. MAS IMMOBILIER, 43-45-88-63.

RIS-ORANGIS
Quartier calme, près centre et gare
PAV. 83 - Tradition de France
Cuis. équip. séparée par aquarium sur séjour double de 45 m² avec cheminée recup. chaleur
4 ch. - Mezz. - 2 sdb - 2 WC
s/sol tot. buanderie/s. de sport
Dbl. vitr. compl. - Garage 2 voit.
Terrasse 35 m² - 664 m² terr. el.
PRIX : 1 320 000 F
(frais de notaire réduit 30 000 F)
Tél. domicile : 69-43-27-83
(Heures de repas et après 18 h

villas

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Près gare, magnifique maison s/2 niveaux, R.D.C., entrée, cuis., chbre, bains, w.c., gar., chaufferie. 1er ét., liv. dble, 2 chbres, cuis., bains, w.c. + combles aménagés, jardin de 400 m², 1.370.000 F. 43-35-18-36.

VILLENEUVE-LE-ROI
Près gare A SAISIR.
Vaste demeure en meulière S/3 niveaux comprenant : sous-sol total 176 m² avec s. de jeux, cuis., bains, w.c., chaufferie. R.D.C. : 176 m² avec entrée, salon, petite et gde s. à manger, cuis., chbre, bains, w.c. 1er ét. : 156 m², 4 chbres, boudoir, bains, w.c., le tout entouré d'un jardin de 1.850 m² avec potager, gar., cave, etc. 2.700.000 F. 43-35-18-36 matin.

viagers

15e - Idéal placement studio tt cft, 21 m², 3e, asc., occupé Fme 70 a. 85.000 F + 1.500. LAPOUS - 45-54-28-66.

Exceptionnel, libre Nogent, près mairie, villa 8 pièces tout confort, jardin, calme, femme 73 ans, 690 000 + 15 500 F. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE
de particulier à particulier sur la France et l'étranger
Maison - Appt - Propriété
Terrain - Commerce
AGENCE LAGRANGE
fondé en 1876
5, r Greffulhe, 75008 PARIS.
APPEL GRATUIT.
05-07-09-11.

locaux commerciaux

Ventes

SÉLECTION DOLÉAC
PARIS-13e R. NATIONALE
murs libres 100 m² dans imm. ancien soit bureau tous commerces, importante population. Px 950.000 F. 42-33-12-29.

boutiques

Ventes

Avenue Parmentier (11e)
BAIL A CÉDER
Boutique 25 m², tous commerces, sauf nuisances. Près de clinique. Prix : 420.000 F. Mme Pedt, 16-18 h : 43-38-72-86 ; après 21 h : 48-04-53-33.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitution SARL 1.500 F H.T. INTER DOM - 43-40-31-45.

DOMICILIATION 8e
Burx, télex, secrétar., tél.
AGECO - 42-94-95-28.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Association Paris
SOUS-LOUE
170 m² A USAGE DE BUREAUX à autre association. Tél. : 42-02-42-22.

LYON GARE PART-DIEU
Bureaux équipés, salles de réunion, standing, toutes durées de l'heure à l'année, services personnalisés.
A à Z - (16) 72-33-08-23.

SOCIÉTÉ DE PROVINCE CH. A LOUER OU ACHETER 30 M2 DE BUREAU INDÉP. Paris intra-muros, de préfér. 10e, 11e, 12e arrdt. T. journée : (16) 87-36-15-16 ; soirée : 40-09-87-24.



automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

BX 19 TR D. Juill. 87 mod. 88 Gris métal verni. Int. tweed Gl. électr. Direct. assist. Essuie-gl. arr. 8 500 km. 86 000 F MARE. 30-32-08-29 ap. 12 h.

deux-roues

Part. vend VESPA PIAGGIO PX 125, 3.000 km, ent. équipée (pare-brise, tablier, enjoliveurs chromés, porte-bagages). Prix : 10.000 F. Tél. bur. : 47-25-61-31 et/ou dom. apr. 20 h : 34-19-56-55.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 16 décembre

TF 1

▶ 20.30 Variétés : Sacrée soirée. Emission de Gérard Louvin, présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Michel Serrault, Michèle Mercier et Michel Fugain. Avec Indochine, Corynne Charby, Les Communards, Douchka, Valli, Jean Guidoni, Mylène Farmer, François Feldmann, Double, Animo et Adamo. 22.40 Magazine : Sirocco. De Denis Chegaray. Au sommaire : La chorale du commandant ; Les mille et un chameaux de Kevin ; Les derniers « draveurs » ; A l'assaut du mont Kamet ; Adieu beaux guerriers. 23.45 Journal. 0.05 La Bourse. 0.10 Permission de minuit. Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

20.30 Magazine : La marche du siècle. De Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Le singe, l'homme et le mutant. 22.35 Le monde sous-marin de Al Giddings. Réalisé par Al Giddings. 23.30 Informations : 24 heures sur A 2. 0.00 Entrez sans frapper.

FR 3

20.30 Théâtre : le Prince travesti ou l'Illustre aventurier. Comédie en trois actes de Marivaux, mise en scène, par Jacques Charon. Avec Jean-Paul Roussillon, Bernard Dhéran, Micheline Boudet, Paule Noëlle, Georges Descrières, Geneviève Casile. 22.10 Journal. 22.35 Magazine : Océaniques. La troisième dimension (2e partie). Avec Gloria Friedman, Michelangelo Pistoletto, Anne et Patrick Poirier, Tony Gragg. 23.30 Musiques, musique. Mélodies, de Poulenc, par Jean-Christophe Benoist, baryton, et Bernard Ringeissen, piano.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Le mal d'aimer ■ Film franco-italien de Giorgio Treves (1986). Avec Robin Renucci, Isabelle Pasco, Carole Bouquet, Piera Degli Esposito. 22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : le Piège à cons ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1979). Avec Jean-Pierre Mocky, Catherine Leprince, Bruno Netter, Jacques Legras, Lise Roy. 0.00 Cinéma : la Marche triomphale ■■ Film italo-franco-allemand de Marco Bellochio (1975). Avec Franco Nero, Miou-Miou, Patrick Dewaere, Michele Placido, Eckehardt Belle. 1.55 Les superstars du catch.

LA 5

20.30 Variétés : Collaricocoshow. Emission présentée par Stéphane Collaro. Avec Richard Gotainer, Sabine Paturel, The Banned, Le groupe A cause des garçons, La Compagnie créole, Michel Drucker. 21.45 Série : La loi de Los Angeles. 22.35 Série : Arabesque. L'homme à la voix rauque. 23.25 Série : Le renard. Le jardinier. 0.30 Série : Maigret. Une confidence de Maigret (rediff.). 2.00 Feuilleton : Le temps des copains.

M 6

20.30 Feuilleton : Les passions de Céline. De Josée Dayan. Avec Cécile Paoli, Jacques Sereys (4e épisode). 21.00 Série : Falcon Crest. 21.50 Magazine : Libre et change. De Michel Polac. Thème : A quoi servent les philosophes ? Avec Roland Jaccard, André Comte-Sponville, Frédéric Ferney. 23.05 Journal. 23.15 Météo. 23.20 Série : Mash. L'anniversaire d'Edwina. 23.50 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. 21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques. Le parfum (2e partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 décembre salle Pleyel) : Le château de Barbe-Bleue, op. 11, de Bartok ; Psalmus hungaricus pour ténor, chœur et orchestre, op. 13, de Kodaly, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. Zoltan Pesko ; chef de chant : Michel Tranchant. 22.30 Cycle acousmatique. Christian Calon. 23.07 Jazz club. En direct du Magnetic Terrace : le saxophoniste Sonny Fortune, avec Kenny Werner (piano), Santi Debriano (contrebasse), Billy Hart (batterie).

Jeudi 17 décembre

TF 1

15.35 Quarté à Vincennes. 15.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16. Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Graziella de Michele, Sapho, Maskara, Freddy et Smith. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Questions à domicile. Emission présentée par Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Chez Jean-Marie Le Pen, en direct de La Trinité-sur-Mer, avec un invité surprise. ▶ 22.00 Téléfilm : Bonne chance M. Pic. De Maurice Failevic. Avec Guy Bedos, Yves Aubert, Maurice Vaudaux. 23.30 Journal. 23.42 La Bourse. 23.45 Permission de minuit.

A 2

16.40 Flash d'informations. 16.45 Feuilleton : Rue Carnot. 17.15 Récré A2. Mimi Cracra ; Bogus ; Barbapapa ; Lire, lire, lire ; Le sourire du dragon. 17.50 Variétés : Un DB de plus. De Didier Barbelivien. Avec Elsa, Los Logos, Les Avions, Raphaël Preston. 18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. Le spectre. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. Maguy lave plus blanc. 20.00 Journal. 20.25 INC. 56 champagnes à l'essai. 20.30 Cinéma : Cocktail Molotov □ Film français de Diane Kurys (1979). Avec Elise Caron, Philippe Lebas, François Cluzet, Geneviève Fontanel, Henri Garcin. 22.05 Magazine : Résistances. Présenté par Noël Mamère. Sommaire : La « glasnost » (transparence) mise en place par Mikhaïl Gorbatchev. Quatre étapes : Moscou, l'Ukraine, Leningrad, l'Estonie. 23.30 Informations : 24 heures sur A2. 0.00 Entrez sans frapper.

FR 3

17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Face aux Lancaster. (9e épisode). 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : Belle et Sébastien. Enfin réunis. 18.00 Série : Traquenards. L'héritage maudit, de Raoul Held. Dans un manoir breton hanté... 18.30 Feuilleton : Studio folies. Peggy s'en donne à cœur joie. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. La digestion. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 INC. Minitel consommateurs. 20.35 Cinéma : Mystère à Buffalo ■ Film américain de Alan Rudolph (1982). Avec Robert Urich, Jo Beth Williams, Paul Dooley, Hayt Axton, Peter Coyote. 22.20 Journal. 22.45 Magazine : Océaniques. Brise-glace, de Raoul Ruiz, Jean Rouch et Tite Tornroth. 0.15 Musiques, musique. Joueurs de flûte, de Roussel, par Michel Debost, flûte, et Christian Ivaldi, piano.

CANAL PLUS

17.45 Série : Superman. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Zygo. La caméra indiscrète chez les Belges. 18.25 Dessin animé : Le pief. 18.26 Top 50. 18.55 Star-quizz. Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Philippe Jeantot, Agathe, Dominique Sanda. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invitée : Catherine Lara. 20.30 Cinéma : Dressé pour tuer ■■ Film américain de Samuel Fuller (1982). Avec Kristy McNichol, Paul Winfield, Burl Ives, Jameson Parker. 21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : 37°2 le matin □ Film français de Jean-Jacques Beineix (1986). Avec Jean-Hugues Anglade, Béatrice Dalle, Gérard Darmon, Consuelo de Haviland. 0.00 Cinéma : Maud (classé X). Film français de Michel Baudricourt (1981). Avec Chris Berg, Richard Allan, Shirley, Khris. 1.05 Cinéma : Maxime ■■ Film français de Henri Verneuil (1958). Avec Michèle Morgan, Charles Boyer, Arletty, Félix Marten, André Brunot.

LA 5

18.10 Série : Wonder Woman. Formule secrète. 19.00 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. 19.30 Boulevard Bouvard. De Philippe Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : le Soldat ■ Film américain de James Glickenhaus (1981). Avec Ken Wahl, Alberta Watson, Jeremiah Sullivan, Klaus Kinski. 22.00 Série : Capitaine Furillo. La mort du sergent. 22.50 Série : Lou Grant. 23.45 Série : Max la menace. 0.45 Feuilleton : Le temps des copains. 1.10 Les cinq dernières minutes. Un parfum d'angélique (rediff.).

M 6

17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Hawaï police d'Etat. Trouble en tête. 20.24 Six minutes d'informations. 20.35 Série : Les têtes brûlées. 21.20 Cinéma : Adieu ma belle ■■ Film américain de Edward Dmytryk (1944). Avec Dick Powell, Claire Trevor, Ann Shirley, Otto Kruger, Mike Mazurki (N.). 23.00 Magazine : M 6 aime... Document : Autour d'Edward Dmytryk ; Les dix d'Hollywood, quarante ans après McCarthy ; Interview de Terence Hill ; Portrait : Téchiné, Bonnaire, (Les innocents) ; Les Français à Hollywood ; Patrick Brion et son livre : Tom et Jerry. 23.30 Journal. 23.40 Météo. 23.45 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.30 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Louis Jouvet, valet de chambre du théâtre. 2. Le cartel, Jean Giraudoux, L'Athénée, le Conservatoire, la guerre 1939-1945, l'Amérique du Sud, l'Ecole des femmes. 21.30 Profils perdus. Roger Gilbert-Lecomte. 22.40 Nuits magnétiques. Le parfum. (3e partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 novembre au Grand Auditorium) : Sémiramis, ouverture de Rossini ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en ut mineur, op. 18, de Rachmaninov ; Symphonie nº 5 en mi mineur, op. 64, de Tchaïkovski par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Garcia Navarro ; sol. : Rafaël Orozco, piano. 23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies. Ravel, Vaughan-Williams, Poulenc.

Audience TV du 15 décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.8	Santa Barbara 22.4	Actual. région. 7.0	Actual. région. 4.0	Nulle part 3.0	Porte magique 8.0	Les Cracks 4.0
19 h 45	56.2	Roue fortune 24.4	Maguy 9.5	Actual. région. 3.0	Nulle part 5.0	Boulev. Bouvard 8.5	Les Cracks 6.0
20 h 16	63.2	Journal 24.9	Journal 17.4	La classe 9.5	Nulle part 2.0	Journal 4.0	Oncle Bill 5.5
20 h 55	69.2	Cuisse Jupiter 18.9	Le choix 25.9	Plume blanche 14.4	Forêt émer. 5.0	L'Escogriffe 7.0	Attendez mam. 1.5
22 h 08	70.6	Cuisse Jupiter 19.4	Débat 22.4	Plume blanche 16.4	Forêt émer. 5.5	L'Escogriffe 7.5	Attendez mam. 1.5
22 h 44	48.3	Ciné star 6.5	Débat 30.8	Journal 1.5	Descente enf. 2.5	Spenser 7.5	Maîtres et valets 1.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Le Monde

EMPLOI

Un nom pour les « non-non »

Les « non-non », ce sont les non-salariés du secteur non agricole, professions libérales, artisans, créateurs d'entreprises... Ils sont en train de devenir un rouage essentiel d'une économie instable.

« NON-NON » : avec un tel qualificatif, les non-salariés des secteurs non agricoles partent avec un sacré handicap. Symbolique du manque de connaissance et de reconnaissance qui entoure leurs professions. Et pourtant, en diminution lente mais régulière jusqu'au milieu des années 70, le nombre de travailleurs non salariés s'est stabilisé depuis dix ans et recommencerait même à croître légèrement depuis 1980. Fin 1986, on en recensait ainsi plus de 2 millions, soit environ 9 % de la population active civile occupée dans un secteur non agricole. L'instabilité économique favorise en effet le développement de ces emplois beaucoup moins rigides et contraignants que l'emploi salarié. Beaucoup moins bien protégés socialement aussi. Phénomène de crise seulement ? Ou au contraire indice d'un nouveau mode de comportement en faveur d'une plus grande indépendance dans le travail ? Cette question était au centre des débats du colloque européen sur le travail non salarié, organisé par le Commissariat général au Plan, qui s'est déroulé les 10 et 11 décembre dans les locaux du Sénat à Paris.

Les employés non salariés forment en fait une population très hétérogène. S'y retrouvent en effet aussi bien les travailleurs indépendants que les employeurs ou les aides familiales. Ce sont en majorité des femmes, le plus souvent des épouses de commerçants ou d'artisans ; leur nombre est en diminution, tout comme celui des non-salariés du commerce en général, qui continue de baisser au profit d'une augmentation de l'emploi salarié dans les grandes surfaces.

Le portrait-robot du « yuppie »

Dans l'industrie et le bâtiment, les emplois non salariés ont aussi continué de régresser, mais beaucoup moins rapidement que les emplois salariés. Conséquence : leur poids relatif est en nette augmentation, dans le bâtiment en particulier, où leur proportion ne cesse de croître depuis 1974, atteignant plus de 21 % de la population concernée en 1986. Dans ce secteur, ce phénomène serait essentiellement lié à la crise : selon Danielle Gerritsen, chercheur au CNRS, *« la sous-traitance individuelle, occasionnelle et provisoire a toujours été une forme de gestion de la main-d'œuvre dans le bâtiment. En période de récession économique, ces pratiques exceptionnelles ont tendance à devenir la règle, à s'institutionnaliser »*.

Comme pour l'économie en général, c'est donc une fois de plus du côté des services qu'il faut se tourner pour entendre les bonnes nouvelles, c'est effectivement dans ce domaine que l'emploi non salarié a le plus augmenté. Et pour des raisons qui seraient plus liées à la motivation réelle des individus qu'à des contraintes économiques.

« Plus que la crise ou le risque de chômage, c'est le développement d'activités de services aux entreprises (conseil, informatique...), pouvant être offertes par des entreprises de petite taille, qui a poussé les cadres à se mettre à leur compte », constate Pierre Laulhé, de l'INSEE. Ce développement de *« l'esprit d'initiative, du goût d'entreprendre »* est particulièrement vif chez les jeunes. Globalement, depuis 1968, l'âge moyen des employeurs et indépendants a donc tendance à baisser. En 1968, 34 % d'entre eux ont au moins cinquante-cinq ans, contre seulement 22 % en 1982. A l'inverse, ils n'étaient que 22 % à avoir entre trente et quarante ans en 1968, contre 30 % en 1982. Les « yuppies », jeunes patrons dynamiques à l'américaine, font donc leur apparition dans les statistiques européennes : en 1985, près de 3 % des jeunes ont ainsi créé leur entreprise à la fin de leurs études, contre 1,4 % en 1970.

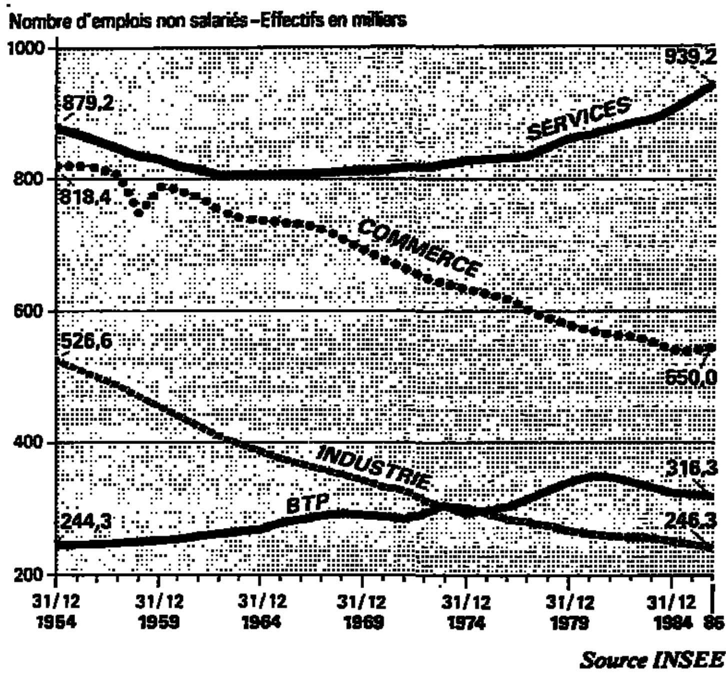
Même phénomène chez les cadres salariés ; 2,7 % d'entre eux se mettaient à leur compte dans les années 70 ; ce taux a doublé en 1985. Ces nouveaux entrepreneurs sont plus commerciaux que techniciens ; avant de se mettre à leur compte, la moitié d'entre eux occupaient des fonctions administratives ou commerciales dans leurs entreprises et seulement un tiers des fonctions techniques.

La plupart étaient salariés de petites entreprises. Difficile, en effet, de quitter la sécurité d'un grand groupe pour se mettre à son compte. Le pas à franchir est bien évidemment moindre lorsque l'on vient d'une PME, où, comme le précise aussi Pierre Laulhé, on a déjà pris l'habitude d'assurer des tâches polyvalentes et de *« se débrouiller en toutes circonstances »*.

Tel père, tel fils

Leur origine sociale pèse également d'un poids important dans leur décision. Tel père, tel fils. 9 % des enfants de chefs d'entreprise de plus de dix salariés se sont mis à leur compte en 1985, alors que les enfants de cadres ne l'ont fait que dans 4 % des cas. Et cette continuité n'est pas due à la nécessité de reprendre l'entreprise familiale, puisque, selon les statistiques de l'INSEE, seulement 13 % des enfants dirigent une entreprise appartenant à la même catégorie socioprofessionnelle que leur père. Et les beaux-pères ? *« Épouse-t-on l'enfant d'un patron ? »*, s'interroge aussi Pierre Laulhé. Les enquêtes de l'INSEE inviteraient plutôt à répondre par la négative, bien qu'elles ne soient pas très précises sur ce point. 20 % des installations se sont faites dans la même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'entreprise du beau-père, quand celui-ci en avait une. Et dans la quasi-totalité des cas par les gendres et non les belles-filles ! Pour celles qui auraient des velléités d'entrepreneuses, rien ne sert donc d'épouser un fils de patron !

L'origine sociale des jeunes chefs d'entreprise n'a pas seulement une influence sur leur décision initiale de se mettre à leur compte. Elle joue également sur la stabilité de l'entreprise créée. *« Les personnes dont le père était à son compte et qui étaient elles-mêmes à leur compte en 1980 le sont restées plus souvent en 1985 que celles dont le père était salarié : 91,1 % contre 86,2 %. »* Comparé aux enfants d'ouvriers ou d'employés, les entreprises d'enfants de cadres et de patrons sont plus stables (l'écart est de 5 points après cinq ans d'activité) : aidés sur le plan financier *« mais aussi mieux préparés par la famille et les relations, leur installation était moins risquée »*, conclut Pierre Laulhé.



Au 31 décembre 1986, on comptait en France plus de deux millions de non-salariés, soit 9 % de la population active civile occupée dans un secteur non agricole.

Fatigué, mais bien payé

Quand l'entreprise réussit, les gains sont aussi à la mesure des risques pris : plus aléatoire au départ, l'activité indépendante est aussi plus rémunératrice. Une étude à ce sujet a été réalisée par Pierre Concialdi, chargé de mission au CERC (Centre d'étude et de recherches sur les coûts). Limitée aux professions industrielles, artisanales et commerciales (à l'exclusion des professions libérales et des agriculteurs), elle fait apparaître que le revenu moyen de ces professions est deux fois celui des salariés. Revers de la médaille : les travailleurs indépendants ont aussi souvent des horaires de travail très lourds. Le record toutes catégories serait détenu par les boulangers, avec soixante-cinq heures de travail par semaine. Mais, comme l'indique Pierre Concialdi, les mesures dans ce domaine ne peuvent être qu'approximatives, et révèlent de grandes disparités.

Jeunes d'origine sociale relativement élevée, bien rémunéré, le chef d'entreprise est rarement une femme. D'une façon générale, en France, dans les secteurs non agricoles (et travailleurs familiaux exclus), les femmes ne représentent qu'une faible proportion des travailleurs indépendants : un quart environ, soit un peu moins que la moyenne des pays de l'OCDE, qui s'établit à 30 %. Ce taux est resté stable depuis quinze ans. Mais, selon l'OCDE, le nombre de femmes entrepreneuses serait en augmentation : *« Elles entrent maintenant dans l'entrepreunariat de haut niveau. »* Cette tendance est plus nette aux Etats-Unis et dans les pays nordiques.

Plus de précisions sur ce sujet pourront sans doute être obtenues prochainement. Conscient de l'importance économique des « non-non », Bertrand Fragonard, commissaire général au Plan, annonçait en effet, à l'issue du colloque, son intention de *« lancer un programme d'études sur ces emplois dans les mois qui viennent. Ce programme permettra de mieux analyser les chances et handicaps de la France dans la perspective européenne de 1992 et d'éclairer la politique des pouvoirs publics dans ces secteurs »*... et peut-être de trouver un nom pour ceux qui ne seront plus alors des « non-non ».

ANNIE KAHN.

Pour la télé au boulot

« *POUR assurer la sécurité d'un site industriel telle une centrale nucléaire ou une usine chimique, mieux vaut un opérateur qui s'amuse qu'un opérateur endormi !* » Pour respecter ce principe de base, Jean-Claude Wanner, ingénieur général de l'armement et président de la Société pour la sécurité des systèmes (3C), n'a pas hésité à conseiller aux très sérieux participants du colloque international sur la maîtrise des risques technologiques (*le Monde* du 10 décembre 1987) de mettre ainsi des films, des jeux vidéo sur ordinateur, des télévisions, à la disposition de leurs opérateurs. Maintenir ces techniciens en état de vigilance est, en effet, un problème crucial pour les responsables de la sécurité. Lorsque tout se passe normalement, les automatismes assurent le déroulement des opérations et les opérateurs s'ennuient. Résultat : ils s'endorment ou s'énervent dangereusement. Alex Coblentz, professeur à la faculté de médecine, citait ainsi le cas d'ouvriers d'une usine américaine de fabrication d'automobiles, située à Detroit, qui, en bout de chaîne, brisaient les vitres des voitures *« pour avoir quelque chose à faire »*.

Embêtant lorsqu'un incident survient ! Le même problème se pose d'ailleurs pour des pilotes de ligne : la seule solution, selon Jean-Claude Wanner, est de *« leur fournir de l'information afin qu'ils ne s'ennuient pas »*. Ce principe a été mis à exécution chez les opérateurs chargés de la surveillance du tunnel de Fourvières, à l'entrée de Lyon. *« Entre 2 heures et 4 heures du matin, on leur passe des films en permanence ; l'image est interrompue toutes les minutes pour afficher des informations de contrôle, mais pas le son. »* Pour ne pas passer le mur, sans doute.

A. K.

Quinze jours d'emploi dans « le Monde »

LES débouchés de l'architecture. – Seulement 57 % des architectes diplômés en 1984 exercent en profession libérale. La plupart manque de travail. Les autres sont salariés (23 %), ou travaillent en dehors de l'architecture. En moyenne, les salariés gagnent plus que les indépendants (9 000 F contre 6 700 F) (*le Monde Campus* du 3 décembre).

Métamorphose. – Selon l'UNEDIC, sur les neuf premiers mois de 1987, l'emploi industriel aurait perdu 2,2 % de ses effectifs, le tertiaire et les services en auraient gagné 3,1 % et le bâtiment travaux publics 0,9 %. Une analyse plus fine fait apparaître que le travail temporaire a augmenté ses effectifs de 8,3 % en neuf mois (*le Monde* du 5 décembre).

Taxi-blues. – Les chauffeurs de taxi ont le blues. Leurs horaires de travail s'allongent, atteignant parfois dix heures par jour, six jours sur sept. Pour un gain moyen mensuel qui se situe autour de 4 000 F pour les chauffeurs locataires du véhicule, à 10 000 F pour les chauffeurs-artisans (*le Monde Affaires* du 5 décembre).

La France manque d'enseignants. – Quatre cent mille enseignants devront être embauchés d'ici à l'an 2000. Cette crise concerne toutes les disciplines. Diminution des heures de scolarité ? Ou revalorisation des rémunérations des professeurs en contrepartie d'une augmentation des heures de travail ? Différents scénarios sont envisagés (*le Monde* du 9 décembre).

Les mathématiciens : une expèce en voie de disparition. – Porter une barbe blanche sera bientôt le meilleur moyen de passer inaperçu dans une réunion de mathématiciens. Un mathématicien sur deux a plus de quarante-cinq ans. Les jeunes sont happés par les universités étrangères ou les industriels. La fuite des cerveaux risque de compromettre la recherche française en mathématiques, l'une des meilleures du monde (*le Monde Campus* du 10 décembre).

La crise de l'emploi en géologie

« Entre deux cent cinquante et trois cents thèses de troisième cycle sont délivrées en géologie chaque année, alors que le nombre de débouchés possibles en France atteint péniblement la cinquantaine. » Le bulletin nº 20 de *Formation par la recherche*, publié par l'association Bernard-Gregory, dresse un bilan plutôt morose de l'emploi pour les chercheurs dans le domaine des géosciences.

Leur formation est particulièrement mise en cause. *« Le choix des formations a été orienté presque uniquement vers la filière recherche et la géologie appliquée a été pratiquement oubliée... Les enseignants doivent être convaincus de la nécessité de modifier très sensiblement la formation qu'ils dispensent. La profession a besoin de géologues naturalistes et ingénieurs, maîtrisant les langues étrangères et ayant de solides connaissances en économie et en gestion »*, insiste Gaston Souliez, de l'Union française des géologues. D'autant plus que les géologues français souffrent d'un double handicap face à leurs homologues étrangers : *« Ils sont chers* [un géologue français coûterait trois fois le prix d'un anglais] *et ils parlent mal les langues étrangères. »*

Pourtant, selon Claude Guillemin, inspecteur général au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), des débouchés existent pour demain. Qu'il s'agisse du développement de nouvelles énergies, de la mise au point de nouveaux modes de recherche et d'utilisation des matières premières, de l'hydrogéologie, de la géologie de l'aménagement... Plus de mille cinq cents nouveaux emplois pourraient être créés dans ce domaine d'ici à l'an 2000.

SOMMAIRE

■ Afin de rétablir les grands équilibres au niveau international, trente-trois économistes se prononcent en faveur d'un changement radical des politiques économiques des principaux payx occidentaux *(lire ci-dessous)*. ■ Avec un déficit de 0,7 milliard de francs, le commerce extérieur français a connu au mois de novembre son meilleur résultat enregistré depuis neuf mois *(lire ci-contre)*. ■ Durant la conférence annuelle de la famille, M. Jacques Chirac a proposé de multiples dispositions visant à renforcer le « statut de la mère de famille » *(lire page 28)*. ■ L'Assemblée générale du CNPF confirme les grandes orientations de l'organisation patronale. Le vice-président du patronat, M. Maury-Laribière, prononce un plaidoyer en faveur d'un rapprochement des unions locales et des chambres de commerce et d'industrie *(lire page 29)*.

Un cri d'alarme contre les risques d'une récession générale

Trente-trois experts internationaux réclament des mesures urgentes pour éviter « un troisième krach aux effets dévastateurs »

Trente-trois économistes internationaux, dont deux prix Nobel, appartenant à treize pays, lancent un véritable cri d'alarme, dans une déclaration commune, rendue publique le 16 décembre, où ils affirment que l'échec répété des tentatives en vue d'atténuer les grands déséquilibres mondiaux conduit tout droit à une récession générale. Pour conjurer ce risque, ils proposent des changements radicaux dans les politiques économiques de nombreuses nations, changements qui impliquent de douloureuses révisions et qui, à leurs yeux, ne sauraient plus être éludés, sauf à courir le risque d'une catastrophe planétaire.

C'est une démarche sans précédent qu'effectuent ces trente-trois experts, le 23 et le 24 novembre réunis par les soins de l'Institute for International Economics, institution privée apolitique, à but non lucratif, fondée en 1981 à Washington, dont l'objet est l'étude et la discussion de la politique économique internationale et qui est dirigée par M. Fred Bergsten, ancien secrétaire adjoint au Trésor des Etats-Unis, chargé des affaires internationales. Parmi ces experts, on trouve deux prix Nobel d'économie, MM. Lawrence Klein (1980) et Franco Modigliani (1985), d'anciens ministres et hauts fonctionnaires et des universitaires, de nationalités allemande, américaine, australienne, belge, brésilienne, britannique, canadienne, coréenne, italienne, japonaise, mexicaine et taïwanaise, la France étant représentée par MM. Michel Albert, en sa qualité de président du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), Edmond Malinvaud, professeur au Collège de France et ancien directeur général de l'INSEE, et Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et président du département des sciences économiques à l'Ecole polytechnique. En outre, des instituts de recherches établis dans huit pays (Bruxelles, Kiel, Londres, Paris, Rome, Sao-Paulo, Séoul et Tokyo) ont prêté leur concours.

Le groupe de travail a d'abord établi un constat de « *crise mondiale extrêmement sérieuse* », comme le laisse apparaître la forte baisse des obligations américaines dans les premiers mois de 1987, la chute des Bourses à l'automne et les turbulences actuelles sur tous les marchés. Sans surprise, le groupe rend responsables de la crise les énormes déséquilibres qui se sont gonflés pendant la première moitié des années 80 : déficits américains des échanges commerciaux et des paiements, non moins énormes excédents du Japon et des « quatre dragons » (Corée du Sud, Hongkong, Singapour et Taiwan), chômage étendu en Europe, endettement et stagnation dans de nombreux pays en développement. Il en conclut qu'un « *ajustement* » de 150 à 200 milliards de dollars pour les balances commerciales nationales doit donc être obtenu au cours des premières années de la décennie 90, avec la répartition suivante : d'un côté, l'élimination du déficit américain de la balance des paiements (150 milliards de dollars), avec un surplus de 50 milliards de dollars destiné aux services de la dette extérieure des Etats-Unis ; de l'autre, *une disparition correspondante des* excédents à hauteur de 70 à 100 milliards de dollars pour le Japon, de 50 à 70 milliards pour l'Europe, et environ 30 milliards pour les « quatre dragons ». Certes, les premiers pas ont déjà été effectués dans cette direction avec des changements en volume, mais les mesures prises sont tout à fait insuffisantes, et de nouveaux et importants moyens doivent être utilisés.

Réduire la consommation aux Etats-Unis

En publiant ces propositions, le groupe des experts n'y va pas de main morte. A tout seigneur, tout honneur : les Etats-Unis sont invités à fournir l'effort principal. Pour *développer leurs exportations nettes, ils devront ramener le rythme de croissance de leur consommation intérieure à un point ou un point et demi au-dessous de celui de leur produit national brut,* à l'inverse de ce qui s'est produit depuis quatre ans. Cela reviendrait, pour les quatre ou cinq prochaines années, à faire progresser la demande intérieure de 1 % seulement au lieu de 4 % précédemment, avec un PNB en croissance annuelle de 2 1/2 %. Ce ralentissement spectaculaire serait obtenu par l'élimination du déficit du budget américain (160 milliards de dollars prévus en 1988) au rythme de 40 milliards par an. A cette occasion, le groupe qualifie de « *grossièrement inadéquate* » la *réduction pénible décidée à Washington* ces temps-ci. Un tel processus permettrait de faire baisser les taux d'intérêt aux Etats-Unis et dans le monde et de stimuler les investissements privés, tout en conservant une croissance économique positive.

La deuxième cible du groupe est le Japon, incité à réduire sa balance des paiements excédentaire d'un montant égal à 4 points de son PNB. Cela suppose la disparition totale de son énorme excédent commercial, compensée partiellement par l'augmentation rapide du revenu de ses non moins énormes investissements extérieurs. *Cela suppose également une croissance de la consommation intérieure portée en rythme annuel de 4 1/2 % à 5 1/2 %. Certes,* ce pays a pris « *un bon départ* » dans cette direction, mais une « *nouvelle impulsion* » doit être donnée, avec, en outre, des réformes structurelles figurant déjà dans le rapport Maekawa (régime foncier, fiscalité, réglementation douanière, et une réorientation des industries exportatrices vers le marché domestique).

L'Europe, à son tour, doit réorienter *une partie de sa production exportée vers sa consommation domestique, qui devrait progresser de 1 à 2 points pendant deux ou trois* ans, un déficit commercial global étant accepté pendant cette durée.

A l'Allemagne, « clé » de l'activité économique européenne, il est demandé un effort particulier : accélération et majoration des réductions d'impôts, réduction temporaire des amortissements ou diminution des charges sociales. Quant aux « quatre dragons » asiatiques, surtout la Corée et Taiwan, ils devront à tout prix réduire leurs considérables excédents commerciaux, qui dépassent respectivement 20 % et 8 % de leur PNB.

Précision importante, apportée par le groupe d'experts : comme il est impossible de quantifier, dans le court terme, l'effet de telles mesures, ce serait une erreur d'essayer de stabiliser tout de suite les parités monétaires. Une concession, tout de même : si ces mesures étaient adoptées promptement et fidèlement, les changements de parités pourraient être modestes, le dollar étant susceptible de se trouver, en moyenne pondérée, « *dans une fourchette de 10 % par rapport à un plancher réaliste* ». Notons que ce rapport a été établi au moment où le billet vert valait 1,66 DM, 133 yens, avec un indice pondéré de 101,5 sur une base 100 en 1980. Le groupe estime, en outre, qu'une réévaluation des monnaies des « quatre dragons », du yen et du mark (au sein du système monétaire européen) pourrait, et sans doute devrait, se révéler nécessaire. Il affirme vigoureusement que, dans le cadre de son programme, une chute excessive du dollar serait hautement indésirable mais qu'en l'absence dudit programme la devise américaine chûterait fortement en dépit de toute intervention. Ce n'est d'ailleurs qu'une fois ce programme bien lancé qu'un accord général pour la stabilisation des monnaies pourrait être élaboré, avec une préférence pour un système de zone cible.

Le groupe estime enfin que ce serait pour les Etats-Unis « *le comble de la folie* » s'ils adoptaient une législation protectionniste alors même que leur compétitivité commence à s'améliorer et qu'ils ont besoin d'inverser de 150 à 200 milliards de dollars le flux de leurs échanges extérieurs. *Quant à la dette des pays en voie de développement,* le groupe juge nécessaire d'augmenter substantiellement le flux des capitaux en direction de ces pays, en s'adressant particulièrement au Japon.

En conclusion, les trente-trois experts soulignent que, « *si les déséquilibres ne sont pas réduits avec promptitude et vigueur, un troisième krach des marchés pourrait être encore plus important que les précédents, avec des effets plus dévastateurs. Depuis le 19 octobre, des pas ont été effectués dans la bonne direction, aux Etats-Unis et dans les pays à excédents. Mais ils ne vont pas assez loin, et aucune réunion internationale ne peut pallier l'insuffisance des politiques nationales. A moins qu'une action décisive ne soit entreprise, les prochaines années pourraient être les plus troublées depuis les années 30.*

Ajoutons que les gouvernements peuvent trouver ces propositions folles, irréalistes, impossibles à mettre en œuvre ou à faire admettre par les électeurs, mais que ce genre de scénario finira par s'imposer à ces gouvernements, de gré ou de force, dans un mois, dans un an ou davantage.

« *Nous sommes au début d'une course de vitesse entre les réalités économiques et l'incapacité du pouvoir politique* » prophétisait à la fin du mois de novembre un de ces experts, M. Stephen Marris. On ne saurait si bien dire.

FRANÇOIS RENARD.

Les signataires de l'appel

Michel Albert, président du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), France; **Victor Argy**, professeur d'économie, université de Macquarie, Australie; **C. Fred Bergsten**, directeur de l'Institute for International Economics, ancien secrétaire *adjoint pour les affaires internationales au département du Trésor, Etats-Unis;* **Barry Bosworth**, directeur de recherche, Brookings Institution, ancien directeur du Conseil des salaires et de la stabilité des prix à la Maison Blanche, Etats-Unis. **William R. Cline**, directeur de recherche, Institute for International Economics, Etats-Unis; **Richard N. Cooper**, professeur d'économie à *l'université Harvard, ancien sous-secrétaire aux affaires économiques* au département d'Etat, Etats-Unis; **David A. Currie**, professeur d'économie, Queen Mary College, Université de Londres et Centre pour la recherche en économie politique, Grande-Bretagne; **Thierry de Montbrial**, directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI); **Rimmer de Vries**, Senior vice-president, Morgan Guaranty Trust, Etats-Unis; **Rudiger Dornbusch**, professeur d'économie, Massachusetts Institute of Technology (MIT), Etats-Unis; **Jacques Drèze**, professeur d'économie à l'université catholique de Louvain, président du groupe de politique macroéconomique *au Centre pour les études de politique européenne;* **Herbert A. Giersch**, professeur à l'Institut pour l'économie mondiale, Université de Kiel, République fédérale d'Allemagne; **David D. Hale**, premier vice-président et économiste en chef, Kemper Financial Services, Etats-Unis; **John F. Helliwell**, professeur d'économie à l'université de Colombie britannique; **Peter F. Kenen**, *professeur d'économie et de finance internationale* à l'université de Princeton, Etats-Unis; **Lawrence R. Klein**, professeur d'économie et de finance à l'université de Pennsylvanie, prix Nobel d'économie en 1980, Etats-Unis; **Bon-Ho Koo**, président de l'institut de développement, Corée du Sud **Edmond Malinvaud**, professeur au Collège de France, ancien directeur général de l'INSEE, France; **Paul McCracken**, professeur émérite à l'université du Michigan, ancien chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, Etats-Unis; **Stephen Marris**, *directeur de recherche à l'Institut for International Economics, ancien conseiller économique au secrétariat général de l'OCDE,* Grande-Bretagne; **Marcus Miller**, professeur d'économie à l'Université de Warwick et au Centre pour la recherche en économie politique, Grande-Bretagne; **Isamu Miyazaki**, président de l'Institut de recherche Daiwa, ancien vice-ministre, Agence de planification économique (EPA), Japon; **Franco Modigliani**, *professeur au Massachusetts Institute of* Technology (MIT), prix Nobel d'économie en 1985, Etats-Unis; **Richard O'Brien**, chef économiste à l'American Express Bank, Grande-Bretagne; **Saburo Okita**, président de l'Institut pour les études de politique domestique et internationale, ancien ministre des affaires étrangères, Japon; **Rudolph Penner**, *directeur de recherche à l'Urban Institute, ancien directeur* du bureau du budget au Congrès, Etats-Unis; **Jesus-Silva-Herzog**, ancien ministre des finances, Mexique; **Mario Henrique Simonsen**, directeur de l'Ecole d'économie à la Fondation Getulio-Vargas, ancien ministre des finances et du plan, Brésil; **Luigi Spaventa**, *professeur d'économie à l'Université de Rome, ancien député,* Italie; **SC. Tsiang**, président de l'Institut Chung-Hua pour la recherche économique, Taiwan; **Manfred Wegner**, directeur de l'Institut pour la recherche économique (IFO) à Munich, ancien directeur général adjoint à la commission de la CEE, *République fédérale d'Allemagne;* **John Williamson**, *directeur de recherche à l'Institute for International* Economics, Grande-Bretagne; **Masaru Yoshitomi**, directeur de l'Institut de recherche de l'Agence de planification économique (EPA), ancien directeur du département des études économiques de l'OCDE, Japon.

Après des négociations laborieuses

Les Douze fixent les quotas de pêche pour 1988

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Comme chaque année depuis la création, en 1983, de l'« Europe bleue », les ministres de la CEE chargés de la pêche ont éprouvé les pires difficultés à fixer les chiffres de captures globales et les quotas de poisson à se répartir l'année prochaine. Après deux journées et une nuit de négociations, les Douze ont abouti au début de la matinée du 16 décembre à un accord acquis à l'issue d'un vote à la majorité qualifiée, l'Irlande votant contre et l'Espagne s'abstenant.

Le principal obstacle est venu du fait que la Commission européenne avait formulé des propositions visant, pour beaucoup d'espèces de poissons, à réduire l'effort de pêche des flottilles nationales par rapport à 1987. L'exercice de chaque délégation a donc consisté à améliorer ses contingents. Au total, les baisses souhaitées par Bruxelles ont été réduites de manière sensible.

M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat français à la mer, et élu du Finistère-Sud, a réussi à repousser le projet de la Commission portant sur un maillage plus large des filets (55 millimètres contre 50) pour la pêche aux langoustines.

La deuxième difficulté significative a porté sur la fixation des quotas en dehors de la zone communautaire, qui font l'objet d'accords internationaux négociés par Bruxelles avec les pays étrangers. Nombre de pays européens ont manifesté leur mauvaise humeur à l'égard des autorités canadiennes qui restreignent les captures autorisées de morue

MARCEL SCOTTO.

Nette diminution du déficit commercial français en novembre

Le commerce extérieur français a été déficitaire, au mois de novembre, de 0,5 milliard de francs en données brutes et de 0,7 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières (contre –4,9 milliards de francs en octobre). Il s'agit du meilleur résultat depuis le mois de février dernier, souligne-t-on au ministère du commerce extérieur.

Pour les onze premiers mois de l'année, le déficit s'élève à 31,9 milliards de francs en données corrigées, contre un déficit de 2,1 milliards pour la même période de 1986.

En novembre, les exportations ont progressé de 6,1 %, s'élevant à 79,6 milliards de francs en données corrigées, tandis que les importations (80,3 milliards de franc) n'ont que très peu augmenté (+ 0,5 %). Cette progression des exportations est due, essentiellement, aux ventes de biens d'équipement professionnel, de pièces détachées et de matériels utilitaires de transport terrestre. De ce fait, le solde des produits manufacturés, qui avait été déficitaire de 3 milliards de francs en octobre, revient à équilibre en novembre (+ 0,2 milliard de francs).

L'excédent agro-alimentaire se maintient à la hauteur de 3,1 milliards de francs, tandis que le déficit énergétique se réduit d'un mois sur l'autre, passant de 7,7 milliards de francs en octobre à 6,8 milliards en novembre.

[Il est encore trop tôt pour apprécier la tendance que peuvent prendre les échanges commerciaux dans les mois qui viennent après la nette amélioration enregistrée en novembre. Du côté des pouvoirs publics, on souligne la nette progression des exportations et le redressement du solde industriel. Mais ce redressement reste encore fragile. Si l'on tient compte de la vente de deux Airbus et de matériel militaire, les échanges de biens manufacturés accusent encore un déficit de 2,7 milliards de francs.

Même sur le poste automobile où les importation ont diminué de 1 milliard de francs en novembre, les commentaires restent discrets, les choses pouvant se modifier du tout au tout d'un mois sur l'autre. D'une manière générale, les importations restent soutenues, notamment pour les biens de consommation et les appareils électroménagers.]

F.S.

M. Chirac reprend en main le dossier du gaz algérien

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, envisage de parler directement avec le président algérien Chadli Bendjedid du problème du prix du gaz algérien pour parvenir à un compromis, a-t-il déclaré, le lundi 14 décembre à Paris, devant l'association de la presse diplomatique dont il était l'hôte à déjeuner.

« *Nous avons la volonté de solder le contentieux par un compromis acceptable* », a-t-il précisé en ajoutant qu'il le souhaitait lui-même « *ardemment* ». « *C'est une affaire complexe,* a expliqué M. Chirac. *Lorsque l'accord initial sur le gaz algérien a été conclu par le gouvernement de M. Pierre Mauroy, j'étais alors dans l'opposition et je l'ai approuvé publiquement. Depuis, les marchés ont évolué, les prix ont baissé. Nous sommes pris entre la nécessité de tenir compte du prix du marché et notre désir de maintenir nos excellentes relations avec l'Algérie* (...). [Ce pays] *souhaite un geste de solidarité et de compréhension dont je ne conteste pas l'opportunité.* »

La renégociation des contrats gaziers entre Paris et Alger est dans l'impasse depuis plus d'un an et ne semble pas devoir se débloquer, le ministre de l'industrie, M. Madelin, refusant d'accepter de surpayer le gaz comme le demandent les Algériens (*le Monde* du 24 octobre). Alger multiplie les pressions et vient en particulier de dénoncer, dans le transport aérien, les accords de partage de trafic entre Air France et Air Algérie signés en 1963. M. Chirac, inquiet du climat économique devenu déplorable entre les deux capitales, a donc décidé de reprendre lui-même le dossier avec une position dès l'origine plus souple que celle de M. Madelin.

REPÈRES

Télécommunications

France Telecom nouveau nom de la DGT

La direction générale des télécommunications (DGT) a décidé de choisir le nom de marque France Telecom pour tenter de mettre fin à la confusion, dans l'esprit des Français, entre les P et T et ses deux branches que sont la poste et les telecoms. Dans le nouveau contexte de concurrence (par exemple, sur le radiotéléphone), il s'agit aussi de s'identifier comme l'« opérateur public national » qui offre le téléphone mais aussi les nouveaux services de données et d'images (télématique, liaison entre ordinateurs, transport de chaîne de télévision par satellite...). La DGT lancera une campagne de publicité de 25 millions de francs sur le thème de *la « quatrième dimension » de France* Telecom. Elle consacrera aussi une dizaine de millions au mécénat.

Pétrole

Chute des prix après l'accord de l'OPEP

Les prix du brut ont chuté, le mardi 15 décembre, sur les marchés libres au lendemain de l'accord signé à Vienne entre les treize pays membres de l'OPEP. A New-York, le West Texas Intermediate (qualité de référence) a baissé de 80 cents à 16,63 dollars le baril (pour une livraison en décembre) et à Londres le brent a perdu quelque 25 cents. Le recul, en deux jours (les opérateurs avaient participé la veille), dépasse 50 cents.

Les marchés estiment que l'accord de production de l'OPEP au pemier semestre de 15,06 millions de barils/jour, à laquelle s'ajoutent 2,5 à 3 millions de barils/jour, est insatisfaisant, cette production étant trop élevée par rapport à la demande prévue.

Production industrielle

Hausse de 2,2 % au Japon...

La production industrielle japonaise a augmenté de 2,2 % en octobre portant à 9 % sa progression par rapport à octobre 1986, annonce le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI). Les plus fortes hausses ont été enregistrées dans le secteur des instruments de précision (13,4 %), les machines-outils (5,1 %) ou l'équipement électrique (4,2 %). L'équipement des transports est, par contre, en baisse de 2,5 %. L'agence de planification économique (EPA) indique que les commandes destinées à l'exportation *ont représenté en octobre 2,96 milliards de dollars pour les machines-outils, soit une hausse de 15,8 % sur le mois précédent.*

... et de 0,9 % en Grande-Bretagne

Grâce à une nette progression de la production manufacturière (hors matières premières et énergie) la production industrielle britannique a augmenté de 0,9 % en octobre. Sur douze mois, la hausse s'inscrit à 3,6 % fin août. La seule production manufacturière a connu une amélioration de 1,1 % en un mois après avoir baissé de 0,1 % par rapport aux trois mois précédents.

● **Sécurité sociale : la CGT organise une journée nationale le 18 décembre.** – Pour manifester contre la discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi sur la *Sécurité sociale,* la CGT *organise,* le *18 décembre, une journée nationale* d'action. A Paris, une manifestation est prévue à 14 heures de la place Saint-Germain-des-Prés à l'Assemblée nationale. Les salariés de la Sécurité sociale sont appelés à observer une arrêt de travail. La FILPAC-CGT appelle également à des arrêts de travail dans les industries du Livre et du papier.

● **Licenciements à l'usine Renault Cléon : le tribunal des référés accorde un délai.** – Le tribunal des référés de Rouen a repoussé au 15 janvier l'examen, par le comité d'établissement de l'usine Renault à Cléon (Seine-Maritime), du projet de licenciement de 220 ouvriers. La direction de l'usine avait annoncé son plan le 27 octobre. Plusieurs arrêts de travail s'étaient ensuite produits, et le secrétaire (CGT) du comité d'établissement avait assigné la direction en *référé afin de disposer du rapport de l'expert-comptable avant de délibérer.*



Economie

SOCIAL

Devant la conférence annuelle de la famille

M. Chirac propose la mise en place d'un statut maternel

Un éloge des grands principes, avec quelques mesures concrètes pour donner du poids aux intentions : la formule utilisée par M. Jacques Chirac, le mardi 15 décembre, devant la conférence annuelle de la famille, a laissé un peu sur leur faim les représentants des mouvements familiaux présents.

Le premier ministre n'a en effet annoncé que des mesures de portée limitée pour consolider le « *statut de la mère de famille* » *(voir encadré)*, même le « *droit propre* » à l'assurance-maladie pour les mères de famille nombreuse âgées de quarante-cinq ans au moins ou le supplément de pension de reversion pour les veuves de plus de cinquante-cinq ans. La touche finale, la substitution de la mention « mère au foyer » à la mention « sans profession » dans les documents administratifs, paraît un peu dérisoire. Aussi, M. Chirac a prudemment, mais justement, souligné que de « *multiples dispositions* » donnent déjà des droits propres aux mères de famille. Par exemple, a-t-il rappelé, « *la seule assurance-vieillesse des mères de famille coûte chaque année 13 milliards de francs à la Caisse nationale d'allocations familiales et 10 milliards à la Caisse d'assurance-vieillesse* ».

Ces dispositions seront donc présentées dans un guide pratique diffusé par les administrations et les caisses d'allocations familiales. Parallèlement, le premier ministre a voulu tenir la balance égale entre les mères au foyer et celles (70 % des femmes âgées de vingt-cinq à soixante-cinq ans) qui exercent une profession, entre les traditionalistes et les modernistes. D'un côté, un plaidoyer pour accroître les possibilités de garde des enfants ; de l'autre, la présentation de l'allocation parentale d'éducation comme « *un véritable début de salaire maternel* ». Car « *le travail de la mère au foyer est aussi un métier et doit être reconnu comme tel* ». Avec la promesse d'élargir cette allocation à « *toutes les mères de famille nombreuses quand les possibilités financières* » le permettront.

M. Chirac y a ajouté deux exhortations. D'une part, l'éloge des valeurs familiales : « *Ce n'est pas vouloir imposer un modèle moral que de dire qu'un engagement durable entre les deux parents est nécessaire pour accueillir et élever plusieurs enfants ; ce n'est pas faire de la morale que de dire que toute société humaine court à sa perte si les relations entre les êtres sont vécues seulement à travers des échanges éphémères, qui engendrent la montée des solitudes, des échecs affectifs et des agressivités* ». De l'autre, une justification libérale du natalisme : « *Qui ne mesure qu'une nation sans ressort démographique est davantage menacée par la peur de l'autre, la tentation de l'exclusion, les risques de frilosité et de la méfiance ? Qui ne devine qu'une France moins vigoureuse serait davantage exposée à ces réactions de rejet et de racisme dont nous ne voulons à aucun prix ?* »

Malgré ces envolées appréciées, les annonces ont paru un peu courtes aux responsables de l'UNAF, même s'ils saluent la promesse du maintien du pouvoir d'achat des prestations familiales, l'amorce de droits propres pour les femmes en matière d'assurance-maladie. Comme l'avait rappelé, le matin même, M. Roger Burnel, ils voudraient « *un statut parental* » et l'accès à des droits propres qui ne soient pas « *de simples greffons surajoutés ici ou là* ». Et l'éloge des valeurs familiales n'a pas vraiment satisfait les traditionalistes, s'il a plutôt agacé la gauche — la Confédération syndicale des familles, favorable à une « *reconnaissance de la fonction parentale qui ne privilégie pas le père ou la mère et soit neutre vis-à-vis des choix professionnels* ».

GUY HERZLICH.

Un coût incertain

Il est difficile d'évaluer le coût des mesures annoncées par le premier ministre, car le nombre de personnes concernées est lui-même incertain. Le chiffre avancé est de l'ordre de 400 millions à 500 millions de francs, mais, à terme, après une longue montée en charge. Ces dispositions seront incluses sous forme d'amendements dans le projet de loi sur la Sécurité sociale, comportant déjà la revalorisation des retraites, le droit à la retraite progressive examiné le mercredi *16 décembre* par le conseil des ministres, etc.

La mesure la plus importante sur le plan juridique et par le nombre de personnes concernées (plusieurs dizaines de milliers) est l'attribution de droits propres en assurance-maladie aux mères de trois enfants au moins, âgées de quarante-cinq ans au moins. Mais c'est la plus difficile à évaluer : les estimations varient du simple (130 millions de francs) au double (260 millions de francs).

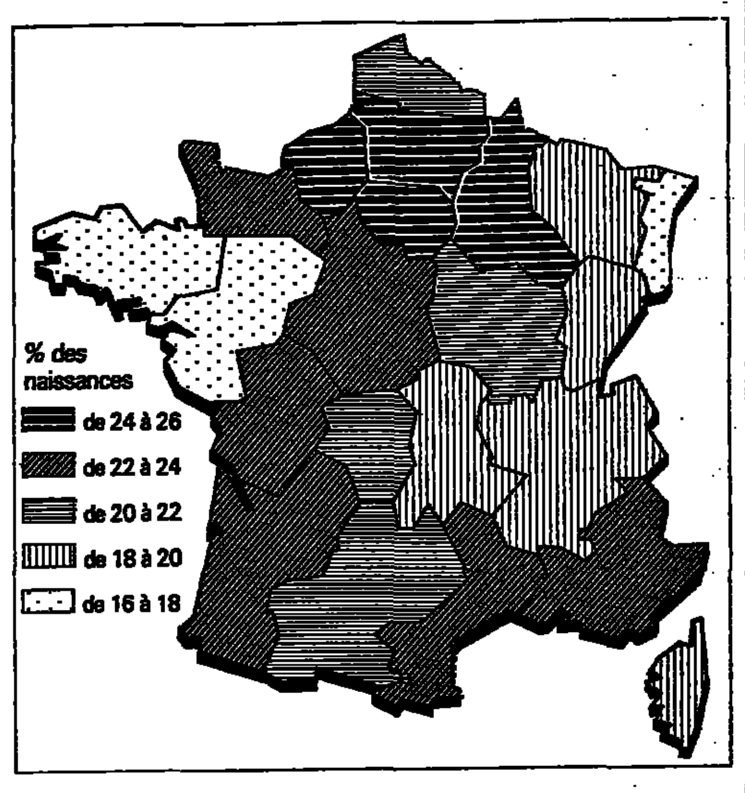
La difficulté principale en la matière est d'ordre administratif car il n'y a de prise en charge que pour les quelques milliers de veuves ou divorcées sans activité professionnelle : il faut refaire le fichier des caisses d'assurance-maladie. C'est ce qui avait amené le gouvernement de gauche — qui l'avait envisagé — à renoncer à attribuer des droits propres à toutes les mères de famille.

La mesure la plus coûteuse, en fait, même si le nombre de personnes concernées est limité, est l'attribution d'un supplément de pension de reversion de 400 F par mois et par enfant à charge aux veuves de plus de cinquante-cinq ans jusqu'à l'âge de la retraite : cela pourrait aller jusqu'à 350 millions de francs pour les trois régimes d'assurance - maladie. En revanche, la création d'une assurance invalidité volontaire pour les mères de famille sera financée par les cotisations des intéressées.

La prise en compte du congé maternité dans l'ancienneté professionnelle reposera sur les entreprises : cela pèsera surtout sur celles qui ont une main-d'œuvre majoritairement féminine. Il en irait de même du droit au congé pour garder un enfant malade, droit déjà accordé dans la pratique, sinon légalement, par certaines entreprises.

G. H.

Les naissances hors mariage en France en 1986



Les naissances hors mariages ne cessent d'augmenter en France : en 1986, selon l'INSE (premiers résultats), elles ont représenté 21,9 % du total (170 682 sur 778 468) : elles sont seules responsables de l'augmentation enregistrée par rapport à 1985, et leur nombre a progressé de 50 % en quatre ans (1982-1986).

Elles restent moins fréquentes dans les régions traditionalistes et catholiques : Alsace, Bretagne, Pays de Loire et Corse. Mais elles ne sont pas moins nombreuses dans certaines régions plus rurales (haute et basse Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie) que dans les zones urbanisées d'Ile-de-France ou de Côte d'Azur.

La proportion est comparable chez les mères de nationalité française (23 %) et la plupart des Européennes (21,2 % pour les Espagnoles, 18,2 % pour les Italiennes, 25,4 % pour les autres pays de la CEE) ; elle est beaucoup plus faible chez les Marocaines (4,8 %), les Tunisiennes (4,3 %) ou les Turques (2,9 %) ; mais on retrouve au même niveau intermédiaire (13,6 %) les Algériennes et les Portugaises.

COMMERCE

Les exportateurs de produits agricoles des territoires occupés par Israël pourront vendre à la CEE

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les exportateurs de produits agricoles des territoires occupés par Israël pourront, s'ils le désirent, vendre à la Communauté, sous leur propre label, sans être obligés — comme c'est le cas aujourd'hui — de passer par l'intermédiaire d'AGREXO, le bureau d'exportation israélien. Les représentants de la Commission européenne et les autorités israéliennes viennent en effet de conclure un arrangement qui met fin, sauf rebondissements imprévus, à un litige qui altérait depuis plusieurs semaines leurs relations.

En décembre 1986, lors de la conclusion du protocole d'adaptation de l'accord de coopération CEE-Israël, afin de prendre en compte l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, la Communauté avait accordé aux produits agricoles issus des territoires occupés les mêmes avantages tarifaires qu'aux produits israéliens. Mais les producteurs arabes avaient éprouvé des difficultés pour se voir reconnaître par les autorités de Jérusalem un accès direct au marché des Douze.

Lors de son voyage en Israël en octobre dernier, M. Claude Cheysson, le commissaire chargé de la politique méditerranéenne, avait insisté pour que ces facilités d'accès leur soient enfin reconnues.

En élargissant le champ d'application de l'accord, les Douze avaient voulu consentir un avantage aux producteurs palestiniens et non pas accroître de la sorte les quotas tarifaires accordés à Israël. Il est donc nécessaire que les produits venant des territoires occupés puissent être identifiés comme tels. Malgré les promesses faites à M. Cheysson, rien ne venait, et, le climat s'envenimant, les Israéliens reprochaient à la Communauté de poursuivre un objectif politique en se servant du commerce des oignons ou des courges. Voici donc un problème réglé.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

La durée d'amortissement sera choisie par le chef d'entreprise *confirme M. Balladur*

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, a été entendu le mardi 15 décembre par la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le ministre a présenté les décisions prises par le gouvernement à la suite des travaux du groupe d'étude sur les durées d'amortissement, présidé par M. Mentre, président du Crédit national. L'administration, en cas de vérification fiscale, ne remettra pas en question la durée d'amortissement choisie par le chef d'entreprise quand elle est proche de l'usage de la profession. Un écart de 20 % sera accepté.

A la demande du président de la commission des finances, M. Michel d'Ornano (UDF), qui a rendu compte de l'audition du ministre, M. Balladur a affirmé que cette tolérance de 20 % serait automatique et non pas laissée à l'appréciation de l'administration. Le ministre a également précisé que des instructions seraient données en ce sens aux vérificateurs. M. d'Ornano s'est félicité de cette mesure qui va dans le sens « *d'une aide efficace à l'investissement productif* » et qui correspond à l'un des souhaits émis par la commission des finances il y a quelques mois.

M. Balladur a rappelé que la durée minimale d'amortissement des brevets passe de vingt ans à cinq ans. « *Cette nouvelle règle s'applique pour les brevets acquis au cours des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1988* », précise un communiqué de la Rue de Rivoli. « *Enfin, les petits matériels dont le coût est inférieur à 2 500 francs peuvent être intégrés dans les frais généraux.* »

Zones d'entreprises : 2 700 emplois créés sur trois ans

Le ministère de l'industrie, des P et T et du tourisme vient de dresser un bilan des zones d'entreprises instituées sur les sites des chantiers navals Normed à Dunkerque, La Ciotat-Aubagne et Toulon-La Seyne. Les deux premières avaient été créées par décret du 13 février 1987, la troisième par un décret du 16 juillet 1987.

Selon les services de M. Madelin, 63 entreprises (représentant 2 734 emplois sur trois ans) ont décidé à ce jour ou sont sur le point de décider de s'implanter dans ces périmètres. Il s'agit, dans la quasi-totalité des cas d'entreprises de taille moyenne. Le quart des emplois sont le fait d'entreprises étrangères. A Toulon-La Seyne, on recense 9 entreprises pour 336 emplois, à Aubagne-La Ciotat 26 (722 emplois) et à Dunkerque 28 (1 676 emplois). En visite à Dunkerque le 8 décembre, M. Jacques Chirac a annoncé la création de 2 usines : Coca-Cola (Etats-Unis), qui créera un centre d'embouteillage représentant un investissement de 200 millions de francs (60 à 80 emplois) ; et Beaulieu (Belgique), qui fera un investissement de 500 millions de francs (une centaine d'emplois) dans une usine de fabrication de polypropylène.

Le principal avantage pour les industries qui s'installent dans les zones d'entreprises est leur exonération d'impôt sur les bénéfices pendant dix ans.



Économie

AFFAIRES

L'assemblée générale du CNPF

Redites

« Pas question de changer de cap ni de modifier les objectifs prioritaires, pas question de baisser les bras. » Devant l'assemblée générale du CNPF le 15 décembre, M. François Perigot, président de la confédération depuis un an, a repris et ressassé les thèmes et les messages qu'il avait délivrés il y a six mois devant la précédente assemblée générale.

Quand M. Perigot et ses vice-présidents eurent déclaré que les chefs d'entreprise avaient une *« obligation d'excellence »*, que les libertés acquises depuis dix-huit mois devaient être *« consolidées »*, que pour gagner la bataille de l'Europe il fallait *« tout faire pour améliorer la compétitivité des entreprises »*, enfin que la décentralisation du dialogue et de la négociation sociale *« constituait un gage d'efficacité »*, ils avaient tout dit ou presque.

Le message de M. Maury-Laribière

En revanche, sur les sujets chauds du jour comme le système de protection sociale, la démobilisation patronale aux élections des prud'hommes, ou encore la tourmente boursière, MM. Perigot, Lallement et Guillen n'ont fourni que des commentaires anodins ou déjà connus.

Lorsque le président du CNPF a été interrogé, à l'issue de l'assemblée, sur les conceptions des différents leaders politiques à propos du rôle de l'entreprise à quelques mois d'une échéance essentielle (1), il a répliqué, irrité : *« On dirait que ce qui vous intéresse, c'est de savoir si le CNPF est barriste ou chiraquien ! J'ai envie de répondre : les deux. Mais ce n'est pas notre problème. C'est très bien que l'entreprise se trouve aujourd'hui au cœur de tous les débats, mais, attention, cela risque aussi de la banaliser. Nous, les patrons, nous avons à dire des choses sur les entreprises que les hommes politiques ne peuvent pas dire. »*

Le seul message original et vigoureux est venu de M. Michel Maury-Laribière, premier vice-président chargé de l'action territoriale. Abordant une question délicate, il a plaidé pour *« une complémentarité et des synergies étroites sur le terrain entre les unions patronales et les chambres de commerce »*, afin de constituer un exécutif patronal influent. Quant aux collectivités locales, il faut, selon lui, qu'elles mettent un terme à la dérive de la fiscalité et à l'inflation des dépenses. Favoriser la compétitivité au niveau national et la pénaliser dans les régions serait tourner en dérision la décentralisation. Enfin, M. Maury-Laribière s'est fâché tout rouge à propos des comités économiques et sociaux (CES), qui, dans les régions, n'ont plus, pour la plupart, qu'un simple rôle de figurant. *« Que le gouvernement dise clairement ce qu'il veut faire de ses institutions »*, a-t-il lancé à juste titre.

Comme l'y invitaient les statuts du CNPF, M. Perigot a renouvelé le conseil exécutif, c'est-à-dire le gouvernement du patronat. Des présidents d'union régionale sont remplacés par d'autres. Ainsi, l'Aquitaine remplace la Bourgogne, et l'Île-de-France le Midi-Pyrénées. M. Michel Pelège, promoteur, arrive. M. Jean Montagnon est remercié, M. Perigot appelle à sa place M. Ernest-Antoine Seillière, PDG de la Compagnie générale d'industries et de participations (CGIP), un homme dont l'étoile monte confient les initiés, mais que, curieusement, on n'a pas vu au côté de M. Perigot le 15 décembre. Remaniement technique ou politique ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) *Le Figaro* du 15 décembre a publié un sondage de la SOFRES selon lequel 80 % des patrons approuvent l'action du gouvernement Chirac. Toutefois, selon eux, dans la course aux présidentielles, Raymond Barre distance le premier ministre. De plus, 40 % des patrons interrogés estiment que M. Mitterrand a le plus de chances de gagner les élections.

La mort de Pierre Massé ancien commissaire général au Plan

L'homme de l'anti-hasard

Pierre Massé, ingénieur des Ponts et chaussées, membre de l'Institut, ancien commissaire général du Plan est mort mardi 15 décembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf francs. Il était grand officier de la légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre 1914-1918.

Il est des hommes publics qui ne font pas la couverture des magazines, dont le nom brille seulement à travers un réseau d'initiés, qui ont marqué la vie nationale sans que cela se sache largement dans l'opinion. Pourquoi ? Parce que le devoir accompli leur tenait lieu de satisfaction suprême et que la publicité ne leur paraissait rien devoir y ajouter. Tel fut le cas de Pierre Massé, qui imprima fortement sa marque pendant huit ans (1959-1966) sur le Plan de modernisation et d'équipement. C'était le temps en effet où le général de Gaulle voulut faire du contenu de ce document quinquennal, une « ardente obligation ».

D'un milieu modeste, Pierre Massé a réussi à force de volonté à se hisser vers les diplômes suprêmes puisqu'il fut reçu à la fois à Polytechnique et à Normale Sciences. Il avait dix-huit ans. Nous étions en 1916, et il s'engagea aussitôt, prenant part en avril 1917 à l'offensive du Chemin des Dames. De quoi forger un caractère.

Il ne tarda pas à le montrer dans l'industrie électrique où il choisit de faire carrière, se passionnant pour la construction de barrages, et plus encore peut-être pour la gestion rationnelle des stocks d'eau qu'ils permettent d'accumuler, problème pratique certes, mais d'une grande complexité et aux prolongements théoriques multiples, qu'il devait exploiter dans son premier livre sur *les Réserves et la Régulation de l'avenir*.

Directeur de l'équipement électrique en 1946, puis directeur général adjoint d'Électricité de France (1948), il devait retrouver la grande entreprise nationalisée, comme président cette fois, après son passage au Plan. Mais ne s'était-il pas au mieux préparé à cette mission de commissaire général au Plan en écrivant un ouvrage sur *le Choix des investissements* qui permit de perfectionner ensuite les programmations linéaires et non linéaires ?

Au-delà de la technique, c'est aux problèmes de la nation que Pierre Massé s'attaquait avec le Plan. Un de ses mérites fut de le bien situer par rapport au marché qui, à ses yeux, restait un outil indispensable de régulation d'une économie complexe. Le Plan a, pour lui, une double face : *c'est un instrument qui permet d'assurer une meilleure cohérence entre la fin et les moyens* ; il sert de guide pour orienter le développement qui *« n'est pas simplement une marche vers l'abondance, mais la construction d'une société »*.

L'aspect *normatif* du Plan était ainsi clairement dégagé par Pierre Massé qui ne voulait pas que la France entre dans une *« civilisation du gadget »*. Mais l'homme était trop réaliste pour vouloir proposer d'emblée au pays un modèle sorti tout armé de son cerveau. Il lui importait d'abord de fourbir des instruments pour faciliter le développement d'une politique économique moderne.

Il lui semblait que le Plan devait secréter non seulement une programmation concernant les quantités physiques de production, mais les cohérences des prix et des revenus, c'est-à-dire, une programmation en valeur. Et, comme il ne pouvait s'agir d'élaborer tous les cinq ans des « tables de la loi », la révision du Plan devait intervenir si les circonstances l'imposaient : d'où l'idée des *clignotants* sur les points sensibles (commerce extérieur, production, prix, emploi) permettant de prévenir plutôt que de guérir par des « plans de stabilisation », qui auraient rendu caduc celui qui était élaboré, rue de Martignac. C'est seulement ainsi que le Plan devait devenir *L'Anti-Hasard*, titre d'un ouvrage rassemblant des écrits de 1959 à 1965.

L'ambition était forte. Pour éviter de se limiter à la seule régulation conjoncturelle classique, une « politique concertée des revenus », action volontariste cette fois, n'était-elle paspossible ? Malgré la prudence mise à la présentation de cette formule, le projet échoua, les syndicats ayant traduit assez vite cette idée par celle d'une « police des salaires ». En fait, comme l'écrivit un jour son bras droit, Jean Ripert, *« les limites de la concertation réalisables... trouvaient leur origine profonde dans la faiblesse des relations contractuelles – au nom de la liberté desquelles, paradoxalement, la politique des revenus était rejetée – et dans la nature des relations sociales au sein des entreprises »*.

De cette tentative, sans doute trop précoce, sortirent tout de même le Centre d'études des revenus et des coûts, qui ne tarda pas à trouver sa place parmi les meilleurs instruments d'analyse des faits économiques et des travaux sur les comptes de surplus qui permirent à Pierre Massé et Pierre Bernard d'écrire leur livre sur *les Dividendes du progrès*. Toute l'histoire économique ne peut-elle se lire à travers ces surplus de productivité, permettant les accumulations de capital et la répartition des gains de créativité selon les nécessités et les rapports de forces ? Dès l'origine des âges : *« on entrevoit l'amorce d'une spirale ascendante découlant du surplus créé, attribué, puis recréé à un niveau supérieur »*.

Messages prémonitoires

Les IV[e] et V[e] Plans ont permis à Pierre Massé de faire passer un certain nombre de messages qui, avec le recul, apparaissent vraiment prémonitoires, comme s'il avait flairé mai 1968. Car, il n'était pas courant, c'est le moins qu'on puisse dire, de s'interroger alors sur les fins de la croissance. Le commissaire général du Plan avait alors classé cinq types de fins : l'économie de puissance ; l'économie de loisirs ; l'économie de consommation (de type américain) ; l'économie de création (celle d'équipements durables dont les services sont distribués à tous comme l'enseignement, la santé, la culture) ; l'économie de solidarité (« transfert » de ressources des riches vers les pauvres).

C'est évidemment à un cocktail de ces aspirations que Pierre Massé pensait pour proposer un programme quinquennal, mais en cherchant toujours une *« vue moins partielle de l'homme »* que celle qui présidait jusqu'alors. *« Pour conjurer les périls*, écrivait-il, *il nous faut retrouver une éthique, conciliant la cohésion collective et l'épanouissement personnel, au prix d.une révision déjà commencée de nos valeurs.* Paroles qui n'ont rien perdu de leur actualité.

L'homme savait proposer. Il savait aussi écouter. Tous ceux qui l'ont connu au Plan, puis plus tard comme professeur associé à la faculté de droit, à la tête de la Fondation de France, ou à l'Institut où il fut nommé en 1977, étaient frappés par cette faculté qu'il avait d'interroger l'autre, même quand il ne lui posait pas de questions. Il était en attente du meilleur de son interlocuteur, ayant gardé de ses ancêtres protestants, une tournure un peu ascétique, et d'une jeunesse sportive, une allure mince et souple.

Sur la lame de son épée d'académicien, Pierre Massé avait fait graver trois mots : *« Comprendre, construire, convaincre »*, les trois étapes de son parcours. Il avouait que la dernière n'était pas la plus aisée, car si *« la vérité est une patrie »*, il y a beaucoup d'obstacles aux frontières.

PIERRE DROUIN.

[*Né le 13 janvier 1898, à Paris*, Pierre Massé était ancien élève de Polytechnique et ingénieur des Ponts-et-chaussées. Directeur de l'équipement (1946) puis directeur général adjoint d'EDF (1948), il devient président d'Electricité de Strasbourg (1957-1959), avant d'être commissaire général au Plan d'équipement et de la productivité (1959-1966), puis président du conseil d'administration d'EDF (1965-1968). Président de la Fondation de France (1969-1973). Maire de Pontpoint (1968-1971), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) depuis 1977, Pierre Massé était en outre administrateur de nombre de sociétés. *Les Réserves et la Régulation de l'avenir* (1946), *le Choix des investissements* (1949), *le Plan ou l'Anti-hasard* (1965), *les Dividendes du progrès* (1969), *la Crise du développement* (1973), *Aléas et Progrès* (1984), autant de livres qui ont jalonné sa carrière d'auteur économique.]

Marchés financiers

Le finlandais Nokia devient le troisième fabricant européen de téléviseurs

Le conglomérat finlandais Nokia va devenir le troisième fabricant européen de téléviseurs (*le Monde* du 9 décembre). Faute de pouvoir conclure un accord d'association avec lui, la CGE passe la main et lui cède l'électronique grand public et une partie des activités composants de Standard Elektrik Lorenz (SEL), appartenant à Alcatel NV, filiale commune de la CGE et d'ITT. La prise de contrôle sera effective le 1er janvier 1988. Le prix de cession n'a pas été rendu public. Mais, d'après certains analystes financiers, il serait de l'ordre de 1,3 à 1,4 milliard de francs.

Grossi de SEL (5,5 milliards de francs de chiffre d'affaires), Nokia multipliera par 2,5 sa production de téléviseurs couleur, qui passera de 1,2 à 2,5 millions d'unités par an, avec trois marques supplémentaires (ITT, Schaub-Lorenz et Graetz). Elles s'ajouteront aux quatre cellules actuelles (Salora, Luxor, Oceanic, Sonolor). Le groupe finlandais deviendra ainsi le numéro neuf mondial de la télévision, surtout très influent en Europe, avec une part du marché supérieure à 14 %, qui le placera immédiatement derrière Philips et Thomson. L'électronique sera désormais, et de loin, avec une part de 60 % des ventes, la première activité du groupe (16 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986). Mais Nokia ne va pas seulement renforcer ses positions. Il va s'intégrer grâce à l'usine de tubes cathodiques (1,7 million de pièces par an) de SEL installée à Esslingen, près de Stuttgart. Jusqu'ici, le groupe finlandais était dépendant de l'extérieur pour ses approvisionnements.

Nokia héritera, enfin, de l'usine de haut-parleurs pour voitures implantée à Straubingen (Bavière), qui a pour clients les prestigieuses firmes BMW et Daimler-Benz, mais aussi Volkswagen. Au moment où le sud-coréen Samsung manifeste des ambitions (*le Monde* du 16 décembre) en Europe, il n'est pas inutile que, derrière Philips, une grande entreprise européenne commence à investir dans ce type d'activité.

Pour la CGE, qui n'avait, faute d'une taille suffisante, plus rien à faire dans l'électronique grand public, ce désengagement pourrait en appeler d'autres. Dans une interview accordée à l'*Agefi*, son PDG, M. Pierre Suard, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de garder intacts les actifs de la Générale occidentale, récemment acquise. M. Suard a notamment précisé que des désinvestissements se feraient dans les grands magasins et les forêts. *« Pour acheter quoi ? » — « Je ne le dis jamais à l'avance »*, a répondu le PDG de la CGE.

ANDRÉ DESSOT.

Maneurop rachète les Moteurs Baudoin

La société Maneurop, spécialisée dans la fabrication de compresseurs frigorifiques, vient d'acquérir la quasi-totalité (plus de 99 %) des actions de la société Moteurs Baudoin implantée à Marseille.

Les Moteurs Baudoin, dont l'acquisition correspond à la volonté de « croissance externe dans le domaine de la mécanique de précision », fabriquent des moteurs Diesel marins, industriels et militaires. Créée en 1902, cette entreprise était filiale du groupe General Electric Company (Grande-Bretagne) depuis 1975. Son chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions de francs.

Maneurop réalisera en 1987 un chiffre d'affaires de 280 millions de francs (contre 225 millions en 1986) pour un résultat net courant de l'ordre de 22 millions de francs (12 millions en 1986).

Framatome acquiert 12 % de Souriau

Framatome a acquis en Bourse 12 % du capital de Souriau, deuxième constructeur européen de connections électriques et électroniques. Cette opération « amicale » s'est déroulée avec l'accord de la famille Souriau, qui détient 46 % de l'entreprise. Aux cours actuels, elle a coûté environ 90 millions de francs au constructeur de centrales nucléaires, qui est à l'affût de diversifications pour faire face au tassement de son marché.

Souriau a réalisé en 1986 un bénéfice net de 62 millions de francs pour un chiffre d'affaires hors taxe de 1,5 milliard de francs. Largement internationalisé, l'entreprise effectue 54 % de son activité à l'étranger et consacre près de 8 % de son chiffre d'affaires à la recherche-développement.

NEW-YORK, 15 déc. ↑

Encore bien orienté

Malgré l'apparition d'assez importantes ventes bénéficiaires, Wall Street a très bien résisté mardi. Mieux, le marché a réussi à bien absorber le flot et à poursuivre encore un peu sa progression. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait encore une avance de 8,62 points à 1 941,48. Le bilan de la journée est resté très satisfaisant. Sur 1 991 valeurs traitées, 924 ont monté, 690 ont baissé et 377 n'ont pas varié.

De l'avis général, après une semaine de hausse, la Bourse new-yorkaise entre dans une zone d'intense résistance, dont l'amplitude maximum se situerait entre les cotes 1 950 et 2 000 de l'indice Dow Jones. Pour certains, Wall Street est coiffé par les programmes de ventes automatiques lancés par les ordinateurs. Beaucoup pensent que si le marché parvient à se maintenir au-dessus du niveau de 1 900 points, une nouvelle avance de 100 à 150 points est envisageable d'ici la fin de l'année. L'activité s'est accélérée et 215 millions de titres ont changé de main contre 187,7 millions la veille.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 15 déc.
Alcoa	47 7/8	48 1/2
Allegis (ex-UAL)	70 1/4	69 1/2
A.T.T.	28 3/8	28 1/4
Boeing	35 3/4	36 7/8
Chase Manhattan Bank	22 3/8	20 1/4
Du Pont de Nemours	83 3/4	83 3/8
Eastman Kodak	48 5/8	49 1/2
Exxon	39 7/8	39 1/4
Ford	75 3/8	75 1/2
General Electric	45 1/8	45 5/8
General Motors	60 3/8	61 1/4
Goodyear	55 1/8	57
I.B.M.	115 1/8	116
I.T.T.	46 3/8	46
Mobil Oil	38	38 3/4
Pfizer	41 7/8	41 5/8
Schlumberger	29	28 5/8
Texaco	35 3/4	34 1/2
Union Carbide	21 3/8	21 5/8
U.S.X.	30 7/8	30 3/4
Westinghouse	48 3/4	49 1/4
Xerox Corp.	56 1/4	57 5/8

PARIS, 16 décembre ↑

La hausse continue

Encore une belle journée mercredi rue Vivienne. Sur sa lancée, la Bourse de Paris a poursuivi son ascension à bonne allure. En fin de matinée, elle avait déjà parcouru une belle distance (+ 1,3 %). A la clôture de la séance principale, l'indicateur instantané améliorait encore le score en affichant une avance de 2,07 % environ.

Jusqu'au bout, les professionnels ont craint que le marché, victime de ses excès, ne se retourne, comme cela s'était produit de nombreuses fois depuis le grand « krach » d'octobre. Encouragée par Wall Street mais aussi par le résultat inattendu du commerce *extérieur pour novembre* (700 millions de francs de déficit au lieu de 4,9 milliards le mois précédent), la Bourse s'est laissé porter. Mais contrairement à ce que l'on aurait pu penser, ça n'a *pas été l'euphorie.*

Comme la veille, malgré une grande frilosité générale, le plus grand nombre se disaient persuadés que, dans le but d'habiller correctement les bilans de fin d'année, le nécessaire pourrait être fait pour permettre au marché de continuer à monter « gentiment ».

Certains, toutefois, craignent encore un mauvais coup au Japon. « La première mi-temps du krach a eu lieu à Wall-Street. Si la seconde mi-temps se déroule à Tokyo, il n'y aura pas de prolongation », lança quelqu'un.

La cotation des titres Martell a été suspendue. Un bloc d'actions (38 813), significatif, paraît-il, au regard du contrôle de la société, serait intervenu le 15 décembre.

Des rumeurs sur des mouvements de troupes autour de midi ont circulé.

Fermeté du marché obligataire. En liaison avec la forte contraction du déficit commercial, le MATIF a monté de 1,1 % à 1,2 %.

LONDRES, 15 déc. ↑

Poursuite de la hausse

Les valeurs ont terminé sur une note soutenue mardi, stimulées par la hausse à l'ouverture de Wall Street et par la légère reprise du dollar. L'indice FT a gagné 19,6 points terminant ainsi à 1 332. Le volume des transactions a baissé. Les firmes exportatrices, ainsi que les pétrolières et les minières étaient irrégulières. La *banque d'affaires britannique* Guinness Peat annonçait, à l'occasion de la publication de ses résultats annuels, la constitution d'une provision de 7 millions de francs pour couvrir les pertes enregistrées à la suite de la récente crise boursière. Guinness Peat, contrôlée à 61 % par le groupe néo-zélandais Equiticorp depuis cet automne, a enregistré une hausse de plus de 40 % de son bénéfice net à 30,1 millions de livres. Le fabricant de pneumatiques Avon Rubber a déclaré, pour l'année terminée fin septembre, une hausse de 87 % de son bénéfice avant impôt à 11,4 millions de livres contre 6 millions en 1986. Quant à Storehouse qui est toujours l'objet *d'une OPA hostile de la part de* Benlox, il annonçait l'acquisition de la chaîne de magasins Blazer.

TOKYO, 16 déc. ↓

La baisse persiste

Après une ouverture en hausse, la Bourse de Tokyo s'est montrée hésitante au cours de sa séance de la matinée. L'indice Nikkei terminait en hausse de 29,42 yens. Toutefois, la tendance à la baisse s'amplifiant, cet indicateur, qui regroupe 225 valeurs industrielles du marché japonais, a clôturé la séance de mercredi en recul de 27,3 points par rapport à la veille. Il terminait à 22 819,42. L'absence de bonnes nouvelles était en partie responsable de l'effritement de la tendance. Les autorités du marché ont décidé l'admission de vingt-deux nouveaux membres à la Bourse, dont seize sont des firmes étrangères. Sur la liste figurent donc six japonaises, six américaines, quatre britanniques, deux suisses, deux allemandes de l'Ouest et deux françaises. Pour la France, il s'agit de W. I. Carr (Overseas Limited), filiale de la banque Indosuez et de Sogen Securities (North Pacific) Ltd, filiale de la Société générale.

VALEURS	Cours du 15 déc.	Cours du 16 déc.
Akai	441	436
Bridgestone	1 210	1 240
Canon	930	920
Fuji Bank	3 100	3 100
Honda Motors	1 280	1 270
Matsushita Electric	*2 080*	*2 050*
Mitsubishi Heavy	591	599
Sony Corp.	4 860	4 850
Toyota Motors	1 790	1 820

FAITS ET RÉSULTATS

● **Sanofi à Francfort.** — Les actions de la Sanofi (groupe Elf Aquitaine), numéro trois dans l'industrie de la santé en France, vont être introduites le 18 décembre à la Bourse de Francfort. Cette opération se situe dans le droit fil de la promesse faite aux actionnaires ouest-allemands de rendre « liquides » leurs titres sur le marché local. Lors de l'émission réalisée en mai dernier, il semblerait, d'après les statistiques, que 55 000 titres, — soit 7,33 % du total créés — aient pris le chemin de la RFA. Le président Sautier s'exprimant devant la presse allemande a renouvelé sa prévision d'un bénéfice net consolidé de 600 millions de francs (+ 21,2 %).

● **Le CCF lance deux nouveaux indices boursiers.** — Le Crédit commercial de France a lancé deux nouveaux indices boursiers, l'un s'appuyant sur les sociétés privatisées, le second sur les valeurs du marché continu.

Le principal des deux indices donnera une image du marché continu. Il a été mis au point par Economie et finance, filiale du département des études financières du CCF.

Baptisé EFX 50, pour Economie et finance Index des 50 valeurs, il donnera toutes les 60 secondes la « tendance » de 50 valeurs les plus actives cotées exclusivement sur le marché en continu pondérées de leur capitalisation boursière. Sa base sera 100 le 1er janvier prochain. EFX 50, qui est un indice hors dividende, sera réactualisé tous les mois.

Parmi les principales valeurs prises en compte figurent Total, Béghin Say, Générale des eaux, Bic, Dumez, Télémécanique, SAE, Cételem, Locabail, Sovac, Géophysique...

● **Augmentation du capital de NSM.** — NSM SA, société financière holding, et la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet viennent de procéder à des augmentations du capital.

Cette opération vise à renforcer les possibilités de développement de la Banque dans deux domaines particuliers qui contribuent pour des parts sensiblement égales aux résultats : celui des activités bancaires, d'une part, des activités financières et de gestionnaire de patrimoines privés et institutionnels, d'autre part.

● **Huels reprend une partie des activités de Dynamit Nobel.** — La reprise par la société chimique ouest-allemande Huels AG, filiale du groupe Veba, des activités chimie et plastiques de la société Dynamit Nobel AG, filiale de Feldmuehle Nobel, sera effective au 1er janvier 1988. Les conseils de surveillance des firmes concernées, *ainsi que l'Office fédéral des cartels*, ont donné leur accord à la transaction, dont le prix n'a pas été révélé. Dynamit Nobel, filiale du holding Feldmuehle Nobel né en 1986 de la dispersion en Bourse du groupe industriel Flick, ne conservera plus que son activité explosifs.

Le capital social de la Banque a été porté de 120 millions de francs à 672 millions de francs par une double opération financière. D'une part, les actionnaires de la Banque lui ont apporté 360 millions de francs de capitaux nouveaux et, d'autre part, une partie des réserves a été incorporée au capital.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1165	921 o	Metallurg. Minière	100	97
Alain Manoukian	185	198 20	Métrologie Internat.	288	297 50
Arnault & Associés	400	400	Microservice	132	137
Asystel	232 50	241 80	M.M.B.	438	449
B.A.C.	450	450	Molex	152	179
B. Demachy & Assoc.	355	355	Navale-Delmas	529	529
B.I.C.M.	694	683	Olivetti-Logabax	249	239
B.I.P.	400	405	Ora. Gest. Fin.	318	320
Bolloré Technologies	658	673	Petit Bateau	180	164 20 o
Buitoni	600	610	Patrolgaz	339	318 80 o
Câbles de Lyon	717	746	Pier Import	146	150
Calberson	480	502	Priebourg (C. In. & Fin.)	100	....
Canal Plus	355	380	Razel	680	685 d
Cardif	880	915	St-Gobain Emballage	915	925
C.D.M.E.	750	780 d	St-Honoré Matignon	130	130
C. Equip. Elect.	290	295	S.C.G.P.M.	180	....
C.E.G.I.D.	481	511	Segin	231	235
C.E.G.E.P.	150	150	Serna-Matra	354	368
C.E.P.-Communication	816	849	S.E.P.	657	683 d
C.G.I. Informatique	434 70	481	S.E.P.R.	920	950
Ciments d'Origny	332	332	Sligos	952	968
C.N.I.M.	247	247	S.M.T. Goupil	190	194
Concept	200	202	Sodiforg	500	537 d
Conforama	485	485	Sofibus	349	....
Dafsa	165	171 60	Supra	364	369
Dauphin O.T.A.	2800	2800	TF 1	182 50	184
Devanlay	1200	1248	Union Financ. de Fr.	483	483
Deville	700	710	Valeurs de France	298	....
Drouot-Ob. convert.	....	....			
Editions Belfond	105	105			
Elect. S. Dassault	338	352			
Elysées Investiss.	*15 40*	16 d			
Expand	430	420			
Filipacchi	330	343 20			
Guintoli	468	487			
Guy Degrenne	761	831 d			
I.C.C.	208	210			
IDIA	132	133			
I.G.F.	100	100			
IN2	91 20	95			
Int. Metal Service	149	156			
La Commande Electro.	200	200			
Le gd livre du mois	175	182			
Loca Investissement	255	246			
Locamic	184 10	191 60			
Marotan	263	263			
Merlin Immobilier	251	258			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 15-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	27	120	140	–	75	143	170	–
Paribas	320	6,50	32	45	–	19	34	–	–
Peugeot	*1000*	*13*	–	–	–	*90*	*135*	*150*	–
Thomson-CSF	1100	0,15	–	–	–	375			
Elf-Aquitaine	280	0,50	15	27	–	–	40,30	46,80	–
Midi	1000	66	155	–	–	20	100	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 15 déc. 1987
Nombre de contrats : 41 980

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	98,40	97,05	96,25	96,10
Précédent	97,75	96,30	95,55	95,40

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,53 F ↑

Dans des marchés toujours assez calmes, le dollar s'est un peu raffermi mercredi. Il a coté 5,52925 F (contre 5,5190 F). A Paris, les cambistes se sont dits *agréablement surpris par la* réduction du déficit commercial de la France. Mais cette bonne nouvelle n'a eu aucun impact sur la tenue du franc face au deutschemark.

FRANCFORT	15 déc.	16 déc.
Dollar (en DM)	1,6282	1,6310
TOKYO	15 déc.	16 déc.
Dollar (en yens)	126,95	127,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 déc.) ..... 8 3/16-8 5/16 %
New-York (15 déc.). 6 11/16-6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	14 déc.	15 déc.
Valeurs françaises	71,4	72,7
Valeurs étrangères	96,7	99,9

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	277,3	282,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	14 déc.	15 déc.
Industrielles	1 932,86	1 941,48

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 déc.	15 déc.
Industrielles	1 312,40	1 332
Mines d'or	336	327,5
Fonds d'Etat	87,94	87,98

TOKYO

	15 déc.	16 déc.
Nikkei Dow Jones	22 846,73	22 819,42
Indice général	1 844,55	1 837,83

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,5300	5,5330	– 20	– 5	– 5	+ 35	+ 170	+ 260
$ can.	4,2262	4,2317	– 25	– 1	– 41	– 2	– 70	+ 27
Yen (100)	4,3339	4,3396	+ 124	+ 150	+ 267	+ 309	+ 903	+ 1016
DM	3,3881	3,3914	+ 119	+ 139	+ 243	+ 275	+ 816	+ 895
Florin	3,0100	3,0128	+ 89	+ 106	+ 174	+ 201	+ 577	+ 648
FB (100)	16,1933	16,2115	+ 155	+ 259	+ 359	+ 543	+ 1334	+ 1831
FS	4,1595	4,1648	+ 139	+ 166	+ 305	+ 349	+ 993	+ 1113
L (1 000)	4,6026	4,6089	– 160	– 109	– 262	– 200	– 707	– 561
£	10,0867	10,0977	– 48	– 4	– 74	+ 3	– 117	+ 96

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	8 3/8	8 1/2	8 1/8	8 1/4	8 1/6	8 3/16
DM	2 7/8	3 1/8	3 11/16	3 15/16	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
Florin	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 11/16	4 13/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 11/16	7 1/16	6 3/4	7 1/8	6 7/8	7 1/4
F.S.	0 1/8	0 1/2	4	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	10	11	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 5/8	11 5/8	12
£	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	9	9 1/8
F. franç.	8 1/2	9	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.



Marchés financiers

Cours relevés à 15 h 00

BOURSE DU 16 DECEMBRE

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1680	4,5 % 1973	1850	1869	1869	+ 1 03
4020	C.N.E. 3%	4123	4120	4120	– 0 07
1065	B.N.P. T.P.	1070	1080	1080	+ 0 93
1055	C.C.F. T.P.	1042	1050	1050	+ 0 77
1050	Créd. Lyon. T.P.	1038	1034	1034	– 0 39
1480	Renault T.P.	1324	1330	1335	+ 0 83
1815	Rhone-Poul. T.P.	1745	1770	1770	+ 1 43
1255	St-Gobain T.P.	1259	1230	1240	– 1 50
1085	Thomson T.P.	1115	1110	1110	– 0 44
320	Accor	325	329	327 20	+ 0 68
440	Agence Havas	419 80	425	425	+ 1 24
515	Air Liquide	500	521	521	+ 4 20
1850	Alcatel	1985	2000	2005	+ 1 01
1450	Als. Superm.	1280	....	....	....
270	A.L.S.P.I.	225	227	236 80	+ 5 24
245	Alsthom ★	257	257	258	+ 0 39
1380	Arjom. Prioux	1415	1505	1505	+ 6 36
320	Ascendat-Rey	328	347 50	347	+ 5 79
740	Aux. Entrepr. ★	720	742	758	+ 5 28
830	Avions Dassault	782	775	782	....
270	BAFIP	276	280	286	+ 4
280	Bail-Equipem. ★	264 90	273 50	272	+ 2 68
840	Bail Investiss.	900	896	882	– 2
255	B.N.P. C.I.	263	263	266	+ 1 14
380	Cie Bancaire	375	376	376	+ 0 27
250	Bazar H.-V.	244 50	248	245	+ 0 20
360	Béghin-Say ★	342 10	351	345	+ 0 85
690	Berger (Ma)	580	589	589	+ 1 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
690	Crédit Nat. ★	630	624	636	+ 0 95
132	Crouzet ★	150 80	153	159 80	+ 5 97
2200	Damart S.A.	2140	2170	2170	+ 1 40
300	Darty ★	311 40	315	315 50	+ 1 32
245	Darty (DP)	243 10	255	252	+ 3 68
1480	De Dietrich	1450	1441	1515	+ 4 48
280	Dév. R.d.C. (Li)	250	....	....	....
390	D.M.C.	420	424	430 90	+ 2 60
300	Drouot Assur.	270	288	288	+ 6 67
1400	Docks France ★	1255	1280	1279	+ 1 91
680	Dumez ★	529	530	548	+ 3 59
1030	Eaux (Gén.)	1094	1100	1110	+ 1 46
885	Ecco ★	900	921	921	+ 2 33
610	Electrofinancière	600	625	625	+ 4 17
240	Elf-Aquitaine	243	246	236	– 2 87
225	— (certific.)	210	201	201	– 4 29
490	Epeda-B-Faure	415	440	437	+ 5 30
2050	Essilor	1863	1915	1945	+ 4 40
1580	Essilor Int. (DP)	1283	1285	1355	+ 5 61
350	Esso S.A.F. ★	305	300 10	286 10	– 6 52
1100	Eurafrance	1098	1120	1127	+ 2 65
825	Eurocom ★	793	788	818	+ 3 15
2750	Euromarché	3040	3050	3045	+ 0 16
470	Europe n° 1 ★	440	438	433	– 1 59
....	Eurotunnel	25 90	25 80	25 65	– 0 97
925	Exor ★	919	920	923	+ 0 44

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

15/12

Cote des changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Au Sud-Liban

Violents accrochages au cours d'une opération israélienne de ratissage

BEYROUTH
de notre correspondant

Une opération israélienne de ratissage, en dehors de la « ceinture de sécurité » que l'Etat hébreu s'est constituée en territoire libanais, s'est heurtée, le mardi 15 décembre, à une vive *résistance* des miliciens chiites du Hezbollah et d'Amal. Les violents accrochages qui en ont résulté, au cours desquels les Israéliens ont fait intervenir leurs hélicoptères de combat, ont fait quatre blessés du côté libanais (deux soldats de l'armée et deux miliciens chiites) et un blessé léger israélien, selon le bilan diffusé à Jérusalem, alors que selon le Hezbollah il y aurait dix victimes – morts ou blessés – parmi les Israéliens et leurs supplétifs de l'armée du Liban-Sud.

Cette opération n'est certainement pas la riposte d'Israël aux trois attaques majeures menées contre son armée, l'une par des fedayins palestiniens grâce à un ULM, et deux par des résistants libanais, notamment contre une de ses vedettes en mer, qui ont fait au total huit morts dans ses rangs. Mais, survenant alors que tout le Liban-Sud – puisque Palestiniens et Libanais, chacun de son côté, est cette fois-ci impliqué – est aux aguets en attendant cette riposte, l'incident a eu un impact bien plus important que les incidents similaires qui sont monnaie courante dans la région. D'autant plus qu'il s'est produit au sud de la Bekaa et à 4 kilomètres des avant-postes syriens. Alors qu'Israël a mis en cause Damas dans les attaques qu'il a subies, l'armée syrienne et la 1re brigade de l'armée libanaise qui, dans cette zone, lui est *de facto*, inféodée, ont été mises en état d'alerte.

Au Liban, dans le cadre d'une tournée dont l'objet est de préparer le renouvellement du mandat de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban-Sud) qui expire à la fin de janvier 1988, l'adjoint du secrétaire général des Nations unies, M. Marak Goulding, aurait infirmé les informations sur des concentrations israéliennes – 40 000 à 60 000 hommes selon M. Arafat – en vue d'une incursion du type de celle de 1978 qui avait mené l'armée israélienne à 40 kilomètres au nord de ses frontières : « *J'ai pris connaissance*, a-t-il fait remarquer, *de nombreux rapports, notamment un en provenance du Liban. Mais la force de l'ONU n'en a renvoyé aucun à ce sujet.* » Outre les spéculations locales, c'est en se fondant sur une mise en garde de source américaine qu'à Beyrouth on considère comme inéluctables les représailles israéliennes.

M. Goulding s'est également montré rassurant quant à la reconduction du mandat de la FINUL, qu'il semble considérer comme acquise, malgré l'opposition (de principe) renouvelée d'Israël, et bien que les Etats-Unis n'aient pas encore décidé de rétablir leur contribution financière à cette force, capitale puisqu'elle s'élève à 18 millions de dollars.

L'émissaire de l'ONU a souligné : « *La situation au Moyen-Orient est inquiétante. Elle est tendue au Liban-Sud et terriblement tendue dans les territoires occupés.* »

LUCIEN GEORGE.

La France exprime son émotion à propos des violences en Cisjordanie et à Gaza

M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, a déclaré, le mercredi 16 décembre, après la réunion du conseil des ministres : « *Le gouvernement exprime son émotion et sa préoccupation devant le nouveau cycle de violences en Cisjordanie et à Gaza, qui a entraîné des pertes en vies humaines, en particulier parmi les populations des territoires occupés et des camps de réfugiés.* »

« *Cette situation ne peut que renforcer le gouvernement dans sa conviction que l'engagement d'un dialogue et d'une négociation est plus que jamais nécessaire. Cette négociation doit, comme cela a été indiqué à de nombreuses reprises, prendre la forme d'une conférence internationale associant toutes les parties intéressées et les membres permanents du Conseil de sécurité.* »

Au cours du conseil des ministres, M. Mitterrand avait évoqué les troubles dans les territoires occupés en soulignant la « *gravité* » de la situation qui y règne.

Grève surprise à Air-Inter

La compagnie Air-Inter a dû annuler trois vols sur seize, le mercredi 16 décembre, en début de matinée, en raison d'une grève surprise de quarante-huit heures décrétée par le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), le Syndicat des pilotes de l'aviation civile (SPAC) et le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC). Ces organisations appellent le personnel navigant à cesser le travail le 16 et le 17 décembre, pour « *obtenir la négociation d'une période d'expérimentation, notamment des conditions de travail en équipage à deux pilotes et un officier mécanicien lors de la mise en service de l'Airbus A-320* ».

Jugé deux fois illicite par le juge des référés, ce mouvement en faveur du pilotage à trois a été rendu possible par une subtilité tactique des syndicats. Ceux-ci ont profité d'un préavis de grève déposé, dans les temps, par un autre syndicat – le SNPNAC, qui accepte le pilotage à deux des A-320 – pour déclencher leur action avec la certitude qu'elle ne pourrait être interdite par le juge et qu'elle empêcherait la direction d'affréter des avions de remplacement.

La direction de la compagnie a annoncé qu'elle « *saisira la juridiction compétente pour réclamer tous dommages et intérêts résultant du préjudice causé par cette grève illicite* », puisque effectuée sans préavis.

CORÉE DU SUD

Le candidat officiel l'emporterait à l'élection présidentielle

D'après les premiers résultats communiqués par la télévision, le candidat officiel aurait nettement remporté l'élection présidentielle qui se sont déroulées le mercredi 16 décembre en Corée du Sud. M. Roh Tae-Woo obtiendrait 48 % des voix, contre 22 et 20 % pour les deux candidats de l'opposition, M. Kim Young Sam et M. Kim Dae Jung.

En raison des inquiétudes publiquement manifestées par les candidats d'opposition, les partis en présence ont été autorisés à déployer trente-deux mille observateurs dans les bureaux de vote.

Le tribunal de grande instance souhaiterait la nomination d'un médiateur pour régler le conflit de la Banque de France

Aucune solution n'est intervenue, le 15 décembre, dans le conflit de la Banque de France où une partie du personnel est en grève depuis quinze jours. Saisi en référé par la direction, le tribunal de grande instance de Paris ne s'est pas prononcé sur la demande d'expulsion immédiate des locaux, contrairement à ce qui était envisagé. M. Jean-Marie Desjardins, vice-président du tribunal, qui a entendu les deux parties en présence pendant trois heures, s'est accordé un délai et pourrait prendre sa décision le mercredi *16 décembre*. En calmant le jeu, il paraît attendre un geste de la part du gouvernement de la Banque de France et de l'intersyndicale (CFDT, CGT, CFTC, FO et SNA-autonomes) qui devraient s'engager dans une solution négociée. Dans ce cas, il pourrait nommer un médiateur.

Après l'audience, les syndicats se sont félicités de ce que le magistrat « *ait refusé de considérer les grévistes comme des malfaiteurs* » et ont estimé que la direction venait « *de subir un échec authentique* ». L'intersyndicale, qui avait organisé une nouvelle journée « Banque de France morte » maintient l'ensemble de son cahier revendicatif. La CFDT, pour sa part, indique que les éventuelles avancées « *porteraient sur les modalités de la négociation et non pas sur les revendications* ». Dans une déclaration faite au nom de la confédération CFDT, M. Jean Kaspar, secrétaire national, a affirmé qu'il était « *indispensable que les négociations puissent s'engager* ».

Parallèlement, le gouvernement de la Banque de France exige en préalable à toute discussion que les choses redeviennent normales. Dans la matinée, M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, avait déclaré qu'il « *était faux de dire qu'il n'y a pas de dialogue social à la Banque de France* ». Ddepuis son arrivée, en janvier dernier, il avait constaté l'existence « *d'un malaise (...) qui dépasse les problèmes immédiats de salaires pour 1987* », a-t-il encore précisé, reconnaissant que le « *dialogue est rompu depuis le 8 décembre* », date de la « *séquestration* » du sous-gouverneur et du directeur du personnel.

Au conseil des ministres

Création d'un Fonds national de prévention au sein de l'assurance-maladie

Le conseil des ministres a adopté, le mercredi 16 décembre, le projet de loi présenté par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, sur la Sécurité sociale. Ce texte, annoncé par M. Jacques Chirac dans sa déclaration de politique générale le 3 décembre, tend à créer un Fonds national de prévention au sein de l'assurance-maladie. Il comporte aussi l'ouverture du droit, pour tous ceux qui le souhaiteront, de bénéficier d'une fraction de leur retraite tout en poursuivant une activité à temps partiel.

Le projet de M. Séguin prévoit également la revalorisation des pensions et retraites de 2,6 % au 1er janvier et de 1,3 % au 1er juillet 1988. Il offre la possibilité aux médecins de cesser leur activité entre soixante et soixante-cinq ans en bénéficiant d'une garantie de ressources.

M. Séguin a présenté, d'autre part, le projet de loi annoncé par M. Chirac le 7 décembre à Lille, tendant à améliorer la formation professionnelle. Les partenaires sociaux seront, aux termes de ce projet, mieux associés à la gestion du congé individuel de formation. D'autre part, le crédit d'impôt annoncé par le premier ministre sera présenté au Parlement avant la fin de la session en cours par un amendement du gouvernement.

M. Edouard Balladur a présenté un projet de loi portant règlement définitif du budget de 1986. Les résultats font apparaître que cet exercice s'est soldé par un déficit de 141,9 milliards de francs, soit 2,81 % du prodnit intérieur brut, contre une prévision de 145,34 milliards de francs dans la loi de finances initiale. Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a souligné que « *le déficit final est inférieur à celui de la loi de finances initiale pour la première fois depuis 1980* », preuve, selon M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, qui rendait compte du conseil des ministres, que « *le renversement de tendance s'est produit assez vite après l'arrivée au gouvernement de l'actuelle équipe* ». M. Rossinot a indiqué que les projets de loi relatifs à la Sécurité sociale et à la formation professionnelle seront soumis au Parlement au cours de l'actuelle session.

● **FOOTBALL : tirage au sort des coupes d'Europe.** – Les tirages au sort des quarts de finale des coupes d'Europe de football, effectués mercredi 16 décembre à Zurich, ont désigné les adversaires des deux clubs français encore en lice. En Coupe des clubs champions, Bordeaux affrontera le PSV Eindhoven (Pays-Bas), le 4 mars à Bordeaux et le 16 mars à Eindhoven. En Coupe des coupes, Marseille recevra le 4 mars les Finlandais de Rovaniem avant de se déplacer en Finlande le 16.

Le numéro du « Monde » daté 16 décembre 1987 a été tiré à 503 660 exemplaires

Sur le vif

Entre deux

Tiens, pour une fois, j'ai pas envie de mordre, là, aujourd'hui. J'ai plutôt envie de chialer. Vous savez pourquoi ? Mes dents, je les ai paumées. Enfin, pas vraiment. Elles sont dans mon sac. Elles sont tombées sur un os, hier à dîner et, bon, je les ai ramassées. Ça fait un drôle d'effet, je vais vous dire. Et attendez, c'est pas fini, depuis deux, trois semaines, mes doigts se sont mis à bourgeonner. L'autre jour, je vais chez Yves pour un brushing, je les montre à la manucure : *bizarre, hein !* C'est pourtant pas le printemps. – Eh ! non, ma pauvre chérie, c'est l'hiver de la vie.

Là-dessus, qu'est-ce que je lis dans le *Wall Street Journal* ? Ils sont bien emmerdés, aux Etats-Unis, dans les agences de publicité. Les jeunes rupins, les yuppies, les golden boys, tout ça c'est passé (en français dans le texte). Fini, terminé. Ils agaçaient déjà considérablement les populations avant le krach, alors maintenant qu'ils n'ont plus un sou, ils font plus un rond. Les vingt-cinq – trente-neuf ans des deux sexes en tailleur, complet-veston et baskets, jetant un œil sur leur montre Rolex avant de sauter dans leur voiture de sport, on peut plus les voir.

OK, mais alors qui montrer ? A qui vendre la Volvo destinée à remplacer la BMW au hit parade du rêve américain ? Comment représenter l'acheteur potentiel de produits solides, sûrs, capables de résister à la tourmente d'une crise à rebondissements ? Va falloir changer l'image de cette clientèle privilégiée. En la ridant, en la grisonnant, en profitant du *papy boom* pour exploiter le marché en pleine expansion des retraités dorés sur tranche... d'âge ? Ils y ont bien pensé. Seulement voilà, on est trop moches, trop répugnants. Ils osent pas nous placarder sur les murs et les écrans. La jeunesse est déjà *out*. La vieillesse n'est pas encore *in*. Et l'entre-deux ? Il est en porte à faux.

CLAUDE SARRAUTE.

Un office parlementaire propose la création d'une agence de sûreté nucléaire indépendante

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques vient de proposer la création d'une agence nationale de la sécurité et de l'information nucléaires. Dans un rapport d'un peu plus de deux cents pages sur les conséquences de l'accident de la centrale soviétique de Tchernobyl, l'Office, bien que constatant qu'en ce domaine « *le système français est centralisé et efficace* », souligne que « *la distinction entre contrôleurs et contrôlés n'est peut-être pas toujours suffisante pour garantir la crédibilité du système* ».

Cette nouvelle agence, dotée d'un budget propre et dirigée par des personnalités connues pour leur compétence et leur indépendance, serait chargée de la surveillance des installations nucléaires et de l'information du public. Cela signifie qu'elle reprendrait l'essentiel des tâches dévolues à ce jour au Service central de sûreté des installations nucléaires (procédures d'autorisation, surveillance, application des réglementations techniques) et s'appuierait sur l'Institut de protection et de sûreté nucléaire. En agissant ainsi, l'Office s'inspire des modèles étrangers, en particulier de la fameuse Nuclear Regulatory Commission américaine.

D'autre part, en dehors de l'analyse, pas très nouvelle, de l'accident *de la centrale soviétique*, les rapporteurs mettent l'accent sur la nécessité d'intensifier les recherches et les efforts dans un certain nombre de domaines.

Les rapporteurs proposent, en outre, que soient menées des études complémentaires sur la sûreté du surgénérateur Superphénix, sur les nouvelles générations de réacteurs « *intrinsèquement sûrs* » et sur l'influence du facteur humain dans les accidents. Ils suggèrent aussi que les pouvoirs publics réfléchissent au renforcement des capacités d'organisation des services mobilisés lors d'un accident, notamment dans le domaine des soins apportés aux irradiés. Car, malgré l'existence de « *structures d'accueil de qualité* », les rapporteurs « *ne sont pas pleinement convaincus du caractère opérationnel des modalités de mobilisation des moyens milllitaires* » dont l'aide sera indispensable en cas d'accident.

A B C E F G H